

SENATE



SÉNAT

CANADA

First Session
Forty-second Parliament, 2015-16

*Proceedings of the Standing
Senate Committee on*

Première session de la
quarante-deuxième législature, 2015-2016

*Délibérations du Comité
sénatorial permanent des*

OFFICIAL LANGUAGES

LANGUES OFFICIELLES

Chair:

The Honourable CLAUDETTE TARDIF

Monday, November 14, 2016
Monday, November 21, 2016
Monday, November 28, 2016
Monday, December 5, 2016

Issue No. 8

Seventh and eighth meetings:

Study on the challenges associated with access to
French-language schools and French immersion
programs in British Columbia

and

Eleventh, twelfth and thirteenth meetings:

Study on the application of the Official Languages Act and
of the regulations and directives made under it, within
those institutions subject to the Act

WITNESSES:
(See back cover)

Présidente :

L'honorable CLAUDETTE TARDIF

Le lundi 14 novembre 2016
Le lundi 21 novembre 2016
Le lundi 28 novembre 2016
Le lundi 5 décembre 2016

Fascicule n° 8

Septième et huitième réunions :

Étude sur les défis liés à l'accès aux écoles françaises
et aux programmes d'immersion française de la
Colombie-Britannique

et

Onzième, douzième et treizième réunions :

Étude sur l'application de la Loi sur les langues officielles
ainsi que des règlements et instructions en découlant,
au sein des institutions assujetties à la loi

TÉMOINS :
(Voir à l'endos)

STANDING SENATE COMMITTEE ON OFFICIAL
LANGUAGES

The Honourable Claudette Tardif, *Chair*

The Honourable Rose-May Poirier, *Deputy Chair*

and

The Honourable Senators:

- | | |
|--|---|
| * Carignan, P.C.
(or Martin)
Fraser
Gagné | Maltais
McIntyre
Mockler
Seidman |
| * Harder, P.C.
(or Bellemare) | |

*Ex officio members
(Quorum 4)

COMITÉ SÉNATORIAL PERMANENT DES LANGUES
OFFICIELLES

Présidente : L'honorable Claudette Tardif

Vice-présidente : L'honorable Rose-May Poirier

et

Les honorables sénateurs :

- | | |
|--|---|
| * Carignan, C.P.
(ou Martin)
Fraser
Gagné | Maltais
McIntyre
Mockler
Seidman |
| * Harder, C.P.
(ou Bellemare) | |

* Membres d'office
(Quorum 4)

MINUTES OF PROCEEDINGS

OTTAWA, Monday, November 14, 2016
(19)

[*English*]

The Standing Senate Committee on Official Languages met this day at 5:34 p.m., in room 257, East Block, the chair, the Honourable Claudette Tardif, presiding.

Members of the committee present: The Honourable Senators Fraser, Maltais, McIntyre, Mockler, Poirier and Tardif (6).

In attendance: Marie-Ève Hudon, Analyst, Parliamentary Information and Research Services, Library of Parliament.

Also present: The official reporters of the Senate.

Pursuant to the order of reference adopted by the Senate on Wednesday, February 3, 2016, the committee continued its study on the application of the Official Languages Act and of the regulations and directives made under it, within those institutions subject to the Act. (*For complete text of the order of reference, see proceedings of the committee, Issue No. 2.*)

WITNESSES:

Quebec English-Speaking Communities Research Network:

Lorraine O'Donnell, Coordinator-Researcher;

Patrick Donovan, Associate Coordinator.

The chair made a statement.

Ms. O'Donnell made a statement and, together with Mr. Donovan, answered questions.

At 6:37 p.m., the committee adjourned to the call of the chair.

ATTEST:

OTTAWA, Monday, November 21, 2016
(20)

[*English*]

The Standing Senate Committee on Official Languages met this day at 5:34 p.m., in room 257, East Block, the chair, the Honourable Claudette Tardif, presiding.

Members of the committee present: The Honourable Senators Gagné, Maltais, McIntyre, Mockler, Poirier and Tardif (6).

Other senators present: The Honourable Senators Bovey and Moncion (2).

In attendance: Marie-Ève Hudon, Analyst, Parliamentary Information and Research Services, Library of Parliament.

Also present: The official reporters of the Senate.

PROCÈS-VERBAUX

OTTAWA, le lundi 14 novembre 2016
(19)

[*Traduction*]

Le Comité sénatorial permanent des langues officielles se réunit aujourd'hui, à 17 h 34, dans la pièce 257 de l'édifice de l'Est, sous la présidence de l'honorable Claudette Tardif (*présidente*).

Membres du comité présents : Les honorables sénateurs Fraser, Maltais, McIntyre, Mockler, Poirier et Tardif (6).

Également présente : Marie-Ève Hudon, analyste, Service d'information et de recherche parlementaires, Bibliothèque du Parlement.

Aussi présents : Les sténographes officiels du Sénat.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le mercredi 3 février 2016, le comité poursuit son étude sur l'application de la Loi sur les langues officielles ainsi que des règlements et instructions en découlant, au sein des institutions assujetties à la loi. (*Le texte intégral de l'ordre de renvoi figure au fascicule n° 2 des délibérations du comité.*)

TÉMOINS :

Réseau de recherche sur les communautés québécoises d'expression anglaise :

Lorraine O'Donnell, coordonnatrice-chercheuse;

Patrick Donovan, coordonnateur adjoint.

La présidente prend la parole.

Mme O'Donnell fait une déclaration puis, avec M. Donovan, répond aux questions.

À 18 h 37, le comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTESTÉ :

OTTAWA, le lundi 21 novembre 2016
(20)

[*Traduction*]

Le Comité sénatorial permanent des langues officielles se réunit aujourd'hui, à 17 h 34, dans la pièce 257 de l'édifice de l'Est, sous la présidence de l'honorable Claudette Tardif (*présidente*).

Membres du comité présents : Les honorables sénateurs Gagné, Maltais, McIntyre, Mockler, Poirier et Tardif (6).

Autres sénatrices présentes : Les sénatrices Bovey et Moncion (2).

Également présente : Marie-Ève Hudon, analyste, Service d'information et de recherche parlementaires, Bibliothèque du Parlement.

Aussi présents : Les sténographes officiels du Sénat.

Pursuant to the order of reference adopted by the Senate on Wednesday, February 3, 2016, the committee continued its study on the application of the Official Languages Act and of the regulations and directives made under it, within those institutions subject to the Act. (*For complete text of the order of reference, see proceedings of the committee, Issue No. 2.*)

Pursuant to the order of reference adopted by the Senate on Wednesday, April 20, 2016, the committee continued its study on the challenges associated with access to French-language schools and French immersion programs in British Columbia. (*For complete text of the order of reference, see proceedings of the committee, Issue No. 4.*)

WITNESSES:

Office of the Commissioner of Official Languages:

Graham Fraser, Commissioner of Official Languages;
Mary Donaghy, Assistant Commissioner, Policy and Communications Branch;
Christine Ruest Norrena, Senior Counsel & Assistant Director.

The chair made a statement.

Mr. Fraser made a statement and, together with Ms. Donaghy and Ms. Ruest Norrena, answered questions.

At 6:58 p.m., the committee adjourned to the call of the chair.

ATTEST:

OTTAWA, Monday, November 28, 2016
(21)

[English]

The Standing Senate Committee on Official Languages met this day at 5 p.m., in room 257, East Block, the chair, the Honourable Claudette Tardif, presiding.

Members of the committee present: The Honourable Senators Fraser, Gagné, Maltais, McIntyre, Poirier and Tardif (6).

Other senators present: The Honourable Senators Bovey and Cormier (2).

In attendance: Marie-Ève Hudon, Analyst, Parliamentary Information and Research Services, Library of Parliament.

Also present: The official reporters of the Senate.

Pursuant to the order of reference adopted by the Senate on Wednesday, February 3, 2016, the committee continued its study on the application of the Official Languages Act and of the regulations and directives made under it, within those institutions subject to the Act. (*For complete text of the order of reference, see proceedings of the committee, Issue No. 2.*)

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le mercredi 3 février 2016, le comité poursuit son étude sur l'application de la Loi sur les langues officielles ainsi que des règlements et instructions en découlant, au sein des institutions assujetties à la loi. (*Le texte intégral de l'ordre de renvoi figure au fascicule n° 2 des délibérations du comité.*)

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le mercredi 20 avril 2016, le comité poursuit son étude sur les défis liés à l'accès aux écoles françaises et aux programmes d'immersion française de la Colombie-Britannique. (*Le texte intégral de l'ordre de renvoi figure au fascicule n° 4 des délibérations du comité.*)

TÉMOINS :

Commissariat aux langues officielles :

Graham Fraser, commissaire aux langues officielles;
Mary Donaghy, commissaire adjointe, Direction générale des politiques et des communications;
Christine Ruest Norrena, avocate principale et directrice adjointe.

La présidente prend la parole.

M. Fraser fait une déclaration puis, avec Mmes Donaghy et Ruest Norrena, répond aux questions.

À 18 h 58, le comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTESTÉ :

OTTAWA, le lundi 28 novembre 2016
(21)

[Traduction]

Le Comité sénatorial permanent des langues officielles se réunit aujourd'hui, à 17 heures, dans la pièce 257 de l'édifice de l'Est, sous la présidence de l'honorable Claudette Tardif (*présidente*).

Membres du comité présents : Les honorables sénateurs Fraser, Gagné, Maltais, McIntyre, Poirier et Tardif (6).

Autres sénateurs présents : Les honorables sénateurs Bovey et Cormier (2).

Également présente : Marie-Ève Hudon, analyste, Service d'information et de recherche parlementaires, Bibliothèque du Parlement.

Aussi présents : Les sténographes officiels du Sénat.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le mercredi 3 février 2016, le comité poursuit son étude sur l'application de la Loi sur les langues officielles ainsi que des règlements et instructions en découlant, au sein des institutions assujetties à la loi. (*Le texte intégral de l'ordre de renvoi figure au fascicule n° 2 des délibérations du comité.*)

WITNESSES:

Canadian Chapter of the International Association of Conference Interpreters:

Jim Thompson, Communications Counsel to AIIC Canada;
Nicole Gagnon, Canada's Lead for Advocacy.

The chair made a statement.

Ms. Gagnon made a statement and, together with Mr. Thompson, answered questions.

At 5:59 p.m., the committee adjourned to the call of the chair.

ATTEST:

OTTAWA, Monday, December 5, 2016
(22)

[English]

The Standing Senate Committee on Official Languages met this day at 5:01 p.m., in room 257, East Block, the chair, the Honourable Claudette Tardif, presiding.

Members of the committee present: The Honourable Senators Fraser, Gagné, Maltais, McIntyre, Mockler and Tardif (6).

In attendance: Marie-Ève Hudon, Analyst, Parliamentary Information and Research Services, Library of Parliament.

Also present: The official reporters of the Senate.

Pursuant to the order of reference adopted by the Senate on Wednesday, April 20, 2016, the committee continued its study on the challenges associated with access to French-language schools and French immersion programs in British Columbia. (For complete text of the order of reference, see proceedings of the committee, Issue No. 4.)

WITNESSES:

Canada Lands Company Limited:

John McBain, President and Chief Executive Officer;
Deana Grinnell, Senior Director of Real Estate;
Robert Howald, Executive Vice President, Real Estate.

Statistics Canada:

Jean-Pierre Corbeil, Assistant Director, Social and Aboriginal Statistics Division.

The chair made a statement.

Mr. McBain and Ms. Grinnell made statements and, together with Mr. Howald, answered questions.

At 6:10 p.m., the committee suspended.

At 6:15 p.m., the committee resumed.

TÉMOINS :

Association internationale des interprètes de conférence — Région Canada :

Jim Thompson, conseiller en communications, AIIC (Canada);
Nicole Gagnon, responsable canadienne pour la défense des intérêts.

La présidente prend la parole.

Mme Gagnon fait une déclaration puis, avec M. Thompson, répond aux questions.

À 17 h 59, le comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTESTÉ :

OTTAWA, le lundi 5 décembre 2016
(22)

[Traduction]

Le Comité sénatorial permanent des langues officielles se réunit aujourd'hui, à 17 h 1, dans la pièce 257 de l'édifice de l'Est, sous la présidence de l'honorable Claudette Tardif (*présidente*).

Membres du comité présents : Les honorables sénateurs Fraser, Gagné, Maltais, McIntyre, Mockler et Tardif (6).

Également présente : Marie-Ève Hudon, analyste, Service d'information et de recherche parlementaires, Bibliothèque du Parlement.

Aussi présents : Les sténographes officiels du Sénat.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le mercredi 20 avril 2016, le comité poursuit son étude sur les défis liés à l'accès aux écoles françaises et aux programmes d'immersion française de la Colombie-Britannique. (*Le texte intégral de l'ordre de renvoi figure au fascicule n° 4 des délibérations du comité.*)

TÉMOINS :

Société immobilière du Canada Limitée :

John McBain, président-directeur général;
Deana Grinnell, directrice principale, Immobilier;
Robert Howald, premier vice-président, Immobilier.

Statistique Canada :

Jean-Pierre Corbeil, directeur adjoint, Division de la statistique sociale et autochtone.

La présidente prend la parole.

M. McBain et Mme Grinnell font chacun une déclaration puis, avec M. Howald, répondent aux questions.

À 18 h 10, la séance est suspendue.

À 18 h 15, la séance reprend.

The chair made a statement.

Mr. Corbeil made a statement and answered questions.

At 6:54 p.m., the committee adjourned to the call of the chair.

ATTEST:

La présidente prend la parole.

M. Corbeil fait une déclaration puis répond aux questions.

À 18 h 54, le comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTESTÉ :

Le greffier du comité,

Kevin Pittman

Clerk of the Committee

EVIDENCE

OTTAWA, Monday, November 14, 2016

The Standing Senate Committee on Official Languages met this day at 5:34 p.m. to continue its study on the application of the Official Languages Act and of the regulations and directives made under it, within those institutions subject to the act.

Senator Claudette Tardif (*Chair*) in the chair.

[*Translation*]

The Chair: Good evening. My name is Claudette Tardif, and I am the chair of the committee.

Before the meeting begins, I would like my colleagues to introduce themselves, starting with the senator to my left.

Senator Mockler: Percy Mockler, and I am a senator from New Brunswick.

Senator Poirier: Good evening. Rose-May Poirier from New Brunswick.

Senator Maltais: Welcome. Ghislain Maltais from Quebec.

Senator Fraser: Joan Fraser from Quebec.

Senator McIntyre: Paul McIntyre from New Brunswick.

The Chair: Today the Standing Senate Committee on Official Languages is meeting with the coordinator-researcher of the Quebec English-Speaking Communities Research Network, who will speak about recent issues related to research on Quebec's anglophone communities.

[*English*]

We have the pleasure of welcoming Lorraine O'Donnell, Coordinator-Researcher, Quebec English-Speaking Communities Research Network, and Mr. Patrick Donovan, Assistant Coordinator.

Ms. O'Donnell and Mr. Donovan, on behalf of the members of the committee, I thank you for being here today. I understand you have opening remarks. In the interests of allowing as much discussion as possible and questions by the senators, I would ask you to limit your time to 10 minutes. The floor is yours.

Lorraine O'Donnell, Coordinator-Researcher, Quebec English-Speaking Communities Research Network: Thank you very much for the invitation. Good evening, Senator Tardif, and members of the committee.

The Quebec English-Speaking Communities Research Network, which we call by its acronym, QUESCREN, was founded in 2008. It is a joint initiative of Concordia University; the Canadian Institute for Research on Linguistic Minorities, CIRLM, located in Moncton; and Canadian Heritage.

TÉMOIGNAGES

OTTAWA, le lundi 14 novembre 2016

Le Comité sénatorial permanent des langues officielles se réunit aujourd'hui, à 17 h 34, pour poursuivre son étude sur l'application de la Loi sur les langues officielles ainsi que des règlements et instructions en découlant, au sein des institutions assujetties à la loi.

La sénatrice Claudette Tardif (*présidente*) occupe le fauteuil.

[*Français*]

La présidente : Bonsoir, je m'appelle Claudette Tardif et je suis présidente du comité.

Avant de commencer la séance, j'aimerais demander à mes collègues de se présenter, en commençant à ma gauche.

Le sénateur Mockler : Percy Mockler, sénateur du Nouveau-Brunswick.

La sénatrice Poirier : Bonsoir. Rose-May Poirier, du Nouveau-Brunswick.

Le sénateur Maltais : Bienvenue. Ghislain Maltais, du Québec.

La sénatrice Fraser : Joan Fraser, du Québec.

Le sénateur McIntyre : Paul McIntyre, du Nouveau-Brunswick.

La présidente : Aujourd'hui, le Comité sénatorial permanent des langues officielles reçoit la coordonnatrice-chercheuse du Réseau de recherche sur les communautés québécoises d'expression anglaise, qui nous parlera des enjeux récents liés à la recherche sur les communautés anglophones du Québec.

[*Traduction*]

Nous avons donc le plaisir d'accueillir Mme Lorraine O'Donnell, qui est accompagnée de M. Patrick Donovan, coordonnateur adjoint du réseau.

Madame O'Donnell, monsieur Donovan, au nom des membres du comité, je vous remercie de votre présence. Je crois comprendre que vous avez une déclaration préliminaire à présenter. Afin que nous puissions consacrer le plus de temps possible aux discussions et que les sénateurs puissent poser le plus de questions possible, je vous demanderais de vous en tenir à 10 minutes. La parole est à vous.

Lorraine O'Donnell, coordonnatrice-chercheuse, Réseau de recherche sur les communautés québécoises d'expression anglaise : Je vous remercie beaucoup de l'invitation. Sénatrice Tardif, mesdames et messieurs, bonsoir.

Le Réseau de recherche sur les communautés québécoises d'expression anglaise, dont l'acronyme est RRCQEA, a été fondé en 2008. Il s'agit d'une initiative commune de l'Université Concordia, de l'Institut canadien de recherche sur les minorités linguistiques, soit l'ICRML, situé à Moncton, et de Patrimoine canadien.

QUESCREN is a collaborative network of educational and other institutions, researchers and stakeholders that improves understanding of Quebec's English-speaking communities and promotes their vitality.

In the next few minutes, I will let you know about QUESCREN, including our two important new initiatives: an upcoming conference on Bill 101, and an innovative structure called the Inter-Level Table on Education. I will also speak about QUESCREN's challenges and our sustainability plans and then welcome your comments and questions.

In terms of history, housed at Concordia, QUESCREN was and remains the only university-based unit devoted to Quebec's English-speaking communities. QUESCREN now consists of an office with me as its one full-time employee — coordinator-researcher; a part-time associate coordinator, who is here with me today, Patrick Donovan; and occasional project staff; a volunteer advisory board with 12 members; and an extended, loosely organized network of hundreds of researchers and research users. These come from the English- and French-speaking communities of Quebec and beyond.

In terms of support, CIRLM and Canadian Heritage provide project funding for QUESCREN. Concordia supports it with in-kind provision of university spaces and services. Moreover, in 2015 the university accorded me the status of affiliate assistant professor to acknowledge and further facilitate my work as the network's coordinator-researcher.

QUESCREN engages in four types of activities. The first is mobilizing knowledge.

Sharing knowledge, information and best practices has been the main focus of QUESCREN's office to date. Our activities include co-organizing many research events, almost 30 so far. These are bilingual, multi-disciplinary, innovative and are conducted in partnership with academics, government offices and community groups. Worth mentioning are our annual conferences held at the L'Association francophone pour le savoir congress. This is Quebec's most significant congress, and it provides excellent opportunities for exchange between English- and French-speaking scholars.

Other knowledge mobilization activities include sending out regular newsletters to over 685 subscribers, producing an online bibliography that now lists over 10,700 publications, and capturing our activities on our bilingual website.

The second activity for QUESCREN, and of increasing importance, is educational networking. QUESCREN's advisory board was established in 2015 with representatives from Quebec's English-language universities and colleges, the Quebec Community Groups Network; a French-language university, in this case UQAM; Canadian Heritage; and the provincial Minister

Le RRCQEA est un réseau d'établissements d'enseignement et d'autres établissements, de chercheurs et d'intervenants qui vise à améliorer la compréhension des communautés québécoises d'expression anglaise et à favoriser leur vitalité.

Au cours des prochaines minutes, je vous parlerai du RRCQEA, notamment de ses deux nouvelles initiatives : une conférence à venir sur la loi 101 et une structure novatrice qui s'appelle la Table d'éducation interordres. Ensuite, je vous parlerai des défis du RRCQEA et de ses plans de viabilité. Enfin, je répondrai à vos commentaires et à vos questions.

Établi à l'Université Concordia, le RRCQEA était et demeure la seule équipe universitaire vouée aux communautés québécoises d'expression anglaise. Il comprend un bureau, qui se compose de moi-même, coordonnatrice-chercheuse à temps plein; d'un coordonnateur adjoint à temps partiel, soit M. Patrick Donovan, qui m'accompagne aujourd'hui; et de personnel chargé de projet occasionnel. Il comprend aussi un Conseil consultatif composé de 12 membres et un réseau élargi, plus ou moins organisé, de centaines de chercheurs et d'utilisateurs de recherches. Toutes ces personnes viennent des communautés d'expression anglaise et française du Québec et d'ailleurs.

Pour ce qui est du soutien, l'ICRML et Patrimoine canadien soutiennent financièrement les projets du RRCQEA. L'Université Concordia soutient le réseau en lui fournissant des locaux et des services. De plus, en 2015, l'université m'a accordé le statut de professeure adjointe affiliée afin de reconnaître et de faciliter mon travail à titre de coordonnatrice-chercheuse du réseau.

Le RRCQEA mène quatre types d'activités. La première activité, c'est la mobilisation du savoir.

L'échange de connaissances, d'information et de pratiques exemplaires est la priorité du bureau du RRCQEA jusqu'à maintenant. Je vais vous parler de nos activités. Nous coorganisons de nombreux événements de recherche, près de 30 à ce jour. Ces événements sont bilingues, multidisciplinaires, novateurs et organisés en partenariat avec des universitaires, des bureaux gouvernementaux et des groupes communautaires. Il faut également mentionner nos conférences annuelles tenues lors du congrès de l'Association francophone pour le savoir, le plus grand congrès organisé au Québec, qui offre d'excellentes occasions d'échange entre les universitaires d'expression anglaise et française.

Les bulletins que nous envoyons régulièrement à plus de 685 abonnés comptent parmi les autres activités de mobilisation du savoir que nous menons. Nous produisons aussi une bibliographie en ligne qui comprend désormais plus de 10 700 titres. Enfin, nous rendons compte de nos activités sur notre site web bilingue

Le réseautage éducatif est la deuxième activité que mène le RRCQEA et qui revêt une importance de plus en plus grande. Le Conseil consultatif du réseau a été créé en 2015. Il se compose de représentants des universités et des collèges d'expression anglaise du Québec, du Quebec Community Groups Network, d'une université d'expression française — l'UQAM —, de

of Education, Recreation and Sports. The board is a new space for key English-language educational institutions to collaborate in support of community vitality.

Our third activity is producing new knowledge. In addition to research by members of our informal network, QUESCREN employees have conducted our own research on seniors, immigration, poverty and the creative economy. These studies were carried out in collaboration with partners, including government departments and community groups.

QUESCREN's research helps us understand issues that affect the vitality of Quebec's official language minority community, including economic development and engagement with culture. We have learned about strengths and weaknesses in our communities, opportunities and challenges they face, and existing and potential spaces for cultural rapprochement with Quebec's majority francophone community.

Our fourth activity is training and supporting students. QUESCREN's initiatives regularly provide support and learning opportunities for the next generation of scholars, such as opportunities to participate in our research projects and events.

We are proud of our accomplishments to date. I believe that the network lives up to its mandate statement, which is that "QUESCREN provides opportunities to promote the understanding and vitality of Quebec's English-language minority communities through research, knowledge mobilization, training, networking and outreach. We have reached our broad goals, including promoting rapprochement with Quebec's majority francophone community, including the research community, and participating in the national conversation on research and official language minority communities.

I will now discuss new directions for QUESCREN.

Canadian Heritage, CIRLM and Concordia have committed to supporting QUESCREN until March 2018. This will allow us to continue and build on our four activity areas already mentioned.

The most important new development will be an educational networking activity. We are setting up a new Inter-Level Table on Education, bringing together a broader group of stakeholders from the educational, community and government sectors. The table will meet twice yearly to solidify links, exchange knowledge on Quebec's English-speaking communities and collaborate on actions in support of community vitality. Our models for the table are L'association des collèges et

Patrimoine canadien et du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport de la province. Le conseil est une nouvelle tribune qui permet aux principaux établissements d'enseignement d'expression anglaise de collaborer en vue de favoriser la vitalité de la communauté.

Notre troisième activité consiste à produire de nouvelles connaissances. Outre les recherches effectuées par les membres de notre réseau informel, les employés du RRCQEA mènent leurs propres recherches sur les aînés, l'immigration, la pauvreté et l'économie créative. Ces études sont menées en collaboration avec des partenaires, notamment des ministères et des groupes communautaires.

Les recherches du RRCQEA nous aident à comprendre les enjeux influant sur la vitalité de la communauté de langue officielle en situation minoritaire du Québec, notamment le développement économique et la participation à la culture. Nous avons découvert les forces et les faiblesses de nos communautés, les possibilités qui s'offrent à elles, les défis qu'elles doivent surmonter, les possibilités actuelles et futures de rapprochement culturel avec la communauté francophone majoritaire du Québec.

La formation et l'aide aux étudiants constituent la quatrième activité que nous menons. Les initiatives du RRCQEA offrent régulièrement des possibilités d'aide et d'apprentissage à la prochaine génération d'universitaires, comme des occasions de participer à nos projets de recherche et à nos événements.

Nous sommes fiers de ce que nous avons accompli jusqu'à maintenant. Je crois que le réseau respecte l'énoncé de son mandat, qui est le suivant : « le RRCQEA crée des occasions de favoriser la compréhension et la vitalité des communautés d'expression anglaise en situation minoritaire du Québec par la recherche, la mobilisation du savoir, la formation, le réseautage et la sensibilisation ». Nous avons atteint nos objectifs généraux : favoriser le rapprochement avec la communauté francophone majoritaire du Québec, y compris la communauté des chercheurs; et participer à la conversation nationale sur la recherche et les communautés de langue officielle en situation minoritaire.

Je vais maintenant parler des nouvelles orientations du RRCQEA.

Patrimoine canadien, l'ICRML et l'Université Concordia se sont engagés à soutenir financièrement le RRCQEA jusqu'en mars 2018, ce qui nous permettra de poursuivre nos quatre activités, dont j'ai parlé, et de les mettre à profit.

La grande nouveauté sera le réseau éducationnel. Nous sommes en train de créer une nouvelle Table d'éducation interordres qui rassemblera un vaste groupe d'intervenants des secteurs de l'éducation, communautaire et gouvernemental. La table se réunira deux fois par année en vue de solidifier les liens, d'échanger des connaissances sur les communautés d'expression anglaise du Québec et de collaborer au soutien de la vitalité communautaire. Pour la table, nous suivons les modèles

universités de la francophonie canadienne and Table nationale sur l'éducation. QUESCREN's tasks will be to coordinate the table and help it conduct its priority activities.

We will also continue knowledge mobilization through conferences. Our next one, to take place in May 2017, is entitled *Bill 101 at 40: The Charter of the French Language and Quebec's English-speaking communities, 1977-2017*. You are all invited to participate or attend. I have brought copies of our calls for papers for your information, and I will be happy to distribute these.

We are also thinking ahead. Key activities from our five-year plan include the following: providing opportunities for the new Inter-Level Educational Table — that is, Quebec's English-language universities, colleges and other institutions — to be more aware and active with regard to our English-speaking official language minority community, and I would like to see collaborative research-oriented projects built that meet community needs; broadening our network and the reach of our events through relevant new events and increased social media presence; developing curricula for classes and possibly a program of English-speaking community studies; and expanding our staff to three full-time positions.

In terms of challenges, QUESCREN has an important responsibility. We are the sole research and educational networking unit devoted to the subject of Quebec's English-speaking communities. Our activities, including the new Inter-Level Educational Table and our research support tools, including the newsletter and bibliography, are unique. As a point of comparison, there are over 20 educational networking and research organizations serving francophone official language minority communities across Canada. At least one of these has over a dozen staff members.

Funding for QUESCREN has always been through project contracts involving fluctuating budgets and covering from one to three years. For example, while we are very grateful for the support, it is worth noting that we received only a quarter of what we requested in our most recent application to Canadian Heritage, and this was to cover a shorter time period than proposed. So we requested around \$750,000 over three years, and we received \$190,000 for two years until March 2018. In the short term, this means that we have to keep our staffing limited to one full-time coordinator and a part-time associate. We regularly have to turn down requests or limit involvement in projects and activities.

de l'Association des collèges et universités de la francophonie canadienne et de la Table nationale sur l'éducation. Le RRCQEA aura pour tâches de coordonner la table et de l'aider à mettre en œuvre ses activités prioritaires.

Nous poursuivrons aussi nos activités de mobilisation du savoir par l'intermédiaire de conférences. La prochaine conférence se déroulera d'ailleurs en mai 2017 et s'intitulera *Les 40 ans de la loi 101 : La Charte de la langue française et les communautés québécoises d'expression anglaise, 1977-2017*. Vous êtes tous invités à y participer ou à y assister. J'ai apporté des copies de notre invitation à présenter des mémoires à titre d'information, et je serai ravie de vous les distribuer.

Nous pensons aussi à l'avenir. Je vais vous parler des principales activités figurant dans notre plan quinquennal. Premièrement, il s'agit de permettre à la nouvelle Table d'éducation interordres — c'est-à-dire les universités, les collèges et les autres établissements d'enseignement d'expression anglaise du Québec — d'être mieux informée et active à l'égard de la communauté de langue officielle en situation minoritaire anglophone. J'aimerais que des projets de recherche soient menés en collaboration dans le but de répondre aux besoins de la communauté. Deuxièmement, nous voulons élargir notre réseau et la portée de nos événements par l'intermédiaire de nouveaux événements pertinents et d'une présence accrue sur les médias sociaux. Troisièmement, nous souhaitons mettre au point un programme d'études et possiblement un programme d'études sur la communauté d'expression anglaise. Quatrièmement, il nous faut embaucher trois employés à temps plein.

En ce qui concerne les défis, le RRCQEA a une responsabilité importante. Il est le seul réseau de recherche et d'enseignement se consacrant aux communautés d'expression anglaise du Québec. Nos activités, notamment la nouvelle Table d'éducation interordres et nos outils de soutien à la recherche, notamment le bulletin et la bibliographie, sont uniques. À titre de comparaison, on compte plus de 20 réseaux et organismes d'éducation et de recherche servant les communautés de langue officielle en situation minoritaire francophones un peu partout au Canada. Au moins un d'entre eux compte plus d'une dizaine d'employés.

RRCQEA a toujours reçu son financement par le truchement de contrats de projets. Il a donc toujours disposé de budgets variables d'un à trois ans. Par exemple, même si nous sommes très reconnaissants du soutien que l'on nous accorde, il convient de noter que nous n'avons reçu qu'un quart de ce que nous avons demandé dans notre plus récente demande à Patrimoine canadien. En outre, la somme reçue nous a permis de couvrir nos dépenses pendant une plus courte période de temps que nous l'avions demandé. Nous avons demandé 750 000 \$ sur trois ans et avons reçu 190 000 \$ pour deux ans jusqu'en mars 2018. À court terme, cela signifie que nous devons limiter le nombre d'employés à la coordonnatrice à temps plein et à son adjoint à temps partiel. Nous devons régulièrement refuser des demandes et limiter notre participation à des projets et à des activités.

Planning, continuity and growth are difficult. QUESCREN needs increased, predictable and continued funding. To that end, we are developing and implementing a financial sustainability strategy, working with Concordia to explore fundraising options, and we regularly apply for research and project grants.

Another component of our strategy is to seek stable government funding. What Concordia stated in a 2012 appearance before the House of Commons Standing Committee on Official Languages remains true today. While we are proud of our achievements, “. . . even better results could come from a more sustainable, structured relationship between Concordia and government”

In partnership, we can help develop an environment where universities and research institutes can conduct research with a cohesive, long-term vision.

I would be grateful to this committee for support to QUESCREN in this effort.

I would like to close my remarks with some invitations: subscribe to our newsletter, which is an opportunity to hear about research and research events related to our English-speaking communities; visit our website to consult our publications; participate in our upcoming conference; and please contact me if you would like more information or to discuss possible collaboration.

Thank you for inviting me here today.

The Chair: Thank you very much, Ms. O'Donnell, for your very interesting presentation.

The first question will be posed by the deputy chair of the committee, Senator Poirier.

Senator Poirier: Thank you for being here and thank you for the presentation.

I have a couple of questions. The government just wrapped up its consultation regarding the next plan for official languages. Did you participate in the consultations?

Ms. O'Donnell: I have been invited to several aspects of the consultations, so the answer is yes.

Senator Poirier: Could you share with us what you recommended to the minister and what your expectations are for the next plan?

Ms. O'Donnell: I would like to talk about the different consultations. I participated in a consultation on health, with Health Canada; I participated in a consultation about Acfas and the research communities; and I made some online recommendations as well.

Il est difficile de planifier, d'assurer la continuité et de croître. Le RRCQEA a besoin de plus de fonds, ainsi que d'un financement prévisible et continu. C'est à cette fin que nous sommes en train de mettre au point et en œuvre une stratégie en matière de viabilité financière. Nous travaillons avec l'Université Concordia en vue d'explorer des options de collecte de fonds et nous présentons régulièrement des demandes de subventions de recherche et de projet.

Un autre élément de notre stratégie consiste à solliciter du financement gouvernemental stable. Ce qu'avait affirmé l'Université Concordia lors de son témoignage devant le Comité permanent des langues officielles de la Chambre des communes en 2012 demeure vrai aujourd'hui. Même si nous sommes fiers de nos réalisations, « [...] des résultats encore meilleurs pourraient être possibles grâce à une relation plus durable et plus structurée entre Concordia et le gouvernement [...] ».

En partenariat, nous pouvons aider à créer un environnement qui permettra aux universités et aux instituts de recherche de mener des recherches avec une orientation cohérente à long terme.

Je serais reconnaissante au comité d'aider le RRCQEA à cet égard.

J'aimerais conclure ma déclaration préliminaire par quelques invitations. Je vous invite à vous abonner à notre bulletin, qui vous permet de connaître nos recherches et nos activités de recherche sur nos communautés d'expression anglaise; à visiter notre site web en vue d'y consulter nos publications; à participer à notre prochaine conférence; et à communiquer avec moi si vous désirez obtenir de plus amples renseignements ou discuter d'une possible collaboration.

Merci de m'avoir invitée.

La présidente : Madame O'Donnell, je vous remercie beaucoup de votre exposé. C'était très intéressant.

C'est la vice-présidente du comité, la sénatrice Poirier, qui posera les premières questions.

La sénatrice Poirier : Je vous remercie de votre présence et de votre exposé.

J'ai deux ou trois questions. Le gouvernement vient de terminer ses consultations sur le prochain plan en matière de langues officielles. Y avez-vous participé?

Mme O'Donnell : J'ai été invitée à plusieurs volets des consultations. Alors, oui, j'y ai participé.

La sénatrice Poirier : Pourriez-vous nous dire ce que vous avez recommandé à la ministre et quelles sont vos attentes concernant le prochain plan?

Mme O'Donnell : J'aimerais parler des différentes consultations. J'ai participé à une consultation sur la santé, avec Santé Canada. J'ai aussi pris part à une consultation sur l'Acfas et le milieu de la recherche. J'ai également fait des recommandations en ligne.

My recommendations are always in the same direction. They are that we continue to support research for English-speaking communities. We need to have research on English-speaking communities for several reasons. One is because we need to have knowledge-based policy decision making, and therefore research for the communities is essential.

Second, research is important to the communities themselves. It allows us to know ourselves and to be able to have a clearer understanding of the different communities that together make up what we call our English-speaking community.

I also regularly recommend that we support what I call “knowledge mobilization.” Knowledge mobilization refers to activities like I described today, such as conferences, websites, bibliographies and newsletters. Having a report or research study that is produced and then sits on a shelf is only part of the activity. What we need to do, and what we do at our research unit, is make the research available to communities through different activities that speak to different groups of people at different levels so that we can make more informal and scholarly settings to bring people together in order to receive the information.

Senator Poirier: In your presentation, on page 4, you talked about the funding received in the two years. From my understanding, if I read this right, the funding comes from Canadian Heritage.

Ms. O'Donnell: That is right.

Senator Poirier: The anglophones in the province of Quebec are a minority group, and then in other provinces across the country we have minority groups in French.

Do you know if the level of funding, compared to the other provinces where a minority group is francophone, is different, or is it very similar to what you're receiving in Quebec for the anglophone minority?

Ms. O'Donnell: I'm unable to talk about specifics. That's not a question I have asked specifically, about how the different provinces fund research on their linguistic minority.

What I can say, as I mentioned in my presentation, is that there are simply more resources available in terms of research centres and institutes, and also umbrella organizations like L' association des collèges et universités de la francophonie canadienne.

My understanding is that de facto there is overall more money going into francophone minority communities. We're both national official language communities, but at the provincial level I cannot say.

Senator Poirier: Do you have ongoing dialogue with the different ministers when the time comes to share research and to receive funding?

Mes recommandations vont toujours dans le même sens. Il s'agit pour nous de continuer à soutenir la recherche pour les communautés anglophones. Pour plusieurs raisons, il faut que des recherches soient effectuées sur ces communautés. Tout d'abord, il faut que les décisions stratégiques qui sont prises soient fondées sur le savoir et, par conséquent, la recherche sur les communautés est essentielle.

Ensuite, la recherche est importante pour les communautés. Elle nous permet de nous connaître et de mieux comprendre les différentes communautés qui, ensemble, forment ce que nous appelons notre communauté d'expression anglaise.

Je recommande aussi régulièrement que nous appuyions ce que j'appelle la « mobilisation du savoir ». La mobilisation du savoir désigne des activités, comme celles que j'ai décrites aujourd'hui : conférences, sites web, bibliographies et bulletins. Produire un rapport ou une étude pour ensuite la mettre sur une tablette n'est qu'un élément de l'activité. Ce que nous devons faire, et ce que nous faisons dans notre unité de recherche, c'est rendre la recherche accessible aux communautés dans le cadre de différentes activités destinées à différents groupes de personnes à différents niveaux, de sorte que nous pouvons réunir des gens dans un cadre informel ou des tribunes savantes pour qu'ils reçoivent l'information.

La sénatrice Poirier : À la page 4, vous parlez du financement que vous avez reçu pour deux ans. Si je comprends bien, il provient de Patrimoine canadien.

Mme O'Donnell : C'est exact.

La sénatrice Poirier : Les anglophones du Québec forment un groupe minoritaire, et dans d'autres provinces, nous avons des groupes minoritaires francophones.

Savez-vous si le financement destiné aux groupes minoritaires francophones dans les autres provinces est différent ou très similaire à celui qui est destiné à la minorité anglophone du Québec?

Mme O'Donnell : Je ne suis pas en mesure de répondre de façon précise. Je n'ai pas posé de question sur la façon dont les différentes provinces financent la recherche sur leurs minorités linguistiques.

Ce que je peux dire, comme je l'ai mentionné dans mon exposé, c'est que les centres et les instituts de recherche, de même que les organismes-cadres comme l'Association des collèges et universités de la francophonie canadienne ont simplement plus de ressources.

Je crois comprendre que dans les faits, les communautés francophones en situation minoritaire reçoivent en général plus d'argent. Nous formons tous des communautés de langues officielles nationales, mais à l'échelle provinciale, je ne saurais dire.

La sénatrice Poirier : Communiquez-vous constamment avec les différents ministres quand vient le temps de diffuser la recherche et de recevoir des fonds?

Ms. O'Donnell: The federal departments?

Senator Poirier: Yes.

Ms. O'Donnell: I have good contacts with some of the federal departments. I have collaborated on research projects with Industry Canada. We did a report on the creative economy, which I brought here today, if anybody would like a copy.

At Industry Canada we worked on the creative economy. I worked with what was formerly called Citizenship and Immigration Canada on several projects on immigration. I've worked, of course, with Canadian Heritage over the years. I have some contact through two projects I work on with the Quebec Community Groups Network with Justice Canada and ESDC.

To answer your question, I have varying levels of contact with the different departments, but I have also reached out to the official language champions, which are located in every single department and government institution, making available my newsletter and reaching out to invite them to attend our events.

In answer to your question, I would say I am in contact. I have done outreach, and I have closer relations with some ministry departments than others so far.

Senator Poirier: Of the challenges that you have, funding was one. You mentioned a couple of other challenges, but are there regular meetings that go on from the different minority groups across the country to discuss these challenges and see how they deal with them, if there is anything you can learn from one province to another in terms of helping out?

Ms. O'Donnell: We've made preliminary steps in that direction. I mentioned before that we have an annual conference at Acfas, the Association francophone pour le savoir.

I'm speaking a bit of jargon here. The ACUFC, one of our francophone counterparts, also does an annual conference at Acfas. We have had preliminary discussions with their office around the possibility of joint conferences. We have not succeeded to date, but we have made the contact and shared some information.

When we got our latest round of funding, I was in discussions with Roger Paul, who is head of the Table nationale sur l'éducation, to ask for advice and guidance on the new table that I'm setting up. There is not a structured regular setting for that kind of discussion, but we have done outreach in that direction.

Senator McIntyre: Thank you, Ms. O'Donnell, for your fine presentation. In both your oral and written presentations, you spoke about the role of the Inter-Level Table in Education. I understand that the work of the table is similar to that of the

Mme O'Donnell : Les ministères fédéraux?

La sénatrice Poirier : Oui.

Mme O'Donnell : J'ai de bons contacts avec certains ministères fédéraux. J'ai collaboré avec Industrie Canada dans le cadre de projets de recherche. Nous avons préparé un rapport sur l'économie créative, que j'ai apporté au cas où quelqu'un en voudrait une copie.

Avec Industrie Canada, nous avons collaboré à des travaux sur l'économie créative. J'ai travaillé à plusieurs projets sur l'immigration avec ce qui s'appelait auparavant Citoyenneté et Immigration Canada. Bien entendu, j'ai collaboré avec Patrimoine canadien au fil des ans. J'ai quelques contacts dans le cadre de deux projets auxquels je travaille avec le Quebec Community Groups Network, Justice Canada et EDSC.

Pour répondre à votre question, je dirais que j'ai divers contacts avec les différents ministères, mais je communique également avec les champions des langues officielles, qui se trouvent dans chaque ministère et institution gouvernementale, pour mettre mon bulletin à leur disposition et les inviter à assister à nos activités.

Pour répondre à votre question, je dirais que je communique avec les gens. Je fais de l'action d'information, et j'ai des liens plus étroits avec certains ministères qu'avec d'autres jusqu'ici.

La sénatrice Poirier : Parmi les défis auxquels vous êtes confrontée, il y a le financement. Vous en avez mentionné deux ou trois autres, mais les différents groupes minoritaires au pays tiennent-ils régulièrement des rencontres pour discuter de ces défis et déterminer comment les relever, et voir si chaque province peut apprendre quelque chose de l'expérience des autres?

Mme O'Donnell : Nous avons commencé à prendre des mesures en ce sens. Comme je l'ai mentionné, nous tenons une conférence annuelle dans le cadre du congrès l'Acfas, l'Association francophone pour le savoir.

J'utilise un peu un jargon ici. L'ACUFC, l'un de nos organismes homologues francophones, tient également une conférence annuelle dans le cadre du congrès de l'Acfas. Nous avons eu des discussions préliminaires avec son bureau au sujet de la possibilité de tenir des conférences conjointes. Nous n'avons pas réussi à le faire encore, mais nous avons pris contact et communiqué de l'information.

Au cours de notre dernière ronde de financement, j'ai demandé à Roger Paul, qui est à la tête de la Table nationale sur l'éducation, des conseils au sujet de la nouvelle table que je suis en train d'établir. Il n'y a pas de cadre structuré pour ce type de discussions, mais nous avons communiqué à cet égard.

Le sénateur McIntyre : Madame O'Donnell, je vous remercie de votre très bon exposé. Tant dans votre exposé que dans sa version écrite, vous avez parlé du rôle de la Table d'éducation interordres. Je crois comprendre que le travail de la table est

L'association des collèges et universités de la francophonie canadienne. Do you foresee setting up similar mechanisms in areas other than education and, if so, which areas?

Ms. O'Donnell: Thank you for that question.

I would like to state that at this point the table is at the planning stage. In fact, just today I was meeting with officials at McGill University to talk about the table and to invite participation from McGill.

As we emphasized there — and I will mention here today — we would like to encourage these institutions to sit down and talk and set priority areas, but my role is a coordinating one. The leadership I can provide is to make research available so that it identifies what communities have identified as research priorities and general community concerns.

In terms of the actual initiatives, the ACUFC, for example, looks at questions around justice, immigration and health. At this point, I can't identify the priority areas because that will be up to the table.

I would like to emphasize that what's particularly innovative about the table is, surprisingly to me, to the best of my knowledge, there is no forum where the three English universities of Quebec — that is, McGill, Concordia and Bishop's — sit down and discuss common interests. Certainly I know there is no forum where they sit to discuss needs of the communities that are their natural client base. Among others, they get students from all over, but of course among their important groups are the English-speaking communities, the students.

I'm going a little off topic, but I did want to have the opportunity to say that we hope the contribution of this table will be twofold. One is simply to bring the people around the table and have the talk, and two is to encourage them to identify priority areas, which at this point I cannot predict. We're looking forward to hearing what they identify.

Senator McIntyre: Are you satisfied with the cooperation or collaboration that you are getting from other organizations such as Quebec's English-speaking communities, Bishop's University, Concordia University, McGill University, Quebec's English CEGEPs, post-secondary institutions in Canadian francophone minority communities and federal institutions?

Ms. O'Donnell: Yes, people are very receptive. Certainly the federal institutions have the mandate, as you know, to be open to and supportive of the English-speaking communities. We've had very good relations with the different departments I mentioned before.

The universities are big and complex institutions, with many competing priorities, so the challenge there is to find out the right people to speak to about our priorities and concerns. They have

similaire à celui de l'Association des collèges et universités de la francophonie canadienne. Prévoyez-vous établir des mécanismes similaires dans d'autres domaines que l'éducation? Si c'est le cas, lesquels?

Mme O'Donnell : Je vous remercie de la question.

Je tiens à dire qu'à ce moment-ci, nous en sommes à l'étape de planification. En fait, pas plus tard qu'aujourd'hui, j'ai rencontré des représentants de l'Université McGill pour parler de la table et pour les inviter à participer.

Comme nous l'avons souligné — et je vais le mentionner ici aujourd'hui —, nous aimerions encourager ces établissements à se réunir pour discuter et à établir des secteurs prioritaires, mais mon rôle est celui de coordonnatrice. Le rôle moteur que je peux avoir, c'est de rendre la recherche accessible de sorte qu'elle définit ce que les communautés ont désigné comme priorités de recherche et préoccupations générales.

En ce qui concerne les initiatives, l'ACUFC, par exemple, se penche sur des questions liées à la justice, à l'immigration et à la santé. En ce moment, je ne connais pas les domaines prioritaires, car ils seront déterminés par les participants à la table de discussion.

J'aimerais insister sur le fait que l'élément particulièrement innovateur — et surprenant, à mon avis — au sujet de cette table de discussion, c'est qu'à ma connaissance, il n'existe aucun forum où les trois universités anglophones du Québec — McGill, Concordia et Bishop's — peuvent se réunir pour discuter d'intérêts communs. Je sais qu'il n'existe certainement aucun forum où les intervenants discutent des besoins des collectivités qui forment leur clientèle. Ces universités accueillent des étudiants de partout, mais évidemment, les collectivités anglophones représentent une partie importante de leurs étudiants.

Je m'éloigne un peu du sujet, mais je tenais à avoir l'occasion de préciser que nous espérons que les contributions de cette table de discussion comporteront deux volets. Tout d'abord, il s'agit simplement de rassembler des gens et d'avoir une discussion, et deuxièmement, il faut les encourager à déterminer les priorités. En ce moment, je ne peux pas prévoir leurs choix à cet égard. Nous avons hâte d'entendre leurs réponses.

Le sénateur McIntyre : Êtes-vous satisfaite de la coopération ou de la collaboration que vous obtenez d'autres organisations, par exemple les collectivités anglophones du Québec, l'Université Bishop's, l'Université Concordia, l'Université McGill, les cégeps anglophones du Québec, les établissements d'enseignement postsecondaire dans les collectivités francophones en milieu minoritaire du Canada et les institutions fédérales?

Mme O'Donnell : Oui, les gens sont très réceptifs. Les institutions fédérales ont certainement le mandat, comme vous le savez, d'être ouvertes aux collectivités anglophones et de les appuyer. Nous entretenons de très bonnes relations avec les différents organismes que j'ai mentionnés plus tôt.

Les universités sont de grands établissements complexes et elles ont de nombreuses priorités concurrentes. Le défi qui se pose, dans ce cas, c'est de trouver les bonnes personnes à qui parler de

been open, but it takes a lot of time and effort to understand who to speak to and how to speak to them in a language that relates to their priorities.

The colleges are already organizing themselves as English-language institutions. They have what's called the Quebec English Colleges Steering Committee, and they informally call it the Anglo Deans. Those are the academic deans who meet regularly from the different English public and private CEGEPs. They have been particularly open because they already identify themselves as English-language institutions.

In the community sector it's very supportive, and our conferences always have community groups participating, particularly the Quebec Community Groups Network, which I've worked with from the beginning.

My answer is that we've always had cooperative response. Our challenge is to have the resources to do the networking because it takes time to develop networks, to know who to speak to, to attend meetings and to prepare for meetings. The challenge is more at the level of logistics than it is any kind of resistance.

Senator Fraser: Thanks to both of you for being here. I have several questions.

My first is really petty, but it's the use of the word "table." Is that an example of what I have come to call "Quebec English," where we take a word out of French and use it to mean what it means in French even if normally that's not the case in English?

Ms. O'Donnell: Well, I have to say, you're the second person to ask me that question today. The answer is yes.

However, I want to emphasize what I said to my colleague today. We really do mean sitting around a table. I really like that word because to my knowledge there's no structure where the universities do that. So I was trying to come up with an inviting, friendly word.

Senator Fraser: Back to the nasty subject of money. I'm going to come back a bit on Senator Poirier's question because I am not sure I quite grasped everything.

In your last funding from Canadian Heritage, you got one quarter of what you asked for — \$190,000. Meanwhile, there are more than 20 educational networking and research organizations serving francophone official language minority communities, at least one of which has more than a dozen staff members. Quite apart from any matter of whether they get money from provincial governments, do you have any idea of the funding those centres receive from Canadian Heritage?

nos priorités et de nos préoccupations. Les intervenants dans ces établissements sont prêts à nous écouter, mais il faut beaucoup de temps et d'effort pour trouver les bonnes personnes et pour leur parler dans un langage lié à leurs priorités.

Les collèges s'organisent déjà en groupes d'établissements d'enseignement anglophones. Leurs représentants ont créé ce qu'on appelle le Quebec English Colleges Steering Committee, mais ils l'appellent officiellement Anglo Deans. Il est formé de directeurs des études de différents cégeps anglophones publics et privés qui se réunissent régulièrement. Ce groupe est particulièrement ouvert, car ses membres ont déjà établi qu'ils représentaient des établissements d'enseignement anglophones.

Le secteur communautaire offre un très bon soutien, et des groupes communautaires participent toujours à nos conférences — surtout le Quebec Community Groups Network, avec lequel je travaille depuis le début.

En résumé, nous avons toujours obtenu une réponse coopérative. Notre défi consiste à obtenir les ressources nécessaires pour créer des réseaux, car il faut du temps pour les mettre sur pied, pour identifier les personnes à qui parler, pour participer à des réunions et pour se préparer à assister à ces réunions. Les défis auxquels nous faisons face sont donc liés à des questions de logistique plutôt qu'à un certain type de résistance.

La sénatrice Fraser : Je remercie les deux témoins d'être ici aujourd'hui. J'aimerais leur poser plusieurs questions.

Ma première question est un peu pointilleuse, mais elle concerne l'utilisation du mot « table » en anglais. Est-ce un exemple de ce que j'appelle maintenant « l'anglais québécois », c'est-à-dire lorsqu'on prend un mot français et qu'on l'utilise pour exprimer ce qu'il signifie en français, même si habituellement, ce n'est pas le cas en anglais?

Mme O'Donnell : Eh bien, je dois admettre que vous êtes la deuxième personne qui me pose cette question aujourd'hui. La réponse est oui.

Toutefois, j'aimerais mettre l'accent sur ce que j'ai dit à ma collègue aujourd'hui. Nous parlons vraiment de gens assis autour d'une table. J'aime beaucoup ce mot, car à ma connaissance, les universités n'ont pas une telle structure pour faire cela. Je tentais donc d'utiliser un mot chaleureux et amical.

La sénatrice Fraser : Revenons au sujet désagréable de l'argent. J'aimerais revenir sur la question de la sénatrice Poirier, car je ne suis pas certaine d'avoir tout compris.

Dans le cadre du dernier financement que vous avez reçu de Patrimoine canadien, vous avez reçu le quart de la somme demandée, à savoir 190 000 \$. Entretemps, il y a plus de 20 réseaux d'éducation et d'organismes de recherche qui servent des collectivités francophones en situation minoritaire, et au moins l'un de ces organismes a plus d'une douzaine d'employés. En ne tenant pas compte du financement offert par les gouvernements provinciaux, connaissez-vous le montant du financement que ces centres reçoivent de Patrimoine canadien?

Ms. O'Donnell: I'm sorry; I do not know that answer.

Senator Fraser: Should it not be on the public records somewhere?

Ms. O'Donnell: That is possible, yes.

Senator Fraser: After all, English Quebec and francophone minority communities are about the same number of people.

Ms. O'Donnell: Several of the institutes and centres are actually research centres for which university professors have made the effort to apply for federal funding, for example, to the Social Sciences and Humanities Research Council.

I did not mean to imply that they're all provincially or federally funded. I have not done the work, actually, to find that.

Senator Fraser: Have you applied to the Social Sciences and Humanities Research Council?

Ms. O'Donnell: I did.

Senator Fraser: Did you get any money?

Ms. O'Donnell: I applied once and we did not. We have reapplied for funding and are waiting to hear back from them. It's an extremely competitive process.

Senator Fraser: I'm sure.

How does \$190,000 compare with the funding you received previously?

Ms. O'Donnell: It's more than in some years and less than in some years.

Senator Fraser: Is it way more or way less?

Ms. O'Donnell: It's comparable. Again, one of the challenges, as I've mentioned, is that the funding has really gone up and down. I would say it's the average amount.

Senator Fraser: What research have you done and what have you found?

Ms. O'Donnell: We have done our work on the creative economy. That was a very interesting project which looked at the industry and the economic activity around culture and arts. What we found in this study was that there is a historical diversity of our English-speaking communities, so our communities from the very start, when they arrived on Canadian soil, have been ethno-culturally diverse. There have always been regional differences.

In the case of the creative economy, one of the interesting findings for me is that different ethno-cultural groups and regional groups had different experiences around this question. For example, interviews carried out with research participants.

Mme O'Donnell : Je suis désolée, mais je ne connais pas la réponse à cette question.

La sénatrice Fraser : Ces renseignements ne devraient-ils pas se trouver dans un document public quelconque?

Mme O'Donnell : Oui, c'est possible.

La sénatrice Fraser : Après tout, les collectivités anglophones du Québec et les collectivités francophones en situation minoritaire ont environ le même nombre de personnes.

Mme O'Donnell : Plusieurs des instituts et des centres sont en fait des centres de recherche pour lesquels les professeurs d'université ont fait l'effort de demander du financement fédéral, par exemple, auprès du Conseil de recherches en sciences humaines.

Je ne voulais pas laisser entendre que ces établissements sont tous financés à l'échelon provincial ou fédéral. Je n'ai pas mené les recherches nécessaires pour répondre à cette question.

La sénatrice Fraser : Avez-vous présenté une demande au Conseil de recherches en sciences humaines?

Mme O'Donnell : Oui.

La sénatrice Fraser : Avez-vous reçu du financement?

Mme O'Donnell : J'ai présenté une demande, et nous n'avons pas reçu de financement. Nous venons de faire une nouvelle demande de financement, et nous attendons la réponse. C'est un processus extrêmement concurrentiel.

La sénatrice Fraser : J'en suis certaine.

Comment la somme de 190 000 \$ se compare-t-elle au financement que vous avez reçu auparavant?

Mme O'Donnell : C'est une somme plus élevée que certaines années et moins élevée que d'autres.

La sénatrice Fraser : Est-elle beaucoup plus élevée ou beaucoup moins élevée?

Mme O'Donnell : Elle est comparable. Encore une fois, l'un des défis auxquels nous faisons face, comme je l'ai mentionné, c'est que le financement varie beaucoup. Je dirais que cette somme est dans la moyenne.

La sénatrice Fraser : Quelles recherches avez-vous menées et quelles sont vos conclusions?

Mme O'Donnell : Nous avons mené des travaux liés à l'économie créative. C'était un projet très intéressant dans lequel on a examiné les activités de l'industrie et de l'économie relativement à la culture et aux arts. Notre étude nous a permis de conclure qu'il existait une diversité historique dans nos collectivités anglophones, c'est-à-dire que dès leur arrivée au Canada, les habitants de ces collectivités présentaient une grande diversité sur les plans ethnique et culturel. Il y a donc toujours eu des différences régionales.

Dans le cas de l'économie créative, l'une des conclusions que je trouve intéressantes, c'est que différents groupes ethnoculturels et régionaux ont vécu des expériences différentes à cet égard. Par exemple, on a mené des entrevues auprès des participants de

They reported different levels of access to the resources available. For example, we have a strong representation of visible minorities in our communities — the Black community, and different groups like Chinese circus artists. It's a diverse community. They reported different levels of access, different levels of ease in carrying out creative economic activities in Montreal, access to resources, but also working with the English-speaking communities. There were differences that they reported that they needed to improve relations and improve cooperation.

Senator Fraser: You brought us a copy of that study?

Ms. O'Donnell: Yes.

Senator Fraser: Incidentally, are your studies available on your website?

Ms. O'Donnell: Yes.

Senator Fraser: So I needn't take up the whole committee's time with asking you the details for each. Could you give the committee just a flavour of the different areas you have looked at?

Ms. O'Donnell: We have looked at the question of poverty. I'm sure many of the people around the table are aware that there's a prevailing myth of the privileged anglophone, to use the language that we hear in Quebec. In fact poverty is a very real concern for our communities. So we were able to work with partners at the CHSSN — Community Health and Social Services Network — to have access to statistics around poverty. It showed that if we take the first official language spoken definition of our English-speaking communities, which is the federal approach, there are serious issues of poverty in most of the regions of our province, including the Island of Montreal.

We have done research on immigration. We found, compared to the francophone majority population, that we have a much higher proportion of immigrants in our English-speaking communities, especially among seniors. I've also done research on seniors. That creates challenges and issues for our communities in terms of integration and access to services.

It also presents opportunities. I am a historian. I've worked with Patrick on projects. I have found that we have a historical record of comfort with diversity and expertise in working. If we have a table of English-speaking people on any board, the ethno-cultural diversity will be reflected in the names. That's an important, positive thing to mention.

We have found that our communities serve as gateways for English-speaking immigrants to become integrated into the Quebec society, including facilitating access to services

l'étude. Ils ont dit qu'il y avait différents niveaux d'accès aux ressources disponibles. Par exemple, les minorités visibles sont très représentées dans nos collectivités — notamment la communauté noire et différents groupes, tels les artistes de cirque chinois. C'est une communauté diversifiée. Les gens ont affirmé qu'il existait différents niveaux d'accès et différents degrés de facilité lorsqu'il s'agit de mener leurs activités relatives à l'économie créative à Montréal. Ils parlaient de l'accès aux ressources, mais ils ont également mentionné la collaboration avec les collectivités anglophones. Ils ont affirmé qu'il y avait des différences et qu'il fallait améliorer les relations et la coopération.

La sénatrice Fraser : Avez-vous apporté un exemplaire de cette étude?

Mme O'Donnell : Oui.

La sénatrice Fraser : Vos études sont-elles publiées sur votre site web?

Mme O'Donnell : Oui.

La sénatrice Fraser : Je n'ai donc pas besoin de prendre le temps du comité en vous demandant de me fournir des détails de chaque étude. Pourriez-vous donner aux membres du comité une idée des différents domaines que vous avez étudiés?

Mme O'Donnell : Nous avons examiné la question de la pauvreté. Je suis certaine que plusieurs des personnes assises à cette table connaissent le mythe selon lequel les anglophones sont privilégiés, selon les mots que nous entendons au Québec. En fait, la pauvreté est une préoccupation réelle dans nos collectivités. Nous avons été en mesure de collaborer avec des partenaires du RCSSS — le Réseau communautaire de services de santé et de services sociaux — pour avoir accès aux statistiques sur la pauvreté. Ces statistiques démontrent que si nous acceptons la définition de première langue officielle parlée dans nos collectivités anglophones, ce qui est également l'approche utilisée par le gouvernement fédéral, il y a de graves problèmes de pauvreté dans la plupart des régions de notre province, y compris sur l'île de Montréal.

Nous avons effectué des recherches sur l'immigration. Nous avons découvert que le pourcentage d'immigrants est bien plus élevé dans les communautés anglophones que dans la population francophone majoritaire, particulièrement parmi les aînés, sur qui j'ai également réalisé des recherches. Voilà qui pose des défis et des difficultés sur les plans de l'intégration et de l'accès aux services dans nos communautés.

Mais cela offre également des occasions. Je suis historienne et j'ai collaboré avec Patrick dans certains projets. J'ai constaté qu'historiquement, nous sommes à l'aise avec la diversité et nous possédons l'expertise à cet égard dans le cadre de notre travail. Si tous les conseils comprennent un groupe d'anglophones, les noms témoigneront de la diversité ethnoculturelle. C'est un fait positif et important à souligner.

Nous avons découvert que nos communautés servent de porte d'entrée permettant aux immigrants anglophones de s'intégrer à la société québécoise, en facilitant notamment l'accès aux services en

in French. For example, Voice of English-speaking Québec in Québec City has a very successful newcomers program where they work with immigrants and migrants arriving and encourage them to obtain French-language services.

Another positive story is that we feel we have special support, access and expertise around diversity to offer to our French majority population.

In terms of seniors, I worked with QCGN to produce a detailed report to look at most of the regions of Québec. There are many findings in terms of priorities. Again, I would highlight diversity, the challenge of access to services in English as health care becomes a growing concern as people get older, and also generational differences.

I would like to highlight that our younger community members have very high bilingualism rates, so access to services in English takes on a different flavour than older community members whose French might be less well-developed.

[Translation]

Senator Maltais: Ms. O'Donnell, you're an affiliate assistant professor at Concordia University's School of Community and Public Affairs.

Ms. O'Donnell: Yes.

Senator Maltais: You're also the coordinator-researcher of the Québec English-Speaking Communities Research Network.

Ms. O'Donnell: Yes.

Senator Maltais: Are you paid by the university?

Ms. O'Donnell: No.

Senator Maltais: Not at all?

[English]

Ms. O'Donnell: Concordia provides in-kind support for the research network. I am paid by Concordia, but the funding for my pay comes from a partnership of the federal government and the Canadian Institute for Research on Linguistic Minorities in Moncton.

In English, the language is "adjunct professor." What that is is a title acknowledging that the level of activity is like a professor.

[Translation]

Senator Maltais: You're saying that the government money — the federal government money, in this case — covers your work and your assistants' work, or other researchers who work with you. Is that correct?

Ms. O'Donnell: Yes.

français. Par exemple, Voice of English-speaking Québec, à Québec, offre aux nouveaux arrivants un excellent programme dans le cadre duquel l'organisme travaille avec les immigrants et les migrants et les encourage à obtenir des services en français.

Autre bonne chose, nous considérons que nous pouvons offrir à la population francophone majoritaire un soutien, un accès et une expertise particuliers au chapitre de la diversité.

En ce qui concerne les aînés, j'ai travaillé avec le QCGN afin de préparer un rapport détaillé sur la plupart des régions du Québec. Il contient de nombreuses conclusions à propos des priorités. Une fois encore, je ferais remarquer que la diversité et la difficulté d'accès aux services — comme les soins de santé — en anglais deviennent une source de préoccupation croissante à mesure que les gens vieillissent. Nous notons également des différences générationnelles.

Sachez que les taux de bilinguisme sont très élevés chez les jeunes de nos communautés; l'accès aux services en anglais leur est donc plus facile que pour les membres plus âgés de la communauté, qui ne maîtrisent peut-être pas autant le français.

[Français]

Le sénateur Maltais : Madame O'Donnell, vous êtes professeure adjointe affiliée à l'École des affaires publiques et communautaires de l'Université Concordia.

Mme O'Donnell : Oui.

Le sénateur Maltais : Vous êtes également coordonnatrice-chercheuse du Réseau de recherche sur les communautés québécoises d'expression anglaise.

Mme O'Donnell : Oui.

Le sénateur Maltais : Au départ, êtes-vous rémunérée par l'université?

Mme O'Donnell : Non.

Le sénateur Maltais : Pas un sou?

[Traduction]

Mme O'Donnell : L'Université Concordia offre un soutien non financier au réseau de recherche. Elle me paie donc, mais l'argent est fourni dans le cadre d'un partenariat entre le gouvernement fédéral et l'Institut canadien de recherche sur les minorités linguistiques de Moncton.

Je suis ce qu'on appelle en français une « professeure affiliée », un titre qui indique que mes activités sont équivalentes à celles d'un professeur.

[Français]

Le sénateur Maltais : Si je comprends bien, l'argent que vous réclamez des gouvernements — du gouvernement fédéral, dans le cas présent — vous sert pour vos travaux, à vous et à vos adjoints, ou à d'autres chercheurs qui travaillent avec vous, c'est bien ça?

Mme O'Donnell : Oui.

Senator Maltais: Okay. I had trouble figuring out where you stand.

You said something that intrigued me. McGill University, Concordia University and Bishop's University don't have a joint research group. Yet they are three very well-known anglophone universities in Quebec. They don't speak to each other? They don't hold telephone interviews? They aren't working properly?

[English]

Ms. O'Donnell: To my knowledge, and I have asked a lot of people, there is no formal table where they meet. Naturally, at the level of, let's say, deans, rectors or professors working on collaborative projects, there's a lot of discussion every day. What there is not is a formal table the equivalent of what the CEGEPs have or the francophone colleges and universities have where they meet formally as such.

[Translation]

Senator Maltais: I understand, Ms. O'Donnell. However, I urge you to contact the three universities and meet with their public relations officers to coordinate something, because it makes no sense.

Also, do you have connections with Quebec's anglophone CEGEPs?

[English]

Ms. O'Donnell: Yes. I have very good connections with the English-language CEGEPs.

[Translation]

Senator Maltais: The CEGEPs communicate with each other.

[English]

Ms. O'Donnell: They have two tables that I know of. They have something called the English Colleges Steering Committee where the directors general of all the English colleges, both public and private, the CEGEPs, meet. They also have something called the Anglo Deans. These are the academic deans of the English-language colleges. They also meet.

They have structures and they talk among themselves, yes, but the links between the colleges and the universities are not formalized.

[Translation]

Senator Maltais: I live across from an anglophone college, St. Lawrence College, in Quebec City. We know the anglophone school boards communicate with each other a great deal, along with the CEGEPs. However, the universities don't communicate. Does it depend on the professors? It seems that, the larger the organization, the more the organization tends to follow its own path. I don't get it.

Le sénateur Maltais : D'accord, j'avais de la difficulté à vous situer.

Vous avez dit une chose qui m'a intrigué. Il n'y a pas de groupe de recherche conjoint entre les universités McGill, Concordia et Bishop's. Pourtant ce sont trois universités anglophones du Québec très reconnues. Elles ne se parlent pas? Elles n'ont pas d'entretiens par téléphone? Ça ne marche pas, leurs affaires?

[Traduction]

Mme O'Donnell : À ce que je sache — et j'ai interrogé bien de gens —, il n'existe pas de groupe officiel au sein duquel ces universités se rencontrent. Naturellement, les doyens, les recteurs et les professeurs qui travaillent en collaboration discutent beaucoup au quotidien. Les universités n'ont toutefois pas de groupe équivalent à ceux dont les cégeps, les collèges ou les universités francophones disposent pour se réunir officiellement.

[Français]

Le sénateur Maltais : Je comprends, madame, mais je vous invite à communiquer avec ces trois universités, à rencontrer leurs agents de relations publiques pour coordonner quelque chose, parce que ça n'a pas de sens.

D'autre part, entretenez-vous des liens avec les cégeps anglophones du Québec?

[Traduction]

Mme O'Donnell : Oui. J'ai d'excellents liens avec eux.

[Français]

Le sénateur Maltais : Ainsi, les cégeps communiquent entre eux.

[Traduction]

Mme O'Donnell : D'après ce que je sais, ils ont deux groupes, dont le Comité pilote des cégeps anglophones du Québec, au sein duquel se réunissent les directeurs généraux de tous les collèges publics et privés et de tous les cégeps. Un comité des doyens des collèges anglophones se réunit aussi.

Ces établissements ont donc des structures et se parlent, mais les liens entre les collèges et les universités ne sont pas officialisés.

[Français]

Le sénateur Maltais : J'habite en face d'un collège anglophone, le collège St. Lawrence, à Québec. On s'entend, les commissions scolaires anglophones communiquent beaucoup entre elles, de même que les cégeps. Or, ce n'est pas le cas des universités. Est-ce que cela dépend des professeurs? Il semblerait que, plus l'organisation est grande, plus elle a tendance à tracer sa voie seule. C'est ce que je ne comprends pas.

With regard to the linguistic minorities in other provinces, they try to make themselves heard. They try to talk to the universities, and they're somewhat successful. In Quebec, the anglophone minority consists of approximately 600,000 people, and the three major anglophone universities don't communicate with each other. It's beyond me.

When Ms. Fraser was an editorial writer at the *Montreal Gazette*, she regularly reminded us that people should talk to each other. I don't get it. They didn't listen to you. You should write to them again. They should talk to each other. If you can't share your research results, what purpose does the research serve?

You spoke about a creative economy. That's fine, but the principles still need to be applied. If your document stays on the table, you'll have worked for nothing and the governments will have spent money for nothing. If you want the research to be effective, the document must first be shared with the universities, and the universities must reach an agreement and take measures. In the rest of Canada, the opposite is happening. Minorities are the ones who approach senior staff. You're at the top of the ladder, but there's no cross bar to make the connection.

[English]

Ms. O'Donnell: To respond to your question, as far as I know, there is no formal table where the universities sit. I know they do not sit to discuss English-speaking community concerns. However, as I mentioned, our newsletter goes out to about 700 people.

Patrick was reminding me — and I wanted to show this — this is the program, which I would happily share, to our last conference at Acfas.

We are in communication regularly with the three universities, and on the advisory board of my research unit there are representatives of Bishop's, McGill and Concordia. I personally am in contact with researchers from the three institutions regularly, and that is how the news of what we do and the news that they have is exchanged, through my newsletters. At the level of research communications, that is already established through what I do.

What is not being done is that the universities are meeting as institutions to address community concerns at a more macro level. So that's the innovation.

[Translation]

Senator Maltais: I'll stop you there, and this will be my last question. There is a council of anglophone universities in Quebec. I imagine that these people don't meet only to draft a curriculum or to hire excellent professors. These people play a much broader role in a community. A university influences a community.

En ce qui concerne les minorités linguistiques des autres provinces, elles tentent de se faire entendre. Elles essaient de parler aux universités, et elles obtiennent un certain succès. Au Québec, la minorité anglophone compte environ 600 000 personnes, et les trois grandes universités anglophones ne se parlent pas. Ça me dépasse.

À l'époque où Mme Fraser était éditorialiste au *Montreal Gazette*, elle nous rappelait régulièrement que les gens devaient se parler. Je ne comprends pas, ils ne vous ont pas écoutée. Vous devriez leur écrire de nouveau. Ils devraient se parler, parce que, si vous n'êtes pas capables de communiquer les résultats de vos recherches, à quoi serviront-elles?

Vous m'avez parlé d'une économie créative. C'est très bien, mais encore faut-il que ces principes soient appliqués. Si votre document reste sur la table, vous aurez travaillé pour rien, et les gouvernements auront dépensé de l'argent pour rien. Il faut que ce document soit diffusé d'abord dans les universités, que celles-ci s'entendent, et qu'elles prennent des mesures, si on veut que ce soit efficace. Dans le reste du Canada, c'est le contraire qui se produit, ce sont les minorités qui s'adressent aux hauts placés. Vous, vous êtes au haut de l'échelle, mais il n'y a pas de barre transversale pour faire le lien.

[Traduction]

Mme O'Donnell : Pour répondre à votre question, pour autant que je sache, il n'existe aucun groupe officiel au sein duquel se réunissent les universités. Je sais qu'elles ne se réunissent pas pour discuter des préoccupations de la communauté anglophone. Cependant, comme je l'ai indiqué, notre bulletin est envoyé à quelque 700 personnes.

Patrick vient de me rappeler quelque chose. Je voulais vous montrer le programme de notre dernière conférence à l'Acfas, que je vous remettrai avec plaisir.

Nous communiquons régulièrement avec les trois universités, et le conseil consultatif de mon groupe de recherche comprend des représentants des universités Bishop's, McGill et Concordia. Personnellement, je suis régulièrement en rapport avec des chercheurs de ces établissements, et c'est ainsi que nous échangeons des nouvelles sur ce que nous faisons, par l'entremise de mes bulletins. La communication sur la recherche est déjà établie dans le cadre de mes activités.

Il n'y a toutefois pas de rencontre entre les établissements pour tenir des discussions plus globales sur les préoccupations de la communauté. C'est donc l'innovation.

[Français]

Le sénateur Maltais : Je vous arrête là, et ce sera ma dernière question. Il existe un conseil des universités anglophones au Québec. J'imagine que ces gens-là ne se réunissent pas uniquement pour préparer un cursus scolaire ou pour engager d'excellents professeurs. Ces gens jouent un rôle beaucoup plus étendu au sein d'une communauté. L'université, c'est un rayonnement au sein de la communauté.

That's why I don't get it at all. Why aren't the three universities adopting your plans and sharing your work with CEGEPs and school boards? Your work is undoubtedly very well done. However, if it stays on a shelf, it doesn't serve any purpose. To make your work useful, the measures must come from the top and reach the primary level to benefit Quebec's anglophone community. If not, you'll have worked for nothing.

You and the council of universities must play a leadership role, and you must share your research with the CEGEPs and school boards to give the council power. As Senator Fraser said, numerous groups work on many things, in both the francophone communities outside Quebec and the anglophone communities in Quebec. However, your work must be shared, primarily in the school community.

If I were you, I wouldn't work on the francization of immigrants. I would leave this task to other groups that specialize in the field. In addition, the creative economy is interesting. It's the future. It's information technology. It's a gateway to the world. It's a concept that must be shared in the universities.

Senator Mockler: First I want to congratulate you, Ms. O'Donnell, on your organization. I know that previously, in New Brunswick, you shared information to advance language rights. At one point, I participated in some of the discussions. I want to congratulate you because you brought a great deal to the table. The project entitled *Connect and Disconnect: Anglophones, the English language and Montreal's creative economy* is found on your website. I see that the McGill Institute for the Study of Canada and Concordia University participated in the project.

My question concerns this collaboration. I didn't see Bishop's University. Did it participate?

[English]

Ms. O'Donnell: We have on our advisory board Dr. Cheryl Gosselin, who participates. It's possible that in this case they did not sponsor the event, but they were present, yes.

Senator Mockler: When we identify a priority, your group will embark on determining your priority research. Can you share outside of Quebec or vice versa? I'll take the example in New Brunswick. I want you to elaborate on your association with the University of Moncton. What role do you play? How do you determine your priorities, and what is your role with the University of Moncton exactly?

Ms. O'Donnell: In terms of research priorities, I would say there are two answers. Some of the research we have done has been at the request of the federal government, which has approached us to address priority issues that they have identified. That is true for the creative economy and that's true too for the research we've done on immigration.

C'est pourquoi je ne comprends pas du tout. Comment se fait-il que ces trois universités n'adoptent pas vos plans et n'en fassent pas la diffusion dans les cégeps et les commissions scolaires? Votre travail est sans doute très bien fait, mais s'il reste sur la tablette, il ne sert à rien. Donc, si on veut s'en servir, il faut que les mesures partent d'en haut et qu'elles se rendent jusqu'à l'enseignement primaire pour être profitables à la communauté anglophone du Québec. Sinon, vous aurez travaillé dans le vide.

Il faut absolument que le conseil des universités joue avec vous un rôle d'impulsion et que vous diffusiez vos recherches dans la communauté des cégeps et des commissions scolaires, pour y donner une force. Comme la sénatrice Fraser l'a dit, il y a de nombreux groupes qui s'occupent de beaucoup de choses, autant chez les francophones hors Québec que chez les anglophones du Québec, mais le travail que vous avez fait doit être diffusé, d'abord dans le milieu scolaire.

À votre place, je ne m'occuperais pas de la francisation des immigrants, je laisserais cette tâche à d'autres groupes qui sont spécialisés dans ce domaine. Par ailleurs, l'économie créative, c'est intéressant; c'est l'avenir, c'est l'informatique, c'est l'ouverture sur le monde, et c'est un concept qui doit être diffusé dans les universités.

Le sénateur Mockler : Je veux tout d'abord vous féliciter, madame O'Donnell, pour votre organisme. Je sais que, par le passé, au Nouveau-Brunswick, vous avez échangé de l'information pour faire avancer les droits linguistiques. J'ai participé, à un moment donné, à certaines des discussions, et je tiens à vous féliciter, parce que vous avez apporté beaucoup à la table. En consultant votre site web, on y trouve le projet *Connect and Disconnect : Anglophones, the English language and Montreal's creative economy*, et je constate que L'Institut d'études canadiennes de l'Université McGill et l'Université Concordia y ont participé.

Ma question porte sur cette collaboration. Je n'y ai pas vu l'Université Bishop's. Celle-ci y a-t-elle participé?

[Traduction]

Mme O'Donnell : Dre Cheryl Gosselin fait partie de notre conseil consultatif et y a participé. Il se peut que dans ce cas, l'université n'ait pas parrainé l'activité, mais elle était présente.

Le sénateur Mockler : Quand nous établissons une priorité, votre groupe entreprendra de déterminer ses priorités au chapitre de la recherche. Communiquez-vous avec des établissements de l'extérieur du Québec, et inversement? Je prendrai l'exemple du Nouveau-Brunswick. Je veux que vous nous en disiez plus sur votre association avec l'Université de Moncton. Quel rôle jouez-vous? Comment déterminez-vous vos priorités, et quel rôle jouez-vous exactement avec l'Université de Moncton?

Mme O'Donnell : En ce qui concerne les priorités sur le plan de la recherche, je dirais qu'il y a deux réponses. Nous avons entrepris certaines recherches à la demande du gouvernement fédéral, qui nous avait chargés d'examiner des questions qu'il jugeait prioritaires. C'est vrai pour l'économie créative et pour les recherches que nous avons réalisées sur l'immigration.

Other topics we identified were through discussions with community groups who came to us with concerns that they had identified in the communities. As an example of that I would mention our work on seniors, which was done in collaboration with Quebec Community Groups Network. They approached us with their priority concerns.

In terms of my relationship with the CIRLM, the Moncton institute, what I do as coordinator-researcher, QUESCREN is actually a project of the institute. It's a little complicated. The institute applies for money from the federal government. The institute has a formal structured partnership with Concordia University, so the institute receives the money and sends the money to Concordia, with its own contribution.

In fact, what I do is a project of the Moncton institute, paid for by the Moncton institute and the federal government, but delivered to me through Concordia.

Senator Mockler: Precisely what role do you play with immigration?

Ms. O'Donnell: I do not work with immigrants. I provide no services to immigrants. What I have done is some general research to identify the state of the research on immigration. I was hired in conjunction with the Moncton institute to work on what is called a literature review. They wanted to know what research has been done on immigration and where are the research gaps. It sounds very scholarly. What I do is research on the research, really, to see what's being done.

I also assembled, at the request of Immigration Canada, a group of people to look at and discuss general research issues on the topic of immigration. In fact, I don't offer services to immigrants or work directly with immigrants. I work with publications.

Senator Poirier: To follow up on one of Senator Mockler's questions, you mentioned that you get requests from other groups or individuals to do a study on a certain topic, like seniors or immigration. When you get the request to do that supplement, does the cost to do that research come out of funding you receive here that you mentioned, the \$190,000, or does extra funding come from the group that asked you to do the research to help pay for this research?

Ms. O'Donnell: When I have done applied research projects for the government, it's additional funding, so I'm able to hire people. I supervise the project and I'll hire people to conduct interviews, for example.

In other cases, as with the Quebec Community Groups Network research on seniors, I was offering my services, you could say, for free or as an in-kind contribution in support of a research project that they carried out.

Most of the time it's funded and sometimes I offer my support as an in-kind contribution.

Nous avons choisi d'autres sujets dans le cadre de discussions avec des groupes communautaires qui nous ont fait part des préoccupations qu'ils avaient décelées au sein des communautés. Je vous donnerais l'exemple de nos recherches sur les aînés, effectuées en collaboration avec le Quebec Community Groups Network, qui nous avait communiqué ses principales préoccupations.

Pour ce qui est de la relation avec l'ICRML, l'institut de Moncton, et mes activités de coordinatrice-chercheuse, le RRCQEA est en fait un projet de cet institut. C'est un peu compliqué. L'institut demande du financement au gouvernement fédéral. Il a un partenariat structuré officiel avec l'Université Concordia; il reçoit donc les fonds et nous les fait parvenir à Concordia avec sa propre contribution.

En fait, je travaille dans le cadre d'un projet de l'institut de Moncton financé par ce dernier et par le gouvernement fédéral; les fonds me sont toutefois envoyés à Concordia.

Le sénateur Mockler : Quel rôle jouez-vous précisément dans le domaine de l'immigration?

Mme O'Donnell : Je ne travaille pas avec les immigrants et je ne leur offre pas de services. J'ai mené des recherches à portée générale pour connaître l'état de la recherche en immigration. J'ai été engagée avec l'institut de Moncton pour travailler à ce qui s'appelle une recension de la documentation. L'objectif consistait à savoir quelles recherches avaient été effectuées sur l'immigration et quels étaient les manques à cet égard. Tout cela semble très érudit, mais en fait, je réalise des recherches sur la recherche pour voir ce qui a été fait.

J'ai aussi réuni, à la demande d'Immigration Canada, un groupe de personnes pour discuter des questions de recherche générale en matière d'immigration. En fait, je n'offre pas de services aux immigrants et je ne travaille pas directement avec eux. Je travaille avec des publications.

La sénatrice Poirier : Pour donner suite à une des questions du sénateur Mockler, vous avez indiqué que d'autres groupes ou personnes vous demandent de réaliser des études sur un sujet donné, comme les aînés ou l'immigration. Quand on vous demande d'effectuer ces travaux supplémentaires, les coûts des recherches sont-ils couverts par les fonds de 190 000 \$ que vous avez dit recevoir ou obtenez-vous du financement additionnel du groupe qui a fait appel à vous?

Mme O'Donnell : Quand j'ai effectué des travaux de recherche appliquée pour le gouvernement, j'ai reçu des fonds supplémentaires et j'ai pu engager des gens. Je supervise le projet et j'engage du personnel pour mener des entrevues, par exemple.

Dans d'autres cas, comme dans celui de la recherche du Quebec Community Groups Network sur les aînés, j'ai offert mes services gratuitement, si l'on peut dire, ou à titre de contribution non financière à un projet de recherche.

La plupart du temps, les travaux sont financés, mais j'offre parfois mon soutien sous la forme de contribution non financière.

Senator Poirier: If it's federal funding, would it come from different departments?

Ms. O'Donnell: Different departments, yes. They have included Immigration Canada, Industry Canada and Canadian Heritage. Those are the three that come to mind.

There's a new project from Justice Canada that I've just started working on with Quebec Community Groups Network.

Senator Poirier: What type of funding are you looking at and how often? Is this a one-time deal?

Ms. O'Donnell: Yes, it's a one-time deal. The seniors' project was provincial and was around a quarter of a million dollars, but generally the research projects I carry out are around \$25,000, \$30,000 or less. They are modest amounts.

Senator McIntyre: In your answer to one of Senator Fraser's questions, you spoke briefly of statistics. As you know, approximately 10 years ago, in 2006, if I'm not mistaken, Statistics Canada released a post-census survey on the vitality of official languages minorities. This survey addressed various topics, including language use in daily activities.

Do you think it would be a good idea for Statistics Canada to conduct a post-census survey on the vitality of official languages minorities as was done in 2006?

Ms. O'Donnell: Yes. I'm working with the CIRLM and our community partners, the QCGN, to discuss with Statistics Canada how they can meet our needs for statistics. That is on the table. It does sound like a good idea.

We have also requested for Statistics Canada that they have a separate envelope so that we can work with them more regularly, and also that the language components be integrated into more of their studies so that we have more data.

So, yes, and we're also asking for more.

Senator McIntyre: So you're interesting in using data?

Ms. O'Donnell: Yes.

Senator McIntyre: Thank you.

Senator Fraser: Do you have to pay to subscribe to your newsletter?

Ms. O'Donnell: No.

Senator Fraser: Could you put the committee's clerk or researcher on your list?

Ms. O'Donnell: Yes.

La sénatrice Poirier : Si vous recevez du financement du gouvernement fédéral, vient-il de divers ministères?

Mme O'Donnell : Il vient effectivement de différents ministères, notamment d'Immigration Canada, d'Industrie Canada et de Patrimoine canadien. Ce sont les trois qui me viennent à l'esprit.

Je viens de commencer à travailler à un nouveau projet de Justice Canada avec le Quebec Community Groups Network.

La sénatrice Poirier : Quel genre de financement obtenez-vous et à quelle fréquence le recevez-vous? S'agit-il d'un financement ponctuel?

Mme O'Donnell : Oui, il est ponctuel. Le projet sur les aînés, qui était provincial, bénéficiait d'un financement d'un quart de million de dollars, mais de façon générale, les projets de recherche que j'entreprends reçoivent un financement de 25 000 ou 30 000 \$ ou moins. Ce sont des montants modestes.

Le sénateur McIntyre : Lorsque vous avez répondu à une question de la sénatrice Fraser, vous avez brièvement parlé des statistiques. Vous savez qu'il y a une dizaine d'années, en 2006, si je ne m'abuse, Statistique Canada a publié une enquête postcensitaire sur l'épanouissement des minorités de langues officielles. Cette enquête portait sur divers sujets, notamment l'utilisation des langues dans les activités quotidiennes.

Considérez-vous que ce soit une bonne idée que Statistique Canada refasse une telle enquête?

Mme O'Donnell : Oui. Je travaille avec l'ICRML et nos partenaires communautaires, le QCGN, afin de voir avec Statistique Canada comment le ministère peut combler nos besoins en statistiques. C'est sur la table. Cela semble une bonne idée.

Nous avons également demandé que Statistique Canada dispose d'une enveloppe distincte pour que nous puissions travailler avec lui plus régulièrement. Nous avons aussi demandé que le ministère intègre des éléments relatifs à la langue dans un plus grand nombre de ses études pour que nous ayons davantage de données.

La réponse est donc oui, et nous en demandons davantage.

Le sénateur McIntyre : Vous souhaitez donc utiliser les données?

Mme O'Donnell : Oui.

Le sénateur McIntyre : Merci.

La sénatrice Fraser : L'abonnement à votre bulletin est-il payant?

Mme O'Donnell : Non.

La sénatrice Fraser : Pourriez-vous ajouter le greffier ou l'agent de recherche du comité à votre liste?

Mme O'Donnell : Oui.

Senator Fraser: That would probably be the quickest way to be sure that we would all have access to that, if possible, if you don't mind.

Ms. O'Donnell: Absolutely.

The Chair: Our analyst tells us that she already has the group on our list.

Senator Fraser: She already has it. In that case, maybe she could circulate it.

Ms. O'Donnell: You're very welcome to receive it and also to get research news.

Senator Fraser: In the matter of poverty in particular, is the actual study available on your website and not just "We looked at this and here is the headline"?

Ms. O'Donnell: The poverty study, that particular one, what I have on my website is, "Please write me and I will send it to you."

Senator Fraser: Consider yourself written to.

Ms. O'Donnell: Yes. We will send it.

Senator Fraser: I'd particularly like to see that.

Ms. O'Donnell: The reason we did not post that, it was really a working document of the committee. It was not intended for broad circulation, but we do share it when people request it. I would be happy to send that to you.

Senator Fraser: Because you're quite right, that mythology is perniciously rooted.

My next question would actually require a very long answer, so I'll save it for some happy future day.

Senator Mockler: I think you're on to something when you talk about the aging of the population.

I know that all senators have received a copy of *A Tale of Two Countries* by Professor Richard Saillant and Dr. Donald Savoie, from the University of Moncton. In the foreword, Dr. Savoie says that one of the country's most demanding challenges for the next two decades is all about the great demographic imbalance in our society.

I'm intrigued by the fact that next year will be the fortieth anniversary of Bill 101.

[Translation]

In New Brunswick, our official language minority communities must often use the justice system to implement the Official Languages Act, to further educate the public or to enforce the act. I've always said the Official Languages Act concerns both francophones and anglophones.

La sénatrice Fraser : Ce serait probablement la manière la plus rapide d'avoir accès à l'information, si vous voulez bien nous inscrire.

Mme O'Donnell : Certainement.

La présidente : Notre analyste nous indique que le groupe figure déjà sur notre liste.

La sénatrice Fraser : Il y est déjà. Dans ce cas, peut-être pourrait-elle faire circuler l'information.

Mme O'Donnell : Nous vous transmettrons avec grand plaisir notre bulletin et des nouvelles sur nos recherches.

La sénatrice Fraser : En ce qui concerne la pauvreté en particulier, l'étude proprement dite est-elle publiée sur votre site web? Vous ne vous contentez pas d'en énoncer le sujet et les points principaux, n'est-ce pas.

Mme O'Donnell : En ce qui concerne cette étude, j'ai indiqué sur mon site web qu'il suffit de m'écrire pour que je transmette le document.

La sénatrice Fraser : Considérez que c'est chose faite.

Mme O'Donnell : Nous vous l'enverrons donc.

La sénatrice Fraser : J'aimerais particulièrement prendre connaissance de cette étude.

Mme O'Donnell : Nous ne l'avons pas publiée sur le site web parce qu'il s'agit en fait d'un document de travail du comité. Il n'était pas destiné à une large diffusion, mais nous le transmettons sur demande. Je vous l'enverrai avec plaisir.

La sénatrice Fraser : Vous avez effectivement raison d'affirmer que la mythologie est pernicieusement ancrée.

Comme la prochaine question exigerait une très longue réponse, je la garderai pour une autre fois.

Le sénateur Mockler : Je pense que vous mettez le doigt sur un problème quand vous parlez du vieillissement de la population.

Je sais que tous les sénateurs ont reçu un exemplaire de l'ouvrage intitulé *Deux pays : Le Canada à l'ère du Grand Déséquilibre démographique*, de MM. Richard Saillant et Donald Savoie, de l'Université de Moncton. Dans l'avant-propos, M. Savoie indique que le grand déséquilibre démographique dans notre société constituera un des défis les plus exigeants que notre pays devra relever au cours des deux prochaines décennies.

Je suis intrigué par le fait que la loi 101 aura 40 ans l'an prochain.

[Français]

Au Nouveau-Brunswick, souvent, nos communautés de langue officielle en situation minoritaire doivent se servir du système judiciaire pour mettre en œuvre la Loi sur les langues officielles, pour y sensibiliser davantage la population ou pour faire respecter la loi. J'ai toujours dit que la Loi sur les langues officielles ne concerne pas uniquement les francophones, mais aussi les anglophones.

What's the objective of the conference you're preparing for 2017 on the 40 years of Bill 101 in Quebec?

[English]

Ms. O'Donnell: Well, we have different objectives. That law is recognized as a watershed law that really changed a lot of English-speaking communities' perceptions of living in Quebec. It affected the educational sector. It was contested judicially, as you know. It has been linked to an increased out-migration of English speakers.

Our objective was twofold. It was to shed light on that topic, which is very important, so to get the latest scholarly research, but also to have a civilized dialogue.

I will emphasize that we do our annual conferences of the Association francophone pour le savoir in French. Our goal in these conferences is always and continues to be to have a civilized dialogue of difficult subjects where francophones and anglophones can meet to address topics that are of vital community concern, creating a space where we can have that talk at a good level.

Senator Mockler: You're in front of the Government of Canada and you want us to make recommendations to our government. Given your experience, which areas of research deserve more investment? You touched on a big subject: poverty within our communities, and it is factual.

This reminds me of a few research reports we've seen in our communities outside of Quebec with minority groups —

[Translation]

— especially on the francophone side, but also on the anglophone side.

[English]

What would you want us to recommend regarding where you need investment now in order to move forward to secure a better quality of life?

Ms. O'Donnell: I have two answers. The first has to do with integration. Economic integration is very key. That is everything from access to jobs to access to employment services; economic development, including a creative economy. So we need research and innovation around that question.

But integration has another element. It is also an identity issue. We have concerns not just about poverty but about social exclusion. That's a social phenomenon. As an example, there are ongoing concerns about how to have the history of the contributions of our English-speaking communities understood

Quel est l'objectif du colloque que vous préparez pour 2017 sur les 40 ans de la Loi 101 au Québec?

[Traduction]

Mme O'Donnell : Eh bien, nous avons divers objectifs. Cette loi est considérée comme une mesure révolutionnaire qui a changé bien des perceptions au sein des communautés anglophones du Québec. Elle a eu des répercussions dans le secteur de l'éducation. Vous n'ignorez pas qu'elle a été contestée en justice. On a établi un lien entre elle et une augmentation de l'émigration des anglophones.

Nous avons deux objectifs. L'un consistait à faire la lumière sur ce sujet très important, et donc de mettre la main sur les dernières recherches universitaires, mais nous voulions aussi tenir un dialogue civilisé.

Sachez que nous prononçons nos conférences annuelles à l'Association francophone pour le savoir en français. Notre objectif, lors de ces conférences, a toujours consisté et continue de consister à avoir un dialogue civilisé sur des sujets difficiles afin de permettre aux francophones et aux anglophones de discuter de questions cruciales pour les communautés, et à créer un espace où nous pouvons échanger cordialement.

Le sénateur Mockler : Vous êtes devant le gouvernement du Canada et vous voulez lui présenter des recommandations. D'après votre expérience, quels domaines de recherche méritent plus d'investissements? Vous avez abordé une question de premier plan : la pauvreté au sein de nos communautés, un sujet factuel.

Cela me rappelle certains rapports de recherche que nous avons vus dans des communautés de l'extérieur du Québec comportant des groupes minoritaires...

[Français]

— surtout du côté francophone, mais aussi chez les anglophones.

[Traduction]

Que nous recommanderiez-vous à propos des domaines où il faut investir maintenant afin d'assurer une meilleure qualité de vie?

Mme O'Donnell : J'ai deux réponses. La première concerne l'intégration. L'intégration économique est absolument essentielle, car cela touche l'accès à l'emploi et aux services d'emploi, ainsi que le développement économique, y compris l'économie créative. Il faut donc effectuer des recherches et faire preuve d'innovation dans ce domaine.

L'intégration comprend toutefois un autre élément : c'est aussi une question d'identité. Nous nous préoccupons non seulement de la pauvreté, mais aussi de l'exclusion sociale. C'est un phénomène social. Par exemple, on se préoccupe actuellement de savoir comment on pourrait faire comprendre et reconnaître à leur juste

and recognized and incorporated into our understanding of who our communities are today. So I would also talk about issues around identity and encouraging the history.

In terms of investments, I think we need support for projects that would allow integration at the social level, including historical research and support for a fair and balanced historical record. It's really at the structural level and at the level of identity, I would say.

Senator Mockler: Today I was in Montreal, and I was reading the *National Post*. There is a book coming out on 15 different personalities — politicians, business people, men and women — who had an impact on Quebec society, both English and French.

[Translation]

Senator Fraser: Only francophone.

Senator Mockler: Only francophone? That factor is very significant and must be brought to our attention.

[English]

Do you have any comment on that?

Ms. O'Donnell: I'm a historian. I have a lot of comments to make. My hope is that we have more and more venues where we can explore the history but then also have people use, read, believe the history and integrate it into the classroom and our understandings.

In terms of government investment, I feel a responsibility to answer that question correctly, obviously. We have concerns around youth, youth integration, seniors, immigrant integration, so all of these are important issues.

My personal concerns have to do with poverty because it's so fundamental, and also the history because that's my own academic interest.

[Translation]

The Chair: Ms. O'Donnell, I want to note that the Standing Senate Committee on Official Languages has made recommendations on two occasions to encourage the federal government to support research initiatives aimed at Quebec's anglophone communities. The first occasion was in 2011, in our report on Quebec's anglophone communities. In 2014, our report on immigration also included specific research recommendations for Quebec's anglophone communities.

Our committee certainly supports your work and acknowledges that you must have access to information and data to overcome challenges and meet the needs of Quebec's anglophone communities.

valeur les contributions des communautés anglophones, et les intégrer à notre compréhension de ce que nos communautés sont aujourd'hui. Je parlerais aussi des questions relatives à l'identité et du fait qu'il faut favoriser la transmission de l'histoire.

Au chapitre des investissements, je pense qu'il faut appuyer les projets qui permettraient l'intégration sociale, notamment les projets de recherche historique et le maintien d'un dossier historique juste et équilibré. C'est vraiment au point de vue structurel et identitaire qu'il faut agir, je dirais.

Le sénateur Mockler : J'étais à Montréal aujourd'hui, et j'ai lu le *National Post*, qui parlait de la parution prochaine d'un livre sur 15 personnalités anglophones et francophones — des politiciens, des gens d'affaires, des hommes et des femmes —, qui ont influencé la société québécoise.

[Français]

La sénatrice Fraser : Uniquement francophone.

Le sénateur Mockler : Uniquement francophone? C'est un élément qui doit être porté à notre attention et qui est très important.

[Traduction]

Avez-vous des commentaires à formuler à ce sujet?

Mme O'Donnell : À titre d'historienne, j'ai bien des choses à dire. J'espère que nous aurons de plus en plus d'occasions d'étudier l'histoire; mais il faut aussi que les gens puissent utiliser et lire l'histoire, y croire, et l'intégrer dans nos salles de classe et dans notre compréhension.

Pour ce qui est de l'investissement du gouvernement, je considère qu'il est de ma responsabilité de répondre correctement à cette question, bien entendu. Nous nous préoccupons des jeunes, de leur intégration, des aînés et de l'intégration des immigrants. Ce sont toutes des questions importantes.

Ce qui me préoccupe personnellement, c'est la pauvreté, parce que c'est un facteur fondamental, et l'histoire, car c'est mon champ d'études.

[Français]

La présidente : Madame O'Donnell, je tiens à souligner le fait que le Comité sénatorial permanent des langues officielles a formulé des recommandations à deux reprises pour encourager le gouvernement fédéral à appuyer les initiatives de recherche en faveur des communautés anglophones du Québec : une fois dans notre rapport de 2011 sur les communautés anglophones du Québec et, en 2014, notre rapport sur l'immigration incluait aussi des recommandations de recherche spécifique pour les communautés anglophones du Québec.

Notre comité soutient certainement le travail que vous faites, et il reconnaît l'importance pour vous d'avoir accès à de l'information et à des données pour que vous puissiez relever les défis et répondre aux besoins des communautés anglophones du Québec.

[English]

Ms. O'Donnell, on behalf of the Standing Senate Committee on Official Languages, thank you very much for your interesting and very thorough presentation. Certainly you have helped me understand some of the important challenges that anglophone communities in Quebec face.

(The committee adjourned.)

[Translation]

OTTAWA, Monday, November 21, 2016

The Standing Senate Committee on Official Languages met this day at 5:34 p.m. to continue its study on the challenges associated with access to French-language schools and French immersion programs in British Columbia.

Senator Claudette Tardif (Chair) in the chair.

The Chair: Good evening. My name is Claudette Tardif and I am a senator from Alberta. I have the pleasure of chairing this evening's meeting.

I am particularly pleased because tonight we welcome two new senators who are here as observers. I extend our welcome to Senator Bovey, from Manitoba, and Senator Moncion, from Ontario.

Before giving the floor to our witnesses, I would invite the members of the committee to introduce themselves.

Senator Mockler: Percy Mockler, senator from New Brunswick.

Senator Maltais: Welcome to our witnesses. Senator Ghislain Maltais, from Quebec.

Senator McIntyre: Senator Paul McIntyre, from New Brunswick.

Senator Gagné: Good evening. Raymonde Gagné, from Manitoba.

[English]

Senator Bovey: Patricia Bovey, from Manitoba.

[Translation]

Senator Moncion: Lucie Moncion, from Ontario.

The Chair: This evening it is our pleasure to welcome Mr. Graham Fraser, Commissioner of Official Languages; Ms. Mary Donaghy, assistant commissioner, Policy and Communications Branch; and Ms. Christine Ruest Norrena, senior counsel and assistant director.

Commissioner, we are very happy to welcome you here. The last time we thought we were saying adieu to you, but what a pleasure to see you once again. Perhaps for the last time, who knows? We are delighted to have you.

[Traduction]

Madame O'Donnell, au nom du Comité sénatorial permanent des langues officielles, merci beaucoup de votre exposé intéressant et très exhaustif. Vous m'avez certainement aidée à comprendre certains des importants défis que la communauté anglophone du Québec doit affronter.

(La séance est levée.)

[Français]

OTTAWA, le lundi 21 novembre 2016

Le Comité sénatorial permanent des langues officielles se réunit aujourd'hui, à 17 h 34, pour poursuivre son étude sur les défis liés à l'accès aux écoles françaises et aux programmes d'immersion française de la Colombie-Britannique.

La sénatrice Claudette Tardif (*présidente*) occupe le fauteuil.

La présidente : Bonsoir. Je m'appelle Claudette Tardif, je suis sénatrice de l'Alberta, et j'ai le plaisir de présider la réunion de ce soir.

Je suis particulièrement heureuse, car nous accueillons ce soir deux nouvelles sénatrices qui sont présentes en tant qu'observatrices. Je souhaite donc la bienvenue à la sénatrice Bovey, du Manitoba, et à la sénatrice Moncion, de l'Ontario.

Avant de passer la parole à nos témoins, j'aimerais inviter les membres du comité à bien vouloir se présenter.

Le sénateur Mockler : Percy Mockler, sénateur du Nouveau-Brunswick.

Le sénateur Maltais : Bienvenue à nos témoins. Sénateur Ghislain Maltais, du Québec.

Le sénateur McIntyre : Sénateur Paul McIntyre, du Nouveau-Brunswick.

La sénatrice Gagné : Bonsoir. Raymonde Gagné, du Manitoba.

[Traduction]

La sénatrice Bovey : Patricia Bovey, du Manitoba.

[Français]

La sénatrice Moncion : Lucie Moncion, de l'Ontario.

La présidente : Ce soir, nous avons le plaisir d'accueillir M. Graham Fraser, commissaire aux langues officielles, Mme Mary Donaghy, commissaire adjointe, Direction générale des politiques et des communications, et Mme Christine Ruest Norrena, avocate principale et directrice adjointe.

Monsieur le commissaire, nous sommes très heureux de vous accueillir. La dernière fois, nous avons cru devoir vous dire adieu, mais quel plaisir de vous recevoir encore une fois. Pour la dernière fois, qui sait? Mais nous sommes enchantés de vous entendre.

We are continuing our study on the challenges associated with access to French-language schools and French immersion programs in British Columbia. One of the issues we were told about concerned access to early childhood services. On this topic, the Office of the Commissioner of Official Languages published a very interesting study in October 2016 entitled *Early Childhood: Fostering the Vitality of Francophone Minority Communities*. It is quite recent.

Mr. Commissioner, I invite you and your colleagues to make your presentation.

Graham Fraser, Commissioner of Official Languages, Office of the Commissioner of Official Languages: Good evening, Madam Chair and members of the committee. As the chair said, this is probably the last time I will appear before you. I would be remiss if I did not tell you how much I have appreciated the constructive relationship I have had with you and your committee during the 10 years I had the privilege of serving as Commissioner of Official Languages.

[English]

I am impressed by the fact that you visited British Columbia and were able to hear from parents, students, teachers and administrators on this important topic. Your observations are necessarily based on a more recent visit than my own, and my statements will instead be supported by our studies and our intervention in the *Rose-des-vents* case.

A striking consensus has been reached on our official languages: They no longer divide Canadians. In fact, according to a recent Nielsen survey conducted for the Office of the Commissioner of Official Languages, 84 per cent of Canadians are in favour of bilingualism and 88 per cent support the objectives of the Official Languages Act.

[Translation]

Learning both official languages helps preserve linguistic duality as a Canadian value. In this regard, I presented Canadian Parents for French with the Award of Excellence — promotion of linguistic duality — this year for the key role the organization has played in promoting linguistic duality on a national scale.

Many young Canadians have learned both official languages through immersion or French-language education programs. Today, a number of senior officials in the Canadian public service, as well as members of Parliament and ministers, are among those who have benefited from these programs in the past. Many newcomers express their feeling of belonging in Canada by ensuring their children learn both official languages.

Nous continuons notre étude sur les défis liés à l'accès aux écoles françaises et aux programmes d'immersion française de la Colombie-Britannique. L'un des enjeux dont on nous a fait part concernait toute la question de l'accès aux services à la petite enfance. À ce sujet, le Commissariat aux langues officielles a publié en octobre 2016 une étude très intéressante intitulée *La petite enfance : vecteur de vitalité des communautés francophones en situation minoritaire*. C'est tout récent.

Je vous invite, monsieur le commissaire, ainsi que vos collègues, à nous faire part de vos commentaires.

Graham Fraser, commissaire aux langues officielles, Commissariat aux langues officielles : Madame la présidente, membres du comité, bonsoir. Comme la présidente l'a dit, c'est probablement la dernière fois que je comparais devant vous. Je m'en voudrais de ne pas vous dire à quel point j'ai apprécié la relation constructive que j'ai eue avec vous et votre comité pendant les 10 ans où j'ai eu le privilège de servir en tant que commissaire aux langues officielles.

[Traduction]

Je suis impressionné par le fait que vous ayez visité la Colombie-Britannique et que vous ayez entendu les témoignages de parents, d'étudiants, de professeurs et d'administrateurs sur cet important sujet. Vos observations sont nécessairement fondées sur une visite plus récente que la mienne, et mon témoignage s'appuiera plutôt sur nos études et notre intervention dans la cause *Rose-des-Vents*.

Nos langues officielles font maintenant l'objet d'un consensus frappant. Cette question ne divise plus les Canadiens. En effet, selon un récent sondage Nielsen réalisé pour le Commissariat aux langues officielles, 84 p. 100 des Canadiennes et des Canadiens sont pour le bilinguisme et 88 p. 100 appuient les objectifs de la Loi sur les langues officielles.

[Français]

L'apprentissage des deux langues officielles contribue à pérenniser la dualité linguistique en tant que valeur canadienne. À cet égard, j'ai décerné, cette année, le Prix d'excellence pour la promotion de la dualité linguistique à Canadian Parents for French pour le rôle déterminant que cet organisme joue dans la promotion de la dualité linguistique à l'échelle nationale.

Beaucoup de jeunes Canadiens ont appris les deux langues officielles au moyen de programmes d'immersion ou d'éducation francophone. Aujourd'hui, on compte de hauts fonctionnaires de la fonction publique canadienne ainsi que des députés et des ministres qui ont profité de ces cours par le passé. Beaucoup de nouveaux arrivants expriment leur sentiment d'appartenance au Canada en s'assurant que leurs enfants apprennent les deux langues officielles.

[English]

In the Nielsen survey, among Canadians who have a certain command of French as a second language, 80 per cent indicated that they had acquired it in elementary or secondary school.

We also asked people who reported they were not bilingual about what prevented them from perfecting their second language. The most common response, 33 per cent, was a lack of access to language courses. This means that the road to bilingualism generally starts in school.

[Translation]

In British Columbia, enrolment in immersion programs has increased by 40 per cent over the past 10 years. More than 49,000 students are enrolled in French immersion, 5,000 students attend French-language schools, and a third of public school students are enrolled in core French. These numbers could be higher. French as a second language programs do not suffer from a lack of enthusiasm on the part of the students or a lack of willingness on the part of their parents, but from insufficient resources.

[English]

Stumbling blocks such as quotas, ridiculous overnight lineups and a lottery system still hinder access to second language education programs in many regions, as is the case in British Columbia. Demand from parents still exceeds the number of immersion spots. Rather than lamenting the stagnant rate of bilingualism, the government could work to break down barriers.

[Translation]

Now, what about French-language education? My office recently published a report that enabled us to look at early childhood, meaning the pre-school years between 0 and 6 years of age, and its importance for the vitality of francophone communities. The report also gave us a better understanding of the possibilities for collaboration between community organizations and the federal institutions that play a role in early childhood development — which is crucial to the vitality of francophone communities.

[English]

Education in minority language environments should comprise early childhood development. This means all services related either directly or indirectly to early childhood offered in a community. Children must develop in an environment that most closely resembles their reality and make progress rather than having to adapt. In this regard, the Conseil scolaire francophone de la Colombie-Britannique launched a pilot project this past September and offered a new kindergarten program starting at

[Traduction]

Dans le sondage Nielsen, parmi les Canadiens qui ont au moins une certaine maîtrise du français comme langue seconde, 80 p. 100 ont indiqué qu'ils l'avaient acquise à l'école primaire ou secondaire.

Nous avons également demandé aux gens qui disent ne pas être bilingues ce qui les a empêchés de perfectionner leur langue seconde. La réponse la plus fréquente, 33 p. 100, était le manque d'accès à des cours de langues. C'est donc dire que la route vers le bilinguisme commence généralement à l'école.

[Français]

En Colombie-Britannique, l'inscription aux programmes d'immersion a augmenté de 40 p. 100 depuis les 10 dernières années. Plus de 49 000 élèves sont inscrits à un programme d'immersion en français, 5 000 élèves fréquentent une école de langue française, et le tiers des élèves qui fréquentent les écoles publiques suivent des cours de français de base. Ces chiffres pourraient être plus élevés. Les programmes de français langue seconde ne souffrent pas d'un manque d'enthousiasme de la part des jeunes ou d'un manque de volonté de leurs parents, mais bien d'un manque de ressources suffisantes.

[Traduction]

Les embûches comme le contingentement, les absurdes files d'attente nocturnes et le système de loterie gênent toujours l'accès aux programmes d'enseignement en langue seconde dans de nombreuses régions, comme c'est le cas en Colombie-Britannique. Encore aujourd'hui, la demande des parents excède l'offre de places en immersion. Plutôt que simplement regretter que le taux de bilinguisme stagne, le gouvernement pourrait travailler à éliminer les barrières.

[Français]

Passons maintenant à l'éducation en langue française. Récemment, mon bureau a publié un rapport qui nous a permis d'analyser la période de la petite enfance et son importance pour la vitalité de ces communautés. La petite enfance est la période d'âge préscolaire, généralement de 0 à 6 ans. Ce rapport nous a permis de mieux comprendre les possibilités de collaboration entre les organismes communautaires et les institutions fédérales qui jouent un rôle crucial pour la vitalité des communautés francophones en ce qui a trait au développement de la petite enfance.

[Traduction]

L'éducation en milieu minoritaire devrait comprendre le développement de la petite enfance, soit tous les services offerts dans une communauté qui touchent de près ou de loin la petite enfance. Il faut que les enfants puissent se développer dans un milieu de vie qui correspond le mieux possible à leur réalité et dans lequel ils pourront progresser plutôt que d'avoir à s'y adapter. À ce sujet, le Conseil scolaire francophone de la Colombie-Britannique a lancé en septembre dernier un projet

age four. About 50 students, spread across four schools, were able to start school in French as their first language. This is the first time that a British Columbia school board has offered French schooling starting at the age of four.

[*Translation*]

As with other provincial areas of jurisdiction, federal institutions can provide assistance, as many have done in the past, under part VII of the Official Languages Act, which states that the Government of Canada is committed to advancing the vitality of official language communities. Federal institutions should not miss out on this opportunity.

Like the federal government, provincial and territorial governments do not always respond adequately to the requests made to them by official language communities or even to rulings from the courts on language matters. For example, in the *Rose-des-Vents* case, involving the only French-language school in the west part of Vancouver, the Supreme Court of Canada ruled that British Columbia had not respected the francophone community's constitutional right to instruction by failing to provide facilities equivalent to those provided to majority language schools.

[*English*]

It is essential that Canadians benefit from the same quality of education in the west of the country as in the east of country in both official languages. It is unacceptable that francophone parents in British Columbia have to fight such a long battle to have their language rights recognized, as set out in the Canadian Charter of Rights and Freedoms.

Providing more support for education in collaboration with the provinces would make it possible not only to promote linguistic duality as a Canadian value but also to enjoy the benefits of French-language learning.

[*Translation*]

Canadian businesses could certainly benefit from a bilingual workforce. In particular, the renewal of the federal public service relies on access to graduates with strong language skills in all regions of the country. Canada can meet this objective by targeting sustainable measures and investing more resources to provide more second language learning opportunities to all Canadians — from early childhood to the post-secondary level. Guaranteeing that official language communities receive the same quality of education as majority communities also contributes to this objective.

On that note, I would like to conclude my remarks, Madam Chair. I would be happy to answer any questions you or your colleagues may have.

pilote et il a offert un nouveau programme de maternelle dès l'âge de quatre ans. Une cinquantaine d'enfants, répartis dans quatre écoles, ont pu commencer l'école en français langue première. C'est la première fois qu'un conseil scolaire de la Colombie-Britannique propose l'école en français dès l'âge de quatre ans.

[*Français*]

À l'instar d'autres domaines de compétence provinciale, comme plusieurs l'ont fait par le passé, les institutions fédérales peuvent apporter de l'aide en vertu de la partie VII de la Loi sur les langues officielles, laquelle énonce l'engagement du gouvernement fédéral de favoriser l'épanouissement des communautés de langue officielle. Il s'agit d'une occasion que les institutions fédérales ne doivent pas manquer.

Comme le gouvernement fédéral, les gouvernements provinciaux et territoriaux ne réagissent pas toujours adéquatement aux demandes qui leur sont formulées par les communautés de langue officielle, ou encore, aux jugements des tribunaux dans les causes linguistiques. Je vous donne comme exemple l'affaire de l'école *Rose-des-Vents*, le seul établissement francophone de l'ouest de Vancouver. La Cour suprême du Canada a jugé que la Colombie-Britannique n'a pas respecté le droit constitutionnel à l'instruction des communautés francophones en ne lui fournissant pas des installations scolaires de qualité équivalente.

[*Traduction*]

Il est essentiel que les Canadiens bénéficient de la même qualité d'éducation dans l'Ouest que dans l'Est du pays, dans une langue officielle comme dans l'autre. Il est inacceptable que des parents francophones de la Colombie-Britannique doivent se battre pendant si longtemps pour faire reconnaître leurs droits linguistiques énoncés dans la Charte canadienne des droits et libertés.

Appuyer davantage l'éducation en collaborant avec les provinces permettrait non seulement de promouvoir la dualité linguistique en tant que valeur canadienne, mais aussi de profiter des retombées de l'apprentissage du français.

[*Français*]

Les entreprises canadiennes peuvent certainement bénéficier d'une main-d'œuvre plus bilingue. À plus forte raison, le renouvellement de la fonction publique fédérale dépend de l'accès à des diplômés ayant de fortes compétences linguistiques, et ce, dans toutes les régions du pays. Le Canada peut atteindre cet objectif en ciblant des mesures durables et en investissant davantage de ressources pour offrir plus de possibilités d'apprentissage en langue seconde à tous les Canadiens, de la petite enfance jusqu'au niveau postsecondaire. Garantir aux communautés de langue officielle la même qualité d'éducation que les communautés majoritaires contribue également à cet objectif.

Sur ce, madame la présidente, j'aimerais conclure ma présentation. Je serai maintenant heureux de répondre à vos questions et à celles de vos collègues.

The Chair: Thank you, Mr. Fraser, for your presentation, which is always most interesting.

Senator McIntyre: Good evening once again, Mr. Commissioner. It is always a great pleasure to have you here, to hear you, and to ask you certain questions.

During her appearance before the Senate committee on October 24, the Minister of Canadian Heritage named early childhood as one of the priorities of the next official languages multi-year plan, which will be made public on April 1, 2018. However, she did not indicate whether the amount allocated to it will be sufficient, stable and ongoing, as you had requested in your report.

My question is this: in your opinion, what would constitute sufficient, stable and ongoing funding for early childhood development in francophone communities?

Mr. Fraser: First, I must admit that I cannot provide any figures to you. You may be familiar with this line written by a famous Canadian novelist: “Build it and they will come”. It is very difficult to make a forecast, even with the demographic tools that could in theory serve to predict the growth in demand. It all depends on public education, awareness-raising campaigns to inform parents in minority communities of the importance of this tool. It is very difficult to give you a figure.

I can tell you, however, that “sufficient, stable and ongoing” funding brings with it certain guarantees. When we announce funding for the creation of an early childhood centre, for instance, it is of course understood that it will not be funded only for a five-year cycle. The parents have to be able to count on the fact that if that early childhood centre is created, it is meant to last.

Regarding community programs — for instance, funding for Radio-Canada — when funds are renewed or renewable, it is very difficult for the institution to make long-term plans. To plan for an increase, the funding has to be based on real research, on the identification of the potential pool, and on an awareness-raising campaign. We have observed an increase in British Columbia in the demand for immersion.

Senator McIntyre: I'd now like to discuss section 23 of the Charter with you. As you know, for a long time francophones have been asking the courts to give that section a broad interpretation that could allow for the provision of a French-language early childhood program.

To date, I believe no consensus has emerged on the matter, as you in fact mentioned in your study. That said, you will remember that last September, the Supreme Court of British Columbia did not recognize the obligation to provide early childhood services in French under section 23 of the Charter, and services are provided in English only.

La présidente : Je vous remercie, monsieur Fraser, pour votre présentation qui est toujours des plus intéressantes.

Le sénateur McIntyre : Bonjour à nouveau, monsieur le commissaire. C'est toujours un grand plaisir de vous recevoir, de vous entendre et de vous poser certaines questions.

Lors de son passage devant le comité sénatorial le 24 octobre dernier, la ministre du Patrimoine canadien a nommé la petite enfance comme l'une des priorités du prochain plan pluriannuel sur les langues officielles, qui sera rendu public le 1^{er} avril 2018. Cependant, elle n'a pas indiqué si le montant qui y sera consacré sera suffisant, stable et continu, comme vous l'avez demandé dans votre rapport.

Ma question est la suivante : en quoi consisterait, selon vous, un financement suffisant, stable et continu pour le développement de la petite enfance dans les communautés francophones?

M. Fraser : D'abord, je vais vous avouer que je ne peux pas vous donner de chiffres. Vous connaissez peut-être cette expression d'un romancier canadien : « *Build it and they will come* ». Il est très difficile de faire une prévision, et ce, même avec les outils de démographie qui pourraient, en principe, servir à prévoir la croissance des besoins. Tout dépend de l'éducation publique, des campagnes de sensibilisation pour informer les parents des communautés minoritaires de l'importance de cet outil. Il est très difficile de vous donner un chiffre.

Je peux vous dire, cependant, qu'un financement « suffisant, stable et continu » apporte une certaine garantie. Lorsqu'on annonce un financement pour la création d'un centre de la petite enfance, par exemple, il est entendu qu'il n'est pas financé uniquement pour un cycle de cinq ans. Les parents doivent compter sur le fait que si ce centre est établi, il est établi pour durer.

En ce qui concerne les programmes communautaires — par exemple, le financement en faveur de Radio-Canada —, lorsqu'ils sont renouvelés ou renouvelables, il est très difficile pour l'institution de prévoir le financement à long terme. Pour prévoir l'augmentation, le financement doit être basé sur une recherche réelle, sur l'identification du bassin potentiel, sur une campagne de sensibilisation. Nous avons pu constater une augmentation en Colombie-Britannique en ce qui a trait à l'immersion.

Le sénateur McIntyre : J'aimerais maintenant parler avec vous de l'article 23 de la Charte. Comme vous le savez, les communautés francophones réclament depuis longtemps des tribunaux qu'ils confèrent à cet article une interprétation large qui puisse inclure l'offre d'un programme préscolaire en français.

À ce jour, je comprends qu'il n'existe pas de consensus sur la question, comme vous l'avez mentionné d'ailleurs dans votre étude. Cela dit, on se souvient qu'en septembre dernier, la Cour suprême de la Colombie-Britannique n'a pas reconnu l'obligation d'offrir des services à la petite enfance en français, en vertu de l'article 23 de la Charte, et les services sont offerts en anglais seulement.

This is my question: what is your interpretation of the rights conferred by section 23 of the Charter?

Mr. Fraser: First, I have always been impressed by the Mahe ruling, which proposed a generous interpretation of section 23. There is also the Beaulac ruling, which does not concern education, but the general interpretation of sections 16 to 23 of the Charter, and favoured a broad and generous interpretation.

Consequently we must admit that the Charter has a restorative aspect and that we are rebuilding rights that had been trampled over 100 years of history. I think that any decision should be taken not only in light of this obligation to give the section a broad and generous interpretation, but also in light of the importance of vitality. What are the measures that will strengthen and enhance the communities' vitality?

Senator Gagné: Thank you again for being here tonight. It is a pleasure to see you again.

During our trip to British Columbia, parents told us that access to day cares or early childhood programs was a real problem. I must admit that it is a real issue everywhere there are minority francophone communities. I applaud your report on early childhood, and its title particularly, that indicates that early childhood education really is a vector of vitality for minority francophones. I would even go so far as to say that it can be likened to the lungs of a community.

My question is about the second recommendation in your report, which calls for the development of a national framework on early learning and child care, and asks that a francophone component be included in the framework. I like this recommendation very much. I think that it would be very important that we have a public policy on early learning. I think we should also have one on post-secondary education.

The mandate letter of the Minister of Families, Children and Social Development refers to the work to be done in cooperation with the Department of Indigenous and Northern Affairs Canada; they are to hold consultations with the provinces, territories and aboriginal peoples regarding the national framework. However, no mention is made of francophone communities.

How can francophone communities ensure that their needs in the area of early learning and development will be taken into account? According to my reading of the mandate letter, it targets aboriginal communities specifically, and not necessarily francophone communities.

Mr. Fraser: One of the factors we took into account in setting the deadline for the publication of our report was to make the study available to the minister in the context of his work on

Ma question est la suivante : quelle interprétation faites-vous des droits reconnus en vertu de l'article 23 de la Charte?

M. Fraser : J'ai toujours été impressionné d'abord par la décision *Mahe*, qui propose une interprétation généreuse de l'article 23. Il y a aussi la décision *Beaulac* qui ne touche pas à l'éducation, mais bien à l'interprétation générale des articles 16 à 23 de la Charte, voulant qu'il faille toujours donner une interprétation large et généreuse.

Il faut donc reconnaître que la Charte a un aspect réparateur et que nous sommes en train de rebâtir des droits qui ont été bafoués pendant 100 années d'histoire. Je pense que toute décision devrait être prise non seulement en reconnaissant cette obligation de donner une interprétation large et généreuse, mais également en fonction de l'importance de la vitalité. Quelles sont les mesures qui vont augmenter et appuyer la vitalité des communautés?

La sénatrice Gagné : Merci de votre présence, encore une fois, ce soir. C'est un plaisir de vous revoir.

Lors de notre voyage en Colombie-Britannique, des parents nous ont dit que l'accès aux services de garde ou aux centres de la petite enfance était un réel problème. Je dois avouer que c'est un problème partout où on retrouve des communautés francophones en situation minoritaire. J'applaudis votre rapport concernant la petite enfance, et plus particulièrement son titre, qui indique que la petite enfance est vraiment un vecteur de vitalité pour les communautés francophones en situation minoritaire. J'irais jusqu'à dire qu'ils sont les poumons de la communauté.

Ma question porte sur la deuxième recommandation énoncée dans votre rapport qui traite de l'élaboration d'un cadre national pour l'apprentissage et la garde des jeunes enfants et de l'intégration d'une composante francophone à ce cadre. J'aime beaucoup cette recommandation. Je crois qu'une politique publique dans le domaine de la petite enfance serait très importante. Je crois qu'on devrait en élaborer une aussi en matière d'éducation postsecondaire.

La lettre de mandat du ministre de la Famille, des Enfants et du Développement social fait référence au travail à faire en collaboration avec le ministère des Affaires autochtones et du Nord pour lancer des consultations auprès des provinces, des territoires et des peuples autochtones au sujet du cadre national. Or, on ne fait pas mention des communautés francophones.

Comment les communautés francophones peuvent-elles s'assurer que leurs besoins en matière d'apprentissage et de développement de la petite enfance seront pris en compte? Selon ma lecture de la lettre de mandat, celle-ci vise spécifiquement les communautés autochtones et pas nécessairement les communautés francophones.

M. Fraser : Un des facteurs dont nous avons tenu compte pour fixer l'échéancier de la publication de notre rapport était de faire en sorte que notre étude soit disponible pour le ministre dans le

the national framework. I hope that this study will be part of the issues the minister and his department will examine.

When I met with the minister last spring, I raised these issues. As a former professor, I believe it was one of his specialties as an economist. I would be surprised if he did not take the francophone aspect into account. We nevertheless made sure that we made the recommendation. We did not receive an official reply from the government, and I did not expect one. I simply wanted the study to be available on time for the department. The public servants told us they appreciated the fact that we had adjusted our time frame so that they could use this study in their work.

Senator Gagné: I would have an additional question about needs. Some British Columbia parents shared their needs with us. I am also very aware of the needs that exist in Manitoba. How does one set priorities, regarding early childhood development, in a country made up of provinces that invest differently and have different standards when it comes to the quality of care for young children?

Mr. Fraser: That is the challenge for any federal intervention in an area that is clearly a matter of provincial jurisdiction. The final priorities will indeed be set at the provincial level. The federal government intervention has to be done very gently and with diplomacy, while respecting the provincial jurisdiction.

I think that the Quebec experience has shown to what extent the creation of a network of quality early learning centres has a real impact on the economy and on the participation of women in the work force. The data on the economic impact are clear. Here we are talking about the impact on the vitality of communities.

I remember a conversation I had with Madeleine Meilleur, the former Minister of the Francophonie in Ontario: she told me about a pilot project in the Windsor area. This project followed the children who had attended the early childhood learning centre. They discovered that 95 per cent of the children who had gone to an early childhood centre were registered in French school. As for the other 5 per cent, it was made up of families that moved to another community. This project gave a very clear indication of the importance of early childhood centres as a gateway to the francophone education system.

Senator Maltais: Mr. Fraser, you are like good wine. The more one drinks, the harder it is to stop. Thank you for being with us. We have been jousting for about 20 years.

For of all, I would like you to leave us a legacy, the legacy of never again talking about second languages. I allowed myself to correct the president of the University of British Columbia, as my colleagues will remember. In Canada, there are two official

cadre de son travail sur l'élaboration du cadre national. J'espère que cette étude fera partie des enjeux qu'examineront le ministre et son ministère.

Lors d'une rencontre avec le ministre au printemps dernier, j'ai soulevé ces enjeux. À titre d'ancien professeur, je crois que c'est l'une de ses spécialisations en tant qu'économiste. Je serais surpris qu'il ne tienne pas compte du volet francophone. On s'est toutefois assuré de faire la recommandation. On n'a pas reçu de réponse officielle de la part du gouvernement, et je ne m'attendais pas à en avoir une. Je voulais simplement que l'étude soit disponible à temps pour le ministère. Les fonctionnaires nous ont dit avoir apprécié le fait que nous ayons ajusté notre échéancier afin qu'ils puissent disposer de cette étude dans le cadre de leur travail.

La sénatrice Gagné : J'aurais une question complémentaire au sujet des besoins. On a entendu des parents en Colombie-Britannique nous faire part de leurs besoins. Je suis aussi très consciente des besoins qui existent au Manitoba. Comment établit-on les priorités, en ce qui concerne le développement de la petite enfance, dans un pays constitué de provinces qui investissent différemment et qui ont des normes différentes en ce qui a trait à la qualité de la garde des jeunes enfants?

M. Fraser : C'est le défi de toute intervention fédérale dans un domaine qui est clairement de compétence provinciale. Effectivement, l'établissement final des priorités sera fait au niveau provincial. L'intervention du gouvernement fédéral doit se faire avec une main de velours et avec diplomatie, tout en respectant la compétence des provinces.

Je crois que l'expérience au Québec a démontré à quel point la création d'un réseau de centres de la petite enfance de qualité a un impact réel sur l'économie et sur la participation des femmes en milieu de travail. Les données sont claires quant à l'impact économique. Ici, on parle de l'impact sur la vitalité des communautés.

Je me souviens d'une conversation que j'ai eue avec Madeleine Meilleur, ancienne ministre de la Francophonie en Ontario, qui me parlait d'un projet pilote mis en œuvre dans la région de Windsor. Dans le cadre de ce projet, on avait suivi les enfants qui fréquentaient le centre de la petite enfance. On a découvert que 95 p. 100 des enfants qui avaient fréquenté un centre de la petite enfance étaient inscrits à l'école de langue française. Pour ce qui est de l'autre 5 p. 100, il s'agissait de familles qui déménageaient dans une autre communauté. Ce projet a donné une indication très claire de l'importance des centres de la petite enfance comme porte d'entrée au système d'éducation francophone.

Le sénateur Maltais : Monsieur Fraser, vous êtes comme le bon vin. Plus on en boit, plus on a de la difficulté à s'arrêter. Merci d'être avec nous. Depuis une vingtaine d'années, nous croisons le fer.

Tout d'abord, j'aimerais que vous nous laissiez un legs, celui de ne plus jamais parler de langue seconde. Je me suis permis de corriger le président de la University of British Columbia, mes collègues s'en souviendront. Au Canada, il y a deux langues

languages: French and English. Whether you speak one or the other, they are both official languages. There may be 25 other languages, but Canada is a bilingual country with two official languages. There is no first language, no second language, but two languages. That term is pejorative toward both francophones and anglophones. I'd like it to disappear from the vocabulary. Since I convinced her, the minister indicated that she too would eliminate it from her vocabulary, because it is discriminatory.

We visited several schools in British Columbia, including the Rose-des-Vents school. As you said in the beginning, this is a matter of provincial jurisdiction. We note that cooperation, like the Internet, is not always at high speed. This creates incredible situations.

When we discuss francophones in British Columbia, we have to talk about waiting lists. It's incredible! There are 150 or 200 parents who want to register their children in French school, but there is no room, we don't have enough schools. Aside for one school in Victoria and one other one, there are trailers.

We were talking about early learning. We visited centres that take in three-year-old children and have about 20 square feet at their disposal. That situation has to be corrected, and vital space has to be expanded to accommodate the parents who want their children to learn French. You said this very well in your report, and I congratulate you on it: there is an exceptional will among the francophones of British Columbia, and even the anglophones, to learn French. We simply have to give them the opportunity.

I'll go back to one of my old hobby horses, which is that CBC/Radio-Canada does not do its job in British Columbia. And yet, the corporation received an additional \$600 million. I would like to know how that money was spent in British Columbia. The reports the corporation prepares on francophones in British Columbia do not cross the Rockies, and it seems that the camera is turned toward the Pacific.

The students we met, and my colleagues will confirm it, are hungry to acquire francophone culture. But they do not want to acquire it with the people of the Plateau Mont-Royal. They would prefer to go to Sherbrooke, to Lac-Saint-Jean, to the Lower St. Lawrence, the Gaspé, the North Shore, Quebec and central Quebec, rather than to a big city. They are already living in a big city and they know all about that.

I profoundly deplore the lack of professionalism and the lack of will shown by CBC/Radio-Canada. I am not saying that to criticize you, but I know that you have noted this as well. This is also the case in the central provinces, because once CBC/Radio-Canada has prepared its reports, and pointed the camera to the other side of the Rockies, the reports do not make it back here. Quebec has little information on the francophone minorities of British Columbia and central Canada.

officielles : le français et l'anglais. Que l'on parle l'une ou l'autre, il s'agit toujours d'une langue officielle. Il a beau y avoir 25 autres langues, le Canada est un pays bilingue avec deux langues officielles. Il n'y a ni seconde ni première, mais deux langues. Ce terme est péjoratif aussi bien envers les francophones que les anglophones. Qu'on le raie donc du vocabulaire. L'ayant convaincue, la ministre a indiqué qu'elle aussi le rayerait de son vocabulaire, parce que c'est discriminatoire.

Nous avons visité plusieurs écoles en Colombie-Britannique, y compris l'école Rose-des-Vents. Comme vous l'avez dit au début, il s'agit d'une compétence provinciale. On s'aperçoit que la collaboration, comme pour Internet, n'est pas toujours à haute vitesse. Cela crée des situations tout à fait incroyables.

Lorsqu'on parle de francophones en Colombie-Britannique, il faut parler des listes d'attente. C'est incroyable! Il s'agit de 150 ou de 200 parents qui veulent inscrire leurs enfants à l'école de langue française, mais il n'y a pas de place, on manque d'écoles. À part une école à Victoria et une autre, ce sont des roulottes.

On parle de la petite enfance. Nous avons visité des centres qui accueillent des enfants de trois ans et qui disposent d'environ 20 pieds carrés. Il faut donc corriger cette situation et agrandir l'espace vital pour accommoder les parents qui désirent que leurs enfants apprennent le français. Vous l'avez très bien dit dans votre rapport, et je vous en félicite, il y a une volonté exceptionnelle chez les francophones de la Colombie-Britannique, et même chez les anglophones, d'apprendre le français. Il faut tout simplement leur en donner la chance.

Je reviens à une de mes vieilles marottes, c'est que Radio-Canada ne fait pas son travail en Colombie-Britannique. Pourtant, la société a reçu 600 millions de dollars additionnels. Je voudrais savoir combien de cet argent a été dépensé en Colombie-Britannique. Les reportages que la société fait sur les francophones de la Colombie-Britannique ne traversent pas les Rocheuses, et on dirait que la caméra est tournée vers le Pacifique.

La soif des élèves qu'on a rencontrés, et je prends à témoins mes autres collègues, c'est de connaître la culture francophone. Mais ce n'est pas avec les gens du Plateau de Montréal qu'ils vont apprendre la culture francophone. Ils vont préférer aller à Sherbrooke, au Lac-Saint-Jean, dans le Bas-Saint-Laurent, en Gaspésie, sur la Côte-Nord, à Québec et dans le centre du Québec, plutôt que dans une grande ville. Ils vivent déjà dans une grande ville et ils savent fort bien comment cela se passe.

Je déplore énormément le manque de professionnalisme et de volonté de la part de Radio-Canada. Je ne vous dis pas cela pour vous disputer, mais je sais que, vous aussi, vous l'avez constaté. On le constate aussi dans les provinces centrales, car Radio-Canada, une fois qu'elle a fait ses reportages, pointe la caméra de l'autre côté des Rocheuses, et les reportages ne se rendent pas chez nous. Le Québec a une méconnaissance des minorités francophones de la Colombie-Britannique et du centre du Canada.

I don't know if you broached this topic in your report, but when the President of Treasury Board appeared before our committee recently, we realized that federal transfers to the provinces through Heritage Canada or Treasury Board do not have an accountability mechanism. The federal government cannot find out what happened to that money. I met with the President of Treasury Board another time, and he told me that he was working on bringing in controls to ensure accountability. I think that is the Gordian knot. If the provinces are not allocating the money to French teaching programs and using it instead to build bridges, aqueducts or highways, this does not benefit the children.

The Minister of Canadian Heritage is also willing to establish accountability. Have you noted that the money given to the provinces is actually being used to fund services for francophones outside Quebec?

Mr. Fraser: It is very difficult to know where the money is being spent. I have had a conversation with a minister of education, who told me that, when he receives a cheque from the federal government, he does not read the accompanying letter. He feels that money is just money.

We did assess accountability measures and, in Canadian Heritage's case, there are some controls to ensure that the money is spent on education. However, it is very difficult to know the specifics.

I think you have already heard from witnesses who talked about their difficulties in obtaining services mandated by a federal program. For example, in the provinces, for monitor programs, it was said that instead of having 50 of them, there would only be 20. I also think that some members of Canadian Parents for French jokingly talked about an immersion gymnasium or immersion basketballs — in other words, they were purchased with funding for the immersion program. The Department of Education apparently said that immersion students need those services, too, and that the funds should be taken from an envelope, even if it cannot be guaranteed that all the money is being used to support those programs.

So, yes, some mechanisms are in place to more or less help ascertain that the money set aside for education is going to education. We don't have the authority to check the particulars of where the money is going. It is even difficult to ask provincial auditors general to look into that. As you know, provinces are pretty protective of their jurisdiction.

Senator Maltais: That is something school boards from Vancouver to Victoria have said. You are right in saying that we don't have audit mechanisms, and they claim that they are not receiving all the money allocated to them by the federal government.

J'ignore si vous avez abordé le sujet dans votre rapport, mais lorsque le président du Conseil du Trésor a comparu devant notre comité récemment, nous nous sommes aperçus que les transferts d'argent fédéraux aux provinces par l'intermédiaire de Patrimoine canadien ou du Conseil du Trésor ne sont pas assortis de mécanisme de reddition de comptes. Le gouvernement fédéral ne peut pas savoir ce qui est arrivé avec cet argent. J'ai rencontré le président du Conseil du Trésor à une autre occasion, et il m'a affirmé qu'il travaillait à mettre en œuvre des contrôles pour assurer une reddition de comptes. Je pense que c'est là le nœud gordien. Si les provinces ne versent pas l'argent aux programmes d'enseignement en français et qu'au lieu, elles construisent des ponts, des aqueducs et des autoroutes, cela ne bénéficie pas aux enfants.

Il y a aussi une volonté de la part de la ministre du Patrimoine canadien d'établir une reddition de comptes. Avez-vous constaté que l'argent versé aux provinces sert effectivement à financer les services aux francophones hors Québec?

M. Fraser : C'est très difficile de savoir où est dépensé l'argent. J'ai déjà eu une conversation avec un ministre de l'Éducation qui m'a avoué que, lorsqu'il reçoit un chèque du gouvernement fédéral, il ne lit pas la lettre qui l'accompagne. Pour lui, cet argent, c'est de l'argent.

Nous avons fait tout de même une vérification des mesures de reddition de comptes et, dans le cas de Patrimoine canadien, il y a certains contrôles qui existent pour veiller à ce que le montant soit dépensé dans le domaine de l'éducation. Par contre, dans le détail, il est très difficile de savoir.

Je pense que vous avez déjà entendu des témoins qui ont raconté leurs difficultés d'obtenir certains services mandatés par un programme fédéral. Par exemple, dans les provinces, pour les programmes de moniteurs, il a été dit qu'au lieu d'en prévoir 50, il n'y en aurait que 20. Je pense aussi qu'il y a des membres de Canadian Parents for French qui ont désigné, à la blague, un gymnase comme étant un gymnase d'immersion ou des basketballs d'immersion — c'est-à-dire qu'ils avaient été achetés avec des fonds consacrés au programme d'immersion. Le ministère de l'Éducation aurait répondu que les étudiants en immersion ont besoin de ces services, eux aussi, et que les fonds devraient être tirés d'une certaine enveloppe, même si on ne peut pas garantir que tout l'argent sert à appuyer ces programmes.

Donc, oui, certains mécanismes sont en place pour permettre, grosso modo, de déterminer que l'argent consacré à l'éducation est versé à l'éducation. Dans le détail, nous n'avons pas l'autorité de faire des vérifications des dépenses. Il est même difficile de demander aux vérificateurs généraux des provinces de faire ce genre de vérification. Comme vous le savez, les provinces sont assez jalouses de leur juridiction.

Le sénateur Maltais : C'est un constat que les conseils scolaires ont renchéri de Vancouver à Victoria. Vous avez raison, nous n'avons pas de mécanisme de vérification et, eux, ils prétendent qu'ils ne reçoivent pas tout l'argent que le gouvernement fédéral leur verse.

When it comes to community radio, we know that the federal government funds the vast majority of Aboriginal radio stations — providing nearly 95 per cent of the funding — and that's a very good thing, as it enables them to maintain their languages and their customs. I completely agree with that. We visited a community radio station in Victoria that was not receiving any money from the federal government. However, Radio-Canada could give them a small envelope of \$25,000, \$30,000 or \$50,000 with the money it has received. Those people are keeping francophone culture at arm's length. They have a newspaper that is funded by three or four small local retailers. We are not doing enough to help them. I don't know whether you saw the same thing.

Mr. Fraser: In my personal experience in western Canada, the hosts of Radio-Canada's local programs are doing a wonderful job. Yes, I think that community radio plays an extremely important role, and that issue is deserving of consideration to determine whether there is a way for us to provide more support.

I don't want to hear any negative comments on Radio-Canada's role in minority communities. The hosts are almost social in nature and they play an extraordinary role for those communities. It's really something of a community bulletin board with morning and noon shows. The hosts often go into the community and prepare shows on community events that are broadcast live. They often volunteer to host shows or parties in the community. I understand your frustration as a Quebecer not to see the results of that kind of work, as the Rockies are often a barrier to communication, but I am very impressed by the work Radio-Canada is doing locally.

Senator Maltais: Good for them.

The Chair: Before we move on to Senator Mockler for the next question, I would like to point out that our colleague Senator Poirier, from New Brunswick, has just joined us.

Senator Mockler: First, I would be remiss if I did not recognize the tremendous work you are doing and the leadership role you have played from east to west and from south to north, Mr. Fraser. I have had an opportunity to work with you and your office, and you have always been professional. From time to time, when my questions had to do with matters before the courts, you would always tell me that you could not comment. I now have a few questions for you, since the matters are no longer before the courts.

Jean-François Dumas, president of Influence Communication, recently said:

En ce qui concerne les radios communautaires, on sait que le gouvernement fédéral finance une très grande partie des radios autochtones, presque à 95 p. 100, et c'est très bien ainsi, pour leur permettre de conserver leurs langues et leurs coutumes. Je suis tout à fait d'accord avec cela. Nous avons visité une radio communautaire à Victoria qui ne recevait pas un sou de financement de la part du gouvernement fédéral. Pourtant, Radio-Canada pourrait leur octroyer une petite enveloppe de 25 000 \$, de 30 000 \$ ou de 50 000 \$ avec l'argent qu'elle a reçu. Ces gens-là tiennent à bout de bras la culture francophone. Ils ont un journal qui est financé par trois ou quatre petits commerçants du coin. On ne fait pas assez notre part pour les aider. Je ne sais pas si vous avez fait le même constat.

M. Fraser : D'après mon expérience personnelle dans l'Ouest canadien, les animateurs des programmes locaux de Radio-Canada font un travail extraordinaire. Oui, je pense que la radio communautaire joue un rôle extrêmement important, et cette question mérite qu'on l'examine pour déterminer s'il y aurait une façon pour nous de l'appuyer davantage.

Je ne veux pas entendre de commentaires péjoratifs sur le rôle joué par Radio-Canada dans les communautés minoritaires. Ce sont presque des animateurs sociaux, et ils jouent un rôle extraordinaire pour ces communautés. C'est vraiment une espèce de babillard communautaire avec les émissions du matin et du midi. Souvent, les animateurs vont dans la communauté et y préparent des émissions d'événements communautaires diffusées en direct. Ils jouent souvent un rôle de façon bénévole pour animer des spectacles ou des soirées dans la communauté. Je comprends votre frustration comme Québécois de ne pas voir les résultats de ce genre de travail, car les Rocheuses sont souvent une barrière à la communication, mais je suis très impressionné par le travail que fait Radio-Canada sur le plan local.

Le sénateur Maltais : Grand bien leur fasse.

La présidente : Avant de passer au sénateur Mockler pour la prochaine question, j'aimerais attirer votre attention sur la présence de notre collègue, la sénatrice Poirier, du Nouveau-Brunswick, qui s'est jointe à nous.

Le sénateur Mockler : Premièrement, je m'en voudrais de ne pas reconnaître le travail gigantesque que vous avez fait et le rôle d'impulsion que vous avez joué d'est en ouest et du sud au nord, monsieur Fraser. J'ai eu l'occasion de traiter avec vous et votre bureau, et vous avez toujours été professionnels. De temps en temps, lorsque les questions que je posais touchaient des sujets dont la cour était saisie, vous me disiez toujours que vous ne pouviez pas les commenter. Maintenant, j'ai quelques questions à vous poser, puisque les sujets ne sont plus traités par les tribunaux.

Premièrement, Jean-François Dumas, président d'Influence Communication, a dit ce qui suit récemment, et je cite :

There are fewer and fewer media in the regions. All the private media have been networked. There are fewer and fewer staff. Information is starting to be “McDonaldized”. From coast to coast to coast, news content is increasingly the same.

That does not speak to what is being done in our small and large communities.

He also said the following:

Francophones outside Quebec receive coverage that is the equivalent of a horoscope in a newspaper.

The vice-rector of the Université de Moncton, Marie-Linda Lord, said a few years ago that francophones outside Quebec were not present, not to say that they rarely received media coverage. With your vast experience and as we approach the end of your career, do you think that minority groups, both anglophones in Edmundston and francophones in Fredericton or Vancouver, are facing the same challenge? What communication strategy should we use to educate all the francophones in the country, from coast to coast to coast?

Mr. Fraser: We must recognize that the media crisis is not limited to minority media. We are going through a transition period for traditional media. With *La Presse* transforming itself into a social media outlet during the week and the paper version of *La Presse* becoming a weekly edition, with revenue dropping for all traditional media, with young people no longer subscribing to newspapers, if I may correct Mr. Dumas, it's not a matter of “McDonaldization”, but rather of “Facebookization” of media.

I could say a lot more about the symptoms of those diseases that affect traditional media and about what that means for the profession of journalism. For official language minority communities, first, the federal government is responsible for being highly aware of the impact of its advertising and public information policy. A Treasury Board directive was issued without my knowledge. A number of departments turned to social media to announce activities, and that had some negative results, both for community media and for communities.

A meeting was held recently to discuss the impact of changes to government policies for communities. The editor of a small community publication said that government consultations were traditionally announced in his newspaper. People would see the advertisement and participate in those public meetings. However, this year, the consultation was announced on the Internet. No one knew about it, and the level of participation was very low.

Il y a de moins en moins de médias en région. On a mis en réseau l'ensemble des médias privés. Il y a de moins en moins de personnel. Et on a commencé à « Mcdonaliser » l'information. D'un océan à l'autre, c'est de plus en plus la même nouvelle.

Cela ne fait pas ressortir ce qui se fait dans nos petites et grandes communautés.

Cela dit, il a dit aussi, et je cite :

Les francophones hors Québec occupent autant de place dans les médias canadiens que l'horoscope dans un journal.

La vice-rectrice de l'Université de Moncton, Marie-Linda Lord, a dit, il y a quelques années, que les francophones hors Québec n'étaient pas présents, pour ne pas dire qu'ils faisaient rarement l'objet de couvertures médiatiques. Avec votre grande expérience et à l'aube de la fin de votre grande carrière, pensez-vous que les groupes qui sont en minorité, aussi bien les anglophones de la ville d'Edmundston que les francophones des villes de Fredericton ou de Vancouver doivent relever le même défi? Quelle stratégie de communication devrions-nous utiliser pour sensibiliser tous les francophones du pays, d'un océan à l'autre?

M. Fraser : D'abord, il faut reconnaître que la crise des médias n'est pas limitée aux médias minoritaires. Nous vivons une période de transformation des médias traditionnels. Quand *La Presse* s'est transformée en média social pendant la semaine et que *La Presse* papier est maintenant un hebdomadaire, quand il y a une chute des revenus pour tous les médias traditionnels, quand les jeunes ne s'abonnent plus aux journaux, si je peux corriger M. Dumas, ce n'est pas une « Mcdonalisation », mais plutôt une « Facebookisation » des médias que l'on constate.

Je pourrais aller beaucoup plus loin sur les symptômes de ces maladies qui touchent les médias traditionnels et sur ce que cela veut dire pour la profession de journaliste. Pour les communautés de langue officielle en situation minoritaire, d'abord, le gouvernement fédéral a la responsabilité d'être très conscient de l'impact de sa politique de publicité et d'information publique. Il y a eu, sans que je le sache, une directive du Conseil du Trésor. Plusieurs ministères se sont tournés vers les médias sociaux pour annoncer des activités, ce qui a entraîné certains résultats néfastes, et pour les médias communautaires et pour les communautés.

Il y a eu une réunion récemment pour discuter de l'impact des changements de politiques gouvernementales pour les communautés. L'éditeur d'une petite publication communautaire a dit que, traditionnellement, les consultations gouvernementales étaient annoncées dans son journal. Des gens lisaient l'annonce et participaient à ces réunions publiques. Or, cette année, la consultation a été annoncée sur Internet. Personne n'était au courant, et il y a eu très peu de participation.

So I think the federal government is responsible for recognizing that official language minority communities are often not as connected as people in big cities and majority communities are. Departments should take into account communities' connectivity levels in their advertising or public information campaigns.

In addition, I think it is important for community media to recognize that minority communities are not as connected as young people in their 20s in the big cities are. However, a transformation is taking place and people cannot be ordered to use a medium they see as outdated. It is important for community media to think about the way to use social media and the Internet and the way to make the transition.

Senator Mockler: I know that you are following very closely what is happening in all our provinces and what is happening in the only bilingual province of Canada and North America. Last week, the provincial government threw in the towel in the bilingual buses file. Is it not an affront to the Official Languages Act when our language responsibilities are transferred to school boards? It is no longer a legal matter. The government has passed that responsibility on to school boards.

Mr. Fraser: As far as I understand, they withdrew a reference to the court. I did not really understand that as giving up, but perhaps I was wrong. I thought that the government implied that it may potentially make a decision instead of waiting for a court ruling.

I must say that the official languages legislation related to that decision is not the federal piece of legislation, but rather the New Brunswick one. So I would be hesitant to comment on the Official Languages of New Brunswick Act, aside from saying that it is a matter related to a constitutional right in the Canadian Charter of Rights and Freedoms. I think that the provision in question is section 16.2, and I will ask Ms. Ruest Norrena to talk a bit about that section of the Charter of Rights and Freedoms, which defines collective rights. If I understand correctly, that is the only element of the charter that is clearly collective in its definition.

Christine Ruest Norrena, Senior Counsel and Assistant Director, Office of the Commissioner of Official Languages: Section 16.1 is the provision of the Canadian Charter of Rights and Freedoms that recognizes the equality of New Brunswick's two official language communities.

In addition, the reference was related to section 23 of the Canadian Charter of Rights and Freedoms, which protects the rights to education in the language of the minority. It was a request for clarification with regard to that.

Donc, je crois que le gouvernement fédéral a la responsabilité de reconnaître que, souvent, les communautés de langue officielle en situation minoritaire ne sont pas aussi branchées que les gens des grandes villes et des communautés majoritaires. Les ministères devraient tenir compte du niveau de connexion des communautés dans le cadre de leurs campagnes publicitaires ou d'information publique.

De plus, je crois qu'il est important pour ces médias communautaires de reconnaître que les communautés minoritaires ne sont peut-être pas aussi branchées que les jeunes de 20 ans dans les grandes villes. Cependant, on constate une transformation et on ne peut pas ordonner aux gens d'utiliser un média qu'ils trouvent dépassé. Il est important pour les médias communautaires de réfléchir à la façon d'utiliser les médias sociaux et Internet et à la façon de faire la transition.

Le sénateur Mockler : Je sais que vous suivez de très près ce qui se passe dans toutes nos provinces et ce qui se passe dans la seule province bilingue du Canada ou de l'Amérique du Nord. La semaine dernière, le gouvernement provincial a jeté l'éponge dans le dossier des autobus bilingues. N'est-ce pas un affront à la Loi sur les langues officielles lorsqu'on transfère nos responsabilités linguistiques aux conseils scolaires? Ce n'est plus du domaine judiciaire. Le gouvernement a déchargé cette responsabilité sur le dos des conseils scolaires.

M. Fraser : Ma compréhension, c'est qu'ils ont retiré un renvoi à la cour. Je n'ai pas nécessairement compris cela comme un abandon, mais peut-être me suis-je trompé. J'ai cru que le gouvernement avait laissé entendre qu'il y avait une possibilité qu'il prenne une décision plutôt que d'attendre une décision de la cour.

Je dois dire que la Loi sur les langues officielles qui est en lien avec cette décision n'est pas la loi fédérale, mais plutôt celle du Nouveau-Brunswick. Donc, j'hésite à me prononcer sur la Loi sur les langues officielles du Nouveau-Brunswick, sauf pour dire que c'est une question reliée au droit constitutionnel dans la Charte canadienne des droits et libertés. Je pense qu'il s'agit de l'article 16.2, et je vais demander à Mme Ruest Norrena de parler un peu de cet article de la Charte des droits et libertés qui définit des droits collectifs. C'est le seul élément de la Charte qui est clairement collectif dans sa définition, si je comprends bien.

Christine Ruest Norrena, avocate principale et directrice adjointe, Commissariat aux langues officielles : En effet, c'est l'article 16.1 de la Charte canadienne des droits et libertés qui reconnaît l'égalité des deux communautés de langue officielle au Nouveau-Brunswick.

De plus, le renvoi était lié au droit à l'article 23 de la Charte canadienne des droits et libertés qui protège les droits à l'éducation dans la langue de la minorité. Il s'agissait d'une demande de clarification à ce niveau-là.

Senator Mockler: So the government withdrew that from the court system and asked the school boards to make the decision. So that's not an affront to the Official Languages Act? Is that not an assimilation mechanism?

Mr. Fraser: I don't see how the Official Languages Act can be involved, but I will put the question to our legal counsel.

Ms. Ruest Norrena: In fact, the commissioner is correct; the federal piece of legislation is not involved.

The Chair: Senator Mockler, perhaps you could meet with the commissioner or with Ms. Ruest Norrena to discuss this further.

Mr. Fraser: My counterpart from New Brunswick, Katherine d'Entremont, is responsible for the Official Languages of New Brunswick Act.

Senator Mockler: I have already met with her.

Senator Poirier: Welcome and thank you for being with us this evening. I apologize for being late.

I had three different issues to discuss, but since two of my questions have already been asked, I will move on to the third point I wanted to talk about.

Despite the announcement the government made last Thursday, some of the government's decisions are a source of concern for me. That includes the decision made by the Minister of Canadian Heritage to drop the title of Minister of Official Languages for reasons that remain unknown.

Moreover, when it comes to appointing your potential successor, the government does not seem to be making it a priority, despite the fact that it has been aware of when your term will end since it came to power. I was also reading in newspapers that the number of complaints received by your office is increasing and that official language minority communities are the ones losing out while there is no Commissioner of Official Languages. I would like to hear your thoughts on that.

Mr. Fraser: I was also very happy to hear the news of the government's announcement last week. I think it is a good decision to put a moratorium on the potential discontinuation of bilingual services in 176 offices that would have lost services according to the old calculation method. I am completely in favour of the moratorium and the consultation that will follow.

I think you have already asked me a question about the minister's title, and I don't have any further comments on that.

As for the delay in appointing my successor, I must say that I am very happy to see that the position has been posted and will remain posted until December 2. I feel that there are a number of potential high-quality candidates who would want to apply. That is one of the effects of the government's decision to further

Le sénateur Mockler : Donc, le gouvernement l'a retiré de l'appareil judiciaire pour demander aux conseils scolaires de prendre la décision. Ainsi, n'est-ce pas un affront à la Loi sur les langues officielles? Ou est-ce que ce n'est pas un mécanisme d'assimilation?

M. Fraser : Je ne vois pas comment la Loi sur les langues officielles peut être en jeu, mais je pose la question à notre conseillère juridique.

Mme Ruest Norrena : En effet, M. le commissaire a raison, il ne s'agit pas de la loi fédérale.

La présidente : Sénateur Mockler, peut-être que vous pourriez prendre rendez-vous avec le commissaire ou avec Mme Ruest Norrena pour en discuter davantage.

M. Fraser : Mon homologue du Nouveau-Brunswick, Katherine d'Entremont, veille à la Loi sur les langues officielles du Nouveau-Brunswick.

Le sénateur Mockler : Je l'ai déjà rencontrée.

La sénatrice Poirier : Bienvenue, et merci d'être ici avec nous ce soir. Je m'excuse de mon retard.

J'avais trois différents sujets à aborder, mais comme deux de mes questions ont déjà été posées, je vais donc passer au troisième point dont je voulais discuter.

Malgré l'annonce faite par le gouvernement jeudi dernier, certaines décisions du gouvernement m'inquiètent. Notamment, la ministre du Patrimoine canadien a décidé de laisser tomber le titre de ministre des Langues officielles pour des raisons encore inconnues.

Par ailleurs, en ce qui concerne la nomination de votre éventuel successeur, le gouvernement ne semble pas en faire une priorité, et ce, malgré qu'il soit au courant de votre date de fin de mandat depuis son entrée au pouvoir. Je lisais aussi dans les journaux que le nombre de plaintes qu'a reçues votre bureau augmente et que ce sont les communautés de langue officielle en situation minoritaire qui sont perdantes pendant qu'il n'y a pas de commissionnaire aux langues officielles. J'aimerais entendre vos commentaires à ce sujet.

M. Fraser : D'abord, j'étais moi aussi très heureux d'entendre la nouvelle de l'annonce du gouvernement la semaine passée. Je trouve bonne la décision de faire un moratoire sur la cessation possible des services bilingues dans 176 bureaux qui auraient perdu des services selon l'ancienne méthode de calcul. Je suis tout à fait en faveur du moratoire et de la consultation qui va suivre.

Je pense que vous m'avez déjà posé la question quant au titre de la ministre et je n'ai pas de commentaires additionnels à faire.

En ce qui concerne le retard dans la nomination de mon successeur, je dois dire que, d'abord, je suis très content de constater que le poste a été affiché et qu'il restera affiché jusqu'au 2 décembre. J'ai l'impression qu'il y a plusieurs candidats potentiels de très bonne qualité qui souhaiteraient

open up a number of public positions, and that has created a lot more work for the Privy Council when it comes to organizing the assessment of candidates and establishing criteria.

I think that the new senators have gone through an unusual process and that it was a priority for the government to first appoint senators before moving on to selecting a new Supreme Court justice. I believe that there are now four agent-of-Parliament positions that will soon be open. That is not new; a number of my colleagues who were agents of Parliament have retired and have been replaced by interim commissioners. That was the case with the positions of auditor general, privacy commissioner and information commissioner. That's unfortunate and, as agents of Parliament, we are always surprised to see that, once our mandate ends, it is not a priority for the government to post our positions and select our successors. However, this is not the first time that has happened.

I have had discussions with the Privy Council Office about appointing an interim commissioner, as the process can obviously not be completed between December 2 and December 16, when my mandate ends. We won't be without a commissioner; there will always be a commissioner of official languages, and the legislation stipulates that someone can hold that position on an interim basis for a maximum of six months.

So I would have liked to organize a transition, as the case was when I was appointed. Over a five-week period, I had a number of conversations with my predecessor, Diane Adam. But I will stay in Ottawa and I could be in touch with the acting commissioner, as well as with the permanent commissioner.

Senator Poirier: Your mandate as Commissioner of Official Languages ends on December 16, but cases will continue to accumulate. What is your vision of the transition within the time frame?

Mr. Fraser: I suggested to the Privy Council that one of the deputy commissioners be appointed on an interim basis. That would provide continuity within the organization and, during that period, the preparation for the next commissioner would continue. Over the past year, we have put a lot of time into preparing for the transition to a new commissioner of official languages. The briefing notes and the binders are finished and ready to be passed on to the new person. A lot of planning has been done. I am sure that the transition will be pretty easy. In addition, I will make myself available. Since I live in Ottawa, I will always be available to meet with my successor.

The Chair: We will proceed more quickly in the second round.

postuler. C'est l'un des effets de la décision du gouvernement d'ouvrir plusieurs postes publics de façon plus large, ce qui a créé beaucoup plus de travail pour le Conseil privé lorsqu'il s'agit d'organiser l'évaluation des candidats et d'établir les critères.

Je pense que les nouveaux sénateurs ont passé par un processus inusité et qu'il s'agissait d'une priorité pour le gouvernement de nommer d'abord les sénateurs avant de passer au choix du nouveau juge de la Cour suprême. Je crois qu'il y a maintenant quatre postes d'agents du Parlement qui seront ouverts bientôt. Ce n'est pas nouveau; plusieurs de mes collègues agents du Parlement ont pris leur retraite et ont été remplacés par un commissaire par intérim. C'était le cas du vérificateur général, de la commissaire à la vie privée et du commissaire à l'information. C'est regrettable et, comme agents du Parlement, nous sommes toujours étonnés de constater que, quand vient la fin de notre mandat, ce n'est pas une priorité pour le gouvernement d'afficher nos postes et de choisir nos successeurs. Cependant, ce n'est pas la première fois que cela arrive.

J'ai déjà eu des discussions avec le Bureau du Conseil privé sur le processus de nomination d'un commissaire par intérim, parce que, évidemment, on ne peut pas terminer le processus entre le 2 décembre et le 16 décembre, date où mon mandat se termine. On ne sera pas sans commissaire; il y aura toujours un commissaire aux langues officielles, et la loi prévoit qu'une personne puisse occuper ce rôle par intérim pendant une période maximum de six mois.

Donc, j'aurais bien voulu organiser une transition, comme ce fut le cas lorsque j'ai été nommé. Il y avait eu une période de cinq semaines où j'ai eu plusieurs conversations avec ma prédécesseure, Mme Diane Adam. Mais je demeurerai à Ottawa et je pourrai être en lien avec le commissaire par intérim, de même qu'avec le commissaire permanent.

La sénatrice Poirier : Votre mandat en tant que commissaire aux langues officielles se termine le 16 décembre, mais les dossiers continueront de s'accumuler. Comment envisagez-vous la transition dans les délais?

M. Fraser : D'abord, ce que j'ai suggéré au Conseil privé, c'est que quelqu'un soit nommé par intérim, soit un des commissaires adjoints. Il y aura donc une continuité à l'intérieur de l'organisation et, pendant cette période, la préparation pour le prochain commissaire se poursuivra. On a mis beaucoup de temps depuis un an à préparer la transition vers le nouveau commissaire aux langues officielles. Les notes de synthèse, les cartables sont terminés et prêts à être transmis à la nouvelle personne. Il y a eu beaucoup de planification qui a été faite. Je suis convaincu que cela va se faire assez facilement. En outre, je me rendrai disponible. Étant donné que j'habite à Ottawa, je serai toujours disponible pour rencontrer mon successeur.

La présidente : Pour le deuxième tour de questions, nous allons procéder plus rapidement.

Senator McIntyre: Commissioner, I want to come back to section 23 of the Canadian Charter of Rights and Freedoms and the distribution of federal funding dedicated to French first-language education. You touched lightly on that topic earlier in response to a question from Senator Maltais.

Over this past year, three organizations — the Fédération des communautés francophones et acadienne du Canada, the Commission nationale des parents francophones and the Fédération nationale des conseils scolaires francophones — submitted a brief according to which the current government approach in terms of modernizing the distribution of federal funding dedicated to French first-language education violates section 23 of the charter.

Have you read the brief? If so, what do you think about its recommendations? Finally, do you share the opinion of those three organizations?

Mr. Fraser: I hesitate to provide an in-depth answer on that. I am very aware of that concern. It is clear that, in some provinces, the understanding of the specific needs of French schools is limited, even non-existent.

I recall that, after section 23 was introduced, one of the western provinces tried to divert the funding intended for French schools toward immersion schools.

I think that it is important to work with the communities, with those institutions and with provincial authorities to determine how that funding should be allocated.

Ms. Ruest Norrena, do you want to add anything?

Ms. Ruest Norrena: That is fine.

Senator Gagné: I really would have liked to hear your thoughts on a national framework, but since Senator Poirier has mentioned last Thursday's announcement, I have another burning question for you. If we have any time left, I will come back to the national framework.

I wanted to mention that, last Thursday, the Senate referred Bill S-209 to the committee for consideration. We also had the announcement by Minister Scott Brison who wanted to, in addition to the moratorium, begin a consultation so that amendments can be made to the regulations.

Since you have supported Bill S-209 —

Mr. Fraser: And Bill S-205 before it.

Senator Gagné: Were you the commissioner when Bill S-211 was examined?

I was wondering whether we could achieve the objective of Bill S-209 through regulatory amendments.

Mr. Fraser: I believe so. I feel that the most important thing is to put an end to using percentages and to the decennial ritual of using the census to decide whether a minority community has fallen below the threshold of 5 per cent. In my view, using such

Le sénateur McIntyre : Monsieur le commissaire, je reviens à l'article 23 de la Charte canadienne des droits et libertés et à la répartition des fonds fédéraux consacrés à l'enseignement du français langue première. Vous avez légèrement effleuré ce sujet tout à l'heure, en réponse à une question du sénateur Maltais.

Au cours de la dernière année, il y a trois organismes — la Fédération des communautés francophones et acadienne du Canada, la Commission nationale des parents francophones et la Fédération nationale des conseils scolaires francophones — qui ont déposé un mémoire selon lequel l'approche gouvernementale actuelle concernant la modernisation de la répartition des fonds fédéraux consacrés à l'enseignement du français langue première est contraire à l'article 23 de la Charte.

Avez-vous pris connaissance du mémoire? Le cas échéant, que pensez-vous des recommandations qui y sont présentées? Et finalement, partagez-vous l'avis de ces trois organismes?

M. Fraser : J'hésite à répondre en détail à ce sujet. Je suis très conscient de cette préoccupation. Il est clair que, pour certaines provinces, la compréhension des besoins particuliers des écoles françaises est limitée, voire inexistante.

Je me souviens qu'après l'introduction de l'article 23, il y avait eu un effort de la part d'une des provinces de l'Ouest de faire dévier des fonds qui devaient être consacrés à des écoles françaises vers des écoles d'immersion.

D'après moi, l'important est de collaborer avec les communautés, avec ces institutions ainsi qu'avec les instances provinciales dans l'évaluation de la façon d'allouer ces fonds.

Madame Ruest Norrena, voulez-vous ajouter quelque chose?

Mme Ruest Norrena : C'est très bien.

La sénatrice Gagné : J'aurais vraiment voulu entendre votre vision à l'égard d'un cadre national, mais étant donné que la sénatrice Poirier a fait allusion à l'annonce de jeudi dernier, j'ai une autre question brûlante à vous poser. Si nous en avons le temps, je reviendrai au cadre national.

Je voulais mentionner que jeudi dernier, le Sénat a renvoyé le projet de loi S-209 au comité pour qu'il y soit étudié. Nous avons eu aussi l'annonce du ministre Scott Brison qui souhaitait, en plus du moratoire, entamer une consultation pour ensuite procéder à la modification du règlement.

Étant donné que vous avez appuyé le projet de loi S-209...

M. Fraser : Et le projet de loi S-205 avant celui-là.

La sénatrice Gagné : Étiez-vous commissaire au moment de l'examen du projet de loi S-211?

Je me demandais si on pouvait arriver au même objectif visé par le projet de loi S-209 par voie de modifications réglementaires?

M. Fraser : Je crois que oui. Le plus important, à mon avis, est de mettre fin à l'utilisation des pourcentages et à ce rituel décennal de passer à travers le recensement pour décider si une communauté minoritaire est tombée sous le seuil des

a percentage means that the rights and services of minority communities depend on the growth rate of the majority. A community may be growing, but if the majority community is growing more quickly, the minority community will fall below the 5-per-cent threshold. Those communities always have schools, a small newspaper, a community radio station, Radio-Canada, a community centre, but, below 5 per cent — Outside the church, there is no salvation. I think that is fundamentally unfair and that this issue should be at the heart of consultations and considerations that will be made possible by the moratorium.

Senator Gagné: I imagine that Treasury Board intends to sit down with the next commissioner as part of the consultations. I was wondering whether the Office of the Commissioner of Official Languages would be able to commit to publicly releasing the regulatory proposals.

Mr. Fraser: Are you referring to the proposals that are the subject of the consultations?

Senator Gagné: No. The Treasury Board is going to set up a whole consultation process, all of which will not necessarily be made public. Even though all the consultations will not necessarily be public, I was wondering whether the Commissioner of Official Languages would still be in a position to disclose the recommendations tied to the regulatory amendments.

Mr. Fraser: I think we can disclose our own observations. There have been occasions in the past. Following the implementation of the new version of Part VII of the act, Department of Justice officials did not want us to be present at the discussions on the government's directives to the departments. We were cut out of the discussions about the legal advice and the departments' obligations under Part VII of the Official Languages Act.

It all depends on the degree of confidentiality imposed by the government. If a duty of confidentiality is imposed and we agree to participate, then, we are bound by that duty. Whenever we participate in consultations, we always have to be vigilant that our independence is not compromised. That means that, when someone employed by a federal institution asks for my opinion on a potential change to a practice, I always say that I am willing to have the conversation before a complaint is filed or after a complaint has been settled. I can never be in a situation where I am participating in a discussion whose outcome could lead to a complaint. The department would then be able to say that the commissioner had taken part in the discussions.

Oftentimes, it's hard to know where to draw the line. Nevertheless, subtle ways of making our viewpoint known do exist. For instance, when the new version of Part VII of the act

5 p. 100. Pour moi, l'utilisation d'un tel pourcentage signifie que les services et les droits des communautés minoritaires dépendent du taux de croissance de la majorité. On peut avoir une communauté qui est en pleine croissance, mais si la communauté majoritaire croît plus rapidement, la communauté minoritaire tombera sous le seuil de 5 p. 100. Ces communautés ont toujours des écoles, un petit journal, une radio communautaire, Radio-Canada, un centre communautaire, mais, à moins de 5 p. 100... Hors de l'Église, point de salut. Je crois que c'est foncièrement injuste et que cette question devrait être au cœur des consultations et des considérations qui seront permises par le moratoire.

La sénatrice Gagné : J'imagine que le Conseil du Trésor a l'intention de consulter le futur ou la future commissaire dans le cadre des consultations. Je me suis demandé si le Bureau du commissaire aux langues officielles serait en mesure de s'engager à ce que les propositions au sujet du règlement soient rendues publiques.

M. Fraser : Vous parlez des propositions qui font l'objet de la consultation?

La sénatrice Gagné : Non. Le Conseil du Trésor va mettre en marche tout un processus de consultations, qui ne seront pas nécessairement toutes publiques. Malgré le fait qu'il ne s'agisse pas nécessairement de consultations publiques, je me demandais si le commissaire aux langues officielles serait tout de même en mesure de rendre publiques les recommandations qui seront liées aux modifications réglementaires.

M. Fraser : Je pense que nous pouvons rendre publiques nos propres observations. Par le passé, lors de discussions au sujet des directives données par le gouvernement aux ministères, après la mise en œuvre de la nouvelle version de la partie VII de la loi, il est arrivé que les représentants du ministère de la Justice n'aient pas voulu que nous soyons présents. Nous étions exclus des discussions liées aux conseils juridiques et aux obligations des ministères dans le cadre de la partie VII de la Loi sur les langues officielles.

Tout dépend du seuil de confidentialité qui est imposée. S'il y a une obligation de confidentialité et que nous acceptons de participer, nous sommes liés. Lorsque nous participons à des consultations, nous devons toujours nous montrer vigilants afin que cela n'affecte pas notre indépendance. Cela signifie que, lorsqu'une personne à l'emploi d'une institution fédérale me demande mon avis sur un changement possible à sa façon de faire, je dis toujours que je suis prêt à parler avant qu'une plainte ne soit déposée ou après qu'une plainte a été réglée. Je ne peux jamais me mettre dans une position où je participerais à une discussion dont le résultat pourrait provoquer une plainte. Le ministère serait alors en mesure de dire que le commissaire a participé aux discussions.

C'est souvent une ligne qui est difficile à tracer. Il y a quand même des façons discrètes de partager notre point de vue. Je sais que, dans l'élaboration de la nouvelle version de la partie VII de la

was being drafted, I do know that our office played a discreet role behind the scenes. It is possible to contribute in that way, but never in a manner that might compromise the office's independence.

Senator Mockler: Commissioner, a smile costs less than electricity but lights up the room just as much. I would like you to share with us some of your observations as they relate to immersion. Is the impact different for a child who starts an immersion program in grade 1, as compared with a child who starts in grade 3? What are your thoughts on the discussions we are having right now about immersion programs for minority communities?

Mr. Fraser: I'm not an educator or a teaching specialist, but I can tell you that there is conflicting research on the matter. Traditionally, the consensus was that it was very important for a child to begin immersion in grade 1. Other researchers went on to determine that children could start later, in grade 4 or 5, with the same outcome. Some studies claim that students who begin immersion in grade 4 or 5 do not have the same ease when speaking or accent, later on, as students who begin immersion at an earlier age.

I just finished a book by Dr. Norman Doidge, who claims that the best time for language learning, the period when the brain is the most malleable and open, is before the age of nine. I find the debate among the experts fascinating. I always thought that the sooner a child started, the better the outcome. Some experts, however, have studies showing that is not necessarily true. Others, like Dr. Doidge, argue that it is very difficult to learn a second language later. Yet, I learned French at the age of 18. I have an accent, yes, but many people are comfortable conversing in their second language despite their accent. Having an accent is not the end of the world.

Senator Maltais: Second language!

Senator Mockler: I am going to switch to the other official language of the land and, then, ask another question.

[English]

The Minister of Canadian Heritage appeared before the Senate committee on October 24, 2016. She identified early childhood as one of the priorities in the next multi-year official languages plan, which will be released by April 1, 2018. She did not say whether an adequate, stable and sustained investment would be made, as called for by the commissioner in his report.

Do you have any additional comments?

loi, notre bureau a joué un rôle discret en coulisse. Il est possible de jouer ce rôle, mais jamais d'une façon qui pourrait compromettre l'indépendance du commissariat.

Le sénateur Mockler : Monsieur le commissaire, un sourire coûte moins cher que l'électricité. J'aimerais que vous nous parliez un peu de l'expérience que vous avez de l'immersion. L'impact est-il différent pour un enfant qui s'inscrit dans un programme d'immersion en première année comparativement à la troisième année? Que pensez-vous des débats qui ont lieu présentement concernant l'immersion pour nos communautés minoritaires?

M. Fraser : Je ne suis pas pédagogue ni expert en pédagogie. Cependant, je peux vous dire qu'il y a eu des études contradictoires. Traditionnellement, selon le consensus, il était très important pour un enfant de commencer en première année. Par la suite, d'autres ont conclu que cela pouvait se faire plus tard, en quatrième ou cinquième année, avec le même résultat. Certaines études prétendent que les jeunes qui ont commencé en quatrième année ou en cinquième année n'ont pas la même facilité, le même accent, plus tard, que ceux qui ont commencé plus jeunes.

Je viens de terminer la lecture d'un livre rédigé par le Dr Norman Doidge qui prétend que la meilleure période pour l'apprentissage d'une langue, soit le moment où le cerveau est malléable et ouvert, c'est avant l'âge de neuf ans. Je trouve le débat entre ces experts fascinant. J'ai toujours pensé que le plus tôt possible apportait les meilleurs résultats. Cependant, certains experts, études en main, affirment que ce n'est pas nécessairement vrai. D'autres, par contre, comme le Dr Doidge, disent qu'il est très difficile d'apprendre une langue seconde plus tard. Pourtant, c'est à l'âge de 18 ans que j'ai appris le français. J'ai un accent, mais beaucoup de gens sont à l'aise de converser dans une langue seconde tout en ayant un accent. Ce n'est pas la fin du monde d'avoir un accent.

Le sénateur Maltais : Langue seconde!

Le sénateur Mockler : Je vais continuer dans l'autre langue officielle du pays et je poursuivrai avec une autre question par la suite.

[Traduction]

La ministre du Patrimoine canadien a comparu devant le comité sénatorial le 24 octobre dernier. Elle a dit que la petite enfance est l'une des priorités du plan pluriannuel en matière de langues officielles, qui sera publié d'ici le 1^{er} avril 2018. Elle n'a pas dit si un investissement suffisant, stable et continu était prévu, comme l'a demandé le commissaire dans son rapport.

Avez-vous d'autres observations?

Mr. Fraser: I think it would be premature for the minister to make that kind of guarantee at this stage of the process, and it would be similarly premature for me to respond to what she has not said as opposed to what she has said.

I'm very pleased to hear that early childhood education is going to be part of the next multi-year plan. It was for two of the earlier versions of the action plan and the Roadmap, and then it dropped from the Roadmap in the third version. To a certain extent, this would be a return.

No minister is ever able to make a guarantee of adequate, stable and continuing funding, unless they happen to be the Minister of Finance. It would have been, probably, unwise of her to make such a claim at this stage, a full year and a half before the plan is announced.

As I said earlier, I certainly hope that there is adequate, stable and continuing funding. For something as critical as early childhood education, it requires infrastructure. It requires the training of personnel. It requires people to be hired, and those people should not feel that they only have a job for five years, when the next plan is going to be renewed. This is something that should be a continuing part of the education system, which, if the federal government is going to be involved, there should be some long-term commitment.

I think it would be unrealistic for me to expect that the minister, a year and a half before the program is announced, probably two years before the budget that would be granting the funding, would make a claim that there would be adequate, stable and continuing funding for the program.

[*Translation*]

Senator Maltais: After 10 years and a few months as the country's Commissioner of Official Languages, would you say that Canada's official languages situation has gotten better since you first took office? I don't want to revisit what hasn't worked, but, after all these years, what is your outlook?

Mr. Fraser: In our last annual report, one of the things we did, precisely to be able to answer that question, was to develop 33 evaluations of federal institutions. They were chosen because we had already done an evaluation on them previously. We noted that some had improved, a small number had gotten worse, and, in the majority of cases, the situation had remained stable overall. That means, then, that we saw small improvements and little decline.

One of the things I learned during my 10 years as Commissioner of Official Languages is that leadership is key in federal institutions. If the minister or deputy minister makes it clear that they take the issue seriously and view it as important, that message filters down throughout the entire department. Conversely, if the department head does not care about the issue and adopts a risk management approach, it sends the message that respecting official languages is not mandatory.

M. Fraser : Je crois qu'il serait prématuré de la part de la ministre d'offrir ce type de garantie à cette étape-ci du processus, tout comme il serait prématuré de ma part de faire des observations sur ce qu'elle n'a pas dit plutôt que sur ce qu'elle a dit.

Je suis très heureux d'entendre que l'éducation de la petite enfance fera partie du prochain plan pluriannuel. Il en a fait partie dans deux des versions antérieures du plan d'action et de la feuille de route, et il a ensuite été retiré de la feuille de route, soit la troisième mouture. Dans une certaine mesure, ce serait un retour.

Les ministres ne sont jamais en mesure de garantir un investissement suffisant, stable et continu, à moins qu'il s'agisse du ministre des Finances. Il aurait été probablement imprudent de sa part de faire une telle affirmation à cette étape-ci, soit un an et demi avant que le plan soit annoncé.

Comme je l'ai dit plus tôt, j'espère qu'il y aura un financement suffisant, stable et continu. Pour quelque chose d'aussi essentiel que l'éducation de la petite enfance, il faut des infrastructures. Cela requiert aussi la formation du personnel et l'embauche de personnes, et ces gens ne devraient pas avoir l'impression qu'ils ont un emploi pour cinq ans seulement, lorsque le plan sera renouvelé. Cela devrait toujours faire partie du système d'éducation et, si le gouvernement fédéral y participe, il devrait y avoir un engagement à long terme.

Je crois qu'il ne serait pas réaliste que je m'attende à ce que la ministre, un an et demi avant que le programme soit annoncé, probablement deux ans avant le budget qui octroierait le financement, annonce un financement suffisant, stable et continu pour le programme.

[*Français*]

Le sénateur Maltais : Après 10 ans et quelques mois à la tête du Commissariat aux langues officielles, avez-vous constaté que les deux langues officielles du Canada ont progressé depuis le début de votre mandat? Je ne veux pas revenir sur ce qui n'a pas fonctionné, mais comment voyez-vous l'horizon après toutes ces années?

M. Fraser : Dans notre dernier rapport annuel, l'une des choses que nous avons réalisées, pour pouvoir répondre à cette question, c'est de développer 33 évaluations auprès d'institutions fédérales. Ces institutions ont été choisies parce que nous avions déjà fait leur évaluation auparavant. Certaines avaient mieux performé, un petit nombre d'entre elles avait régressé, et nous avons constaté une stabilité générale dans la majorité de ces institutions. Donc, il y a eu de petits progrès et peu de régression.

L'une des choses que j'ai apprises pendant mes 10 années comme commissaire aux langues officielles, c'est que l'élément crucial pour une institution fédérale, c'est le leadership. Si le ministre ou le sous-ministre envoie un message indiquant qu'il prend la chose au sérieux, qu'il pense que c'est important, ce message est répercuté partout dans le ministère. Par contre, s'il a une attitude insouciance, du genre « on va gérer le risque », cela envoie le message qu'il n'est pas obligatoire de s'en occuper.

When an institution makes a sustained effort, the results can be very positive. The Vancouver Olympic Games were an event that really impressed me and showed some progress. Apart from the opening ceremony, the games were a great success language-wise. If we consider how the event would have gone 40 years prior, we can say that it would have drawn critical comments or graffiti and a negative response. On the contrary, the private sector stepped up. Coke and IBM took part in the advertising, and even McDonald's sent staff from Montreal so it could serve people in both official languages.

The subsequent Canada Games followed the same example. The summer games held in Sherbrooke followed suit, as did the winter games held in Prince George, a municipality located in a mountainous region in the middle of British Columbia, one where few francophones live. It was really something to see how they managed to deliver the games in both official languages. I think that planning leads to success.

As I said in my opening remarks, a recent survey revealed that 88 per cent of Canadians support the objectives of the Official Languages Act. We are a long way from the divisiveness that characterized the official languages debate in 1969, when the act was passed. Some provinces have experienced their own language disputes in more recent times. I am optimistic.

There are always going to be challenges. As a country that takes in between 250,000 and 300,000 newcomers every year, we need to constantly educate the public about the importance of Canada's official languages and the way in which they shape our national identity. Very often, immigrants embrace the idea, seeing official languages as a wonderful way to identify ourselves. They want to enrol their children in immersion programs. They realize that French is the language of ambition in Canada.

I am optimistic, but I am also vigilant.

Senator Maltais: The country's francophones will no doubt remember the impact you had during your time in office on the Olympic Games and the Canada Games. I would say it was a resounding success. Had it not been for your involvement and the work of your office and staff, we would have missed the boat. It should be a constant source of pride, like a trophy sitting on your mantle, along with the gratitude of Canada's 10 million or 11 million francophones.

Thank you and good luck.

Senator Gagné: My question will be quick, as will the answer, I think.

The Chair: We want to respect the Commissioner's schedule and stay within the time he had for the committee.

Senator Gagné: I will ask one last question, and he can choose to answer it or not.

Quand il y a un effort soutenu, on peut obtenir de très beaux résultats. Un événement qui m'a beaucoup impressionné et qui a fait des petits, c'est celui des Jeux olympiques de Vancouver. Mis à part les cérémonies d'ouverture, ce fut vraiment un grand succès sur le plan linguistique. Si on compare la tenue de cet événement avec la situation qui aurait prévalu 40 ans plus tôt, il y aurait eu des gazouillis ou des graffitis et une réaction négative. Or, au contraire, les entreprises privées se sont impliquées. On a vu des publicités de Coke et d'IBM. McDonald's a même envoyé des gens de Montréal pour permettre d'offrir un service dans les deux langues officielles.

Par la suite, les Jeux du Canada ont suivi le même exemple. Les Jeux de Sherbrooke ont aussi emboîté le pas. La municipalité de Prince George, qui est située dans une région montagneuse au fin fond de la Colombie-Britannique, où il y a très peu de francophones, a fait la même chose dans le cadre des Jeux d'hiver du Canada. Il était vraiment impressionnant de voir comment ils ont réussi à présenter ces jeux dans les deux langues officielles. Avec de la planification, je crois qu'on peut réussir.

Un sondage a été mené tout récemment, comme je l'ai dit dans ma déclaration, qui a révélé que 88 p. 100 des Canadiens appuient les objectifs de la Loi sur les langues officielles. Nous sommes très loin de la division et du débat qui ont entouré les questions linguistiques en 1969, lorsque la loi a été adoptée. Il y a même eu des conflits linguistiques dans certaines provinces à une époque plus récente. Je suis donc optimiste.

Il y a toujours des défis à relever. Lorsqu'on accueille 250 000 ou 300 000 nouveaux arrivants chaque année, on doit veiller à sensibiliser de façon continue la population à l'importance des deux langues officielles au Canada et à la façon dont elles s'inscrivent dans notre identité nationale. Bien souvent, les immigrants embrassent cette idée. Ils trouvent cela génial comme point identitaire. Ils veulent inscrire leurs enfants dans les écoles d'immersion. Ils comprennent que le français est la langue de l'ambition au Canada.

Je suis optimiste, mais aussi vigilant.

Le sénateur Maltais : Sans doute, les francophones du Canada retiendront de votre passage ce que vous avez fait pour les Jeux olympiques et aussi pour les Jeux pancanadiens. Ce fut, je crois, un succès extraordinaire. N'eût été votre intervention et le travail de votre bureau et de vos employés, on aurait manqué le bateau. Ce fleuron, vous pouvez l'accrocher au-dessus de votre foyer avec les remerciements des 10 ou 11 millions de francophones du Canada.

Merci et bonne chance!

La sénatrice Gagné : Ma question sera rapide, et la réponse aussi, je présume.

La présidente : Nous voulons respecter le temps que nous a accordé M. le commissaire.

La sénatrice Gagné : Je vous pose une dernière question, et il sera libre à vous d'y répondre ou pas.

Since this is one of your last reports, I'd like to delve a bit deeper into your vision for a national framework. It's an old idea that fell off the government's radar for many years and is now re-emerging in your recommendation.

We all know — and you, yourself, mentioned it — that the early childhood sector plays a central role in the development and vitality of francophone communities. With that in mind, I'd like to hear what your vision for a national framework would look like.

Mr. Fraser: You know, I was here in 1988, when the bill to establish a federal network of early childhood centres died on the Order Paper because an election was called and Parliament was subsequently dissolved. I always thought it unfortunate that certain groups criticized the bill on the grounds that it didn't do enough, that a better program was needed. It was also around the time of the Meech Lake Accord, which would have given the federal government an opportunity to intervene in matters under provincial jurisdiction, provided that it foot the bill. All of that is water under the bridge. They are missed opportunities. Since then, however, I have always found it somewhat unfortunate that, because of happenstance and the circumstances around the debate at that time, it is now very difficult to return to a federal early childhood regime, an achievement that would have been possible before 1988 and before the failure of the Meech Lake Accord.

I nevertheless believe that it would be possible to move forward with a national framework, with all the diplomacy that federal-provincial relations call for, and come to an agreement towards progress in the crucial area of early childhood.

The Chair: As you saw, Commissioner, the senators wanted to take full advantage of your wisdom, experience and expertise by asking you questions on a variety of topics.

Mr. Fraser: I would have been shocked otherwise.

The Chair: On behalf of the members of the Standing Senate Committee on Official Languages, I want to thank you for your leadership, commitment and dedication during your more than 10 years in office serving Canada and Canadians.

Thank you very much, Commissioner. We wish you well in your much-deserved retirement.

Mr. Fraser: Thank you kindly. Appearing before the committee was always a pleasure.

(The committee adjourned.)

Étant donné que ce rapport est l'un des derniers que vous aurez publiés, j'aimerais m'attarder à votre vision d'un cadre national. C'est une idée qui a déjà été évoquée, qui est disparue du discours du gouvernement pendant plusieurs années, et qui refait surface dans votre recommandation.

Nous le savons tous — et vous l'avez mentionné —, le secteur de la petite enfance est primordial à l'épanouissement et au développement des communautés francophones. J'aimerais donc connaître votre vision au sujet du cadre national que vous recommandez.

M. Fraser : Vous savez, j'étais ici en 1988 lorsque, à la dissolution du Parlement, le projet de loi visant à créer un système national et fédéral de centres de la petite enfance est mort au Feuilleton, en raison du déclenchement des élections. J'ai toujours regretté que des groupes critiquent ce projet de loi en disant que ce n'était pas suffisant, qu'il fallait un meilleur programme. C'était aussi dans le contexte des dispositions de l'accord du lac Meech, qui auraient permis au gouvernement fédéral d'intervenir dans des domaines de compétence provinciale, à condition d'en payer le prix. Tout cela est du passé. Ce sont des occasions manquées. Toutefois, depuis, j'ai toujours regretté un peu le fait que le hasard et les circonstances du débat de l'époque aient fait en sorte qu'il devienne très difficile maintenant de revenir à un système fédéral pour la petite enfance, qui était un rêve possible à réaliser avant 1988 et avant la mort de l'accord du lac Meech.

Je crois que l'on pourrait tout de même procéder avec un cadre national qui permettrait, avec toute la diplomatie nécessaire dans les relations fédérales-provinciales, de créer une entente ou un accord pour faire du progrès dans ce domaine essentiel qu'est celui de la petite enfance.

La présidente : Monsieur le commissaire, comme vous avez pu le constater, nous avons voulu profiter de votre sagesse, de votre expérience et de votre expertise en vous posant des questions sur un ensemble de sujets.

M. Fraser : J'aurais été étonné du contraire.

La présidente : Au nom des membres du Comité sénatorial permanent des langues officielles, je tiens à vous remercier de votre leadership, de votre engagement et de votre dévouement à servir le Canada et les Canadiens pendant plus de 10 ans.

Merci beaucoup, monsieur le commissaire. Nous vous souhaitons une bonne retraite bien méritée.

M. Fraser : Merci beaucoup. Ce fut toujours un plaisir de comparaître devant vous.

(La séance est levée.)

OTTAWA, Monday, November 28, 2016

The Standing Senate Committee on Official Languages met this day at 5:00 p. m. to continue its study on the application of the Official Languages Act and of the regulations and directives made under it, within those institutions subject to the act.

Senator Claudette Tardif (*Chair*) in the chair.

[*Translation*]

The Chair: Welcome to the Standing Senate Committee on Official Languages. My name is Claudette Tardif; I am a senator from Alberta and the chair of this committee.

Before we begin, I would like to welcome new Senator Cormier from New Brunswick, who is attending this committee for the first time, and new Senator Bovey, who was present last week.

I would now ask senators to introduce themselves, beginning with the deputy chair of the committee.

Senator Poirier: Good evening. I am Rose-May Poirier, senator from Saint-Louis-de-Kent, New Brunswick.

Senator Cormier: Good evening. René Cormier, senator from New Brunswick.

Senator Maltais: Ghislain Maltais, senator from Quebec.

Senator Fraser: Joan Fraser, senator from Quebec.

Senator Gagné: Good evening. Raymonde Gagné, senator from Manitoba.

Senator McIntyre: Paul McIntyre, senator from New Brunswick.

[*English*]

Senator Bovey: Senator Bovey from Manitoba.

[*Translation*]

The Chair: We are pleased tonight to welcome interpreters from the Canadian Chapter of the International Association of Conference Interpreters. This is a global association of conference interpreters founded in 1953, that represents more than 3,000 interpreters in 89 countries. In Canada, the association has 200 members, and about 125 of them practise their profession as simultaneous interpreters in Montreal, Ottawa and Toronto.

We welcome Ms. Nicole Gagnon, Canada's lead for advocacy, and Mr. Jim Thompson, communications counsel to AIIC Canada. On behalf of the members of the committee, I thank you for being here. Ms. Gagnon and Mr. Thompson, you may present your testimony, and afterwards the senators will have questions for you.

OTTAWA, le lundi 28 novembre 2016

Le Comité sénatorial permanent des langues officielles se réunit aujourd'hui, à 17 heures, pour poursuivre son étude sur l'application de la Loi sur les langues officielles ainsi que des règlements et instructions en découlant, au sein des institutions assujetties à la loi.

La sénatrice Claudette Tardif (*présidente*) occupe le fauteuil.

[*Français*]

La présidente : Je vous souhaite la bienvenue au Comité sénatorial permanent des langues officielles. Je m'appelle Claudette Tardif, je suis sénatrice de l'Alberta et présidente de ce comité.

Avant de commencer, j'aimerais souhaiter la bienvenue au nouveau sénateur Cormier, du Nouveau-Brunswick, qui assiste au présent comité pour la première fois, et à la nouvelle sénatrice Bovey, qui était présente la semaine dernière.

Je demanderais donc aux sénateurs de se présenter en commençant par la vice-présidente du comité.

La sénatrice Poirier : Bonsoir, Rose-May Poirier, sénatrice de Saint-Louis-de-Kent, au Nouveau-Brunswick.

Le sénateur Cormier : Bonjour, René Cormier, sénateur du Nouveau-Brunswick.

Le sénateur Maltais : Ghislain Maltais, sénateur du Québec.

La sénatrice Fraser : Joan Fraser, sénatrice du Québec.

La sénatrice Gagné : Bonsoir, Raymonde Gagné, sénatrice du Manitoba.

Le sénateur McIntyre : Paul McIntyre, sénateur du Nouveau-Brunswick.

[*Traduction*]

La sénatrice Bovey : Sénatrice Bovey, du Manitoba.

[*Français*]

La présidente : C'est avec plaisir que nous accueillons ce soir des interprètes de l'Association internationale des interprètes de conférence — Région Canada. Il s'agit d'une association mondiale d'interprètes de conférence fondée en 1953, qui regroupe plus de 3 000 interprètes dans 89 pays. Au Canada, l'association compte 200 interprètes de conférence, dont environ 125 exercent leur profession d'interprète simultanément à Montréal, à Ottawa et à Toronto.

Nous accueillons, Mme Nicole Gagnon, responsable canadienne pour la défense des intérêts, et M. Jim Thompson, conseiller en communications, AIIC (Canada). Au nom des membres du comité, je vous remercie de votre présence. Madame Gagnon et monsieur Thompson, je vous demanderais de nous présenter votre témoignage et, par la suite, les sénateurs vous poseront des questions.

Nicole Gagnon, Canada's Lead for Advocacy, Canadian Chapter of the International Association of Conference Interpreters: Madam Chair, honourable senators, thank you for the opportunity to appear before you at the end of this afternoon. Please allow me to also thank my interpreter colleagues who are working in the anonymity of the booth.

First, a word about the Canadian Chapter of the International Association of Conference Interpreters. Founded in 1953, AIIC Canada has close to 3,000 members worldwide, who reside in 89 countries and 24 regions. Our aim as a professional association is to promote high standards of quality and ethics, improve the practice through training and research, and to ensure working conditions that are conducive to quality.

One hundred and twenty-five interpreters belong to AIIC Canada. It is the only Canadian association of its kind. Most members are freelancers, but some work full time for institutions, including the Translation Bureau. Of AIIC Canada freelancers, the vast majority are accredited by the Translation Bureau to work for Conferences and Parliamentary Interpretation Services. Approximately 70 per cent of Translation Bureau conference interpretation services are provided by freelancers. Of the Translation Bureau's parliamentary interpretation services, about 30 per cent are provided by freelancers. This small community is crucial to ensuring Canadians have equal quality of access to the proceedings of federal institutions in the official language of their choice.

I myself am an interpreter. Some of you may recognize me by my voice. I must say I am more comfortable whispering in your ear than speaking from the witness chair!

Having said that, I can think of no better place to begin than the Official Languages Act itself. The purpose of the act as set out in section 2 is to:

- a) ensure respect for English and French as the official languages of Canada and ensure equality of status and equal rights and privileges as to their use in all federal institutions, in particular with respect to their use in parliamentary proceedings, in legislative and other instruments, in the administration of justice, in communicating with or providing services to the public and in carrying out the work of federal institutions.

We interpreters provide the bridge for your words to reach Canadians in the other official language. We are a small group but the work we do helps in a very important way to bring the aspirations of the act to life. We are highly trained professionals. We strive to convey not only your words but your expression, even your body language, because our job is well done when we accurately convey every nuance of your voice in the other official language.

Nicole Gagnon, responsable canadienne pour la défense des intérêts, Association internationale des interprètes de conférence - Région Canada : Madame la présidente, honorables sénatrices et sénateurs, je vous remercie de bien vouloir nous accueillir en cette fin d'après-midi. Permettez-moi également de remercier mes collègues qui œuvrent dans l'anonymat de la cabine.

J'aimerais d'abord dire quelques mots sur la région Canada de l'Association internationale des interprètes de conférence. Fondée en 1953, AIIC-Canada compte environ 3 000 membres qui résident dans 89 pays et qui font partie de 24 régions de l'AIIC. Notre association professionnelle a pour raison d'être de promouvoir la qualité et la déontologie de la profession, d'encourager la formation et la recherche, et de veiller à des conditions de travail garantant de la qualité de la prestation.

Unique en son genre, AIIC-Canada compte 125 membres dont la plupart sont des pigistes, bien que certains d'entre eux soient à l'emploi d'institutions telles que le Bureau de la traduction. La nette majorité des pigistes membres d'AIIC-Canada sont accrédités par le Bureau de la traduction et, à ce titre, travaillent pour le Service d'interprétation des conférences et le Service d'interprétation parlementaire. Les pigistes fournissent 70 p. 100 des services d'interprétation aux conférences et environ 30 p. 100 des services d'interprétation parlementaire. Cette petite communauté est d'une importance capitale pour les Canadiennes et les Canadiens qui veulent un accès de qualité égale aux délibérations des institutions fédérales dans la langue officielle de leur choix.

Je suis moi-même interprète de conférence. Vous aurez peut-être reconnu ma voix. Cela étant, je vous avoue que je suis plus à l'aise en cabine que dans le fauteuil des témoins.

Bref, commençons par la Loi sur les langues officielles. Comme on peut le lire à l'article 2, l'objet de la loi est le suivant :

- a) d'assurer le respect du français et de l'anglais à titre de langues officielles du Canada, leur égalité de statut et l'égalité des droits et privilèges quant à leur usage dans les institutions fédérales, notamment en ce qui touche les débats et les travaux du Parlement, les actes législatifs et autres, l'administration de la justice, les communications avec le public et la prestation des services, ainsi que la mise en œuvre des objectifs de ces institutions.

Lorsque vous voulez communiquer avec le public canadien dans l'autre langue officielle, vous passez par le truchement des interprètes. Nous sommes peu nombreux, mais notre travail est très important dans la mesure où nous contribuons concrètement à répondre aux aspirations de la loi. Nous sommes des professionnels hautement qualifiés. Nous nous employons à reprendre vos propos, certes, mais aussi votre formulation et même votre langage corporel, car nous ne sommes pas satisfaits avant d'avoir exprimé toutes les nuances de votre discours dans l'autre langue officielle.

[English]

Those who do this work must pass rigorous Government of Canada examinations to be qualified. This accreditation process is envied around the globe. It is the gold standard, which is appropriate given the essential nature of the work. However, this assurance of quality has been undermined over time.

As you may know, the Government of Canada translation examination was eliminated in 1995 when the Translation Bureau became a special operating agency with a mandate to recover its costs. As a result of this cost-saving measure, freelance translators who work for the bureau are no longer required to hold Government of Canada accreditation.

About the same time, federal departments and agencies were given the green light to contract interpretation and translation services from providers other than the Translation Bureau. As a result, interpreters who the bureau considered to be unqualified are hired.

[Translation]

During a recent study of the Translation Bureau conducted by your sister committee in the other place, experts testified that the shift to cost recovery launched a race to the bottom where lowest cost eclipsed the importance of quality translation and interpretation services.

Cost cutting vs. quality is an ongoing theme bedeviling the government's ambition and obligation to provide access of equal quality in the official language of choice. It will only get worse, not better, especially if a new system for procuring the services of interpreters is allowed to go forward unchanged.

We believe the ultimate goal of this system is the privatization of the Translation Bureau to cut costs. This option was just rejected by the only other officially bilingual jurisdiction in Canada for fear that it would unacceptably undermine quality. This should be a strong message to the officials who are designing Ottawa's procurement system for interpretation. After many delays, a request for standing offers under the new system is scheduled to close January 23, 2017. With just eight weeks to go, the new system is still in need of a major overhaul.

[English]

Structural flaws in the proposed procurement system will hurt, not help, the government meet its official languages ambitions. For example, the new system proposes to create a two-tier structure where only a handful of federal conferences and events

[Traduction]

Nous qui sommes qualifiés pour faire ce travail avons réussi l'examen rigoureux du gouvernement du Canada grâce auquel nous obtenons une accréditation qui fait l'envie du monde entier. Il n'y a pas mieux comme examen, ce qui est tout à fait normal si on pense à la nature même du travail qui est le nôtre. Cependant, cette garantie de qualité s'est fragilisée avec le temps.

Comme vous le savez sans doute, le gouvernement du Canada a renoncé à son examen d'accréditation en traduction écrite lorsque le Bureau de la traduction est devenu un organisme de service spécial en 1995 avec un mandat de recouvrement des coûts. Par souci d'économie, les traducteurs pigistes qui travaillent pour le Bureau de la traduction n'ont plus à faire la preuve de cette accréditation du gouvernement du Canada.

Au même moment ou presque, les ministères et organismes fédéraux ont reçu le feu vert pour négocier des contrats de services d'interprétation et de traduction avec des fournisseurs autres que le Bureau de la traduction avec pour résultat qu'ils recrutent des interprètes non accrédités et, il va de soi, non qualifiés aux yeux du Bureau de la traduction.

[Français]

Lorsque le Comité permanent des langues officielles de la Chambre des communes a mené sa récente étude sur le Bureau de la traduction, les députés membres du comité ont entendu plus d'un témoin expert faire valoir que le passage au mandat de recouvrement des coûts avait déclenché un nivellement des prix par le bas, reléguant à l'arrière-plan l'importance de la qualité des services de traduction et d'interprétation.

La réduction des coûts par opposition à l'assurance de la qualité continue d'être la pierre d'achoppement du gouvernement qui a pour ambition et obligation d'offrir au peuple canadien des services de qualité égale dans les deux langues officielles du pays. La situation ne peut que s'exacerber, surtout si on va de l'avant avec le nouveau système d'approvisionnement pour les services d'interprétation.

Nous croyons que l'objectif ultime de ce système est de privatiser le Bureau de la traduction dans le but de réduire les coûts, une démarche qui vient tout juste d'être écartée par la seule autre juridiction officiellement bilingue du pays par crainte qu'elle ne mine indûment la qualité. Nous espérons qu'à Ottawa, les instances responsables du nouveau système d'approvisionnement en services d'interprétation entendront le message haut et fort. En effet, après de nombreux reports, la date de clôture de l'appel à propositions est fixée au 23 janvier 2017. Nous sommes à huit semaines d'adopter un nouveau système qu'il y a lieu de repenser sur toute la ligne.

[Traduction]

Les défauts structurels du système d'approvisionnement proposé entraveront plus qu'ils n'aideront le gouvernement dans la poursuite de ses ambitions en matière de langues officielles. Ainsi, par exemple, le nouveau système établira une structure

will be assigned to interpreters with the best skill set for the job. Under the new system, all the rest — about 95 per cent — will receive the services of interpreters assigned not because they have the right skills, experience or subject matter knowledge for the job. No. They will be assigned to events categorized as “generic” because they have bid the lowest rate. It is as if the designers of this new system think some conference events are less equal than others when it comes to the government’s official languages obligation of equal quality.

[Translation]

Based on the record of changes at the Translation Bureau, we fear this flawed design could well lead to the assignment of non-accredited interpreters to cover the proceedings of most federal institutions whose work would fall into the “generic” category. Even though the new system privileges lowest bid over best fit in the assignment of interpreters, design flaws in the new system will actually increase costs. For example, the just-in-time assignment of conference interpreters means higher travel costs.

The government has stated that it places high value on official languages and wants to be judged by how well it communicates with Canadians in English and in French. We believe these are sincere commitments and aspirations. But without major change, the fundamental right of equal access to the proceedings of federal institutions regardless of official language would most certainly be compromised by this proposed system.

Ladies and gentlemen, I thank you for attention and I will do my best to reply to your questions.

Senator Poirier: I want to welcome you to the committee, and I thank you for having sent us your presentation in advance. This allows us to acquaint ourselves with your concerns in advance.

According to what I understood, you are concerned by the privatization of the system or by a service procurement system, and you fear that the quality of translation and interpretation services could be greatly undermined by this.

In your opinion, what should the government do to ensure that a high quality of services is maintained in this area?

Ms. Gagnon: We think that the government has already done what was needed to provide quality service, since it has a system to accredit interpreters that is unequalled anywhere else in the country. All it has to do is keep what is already in place rather than trying to privatize services and eliminate the accreditation exam.

Senator Poirier: Can you explain the difference between an accredited interpreter and one who is not?

à deux niveaux, et seule une poignée de conférences et d’activités fédérales seront dorénavant dotées des interprètes les mieux à même de s’acquitter de la tâche. Quant aux autres conférences — environ 95 p. 100 du volume global — le travail sera effectué par des interprètes qui ne possèdent pas nécessairement les compétences, l’expérience ou les connaissances voulues. Ils travailleront à ces activités dites « génériques » parce qu’ils auront été les plus bas soumissionnaires. C’est à croire que le maître d’œuvre de ce nouveau système estime que certaines conférences sont plus égales que d’autres lorsqu’il s’agit des obligations du gouvernement fédéral en matière de langues officielles et notamment d’assurer un service de qualité égal.

[Français]

À la lumière des changements survenus au Bureau de la traduction, ce processus défaillant pourrait se détériorer au point où l’on verra soudainement des interprètes non accrédités affectés aux séances des institutions fédérales qui relèvent de la catégorie dite « générique ». Si le nouveau système privilégie la notion du plus bas soumissionnaire à celle du meilleur rapport qualité-prix, nous vous soumettons que l’affectation juste-à-temps des interprètes de conférence coûtera plus cher au Trésor, notamment la rubrique des frais de déplacement.

Le gouvernement a déclaré que les langues officielles lui tiennent à cœur et qu’il va de soi que les Canadiennes et les Canadiens veulent le juger sur la qualité de ses communications en français et en anglais. Nous croyons à la sincérité de ces engagements et de ces aspirations, mais en l’absence d’une refonte majeure, il ne fait aucun doute que ce nouveau système viendra brimer le droit fondamental de l’égalité d’accès du peuple canadien aux délibérations des institutions fédérales sans égard à la langue officielle.

Mesdames, messieurs, je vous remercie de votre attention et je ferai de mon mieux pour répondre à vos questions.

La sénatrice Poirier : Je vous souhaite la bienvenue au comité et je vous remercie de nous avoir fait parvenir votre présentation à l’avance. Cela nous permet de prendre connaissance de vos préoccupations un peu à l’avance.

Selon ce que j’ai pu comprendre, vous êtes préoccupés par la privatisation du système ou par un système d’allocation des services, et du risque que la qualité de la traduction et de l’interprétation en soit grandement affectée.

Selon vous, que devrait faire le gouvernement pour assurer le maintien d’un haut niveau de qualité dans ce domaine?

Mme Gagnon : Nous croyons que le gouvernement a déjà ce qu’il faut pour offrir un service de qualité, puisqu’il a le système d’accréditation des interprètes qui n’a pas son égal ailleurs au pays. Donc, il suffit de préserver ce qui est déjà en place au lieu de chercher à privatiser les services et, surtout, de sacrifier l’examen d’accréditation.

La sénatrice Poirier : Pouvez-vous m’expliquer la différence entre un interprète accrédité et celui qui ne l’est pas?

Ms. Gagnon: An accredited interpreter is an interpreter who has successfully passed the federal government accreditation exam, and a non-accredited interpreter has not.

Senator Poirier: Is there a code or a standard under which any interpreter provides a minimum level of quality interpretation that is quite high?

Ms. Gagnon: I am sorry, but I'm not sure I understood your question.

Senator Poirier: Is there some standard that means that anyone who provides interpretation offers a minimum level of quality?

Ms. Gagnon: Yes, the minimum is the accreditation exam whereby interpreters are recognized to be competent to work for the Government of Canada and more precisely for the Translation Bureau. However, it is comparable to any other profession; some interpreters have more experience and are more knowledgeable in certain areas than others.

You all have, if you will allow me the analogy, physicians. All physicians are qualified and they all belong to the College of Physicians, but they are not all competent in the same way because of differences in their experience, their specialization and their interests.

Senator Poirier: I read with interest the article on New Brunswick in *L'Acadie nouvelle*. Like you, I hope that the government will follow in the steps of New Brunswick and not privatize the activities of the Translation Bureau. It would be disappointing if the government chose that direction, because the quality of translation could be undermined.

Have you had an opportunity to express your concerns to the minister?

Ms. Gagnon: You mean Minister Foote?

Senator Poirier: Yes.

Ms. Gagnon: Yes, certainly.

Senator Poirier: And to Minister Joly, the Minister responsible for Official Languages?

Ms. Gagnon: We met with the parliamentary secretaries, Ms. Leona Alleslev in the case of Minister Foote, and Mr. Randy Boissonnault for Minister Joly.

Senator Poirier: What was their reaction?

[English]

Jim Thompson, Communications Counsel to AIIC Canada, Canadian Chapter of the International Association of Conference Interpreters: I think we could characterize, without telling secrets, that they themselves have a number of concerns themselves. Where that goes we won't know until perhaps January 23, which is the date when this standing offer closes. There may be some changes before then. We just don't know.

Mme Gagnon : Un interprète accrédité est un interprète qui a réussi l'examen d'accréditation du gouvernement fédéral, et un interprète non accrédité ne l'a pas réussi.

La sénatrice Poirier : Y a-t-il un code ou un standard qui ferait en sorte que tout interprète offre un minimum de qualité d'interprétation, assez élevé?

Mme Gagnon : Je ne suis pas certaine d'avoir bien compris votre question, je m'en excuse.

La sénatrice Poirier : Y a-t-il un standard selon lequel toute personne qui fait de l'interprétation offre un minimum de qualité?

Mme Gagnon : Certainement, le minimum est l'examen d'accréditation où les interprètes sont reconnus compétents pour travailler pour le gouvernement du Canada et, plus précisément, pour le Bureau de la traduction. Cependant, je vous soumets que c'est comme pour toute autre profession; certains ont plus d'expérience et plus d'affinités pour certains domaines par opposition à d'autres.

Nous avons tous, si vous permettez l'analogie, des médecins. Tous les médecins sont qualifiés et ils ont tous été reçus par l'Ordre des médecins, mais ils ne sont pas tous compétents au même titre en raison de leur expérience, de leur spécialisation et de leurs intérêts.

La sénatrice Poirier : J'ai lu avec intérêt l'article de *l'Acadie nouvelle* au Nouveau-Brunswick. Comme vous, j'espère que le gouvernement suivra les pas du Nouveau-Brunswick en évitant la privatisation des activités du Bureau de la traduction. Il serait décevant que le gouvernement aille dans cette direction, car cela risque de diminuer la qualité de la traduction.

Avez-vous eu la chance de faire part de vos préoccupations à la ministre?

Mme Gagnon : Vous voulez dire la ministre Foote?

La sénatrice Poirier : Oui

Mme Gagnon : Oui, certainement.

La sénatrice Poirier : Et à la ministre Joly, ministre responsable des langues officielles?

Mme Gagnon : Nous avons rencontré les secrétaires parlementaires, Mme Leona Alleslev, dans le cas de la ministre Foote, et M. Randy Boissonnault, dans le cas de la ministre Joly.

La sénatrice Poirier : Quelle a été leur réaction?

[Traduction]

Jim Thompson, conseiller en communications, Association internationale des interprètes de conférences — Région Canada : Sans vous révéler quelque secret que ce soit, je crois pouvoir dire qu'ils ont eux-mêmes certaines inquiétudes. Où est-ce que tout cela va nous mener? Nous ne le saurons peut-être pas avant le 23 janvier, date de clôture de cette demande d'offres à commandes. Il se peut qu'il y ait certains changements d'ici là. Nous ne le savons tout simplement pas.

[Translation]

Senator McIntyre: Thank you, Mr. Thompson, for being here and for answering our questions.

In reading your documents and listening to your presentation, I noted that in the spring of 2016, the Standing Committee on Official Languages of the House of Commons conducted a study on the activities of the Translation Bureau in the course of which it heard testimony.

I believe the representatives of your association did not appear before that committee, but chose to meet with some of the members during the summer of 2016 to discuss the follow-up to be given to the recommendations of the association.

Why did your association not appear before the committee?

Ms. Gagnon: We did not ask to appear before the Standing Committee on Official Languages of the House of Commons simply because the committee was mandated to do a study of the Translation Bureau regarding the Portage tool, which is a translation tool. Our understanding of the hearings was that they would be about written translation services and not about conference interpretation services.

When the committee published its report with its eight recommendations, we understood that the scope was much broader than simply translation, and that is when we asked to meet with the members of the committee and to be heard by the standing committee. We have not been heard yet, but we have reason to expect that if we do not appear before the holidays, we will at the start of the New Year.

Senator McIntyre: As you mentioned, the committee tabled its report in the House of Commons. The report contained eight recommendations including — and this is important — allocating appropriate financial resources to the Translation Bureau. In October 2016 the federal government replied to this report and subscribed to the recommendations of the committee but did not commit to allocating more resources to the Translation Bureau. Afterwards, to confuse things, in September 2016, Public Services and Procurement Canada announced the implementation of a new computerized procurement system. I believe the new system was supposed to be launched in September, but that this was delayed until October, and finally an additional delay was granted until January 31, 2017.

Naturally, your association was disappointed because the government did not make any funding commitment to the Translation Bureau, nor did it commit to examining its

[Français]

Le sénateur McIntyre : Je vous remercie, monsieur Thompson, d'être présent et de bien vouloir répondre à nos questions.

En faisant la lecture des documents et en écoutant votre présentation, je note qu'au printemps 2016, le Comité permanent des langues officielles de la Chambre des communes a mené une étude sur les activités du Bureau de la traduction durant laquelle il a entendu des témoignages.

Je comprends que des représentants de votre association n'ont pas comparu devant ce comité, mais qu'ils ont plutôt choisi, durant l'été 2016, de rencontrer certains des membres pour discuter du suivi à apporter aux recommandations de l'association.

Pourquoi votre association ne s'est-elle pas présentée devant le comité?

Mme Gagnon : Nous n'avons pas demandé à comparaître devant le Comité permanent des langues officielles de la Chambre des communes tout simplement parce que le comité avait été saisi d'une étude du Bureau de la traduction, mais du point de vue de l'outil Portage, qui est un outil de traduction. Or, notre compréhension des audiences, c'est qu'elles porteraient sur les services de traduction écrite et non pas sur les services d'interprétation de conférence.

Lorsque le comité a publié son rapport en y formulant huit recommandations, nous avons compris que la portée était beaucoup plus grande que simplement celle de la traduction, et c'est à ce moment-là que nous avons demandé à rencontrer les membres du comité et à être entendus par le comité permanent. Nous n'avons pas encore été entendus, mais nous avons bon espoir que cela se fera, si ce n'est pas avant les Fêtes, au début du Nouvel An.

Le sénateur McIntyre : Comme vous l'avez mentionné, le comité a déposé son rapport à la Chambre des communes. Le rapport contenait huit recommandations, y compris — et c'est important — l'attribution des ressources financières appropriées au Bureau de la traduction. Maintenant, en octobre 2016, le gouvernement fédéral a répondu à ce rapport et a souscrit aux recommandations du comité, mais il ne s'est pas engagé à attribuer davantage de ressources au Bureau de la traduction. Ensuite, pour mêler les choses, en septembre 2016, Services publics et Approvisionnement Canada a annoncé la mise en œuvre d'un nouveau système d'approvisionnement visant l'embauche automatisée. Je comprends que l'entrée en vigueur du nouveau système était prévue pour le mois de septembre, mais que, ensuite, la date a été reportée au mois d'octobre et que, finalement, un délai supplémentaire a été accordé jusqu'au 31 janvier 2017.

Naturellement, votre association s'est dite déçue, parce que le gouvernement n'a pas pris d'engagements quant au financement du Bureau de la traduction et quant à l'examen de son statut

status as a special operating agency. To complicate things more, a consulting firm was given the mandate to examine the language industry for the purpose of establishing new strategies.

What are your recommendations, going forward?

Ms. Gagnon: The standing committee tabled its report on June 15 and the call for proposals was made at the end of June with a deadline of August 2. That date was delayed, as you said, to September, then October, and now to January 23.

We have three recommendations. The system has some serious flaws. For that reason our first recommendation would be to abandon the system, to keep the existing system for the conference service and the parliamentary service and to protect accreditation. That would be our first recommendation, simply because up till now we have assured excellent service to the Translation Bureau, as confirmed in fact by the international reputation of our interpreters, who are much sought after by other organizations such as NATO and the United Nations who come here to poach on our turf and hire our colleagues.

The second recommendation, the most important one I believe, is that you should not embrace the principle of the lowest bidder. We understand that the government wants to manage taxpayers' dollars in a responsible way, but the fact is that the lowest bidder will not give you the best value for money. That is what we encourage you to do. We urge you to take into account the principle of the best value for money.

Thirdly, there is the notion of the best fit, which is just as important. By "best fit" I mean the assignment of the best interpreter for the day's work, given our different skills and specializations.

[English]

Mr. Thompson: Perhaps I can add one other point. A lot of the events you have described, senator, have taken place behind the scenes. The work this committee is doing is very important to shine a light on what is actually happening and to bring a political filter to the discussions. So we're very pleased from that point of view to be with you tonight.

[Translation]

Senator McIntyre: Would you agree that even if the government subscribed to all of the recommendations except for providing additional funding to the Translation Bureau, the problem remains a lack of commitment on the part of the federal government with regard to the necessary financial resources needed to assist the Translation Bureau?

Ms. Gagnon: The government did not subscribe to all of the recommendations. One of the three most important recommendations concerned the department the Translation

à titre d'organisme de service spécial. Pour compliquer les choses davantage, une firme de consultants a reçu le mandat d'examiner l'industrie langagière dans le but d'établir de nouvelles stratégies.

Quelles sont vos recommandations pour la suite des choses?

Mme Gagnon : Le comité permanent a déposé son rapport le 15 juin, et l'appel aux propositions a été fait à la fin juin avec une date de clôture du 2 août. Depuis lors, cette date a été reportée, comme vous l'avez fait valoir, en septembre, en octobre et, maintenant, au 23 janvier prochain.

Nous avons trois recommandations. Le système a de graves failles. Pour cette raison, notre première recommandation serait d'abandonner ce système, de garder le système existant du service des conférences et du service parlementaire et de protéger l'accréditation. Ce serait notre première recommandation, tout simplement parce que, jusque-là, nous avons assuré d'excellents services au Bureau de la traduction, comme en témoigne d'ailleurs la réputation internationale des interprètes qui sont très prisés par d'autres organismes tels l'OTAN et les Nations Unies, qui piétinent dans nos plates-bandes pour embaucher nos collègues.

La deuxième recommandation, la plus importante à mon sens, c'est qu'il ne faut pas s'abandonner au principe du plus bas soumissionnaire. Nous comprenons que le gouvernement veuille gérer de façon responsable les deniers des contribuables, mais le fait est que le plus bas soumissionnaire n'est pas l'équivalent du meilleur rapport qualité-prix. Donc, c'est ce que nous vous encourageons à faire. Enfin, ce que nous vous exhortons à faire, c'est de tenir compte du principe du meilleur rapport qualité-prix.

Troisièmement, il y a la notion de la meilleure adéquation, qui est tout aussi importante. Par là, j'entends la notion du « *best fit* », soit que le meilleur interprète soit affecté à la tâche à abattre le jour en question, étant donné nos différentes compétences et nos différentes spécialisations.

[Traduction]

M. Thompson : Peut-être puis-je ajouter quelque chose. Bon nombre des actions que vous venez de décrire, sénateur, se sont déroulées en coulisse. Votre comité a donc un rôle très important à jouer pour mettre en lumière ce qui arrive vraiment tout en situant le débat dans une perspective politique. Dans ce contexte, nous sommes très heureux de pouvoir être des vôtres ce soir.

[Français]

Le sénateur McIntyre : Seriez-vous d'accord pour dire que, même si le gouvernement fédéral a souscrit à toutes les recommandations à l'exception du financement du Bureau de la traduction, le problème demeure un manque d'engagement de la part du gouvernement fédéral en ce qui concerne les ressources financières nécessaires pour venir en aide au Bureau de la traduction?

Mme Gagnon : Le gouvernement n'a pas souscrit à toutes les recommandations. L'une des trois recommandations les plus importantes visait à définir de quel ministère devrait relever le

Bureau should belong to. We submit that it should be part of Heritage Canada, which is responsible for the implementation and coordination of official languages.

The government did not accept that recommendation. Nor did it accept recommendation four regarding the financial resources the Translation Bureau needs to offer quality service. It also did not accept recommendation eight, which consisted in reviewing its status as a cost-recovery agency as opposed to what it was previously, a secretary of state agency with a full budget to fulfil its mandate.

Senator McIntyre: I'd like to make the following remark. The government supported the recommendation regarding the new generation, but it did so timidly.

Ms. Gagnon: Indeed.

Senator Gagné: Thank you for your presentation. My question follows up on Senator McIntyre's question concerning financial resources.

We know that the call for standing offers has been issued, and that 200 interpreters are accredited by the federal government. The deadline is January 23. Is that correct?

Ms. Gagnon: Yes.

Senator Gagné: Do you know how many interpreters have replied to the call?

Ms. Gagnon: We do not know how many interpreters have replied, because there is a lot of confusion around this standing offer. As Senator McIntyre explained quite rightly, things have become very complicated.

The fact is that a fair number of colleagues don't know how to answer, or they may wait until a first round has been done so that the bugs have been worked out, before bidding the next time.

Honestly, at this point, I could not tell you how many of our colleagues have made bids.

[English]

Mr. Thompson: One other point is that the offer was published on June 20, as Nicole mentioned, with a closing date of the middle of August. That was the original closing date. Between the June 20 and today, the offer has been amended 13 times. It was a 66-page document when it was first tabled. Today, there are posted online more than 300 questions and answers from interpreters who are struggling to figure out how to apply. So the point that Nicole makes about people perhaps being persuaded not to apply is a good one, I think.

[Translation]

Senator Gagné: I have an additional question concerning savings. If that is the path it takes, do you agree that the Translation Bureau is hoping to save money with the standing

Bureau de la traduction. Nous vous soumettons qu'il devrait relever de Patrimoine canadien, qui est responsable de l'application et de la coordination des langues officielles.

Le gouvernement n'a pas retenu cette recommandation. Il n'a pas retenu non plus la recommandation n° 4 portant sur les ressources financières nécessaires au Bureau de la traduction pour offrir un service de qualité. Il n'a pas non plus retenu la recommandation n° 8 qui consistait à revoir le statut d'agent de recouvrement des frais par opposition à ce qu'il était autrefois, un secrétariat d'État doté d'un plein budget pour s'acquitter de sa tâche.

Le sénateur McIntyre : J'aimerais faire la remarque suivante. Le gouvernement a appuyé la mise sur pied de la mesure qui visait la relève, mais il l'a fait timidement.

Mme Gagnon : En effet.

La sénatrice Gagné : Merci de votre présentation. Ma question fait suite à celle du sénateur McIntyre concernant les ressources financières.

On sait que, à l'heure actuelle, l'offre à commande est lancée et que 200 interprètes sont accrédités par le gouvernement fédéral. La date butoir est fixée au 23 janvier. C'est exact?

Mme Gagnon : C'est exact.

La sénatrice Gagné : Savez-vous combien d'interprètes ont déjà répondu à la demande?

Mme Gagnon : Nous ne savons pas combien d'interprètes l'on fait, parce qu'il y a beaucoup de confusion entourant cette offre à commande. Comme l'a fait valoir le sénateur McIntyre, à juste titre, c'est devenu très compliqué.

Le fait est que bon nombre de collègues ne savent pas comment y répondre, ou encore, ils risquent d'attendre que ce soit fait une première fois pour qu'on règle les pépins, avant de présenter une soumission la prochaine fois.

Honnêtement à ce stade-ci, je ne saurais pas vous dire combien de nos collègues auraient répondu à l'appel.

[Traduction]

M. Thompson : Il faut également considérer que la demande a été publiée le 20 juin, comme Nicole le mentionnait, avec une date d'échéance fixée à la mi-août. C'est ce qui était prévu au départ. La demande d'offres à commandes a été modifiée à 13 reprises depuis le 20 juin. Le document présenté à l'origine comptait 66 pages. Vous pouvez maintenant consulter en ligne les réponses à plus de 300 questions d'interprètes qui essaient de comprendre comment ils doivent s'y prendre pour poser leur candidature. Je pense donc que Nicole avait tout à fait raison de parler d'un élément dissuasif.

[Français]

La sénatrice Gagné : J'ai une question complémentaire qui concerne les économies. Si on se lance dans cette voie, êtes-vous d'accord pour dire que le Bureau de la traduction espère réaliser

offer system? Do you have some idea of the savings the Translation Bureau could achieve with this new procurement system?

Ms. Gagnon: We think that the system will cost more as it stands, because the notion of just-in-time service comes into play. I can give you an example.

When Mr. Pittman sent us the witness information kit, in those documents there was a paragraph about travel costs. We are encouraged, of course, to travel as economically as possible. As it happens, this was not an issue since we are in Ottawa, but my point is that if we are travelling and receive a request at the last minute, since just-in-time service is being advocated, there are cases where interpreters would be obliged to travel business class. So there will be no savings, and this will cost Canadian taxpayers even more.

Senator Maltais: First, I want to take this opportunity to thank and congratulate all of the interpreters who work at the Senate, the House of Commons and committees. They do excellent work. They work in the shadows and often greet us on the street, but we do not recognize them. They do excellent work, not only in translating, but they know how we are going to react. They know how to interpret our thoughts, not only through language, but through our expressions.

There is something I find hard to understand. We live in a bilingual country. Have we reached the point where we are monetizing our official languages as though we were buying a donkey or an old horse? Our official languages deserve better than that. Have we reached the point of hiring cut-rate translators? Have our official languages fallen so low that we want to communicate with our fellow citizens at bargain rates? Is that the point we have reached?

Soon we will be in 2017, and I wonder why we want to monetize our language. If there is something you can't do that with, it is language. The language of our parents, of our ancestors, the language we want to transmit to our children and grandchildren, is priceless. Must this be measured with money? Certain things cannot be measured with money: health, for instance. Cost is not an issue when a person's life is at stake. What are the public servants of Public Services and Procurement Canada doing? Why do they want to monetize language as though we were negotiating the purchase of an old racehorse? I don't understand their reasoning.

As far as I'm concerned, the interpretation service we have now is exceptional. As for the service provided to other government bodies, it is very satisfactory. I have never heard Céline Galipeau

des économies avec le système d'appel d'offres? Avez-vous une idée des économies que le Bureau de la traduction pourrait faire avec ce nouveau système d'approvisionnement?

Mme Gagnon : Nous croyons que le système coûtera plus cher tel qu'il a été conçu, parce que c'est la notion du service juste-à-temps qui entre en jeu. Je peux vous en donner un exemple.

Quand M. Pittman nous a fait parvenir la trousse d'information à l'intention des témoins, dans ces documents, il y a un paragraphe qui traite des frais de déplacement. On nous encourage, bien sûr, à voyager par les moyens les plus économiques possible. En l'occurrence, il n'y a pas de souci, car nous sommes d'Ottawa, mais ce que j'essaie de faire valoir, c'est que si on est en déplacement et qu'on reçoit une demande à la dernière minute, étant donné que le service juste-à-temps est préconisé, il y a des cas où des interprètes seront obligés de voyager en classe affaire. Donc, il n'y aura aucune économie à faire, car cela coûtera encore plus cher aux contribuables canadiens.

Le sénateur Maltais : Dans un premier temps, je profite de l'occasion pour remercier et féliciter tous les interprètes, qu'ils travaillent au Sénat, à la Chambre des communes ou dans les comités. Ils font un excellent travail. Ce sont les travailleurs de l'ombre qui, souvent, nous saluent dans la rue, mais que nous ne reconnaissons pas. Ils font un excellent travail, non seulement de traduction, mais ils savent comment nous allons réagir. Ils savent interpréter notre pensée, non pas par la langue, mais par notre physionomie.

Il y a quelque chose que j'ai de la difficulté à comprendre. Nous vivons dans un pays bilingue. Est-ce que nous en sommes au point de monnayer nos langues officielles comme s'il s'agissait de l'achat d'un âne ou d'un vieux cheval? Nos langues officielles méritent mieux que cela. En sommes-nous au point d'engager des traducteurs à rabais? Nos langues officielles sont-elles tombées si bas qu'on veut les communiquer à nos concitoyens à rabais? En somme-nous rendus là?

Bientôt, nous serons en 2017, et je me demande pourquoi on veut monnayer notre langue. S'il y a une chose qui n'est pas monnayable, c'est bien la langue. Celle de nos parents, de nos ancêtres, celle qu'on veut transmettre à nos enfants et à nos petits-enfants n'a pas de prix. Doit-on mesurer cela avec de l'argent? Certaines choses ne se mesurent pas avec de l'argent : la santé, par exemple. Aucun coût n'est trop élevé quand il y va de la vie d'une personne. Que font les fonctionnaires de Services publics et Approvisionnement Canada? Pourquoi veulent-ils monnayer la langue comme s'il s'agissait de négocier l'achat d'un vieux cheval de course? Je ne comprends pas leur raisonnement.

Quant à moi, le service d'interprétation que l'on reçoit actuellement est tout à fait exceptionnel. Quant au service offert au sein des autres instances gouvernementales, il est très

say on the *Téléjournal* that Canadians had been badly served by an interpreter. God knows that if it had happened once, it would have been reported by Radio-Canada or CBC.

What can we do to help you? What do you recommend to the Standing Senate Committee on Official Languages so that it can help you to maintain the quality service you offer, and so that we stop negotiating away our two official languages at bargain prices?

Ms. Gagnon: Thank you, Senator. I would reply that you have already done a lot in receiving us here tonight. We thank you once again.

As you have pointed out quite rightly, we work in the shadows. This is the first time we are on a public stage, and if we are here it is because we think the situation is critical. We do our work professionally and conscientiously and to the best of our ability. We are here to warn you, because if you want to go to the lowest bidder, there is no guarantee that you will have the quality service you are used to and that all Canadians are entitled to when they deal with their government.

Moreover, it is their constitutional right. I also submit that the federal government does not have the right to delegate this obligation or constitutional responsibility to the private sector.

Secondly, we would like to work with government bodies to improve the procurement system. We are not against the procurement system; we are against a system based on choosing the lowest bidder. We want to try to solve the problems, and unfortunately, we are running out of time.

Senator Maltais: You are explaining the choices we have, and I'm going to make a poor comparison. If someone has gallstones and consults two doctors, and one asks for \$2,500 to operate on him, the patient will have a choice to make. The first is a renowned surgeon known from one end of Canada to the other and recognized by great international universities. Then there is a surgeon who comes out of nowhere, whose diploma is doubtful, and who asks for \$500.

It's the choice we have as Canadians. You can't put a price on language. We have to choose quality above all else. Penny-pinching might be an option where expenditures are sometimes lavish.

[English]

Senator Fraser: For clarification purposes, Portage is a computer tool for translation of written material, whereas you are interpreters; you do simultaneous interpretation while the rest

satisfaisant. Je n'ai jamais entendu Céline Galipeau dire au *Téléjournal* que les Canadiens avaient été mal interprétés par un interprète. Dieu sait que si vous l'aviez fait une fois, cela aurait fait l'objet d'une couverture de Radio-Canada ou de la CBC.

Que pouvons-nous faire pour vous aider? Que recommandez-vous au Comité sénatorial permanent des langues officielles pour qu'il puisse vous aider à garder cette qualité que vous offrez, afin qu'on arrête de négocier nos deux langues officielles à rabais?

Mme Gagnon : Merci, monsieur le sénateur. À cela, je répondrais que, dans un premier temps, vous avez déjà fait beaucoup dans le sens où vous étiez prêts à nous recevoir ce soir. Nous vous en remercions encore une fois.

Comme vous l'avez fait valoir à juste titre, nous sommes des travailleurs et des travailleuses dans l'ombre. C'est la première fois que nous sommes sur la place publique, et si nous sommes là, c'est parce que, à notre sens, l'heure est grave. Nous faisons notre travail de façon professionnelle et consciencieuse et au meilleur de nos aptitudes. Nous sommes là pour vous dire de faire gaffe, parce que, justement, si vous voulez privilégier le plus bas soumissionnaire, il n'est pas dit que vous aurez la qualité dont vous avez l'habitude et à laquelle tous les Canadiens et les Canadiennes ont droit quand ils traitent avec leur gouvernement.

Par ailleurs, c'est leur droit constitutionnel. Je vous sou mets également que le gouvernement fédéral n'a pas le droit de déléguer cette obligation ou cette responsabilité constitutionnelle au secteur privé.

Dans un deuxième temps, nous voulons travailler avec les instances gouvernementales pour remédier au système d'approvisionnement. Nous ne sommes pas contre le système d'approvisionnement; nous sommes contre un système d'approvisionnement qui est fondé sur le plus bas soumissionnaire. Nous voulons essayer de régler les problèmes et, malheureusement, le temps nous manque pour le faire.

Le sénateur Maltais : Ce que vous me dites, et je vais faire une comparaison boiteuse, c'est que vous nous présenter les choix que nous avons. Quelqu'un a des pierres au foie. Deux médecins sont devant lui. Il y en a un qui lui demande 2 500 \$ pour l'opérer. C'est un chirurgien reconnu d'un océan à l'autre du Canada et par les grandes universités internationales. Ensuite, il y a un chirurgien qui arrive d'on ne sait où, dont le diplôme est loufoque, qui demande 500 \$.

C'est le choix que nous avons en tant que Canadiens et Canadiennes. La langue n'a pas de prix. Nous devons choisir la qualité avant tout. Les économies de bouts de chandelles pourraient certainement s'appliquer là où des dépenses sont parfois un peu plantureuses.

[Traduction]

La sénatrice Fraser : Pour que les choses soient bien claires, Portage est un outil informatisé de traduction écrite, alors que vous faites plutôt de l'interprétation simultanée pendant

of us are speaking. I have always thought that is one of the most challenging tasks imaginable. If I had ever thought I could do it, I would have done it, but I knew I couldn't ever, so I congratulate you.

Does your association function in any way as a union? Do you bargain collectively with the government? Do you have contractual relationships with the government?

Ms. Gagnon: We do not at this time bargain with the Treasury Board, nor would Treasury Board ever accept to bargain with us. But I can tell you that there are other models of procurement interpretation services at the international level. For instance, the United Nations, they will, as you put it, "bargain" — we prefer to say negotiate — with our professional delegation from year to year. The same holds true for other such international organizations. But Canada has not opted for that model at this time.

Senator Fraser: Canada does not insist that these freelancers it hires have any particular level of professional qualification. They don't have to meet the gold standard tests that you do, but do they have to meet any level of expertise?

Ms. Gagnon: No, the Government of Canada, through its Conference Interpretation and Parliamentary Interpretation services only calls on Government of Canada accredited conference interpreters.

However, with the decentralization back in 1995, when the Translation Bureau became a special operating agency, government departments and agencies no longer had to go through the Translation Bureau. They could hire interpreters from the private sector.

Senator Fraser: And there are no qualifications?

Ms. Gagnon: There are no qualifications there. They do not have to be government accredited, even though they are doing government-accredited work.

Mr. Thompson: It's a double standard.

Ms. Gagnon: Yes, it is.

Senator Fraser: You made quite a point in your presentation of quoting a key passage from the Official Languages Act. Are we to gather that you think the government is failing in its legal obligations? Have you any reason to believe that?

Ms. Gagnon: We feel the government to date has fulfilled its obligations inasmuch as we're dealing with the houses of Parliament, but we do have concerns regarding the government departments and agencies that are free to do as they please and that will call on non-accredited people to do the work that, because it's the Government of Canada, should be held up to a higher standard.

que nous, nous parlons. J'ai toujours pensé que c'est l'un des travaux les plus difficiles que l'on puisse imaginer. Je vous félicite, car c'est quelque chose que j'aurais bien voulu faire si j'avais cru un instant que j'en avais le talent.

Est-ce que votre association fonctionne un peu comme un syndicat? Menez-vous des négociations collectives avec le gouvernement? Avez-vous des relations contractuelles avec le gouvernement?

Mme Gagnon : Nous ne négocions pas actuellement avec le Conseil du Trésor, et celui-ci n'a jamais accepté de négocier avec nous. Je peux toutefois vous dire qu'il existe ailleurs dans le monde d'autres modèles d'approvisionnement en services d'interprétation. À titre d'exemple, les Nations Unies négocient chaque année avec notre délégation professionnelle. Il en va de même d'autres organisations internationales du même ordre. Le Canada n'a cependant pas encore adopté ce modèle.

La sénatrice Fraser : Le Canada n'exige pas des pigistes qu'il embauche qu'ils aient atteint un certain niveau de qualification professionnelle. Ils n'ont pas à réussir les mêmes examens rigoureux que vous, mais y a-t-il tout de même des normes de compétence qu'ils doivent respecter?

Mme Gagnon : Par le truchement des services d'interprétation des conférences et d'interprétation parlementaire, le gouvernement du Canada fait appel uniquement à des interprètes de conférence accrédités par le Bureau de la traduction.

Cependant, depuis la décentralisation survenue en 1995 avec la transformation du Bureau en organisme de service spécial, les ministères et organismes fédéraux n'ont plus à passer par le Bureau de la traduction. Ils peuvent embaucher directement des interprètes dans le secteur privé.

La sénatrice Fraser : Et il n'y a pas d'exigences en matière de qualifications?

Mme Gagnon : Il n'y a effectivement pas d'exigences. Ces interprètes n'ont pas à être accrédités par le gouvernement, même s'ils travaillent pour le gouvernement.

M. Thompson : Il y a deux poids deux mesures.

Mme Gagnon : Tout à fait.

La sénatrice Fraser : Je trouve particulièrement intéressant que vous ayez cité dans votre exposé un passage important de la Loi sur les langues officielles. Devons-nous en conclure que le gouvernement ne respecte pas ses obligations légales? Avez-vous des raisons de le croire?

Mme Gagnon : Nous estimons que le gouvernement parvient jusqu'à maintenant à respecter ses obligations pour ce qui est des deux Chambres du Parlement, mais nous nous inquiétons du fait que les ministères et organismes gouvernementaux sont libres de faire comme bon leur semble et d'avoir recours à des interprètes non accrédités alors même que des normes plus élevées devraient s'appliquer, car c'est du gouvernement du Canada qu'il s'agit.

Senator Fraser: Is there any independent verification of the quality of the interpretation that these agencies which are not dealing with the Translation Bureau get?

Ms. Gagnon: I'm afraid I couldn't answer that question. I do not believe so, but I couldn't speak to that.

There is an evaluation of the work done by Government of Canada accredited interpreters. They are evaluated by their peers, but in terms of the government departments and who they hire, I do not believe so.

[Translation]

The Chair: Senator Gagné now has the floor.

Senator Gagné: In what way does the proposed procurement system threaten the accreditation of interpreters by the Government of Canada?

Ms. Gagnon: Currently, the system exists and we are assured that the accreditation exam will continue to exist once the new procurement system is in place. However, given our experience with the translation procurement system, we believe that the interpretation accreditation exam will be eliminated, because it was eliminated for translation. It is no longer necessary to have a translation accreditation to work for the Government of Canada. This is still the case for interpretation, and that is what we want to preserve at all costs, because the quality of the service we offer is at stake.

[English]

Mr. Thompson: I would also add that this dual stream proposed under the new system creates two classes of conference events, one that is high priority and that would be just a small number of conference events, and the other — the vast majority — of a lesser or generic category. This opens the door to offering a lesser level of accreditation to those events.

[Translation]

Senator McIntyre: After having listened to your presentation, it seems clear to me that what motivated the study by the Standing Committee on Official Languages of the House of Commons was the implementation of the automatic translation tool known as Portage throughout the federal public service.

My question is this: In your opinion, what were the factors behind the federal government's actions? Do you think it is heading toward privatization?

Ms. Gagnon: I don't know if the government wants to privatize the service; perhaps, but I think it wants to rationalize the cost of written translation services, especially. I am a conference interpreter, so I don't want to say too much about translation.

La sénatrice Fraser : Y a-t-il une vérification indépendante de la qualité des services d'interprétation obtenus par ces organismes qui ne traitent pas avec le Bureau de la traduction?

Mme Gagnon : J'ai bien peur de ne pas pouvoir vous répondre à ce sujet. Je ne crois pas que ce soit le cas, mais je ne pourrais pas vous le confirmer.

Il y a une évaluation du travail des interprètes accrédités par le gouvernement du Canada. Ils sont évalués par leurs pairs, mais je ne pense pas qu'il en soit de même pour ceux embauchés directement par les ministères.

[Français]

La présidente : C'est au tour de la sénatrice Gagné.

La sénatrice Gagné : En quoi le système d'approvisionnement proposé menace-t-il l'accréditation des interprètes par le gouvernement du Canada?

Mme Gagnon : À l'heure actuelle, le système existe, et on nous s'assure que l'examen d'accréditation existera toujours une fois le nouveau système d'approvisionnement en place. Cependant, forts de l'expérience du système d'approvisionnement en traduction, nous croyons que l'examen d'accréditation en interprétation sera écarté, parce qu'il a été écarté en traduction. Il n'est plus nécessaire d'avoir une accréditation en traduction pour travailler pour le gouvernement du Canada. C'est encore le cas en interprétation, et c'est cela que nous voulons préserver à tout prix, car la qualité du service que l'on offre est en jeu.

[Traduction]

M. Thompson : J'ajouterais que le nouveau système à deux volets proposé crée deux catégories distinctes de conférences et de réunions. Il y en a d'abord un petit nombre qui seraient considérées comme hautement prioritaires. Toutes les autres — soit la vaste majorité — seraient jugées moins importantes et s'inscriraient dans la catégorie dite générique. Il s'agit là d'une porte ouverte au recours à des interprètes pas nécessairement accrédités.

[Français]

Le sénateur McIntyre : Après avoir écouté votre présentation, il me semble qu'il est clair que ce qui a motivé l'étude du Comité permanent des langues officielles de la Chambre des communes est la mise en place d'un outil de traduction automatique connu sous le nom de l'outil Portage dans l'ensemble de la fonction publique fédérale.

Ma question est la suivante : selon vous, quels sont les facteurs qui ont motivé le gouvernement fédéral à agir de cette façon? Croyez-vous qu'il souhaite se diriger vers la privatisation?

Mme Gagnon : Je ne sais pas si le souhait est de privatiser le service; peut-être, mais je pense qu'il veut surtout rationaliser le coût des services de traduction écrite. Je vous dis d'emblée que je suis interprète de conférence, alors je ne veux pas trop m'aventurer sur le terrain de la traduction.

It's the technology craze. No one is against progress, and technological tools can be a great help, but they have to remain tools. These tools should not replace the translator or interpreter who is the thinking person who does this work. This was an attempt to find a technological solution to a nonexistent problem, finally. There are other examples, like the Phoenix system. In order to save money, the government rushes to adopt systems that may certainly be useful, but are not a panacea and can certainly not replace the work translators and interpreters do. The Portage tool is there to help translators do their work, but it should not replace them.

[English]

Mr. Thompson: Let me just add something to that. We don't know what the motivation is. We don't have insight into that. I think we take at face value the government's policy statements that official languages are extremely important, and they want to be judged by the way the government communicates with Canadians in English and in French.

It may be that this plan is just coming to light and is something that the government is paying attention to now, so we are hoping for the best.

[Translation]

Senator McIntyre: I spoke earlier about the automated Portage system, which was supposed to be implemented last September. This was then delayed to October, and now an additional delay has been granted until September 31, 2017.

Are you hoping that things might change before the end of January 2017?

Ms. Gagnon: If I may, the actual deadline is January 23, 2017. First, this was supposed to happen in August, but the implementation was pushed back to September. Thanks to the intervention of some of you, I believe — and I thank you for this — this was delayed until the end of October.

In the beginning, people were waiting for the government's response to the report of the Standing Senate Committee on Official Languages before going ahead with this new procurement system. Once the government gave its answer, a new delay was requested.

To answer your question, to the best of my knowledge, I hope so. With people of goodwill, if we have enough time to do things well, we could come up with a procurement system with the government authorities. That is what we are working on. We had

C'est l'engouement pour la technologie. Personne n'est contre le progrès, les aides technologiques peuvent nous être d'un précieux concours, mais elles doivent demeurer des aides. Ces aides ne doivent pas remplacer le traducteur ou l'interprète qui est la personne pensante qui fait ce travail. Il s'agit là d'essayer de trouver une solution technologique à un problème qui n'existe pas, finalement. On a aussi d'autres exemples, comme celui du système Phénix. Pour économiser de l'argent, on s'empresse d'adopter des systèmes qui peuvent certainement être très utiles, mais qui ne sont pas une panacée et qui ne peuvent certainement pas remplacer le travail que font les traducteurs et les interprètes. L'outil Portage doit aider les traducteurs à faire leur travail, mais il ne doit pas les remplacer.

[Traduction]

M. Thompson : J'aimerais ajouter une chose. Nous ne savons pas quelles sont les motivations. Nous n'avons pas vraiment moyen de le savoir. Nous sommes bien prêts à croire le gouvernement lorsqu'il affirme que les langues officielles sont extrêmement importantes à ses yeux et qu'il souhaite être jugé en fonction de la qualité de ses communications avec les Canadiens en anglais comme en français.

C'est peut-être simplement qu'il s'agit de nouvelles perspectives auxquelles le gouvernement n'a pas vraiment porté attention jusqu'à maintenant. Nous espérons donc que tout se déroulera pour le mieux.

[Français]

Le sénateur McIntyre : J'ai parlé tout à l'heure du système automatisé Portage dont l'entrée en vigueur était prévue au mois de septembre dernier. Cela a ensuite été repoussé au mois d'octobre, et on parle maintenant d'un délai supplémentaire qui a été accordé jusqu'au 31 septembre 2017.

Espérez-vous que les choses puissent changer d'ici la fin du mois de janvier 2017?

Mme Gagnon : Permettez-moi de rectifier le tir; la date de tombée est le 23 janvier 2017. Dans un premier temps, cela devait se faire au mois d'août, et la mise en œuvre a été reportée à septembre. Grâce à l'intervention de certains d'entre vous, je pense — et je vous en remercie —, elle a été reportée jusqu'à la fin octobre.

Au début, on demandait d'attendre la réponse du gouvernement au rapport du Comité sénatorial permanent des langues officielles avant d'aller de l'avant avec ce nouveau système d'approvisionnement. Une fois qu'on a eu droit à la réponse du gouvernement, on a demandé un autre report.

Pour répondre à votre question, au vu de mes aptitudes, j'espère que oui. Entre gens de bonne volonté, si on nous donne le temps voulu pour bien faire les choses, nous pouvons mettre au point un système d'approvisionnement et le faire avec les

meetings with the parliamentary secretaries and their staff. The idea is to correct the defects of this system as soon as possible, but we have to take the necessary time to do things properly.

The Chair: I too would like to ask a question. You have said that this new system would create two categories: a generic category for 95 per cent of the work, and another category for the remaining 5 per cent. Can you tell us which category Senate committees would be in?

Ms. Gagnon: They would be in the category known as high risk, and so in the 5 per cent category.

The Chair: Thank you. That is comforting for us, but not for the other 95 per cent.

[English]

Senator Fraser: I've been looking at the conclusion of the government's response to the committee of the other place, and it strikes me as pure bureaucracy. It says:

... the Translation Bureau is well positioned within Public Services and Procurement Canada and has the necessary flexibility to adapt to fluctuations in demand, invest in new technologies, continually improve its business model —

— and here I'm thinking about Senator Maltais' impassioned statement that our two languages matter —

— and, ultimately, fulfill the mandate given to it by the Government of Canada.

The Translation Bureau will continue to strengthen its partnerships, particularly with the private sector and universities, and it will focus on certain value-added tasks, such as quality assurance and post-editing, which are adapted to new client needs and constantly evolving new technologies.

Well, I can only hope that the new technologies will improve, because every time I stumble upon something that has been subject to a computer translation, I am appalled. Really, you have to speak the other language sometimes in order to understand what the "translation" is trying to say and work it back from there.

Are you at all concerned that these "constantly evolving new technologies" are going to apply to interpreters?

Ms. Gagnon: Well, the business of simultaneous translation, as it's commonly known, actually began at the Nuremberg trials. Before that time, interpreters worked in the consecutive or whispering mode. We still do some of that, but when

instances gouvernementales. C'est en ce sens que nous travaillons. Des rencontres ont eu lieu avec les secrétaires parlementaires et leurs effectifs. L'idée est de remédier à ce système dès que possible, mais il faut prendre le temps nécessaire pour bien faire les choses.

La présidente : J'aimerais à mon tour vous poser une question. Vous avez indiqué que ce nouveau système aurait pour effet de créer deux catégories : une catégorie générique pour 95 p. 100 du travail, et une autre catégorie pour les 5 p. 100 restants. Pouvez-vous nous dire dans quelle catégorie se retrouveraient les comités du Sénat?

Mme Gagnon : Ils se retrouveraient dans la catégorie de ce qu'on appelle à risque élevé, donc dans la catégorie des 5 p. 100.

La présidente : Merci. C'est réconfortant pour nous, mais non pas pour les autres 95 p. 100.

[Traduction]

La sénatrice Fraser : Je jetais un coup d'œil à la réponse du gouvernement au rapport du comité de la Chambre, et je trouve tout cela tellement bureaucratique. Voici ce que l'on peut notamment y lire :

... le Bureau de la traduction est bien placé au sein de Services publics et Approvisionnement Canada. Il dispose de la marge de manœuvre nécessaire pour s'adapter aux fluctuations de la demande, investir dans de nouvelles technologies, améliorer constamment son modèle d'affaires...

... et je repense ici à la déclaration passionnée du sénateur Maltais concernant l'importance de nos deux langues...

... et, au bout du compte, remplir le mandat qui lui a été confié par le gouvernement du Canada.

Le Bureau de la traduction continuera à renforcer ses partenariats, notamment avec le secteur privé et les universités, et il mettra l'accent sur certaines tâches à valeur ajoutée, comme l'assurance de la qualité et la postédition, qui sont adaptées aux nouveaux besoins des clients et aux nouvelles technologies en constante évolution.

J'espère seulement que ces nouvelles technologies vont pouvoir s'améliorer, car je suis stupéfaite à chaque fois que je tombe sur le résultat d'une de ces traductions automatiques. Bien souvent, il faut connaître l'autre langue pour arriver à comprendre, en faisant le chemin à rebours, ce qu'essaie de dire la soi-disant traduction.

Ne craignez-vous pas de voir ces « nouvelles technologies en constante évolution » jouer éventuellement un rôle dans le travail des interprètes?

Mme Gagnon : Disons que le travail de traduction simultanée, comme on l'appelle généralement, tire ses origines des procès de Nuremberg. Avant cela, on se limitait à l'interprétation consécutive ou à l'interprétation chuchotée. Nous en faisons

simultaneous came to the fore during the trials, it was the birth of the modern interpreter, and it's been very useful to us.

As I've stated before, we're not against technology, but technology has to be our aid and we need to remain the masters of it.

Senator Fraser: But in what way could technologies be applied to your work now or in the future?

Ms. Gagnon: An easy example of that is TERMIUM, the terminology bank. We on the Hill do a great many committees in many specialized fish — fields, rather. I'm thinking of fish because the example that came to mind is if you're doing natural resources and you have 300 species of fish. I'm sorry; I don't know them all in both official languages. So if you hear *doré*, you just go to TERMIUM and it will provide you an appropriate translation, because we have professional terminologists who find the term. That's a practical example.

Senator Fraser: What is *doré*?

Ms. Gagnon: Pickerel. If I were to go around the table, we may be able to identify three or four different species individually, but when you get to 300, it's just beyond us.

Senator Fraser: But for this work, you figure there will always have to be a human being sitting with earphones and a microphone?

Ms. Gagnon: Absolutely. It might take another form, but when it comes to human thought, it takes another human being to understand and to interpret a human being's thoughts. We will always be those that create the machines, but we need to remain the masters of them. They cannot replace us. I honestly believe that.

Senator Fraser: This is just an anecdote, but I've never forgotten it. I remember reading years ago about an interpreter at the United Nations who was interpreting from Russian to English. Suddenly the Russian speaker produced a very well-known quotation in Russian literature having to do with blood and water. The interpreter, all the while translating, sought furiously to find something that would be appropriate, and on the fly like that, came up with a quotation, equally famous in English, from *Macbeth* about the "multitudinous seas incarnadine." And I thought, boy, people who can do that, you're practically another species.

Ms. Gagnon: We hear that often.

encore, mais l'interprète moderne a bel et bien vu le jour à l'occasion de ces procès qui ont mis à l'avant-plan l'interprétation simultanée, laquelle nous a été fort utile depuis.

Comme je l'ai déjà indiqué, nous n'avons rien contre la technologie, mais elle doit être à notre service et nous devons en demeurer les maîtres.

La sénatrice Fraser : De quelle façon la technologie pourrait-elle vous être utile dans votre travail maintenant comme à l'avenir?

Mme Gagnon : Je pourrais vous donner l'exemple évident de TERMIUM, notre banque de terminologie. Sur la Colline, nous devons travailler pour une très grande variété de comités dans de nombreux domaines spécialisés. Je pense notamment aux 300 espèces de poissons dont il peut être question dans les séances du comité des Ressources naturelles. Je suis désolée, mais je ne connais pas les noms de tous ces poissons dans les deux langues officielles. Alors, si j'entends quelqu'un parler de *pickerel*, je n'ai qu'à consulter TERMIUM pour obtenir la traduction qui convient grâce au travail de nos terminologues professionnels. C'est un exemple bien concret.

La sénatrice Fraser : C'est quel poisson déjà le *pickerel*?

Mme Gagnon : C'est du doré. Si on faisait un tour de table, peut-être que chacun de nous pourrait identifier trois ou quatre espèces différentes, mais on ne peut pas demander à quelqu'un d'en connaître 300.

La sénatrice Fraser : Vous croyez qu'il faudra toujours qu'il y ait quelqu'un assis derrière un micro avec des écouteurs pour effectuer ce travail d'interprétation?

Mme Gagnon : Certainement. Il est possible que le travail finisse par prendre une autre forme, mais il faudra toujours un être humain pour comprendre les pensées d'un de ses semblables et les interpréter. C'est toujours nous qui allons créer les machines, mais il ne faut pas que nous en devenions les esclaves. Elles ne peuvent pas nous remplacer. J'en ai l'intime conviction.

La sénatrice Fraser : C'est une simple anecdote, mais je ne l'ai jamais oubliée. Je me souviens d'avoir lu quelque chose il y a plusieurs années au sujet d'un interprète des Nations Unies qui travaillait du russe vers l'anglais. À un moment donné, l'intervenant russe y est allé d'une citation bien connue de la littérature de son pays où il est question de sang et d'eau. Tout en continuant à traduire, l'interprète se démenait mentalement pour trouver un équivalent approprié et est parvenu à dénicher, dans l'inspiration du moment, une citation, tout aussi célèbre en anglais, tirée de *Macbeth* au sujet d'une « main qui empourprera les vagues innombrables ». Je me suis dit que ce n'était pas humain de réussir à trouver aussi rapidement des solutions semblables.

Mme Gagnon : C'est un commentaire que nous entendons souvent.

Senator Fraser: That said, I remember some years ago in another committee, when we were looking at whether and how to introduce interpretation into Inuktitut in the Senate, one of the things that committee was told was that with the best will in the world and the most competent people in the world doing your work, by the nature of the work you're going to lose on average about 30 per cent of the content. Do you think that was a fair assertion?

And I repeat, I have such tremendous respect for what you do, but inevitably are you going to lose something as we go?

Ms. Gagnon: Are you asking the question in terms of Inuktitut specifically or just generally?

Senator Fraser: No, in general.

Ms. Gagnon: I think losing 30 per cent is a bit on the high side. I would think that we're more into the 85 per cent to 90 per cent range.

It depends from one time to the next how quickly someone is speaking, if there's a heavy accent or if someone is reading. We read faster than we speak. If there's a great deal of cultural content — and I'm thinking of Toastmasters International, where they encourage people to speak publicly. They come up with texts that are a play on words. I recall one they were talking about monkey wrenches, and that doesn't go well through translation because then you're not translating. You have to find something that is culture specific in the other language.

So you're quite right; you stand to lose some content, but qualified interpreters will give you, day in and day out, 85 per cent to 90 per cent of content, if not more, and in some cases absolutely 100 per cent. I have no hesitation in saying it.

Senator Fraser: How many more gold standard accredited interpreters do you think we need? The work of Parliament just grows and grows.

Ms. Gagnon: Yes, it does. I think inasmuch as the government is willing to invest in meeting demand, it can do so. At present, the government calls on its pool of translators who are interested and show potential. It's the traditional way to go — the translators first and interpreters afterwards. They can certainly call on freelance interpreters, which is what they've been doing. They can be trained. We are trained. I was trained, definitely. And I think you should call on as many as you need because it's out there.

We have to keep in mind that the Government of Canada is the major employer of conference interpreters, not the only one but the major employer. When the government does not sit, then there's no work for those interpreters. There are some days where

La sénatrice Fraser : Cela étant dit, je me souviens d'avoir participé il y a quelques années au travail d'un autre comité qui se penchait sur la façon de procéder pour instaurer l'interprétation en inuktitut au Sénat. On nous a notamment dit à cette occasion que, même avec la meilleure volonté du monde et les interprètes les plus compétents qui soient, la nature même de ce travail fait en sorte qu'environ 30 p. 100 du contenu sera perdu en moyenne. Croyez-vous que c'est juste?

Je tiens à dire encore une fois que j'ai énormément de respect pour le travail que vous faites, mais ces pertes ne demeurent-elles pas tout de même inévitables?

Mme Gagnon : Parlez-vous de l'inuktitut ou de l'interprétation en général?

La sénatrice Fraser : L'interprétation en général.

Mme Gagnon : Je pense qu'il est un peu exagéré de dire que les pertes seraient de 30 p. 100. Je dirais plutôt que nous parvenons à rendre entre 85 p. 100 et 90 p. 100 du contenu.

Le tout peut varier en fonction de différents facteurs. Cela peut notamment dépendre du débit de la personne, de son accent plus ou moins prononcé ou du fait qu'elle lise un texte, car nous lisons plus rapidement que nous parlons. Il arrive aussi qu'une intervention soit très chargée en contenu culturel. Je pense notamment aux activités de Toastmasters International où l'on encourage les gens à prendre la parole en public. Plusieurs se présentent avec des textes truffés de jeux de mots. Je me souviens d'une situation où l'on parlait de *monkey wrenches* pour faire un calembour qui devenait intraduisible. Ce n'est alors plus de traduction qu'il s'agit; il faut plutôt trouver une référence culturelle appropriée dans l'autre langue.

Vous avez raison de dire qu'il peut y avoir certaines pertes, mais un interprète compétent va toujours parvenir à bien rendre de 85 à 90 p. 100 du contenu, voire davantage. Je peux d'ailleurs vous garantir que dans certains cas, c'est rien de moins que 100 p. 100.

La sénatrice Fraser : Combien d'interprètes accrédités à ce niveau supérieur nous faudrait-il de plus? Les travaux parlementaires ne cessent de prendre de l'ampleur.

Mme Gagnon : Effectivement. Dans la mesure où le gouvernement est prêt à investir pour satisfaire à la demande, rien n'est impossible. Le gouvernement essaie actuellement de voir lesquels parmi ses traducteurs pourraient être intéressés et posséder les compétences requises. C'est le cheminement normal : d'abord traducteur, puis interprète. On peut aussi certes avoir recours à des interprètes pigistes, ce que l'on n'a pas manqué de faire par le passé. Ils peuvent recevoir une formation. Nous sommes tous formés pour faire ce travail. Je crois qu'il faut essayer de trouver le plus d'interprètes possible, car la demande est effectivement là.

Il ne faut pas oublier que le gouvernement du Canada est le plus grand employeur d'interprètes de conférence. Ce n'est pas le seul, mais c'est celui qui en emploie le plus. Lorsque le Parlement ne siège pas, il n'y a pas de travail pour ces interprètes.

you will never have enough interpreters because everybody wants to meet that day and then some. Then, for six weeks, there will be no work, for instance. What happens is people have to make a living and they will move on to other things.

We've always managed. We celebrated the fiftieth anniversary of the Translation Bureau a few years back, and we've always managed to meet demand in both official languages.

Senator Fraser: Where does one get this training?

Ms. Gagnon: At this time, interpreters are trained by the University of Ottawa. It's at the master's level. Glendon College is now also training interpreters. And, as I've stated, the Government of Canada calls on its in-house translators, the TR-2s, who show an interest and have the potential. They are tested as to whether they can do the work or not, and then they are trained in-house as well.

Senator Fraser: Might I suggest we invite the Minister of Public Services to talk more about this?

[Translation]

The Chair: That is a very good suggestion.

Two other senators would like to ask questions. Senator Poirier will be first, followed by Senator Maltais.

[English]

Senator Poirier: As I mentioned earlier, in Acadie Nouvelle today there was an article that said the Province of New Brunswick had gone through a period of time where they were looking at the possibility of what they could do also. Today they said that based on the information they received, they discovered it would be cheaper and more efficient to keep the system that they have in place now instead of going to privatization, if I understood correctly.

We talked about the motivation that was behind this decision. We're not 100 per cent sure, but there was the word "cost" in there and that could have been a motivation.

Is there something to be learned from the exercise New Brunswick went through to get to that decision? Perhaps we can get access to that information and could help us in presenting this. I don't know if that would be through you or through us as a committee, if we can have access to that information in order to see what they based it on and if it could help with the exercise we're doing.

I just wanted to put that on the record.

Il y a certaines journées où l'on ne trouvera jamais assez d'interprètes, car tous les comités veulent se réunir en même temps. Il est ensuite possible qu'il n'y ait plus de travail pendant une période de six semaines. Comme il faut bien gagner sa vie, certains vont aller voir ailleurs.

Nous avons célébré il y a quelques années le 50^e anniversaire du Bureau de la traduction, et nous avons toujours réussi à satisfaire à la demande dans les deux langues officielles.

La sénatrice Fraser : Où est-ce que cette formation est dispensée?

Mme Gagnon : À l'heure actuelle, les interprètes sont formés à l'Université d'Ottawa au niveau de la maîtrise. Le Collège Glendon offre aussi maintenant une formation en interprétation. En outre, comme je l'ai mentionné, le gouvernement du Canada se tourne vers ses propres traducteurs de niveau TR-2 qui démontrent de l'intérêt et ont du potentiel. Ils passent un examen qui permet de déterminer s'ils sont capables de faire le travail et, le cas échéant, ils sont également formés à l'interne.

La sénatrice Fraser : Puis-je proposer que nous invitions la ministre des Services publics pour qu'elle nous en dise plus long à ce sujet?

[Français]

La présidente : C'est une très bonne suggestion.

Deux autres sénateurs aimeraient poser des questions. La sénatrice Poirier d'abord, suivie du sénateur Maltais.

[Traduction]

La sénatrice Poirier : Comme je l'ai mentionné tout à l'heure, un article publié aujourd'hui dans *l'Acadie Nouvelle* indique que la province du Nouveau-Brunswick a envisagé différents scénarios en matière de traduction. En s'appuyant sur l'analyse de l'information recueillie, la province estime maintenant qu'il serait moins coûteux et plus efficient de conserver le système en place, plutôt que de privatiser les activités, si j'ai bien compris.

Nous nous sommes interrogés sur les facteurs qui pouvaient motiver une telle décision. Nous ne pouvons pas en être totalement certains, mais il a été question de « coûts », ce qui est certes un élément de motivation.

Pouvons-nous tirer des enseignements de l'exercice de réflexion mené au Nouveau-Brunswick pour en arriver à cette décision? Peut-être pourrions-nous obtenir les informations pertinentes, ce qui pourrait nous guider dans la formulation de nos recommandations. Je ne sais pas si cela peut se faire par votre entremise ou si c'est notre comité qui doit s'en charger, mais il nous serait certes utile dans le cadre de la présente étude d'en apprendre davantage sur les facteurs qui ont étayé cette décision.

C'est une simple observation que je tenais à faire.

[*Translation*]

Senator Maltais: I'd like to go back to Senator Fraser's first question. There are translators, and there are interpreters, and the two are different. Often when we chair a committee, we ask the witnesses to slow down because they speak too quickly and the interpreter cannot follow. After all, they are not machines.

Speaking of machines, do you think the Phoenix system could translate the verb "orner" from French to English in the past perfect subjunctive? My point is that machines cannot replace the human heart and soul.

I have a last piece of advice for you. You have to publicize what you are doing and what the government is doing to you, for reasons it will have to explain. Hold a press conference. Explain your work to journalists and tell them that you have never had any complaints, to my knowledge in any case. Let Canadians know all this. I think you are taken for granted, that people don't care and believe that you can be replaced by machines.

You said something very important. These people have master's degrees. We have to treat them accordingly, and not so shabbily. You are in the best position to get Canadians to understand your work. You have to ask for reasons. Are the reasons really financial? If that is the case, we will do an additional collection on Sundays. Languages can't be monetized, remember that.

The Chair: On behalf of the Standing Senate Committee on Official Languages, I want to thank you most sincerely for being here this evening. You have shed some light on a very important issue for all of us, which is that of maintaining the quality of our conference interpreters.

You have an excellent reputation, nationally and internationally. We want Canadians to have quality services and we want them to benefit from full compliance with the Official Languages Act. You know you have our support, and we thank you for having testified.

Ms. Gagnon: Thank you, Madam Chair.

(The committee adjourned.)

OTTAWA, Monday, December 5, 2016

The Standing Senate Committee on Official Languages met this day at 5:00 p.m. to continue its study on the challenges associated with access to French-language schools and French immersion programs in British Columbia.

Senator Claudette Tardif (*Chair*) in the chair.

[*Français*]

Le sénateur Maltais : J'aimerais revenir à la première question de la sénatrice Fraser. Il y a les traducteurs, il y a les interprètes, et il ne faut pas les confondre. Souvent, lorsqu'on préside un comité, on doit demander aux témoins de ralentir leur débit, parce qu'ils parlent trop vite et l'interprète n'est pas en mesure de suivre. Après tout, ce n'est pas une machine.

En parlant de machine, pensez-vous que le système Phénix pourrait traduire du français à l'anglais le verbe « orner » au plus-que-parfait du subjonctif? C'est pour dire que les machines ne remplacent pas le cœur et l'âme humaine.

J'ai un dernier conseil à vous donner. Il faut publiciser ce que vous faites et ce que le gouvernement est en train de faire avec vous, pour des raisons qu'il devra expliquer. Faites une conférence de presse. Expliquez votre travail aux journalistes et dites-leur que vous n'avez jamais reçu de plainte, du moins à ma connaissance. Faites connaître cela aux Canadiens. Je crois que l'on vous tient pour acquis, qu'on s'en balance et que l'on croit que vous pouvez être remplacés par des machines.

Vous avez dit quelque chose de fort important : il s'agit de gens qui ont des maîtrises. Nous devons les traiter comme tel et non pas comme de la petite bière. Pour que les Canadiens puissent connaître votre travail, c'est vous qui êtes les mieux placés pour le leur expliquer. Vous devez demander les raisons. Est-ce vraiment pour des raisons économiques? Si c'est le cas, on fera une quête supplémentaire le dimanche. Les langues ne sont pas monnayables, retenez-le.

La présidente : Au nom du Comité sénatorial permanent des langues officielles, je tiens à vous remercier très sincèrement de votre présence ce soir. Vous avez fait la lumière sur un enjeu très important pour nous tous, celui de maintenir la qualité de nos interprètes de conférence.

Vous avez une excellente réputation à l'échelle nationale et internationale. Nous tenons à ce que les Canadiens puissent recevoir des services de qualité et à ce qu'ils puissent jouir du plein respect de la Loi sur les langues officielles. Vous avez senti notre appui, et je vous remercie d'avoir témoigné.

Mme Gagnon : Merci à vous, madame la présidente.

(La séance est levée.)

OTTAWA, le lundi 5 décembre 2016

Le Comité sénatorial permanent des langues officielles se réunit aujourd'hui, à 17 heures, pour poursuivre son étude sur les défis liés à l'accès aux écoles françaises et aux programmes d'immersion française de la Colombie-Britannique.

La sénatrice Claudette Tardif (*présidente*) occupe le fauteuil.

[Translation]

The Chair: Honourable senators, my name is Claudette Tardif. I am from Alberta and I am pleased to chair this evening's meeting.

Before giving the floor to our witnesses, I would invite the members of the committee to introduce themselves.

Senator McIntyre: Senator Paul McIntyre from New Brunswick.

Senator Gagné: Good evening. Senator Raymonde Gagné, from Manitoba.

Senator Fraser: Joan Fraser, from Quebec.

Senator Maltais: Good evening. Senator Ghislain Maltais, from Quebec.

The Chair: The committee is continuing its special study on access to French-language schools and French immersion programs in British Columbia. The committee particularly wishes to study the issue of acquiring federal lands in order to build French-language schools in Vancouver.

This evening we welcome the Canada Lands Company Limited. It is our pleasure to receive Mr. John McBain, president and chief executive officer, Ms. Deana Grinnell, senior director of real estate, and Mr. Robert Howald, executive vice-president, real estate.

On behalf of the members of the committee, I thank you for being here with us this evening.

[English]

Mr. McBain, I understand that you will be speaking first. If you would keep your comments to a relatively short period of time in order for senators to ask questions, that would be most appreciated. Thank you.

John McBain, President and Chief Executive Officer, Canada Lands Company Limited: Chair and members of the committee, thank you for inviting Canada Lands Company Limited to appear today.

[Translation]

In order to give you more detail and perspectives, I am accompanied today by Mr. Robert Howald, executive vice-president, real estate, and by Ms. Deana Grinnell, senior director of real estate, British Columbia region.

[English]

Canada Lands Company Limited, or CLCL, was originally incorporated in 1956 and was reactivated by the government in 1995. In 2001, Treasury Board ministers confirmed the corporation's mandate for the disposition of selected surplus federal real properties with best value to the Canadian taxpayer, supported by the findings of a mandate review.

[Français]

La présidente : Honorables sénateurs, je m'appelle Claudette Tardif. Je suis de l'Alberta, et je suis heureuse de présider la réunion ce soir.

Avant de passer la parole à nos témoins, j'inviterais les membres du comité à bien vouloir se présenter.

Le sénateur McIntyre : Sénateur Paul McIntyre, du Nouveau-Brunswick.

La sénatrice Gagné : Bonsoir. Sénatrice Raymonde Gagné, du Manitoba.

La sénatrice Fraser : Joan Fraser, du Québec.

Le sénateur Maltais : Bonsoir. Sénateur Ghislain Maltais, de Québec.

La présidente : Le comité poursuit son étude spéciale sur l'accès aux écoles françaises et aux programmes d'immersion française en Colombie-Britannique. Le comité veut particulièrement étudier la question de l'acquisition de terrains fédéraux afin de permettre la construction d'écoles francophones à Vancouver.

Ce soir, nous recevons la Société immobilière du Canada Limitée. Nous avons le plaisir d'accueillir M. John McBain, président-directeur général, Mme Deana Grinnell, directrice principale, Immobilier, et M. Robert Howald, premier vice-président, Immobilier.

Au nom des membres du comité, je vous remercie d'être avec nous ce soir.

[Traduction]

Monsieur McBain, je crois comprendre que vous parlerez en premier. Nous vous serions très reconnaissants d'être relativement bref afin que les sénateurs puissent vous poser des questions. Merci.

John McBain, président-directeur général, Société immobilière du Canada Limitée : Madame la présidente, mesdames et messieurs les membres du comité, merci d'avoir invité la Société immobilière du Canada à venir vous rencontrer aujourd'hui.

[Français]

J'ai à mes côtés aujourd'hui, afin de vous donner plus de détails et de perspective, M. Robert Howald, premier vice-président, Immobilier, et Mme Deana Grinnell, directrice principale, région de la Colombie-Britannique.

[Traduction]

La Société immobilière du Canada, ou la SIC, a été fondée en 1956 et elle a été réactivée en 1995 par le gouvernement. En 2001, le Conseil du Trésor a confirmé le mandat de la société, soit l'aliénation de certains biens immobiliers fédéraux excédentaires afin de procurer la plus grande valeur possible aux contribuables canadiens, conformément aux conclusions d'une revue de son mandat.

[Translation]

Canada Lands Company Limited is made up of a head organization known as the CLCL, and three branches, the Canada Lands Company Limited, Parc Downsview Park Inc., and the Old Port of Montreal Corporation.

[English]

Our presentation today will focus on the real estate arm, Canada Lands Company CLC Limited. We will refer to this subsidiary simply as Canada Lands or CLC.

[Translation]

or SIC, in French.

[English]

I will present an overview of CLC and then invite Deana Grinnell to present some of the specifics of our Vancouver interests.

As the real estate arm, CLC is fully defined as a federal, non-agent commercial Crown corporation, which is self-funding and receives no appropriation. We pay taxes at all levels of government and return all of our net revenues to the federal fiscal framework.

We operate at arm's length from the government and report to our sole shareholder through the shareholder's designated representative, the Minister of Public Services and Procurement.

[Translation]

The roles and capacity of the CLC in the purchase of surplus federal real properties are defined by our mandate, our status as a non-agent Crown corporation, the applicable legislation, and the Treasury Board Directive on the Sale or Transfer of Surplus Real Property.

[English]

Once federal custodians have determined that one of their properties is no longer required for program purposes, and if said property meets the criteria for sale to CLC as defined by the Treasury Board directive, we negotiate to purchase the property from the custodian at fair market value.

[Translation]

The CLC then acts as principal promoter of the asset. We launch participation and consultation processes and we obtain municipal approval for the development plan.

[Français]

La structure de la Société immobilière du Canada limitée est composée d'une organisation mère et de trois filiales, soit la Société immobilière du Canada (CLC) limitée, Parc Downsview Park Inc, et la Société du Vieux-Port de Montréal Inc.

[Traduction]

Notre exposé portera principalement sur notre filiale immobilière, la Société immobilière du Canada CLC Limitée. Je désignerai cette filiale simplement par le nom de Société immobilière du Canada, ou SIC.

[Français]

— ou la SIC, en français.

[Traduction]

Je vais maintenant vous donner un aperçu de la SIC, avant d'inviter Deana Grinnell à discuter plus en profondeur de nos activités à Vancouver.

À titre de filiale immobilière, la SIC se définit entièrement comme une société d'État commerciale non mandataire, autofinancée et ne bénéficiant d'aucun crédit. Nous versons des impôts à tous les ordres gouvernementaux et nous réinjectons toutes les recettes nettes dans le cadre financier fédéral.

Nous menons nos activités indépendamment du gouvernement et nous relevons de notre unique actionnaire par l'intermédiaire de son représentant désigné, le ministre des Services publics et de l'Approvisionnement.

[Français]

Le rôle et les capacités de la SIC dans l'achat de biens immobiliers excédentaires du gouvernement sont définis par notre mandat, notre statut comme société d'État non mandataire, les lois applicables et la Directive sur la vente ou le transfert des biens immobiliers excédentaires du Conseil du Trésor.

[Traduction]

Une fois qu'un gardien fédéral a déterminé qu'un bien immobilier n'est plus nécessaire au fonctionnement d'un programme, et si le bien en question répond aux critères de vente à la SIC énoncés dans la directive du Conseil du Trésor, nous entreprenons des négociations pour acheter le bien immobilier au gardien, en tenant compte de sa valeur marchande.

[Français]

La SIC agit ensuite comme principal promoteur du bien immobilier. Nous lançons des processus de participation et de consultation, et nous obtenons l'approbation municipale pour le plan de développement.

[English]

You may recall from the description of the 2001 mandate review I mentioned earlier the phrase “with best value to the Canadian taxpayer.” Allow me to expand on that.

What makes Canada Lands Company Limited unique is that from coast to coast we create benefits beyond our financial contributions. We handle complex properties. We enable surplus, underutilized properties to be reintegrated in productive ways into communities. Our projects move forward taking into account community, municipal, environmental, First Nations and private sector interests, as well as market conditions. We define community interests to include our obligations as set out by the Official Languages Act.

[Translation]

We fully comply with all municipal and provincial planning requirements. We create partnerships. We are proud of some of the innovative partnerships established with some British Columbia and Ontario first nations, and recently we celebrated the opening of a new interchange built and funded in partnership with the City of Calgary.

[English]

We deliver community amenities. Our projects have provided for more than 2,000 affordable housing units, commemoration of military and heritage land uses, and school sites and include parkland allocations beyond municipal standards.

The company’s extensive engagement process really is our hallmark. To put a metric on it, we conducted more than 200 public and special interest group meetings before submitting to the City of Ottawa our development plans for the former Rockcliffe Base. Our plans for both our Ottawa and our Calgary projects were recently approved by their respective city councils without amendment or objection.

Community aspirations and municipal requirements are what drive the work we do. We consider and discuss in an open forum the multitude of viewpoints and at times competing ideas. All of these inform the development plans that are brought forward, and in that particular capacity I invite Ms. Deana Grinnell, our senior director in Vancouver, to describe the context of and our approach for our holdings in that city.

Deana Grinnell, Senior Director of Real Estate, Canada Lands Company Limited: Chair, thank you for the opportunity to provide remarks today. I will review matters of Canada Lands’ partnership with three First Nations on properties that we jointly

[Traduction]

Vous vous souvenez sans doute de la phrase tirée de la revue de notre mandat, effectuée en 2001, que j’ai citée plus tôt : « afin de procurer la plus grande valeur possible aux contribuables canadiens ». Permettez-moi de vous en dire plus à ce sujet.

Ce qui rend la Société immobilière du Canada unique est que, d’un océan à l’autre, elle crée des avantages qui vont au-delà d’une simple contribution financière. Nous gérons des biens immobiliers complexes. Nous permettons aux propriétés excédentaires sous-utilisées d’être réintégrées de façon productive dans les collectivités. L’élaboration de nos projets tient compte de l’environnement, ainsi que des intérêts des communautés, des villes, des Premières Nations et du secteur privé, tout en suivant les conditions du marché. Nous incluons dans le terme « communautés » nos obligations prévues par la Loi sur les langues officielles.

[Français]

Nous nous conformons entièrement à toutes les exigences de planification municipales et provinciales. Nous créons des partenariats. Nous sommes fiers des partenariats novateurs établis avec certaines Premières Nations de la Colombie-Britannique et de l’Ontario, et, tout récemment, nous avons célébré l’ouverture d’un nouvel échangeur bâti et financé en partenariat avec la Ville de Calgary.

[Traduction]

Nos projets offrent des avantages communautaires. Ils ont permis de créer plus de 2 000 logements abordables, et nous avons élaboré des programmes visant à souligner de façon respectueuse la vocation militaire et patrimoniale des terres. Nous allons au-delà des normes municipales en matière de création de parcs et nous avons fourni des sites pour la construction d’écoles.

Le sceau de notre société est indéniablement notre processus de consultation approfondi. Pour citer un chiffre, nous avons organisé plus de 200 rencontres avec le grand public et les groupes d’intérêts particuliers avant de soumettre à la Ville d’Ottawa nos plans d’aménagement pour l’ancienne base Rockcliffe. Nos plans pour les projets situés à Ottawa et à Calgary ont tous deux été approuvés récemment par le conseil municipal respectif, sans la moindre modification ou objection.

Les aspirations de la collectivité et les exigences municipales sont des éléments moteurs de notre travail. Nous étudions les multiples points de vue et, le cas échéant, les idées opposées, et nous en discutons ouvertement. Tout cela contribue aux plans d’aménagement que nous soumettons. À ce sujet, j’invite Mme Deana Grinnell, directrice principale à Vancouver, à décrire le contexte et à expliquer notre approche relativement à nos biens immobiliers dans cette ville.

Deana Grinnell, directrice principale, Immobilier, Société immobilière du Canada Limitée : Madame la présidente, merci de nous permettre de nous adresser à vous aujourd’hui. Je vais vous parler du partenariat entre la Société immobilière du Canada

own in British Columbia. I will also provide an overview of the planning process being led by the City of Vancouver and discuss our outreach to parties who have an interest in these lands.

Canada Lands and the Musqueam Indian Band, the Squamish Nation and the Tsleil-Waututh Nation, which collectively we call the JV partners, have come together in a joint venture as owners of three former Government of Canada properties, namely the Heather Street Lands and the Jericho Lands in Vancouver and the Marine Drive Lands in West Vancouver.

In September of 2014, the three nations received a 28 per cent interest in these lands through a settlement from Canada. Canada Lands purchased the remaining 72 per cent interest from the departments and sold a 22 per cent interest to the nations to create a 50-50 joint venture, which was contemplated by the nations at the time of their settlement with Canada. The properties are no longer federal lands.

Canada Lands and the three nations each have an indivisible 50-50 beneficial interest in the lands. The purpose of the joint venture is to prepare a plan for the lands and complete the rezoning, servicing and subdivision, and sale or lease. Redevelopment will offer mutual benefit to the joint venturers, including social and economic benefits to the nations' partners, to the city of Vancouver and also to the local community.

As a non-agent Crown corporation, Canada Lands must comply with all municipal planning requirements. Further, in respect of our 50-50 joint venture, any request or demand on these sites must be considered in the context of our partnership. Decisions that affect the lands are not Canada Lands' alone to make.

Let me tell you about the Heather Street Lands in particular. They are 21 acres. On the lands today are several buildings, including the heritage Fairmont Academy, which is listed on the city's heritage registry and is expected to be retained.

Urban planning for major projects in Vancouver is led by the city at the request of landowners. The joint venture partners have requested that the city prepare a new land use plan, which they call a policy statement, to guide the redevelopment of the Heather Street Lands.

The new plan for the lands may ultimately include a dense mix of urban residential and community uses, in buildings potentially reaching up to 15 storeys high, based on local comparable developments. Upon redevelopment, the city will require the inclusion of 20 per cent affordable housing, a child care centre, parks and open space improvements, transportation improvements, as well as the retention of the heritage building. Our planning must

et trois Premières Nations avec lesquelles nous possédons conjointement des propriétés situées en Colombie-Britannique. En outre, je vais vous fournir un aperçu du processus de planification dirigé par la Ville de Vancouver et je vais vous parler du travail que nous effectuons auprès des parties qui s'intéressent aux terrains.

La Société immobilière du Canada et les Premières Nations Musqueam, Squamish et Tsleil-Waututh, que nous appelons collectivement les partenaires de coentreprise, se sont associées pour acquérir trois anciennes propriétés du gouvernement du Canada : les terrains de la rue Heather et les terrains Jericho, situés à Vancouver, ainsi que les terrains de la promenade Marine, à West Vancouver.

En septembre 2014, les 3 nations ont reçu 28 p. 100 des intérêts dans ces terrains, dans le cadre d'une entente avec le Canada. La Société immobilière du Canada a acheté le reste des intérêts au ministère, c'est-à-dire 72 p. 100, et elle en a vendu 22 p. 100 aux nations afin de créer une coentreprise à parts égales; c'est ce que les nations envisageaient au moment de conclure l'entente avec le Canada. Les propriétés en question ne sont donc plus des biens fonciers fédéraux.

La Société immobilière du Canada et les trois nations ont des intérêts bénéficiaires égaux et indivisibles dans les terrains. L'objectif de la coentreprise est d'élaborer un plan pour les terrains, d'en modifier le zonage, d'en faire l'entretien, de les lotir, puis de les vendre ou de les louer. Le réaménagement sera à l'avantage mutuel des coentrepreneurs; il apportera notamment des avantages économiques et sociaux aux partenaires des nations, à la Ville de Vancouver et aux membres de la collectivité.

Puisque la Société immobilière du Canada est une société d'État non mandataire, elle doit respecter les exigences en matière de planification municipale. De plus, en vertu de notre coentreprise à parts égales, toute demande liée aux sites doit être examinée dans le contexte de notre partenariat. Les décisions concernant les terrains ne relèvent donc pas exclusivement de la société.

Je vais maintenant vous parler précisément des terrains de la rue Heather. Ils ont une superficie de 21 acres. Plusieurs édifices occupent actuellement le site, y compris l'Académie Fairmont, qui est inscrite sur la liste des édifices du patrimoine de la ville et qui devrait être conservée.

À Vancouver, c'est la ville qui dirige la planification urbaine pour les projets majeurs, à la demande des propriétaires. Les partenaires de coentreprise ont demandé à la ville d'élaborer un nouveau plan d'occupation du sol, appelé un énoncé de politique, pour orienter le réaménagement des terrains de la rue Heather.

Selon ce qui a été fait pour des complexes comparables dans la région, le plan de réaménagement des terrains pourrait inclure une dense combinaison d'usages urbains résidentiels et communautaires, dans des édifices ayant jusqu'à 15 étages. Dans le cadre du réaménagement, la ville exigera l'inclusion de logements abordables — 20 p. 100 des logements —, d'une garderie et de parcs. Nous devons aussi apporter des

also consider a potential new rapid transit station located within 200 metres of the site, which may require additional funding from development.

Throughout the city-led planning process, the city identifies stakeholders to be consulted. As planning proceeds, Canada Lands will carry out its own engagement with stakeholders as well, with a goal to satisfy our obligations under Part VII of the Official Languages Act and to encourage the community and stakeholders to get involved. To date a number of groups have expressed interest in the process for these lands, including the local residents group; the French school board, which I refer to as CSF; the Vancouver School Board; the Vancouver city police; child care operators; arts groups; and the local hospital, among others.

The city approved the planning process for Heather Street by council in July 2016 and was ready to launch the process in October 2016. The preparation of the new land use plan is expected to take 12 to 16 months, with subsequent rezoning another 18 months, followed by subdivision and site servicing. We expect that the earliest construction may get under way on the Heather Street Lands is 2020.

The CSF and École Rose-des-vents have made us and the city aware of their ongoing search for two new school sites in the city of Vancouver and their interest in the Heather Street Lands.

The JV partners have invited CSF to participate fully in the planning process and have requested information to assist with understanding their needs, including a school use feasibility assessment that was prepared for the Fairmont Academy and a general functional program that identifies the extent of facilities sought for a new school in this location. We have yet to receive that information, but we are hopeful.

We were pleased that the CSF was able to attend our first public event on September 24, where we introduced our joint venture partnership and invited people to participate in the planning process. We encourage the CSF's participation in the process going forward to ensure that the city has the information needed to support its planning deliberations.

In addition to our work on the Heather Street lands, in July 2016 we were met by agents working on behalf of the B.C. Ministry of Education, as well as CSF, to assess several potential school sites for a new francophone school in the city. We shared

améliorations aux espaces ouverts et au transport, ainsi que conserver l'édifice du patrimoine. Dans notre planification, nous devons également considérer la possibilité de construire une nouvelle gare de transport en commun rapide à moins de 200 mètres du site, un projet qui pourrait nécessiter des fonds additionnels.

Tout au long de son processus de planification, la ville identifie les intervenants à consulter. À mesure que la planification avance, la Société immobilière du Canada travaille aussi auprès des intervenants, dans le but de satisfaire ses obligations à l'égard de la partie VII de la Loi sur les langues officielles, ainsi que de favoriser la participation des intervenants et des membres de la collectivité. Nombre de groupes ont déjà témoigné de l'intérêt envers le processus et les terrains, y compris le groupe de résidents du quartier; le Conseil scolaire francophone, que je vais appeler le CSF; le conseil scolaire de Vancouver; le service de police de Vancouver; des exploitants de garderies; des groupes artistiques; l'hôpital local; et d'autres encore.

Le conseil municipal a approuvé le processus de planification pour la rue Heather en juillet 2016, et la ville était prête à lancer le processus en octobre 2016. L'élaboration du nouveau plan d'occupation du sol devrait prendre de 12 à 16 mois; ensuite, il faudra 18 mois pour modifier le zonage, et le zonage sera suivi par le lotissement et l'entretien du site. Nous nous attendons à ce que les premiers travaux de construction sur les terrains de la rue Heather débutent en 2020 au plus tôt.

Le CSF et l'école Rose-des-vents nous ont informés, nous et la ville, qu'ils étaient à la recherche de sites pour créer deux nouvelles écoles à Vancouver et que les terrains de la rue Heather les intéressaient.

Les partenaires de coentreprise ont invité le CSF à participer pleinement au processus de planification. Ils lui ont demandé des renseignements pour les aider à comprendre ses besoins, y compris une étude menée dans le but de déterminer si l'Académie Fairmont pourrait être utilisée à des fins scolaires et un programme fonctionnel général décrivant l'ampleur des installations requises pour une nouvelle école à cet endroit. Nous n'avons toujours pas reçu les renseignements demandés, mais nous gardons espoir.

Nous étions ravis que le CSF puisse assister à notre première activité publique tenue le 24 septembre, à l'occasion de laquelle nous avons présenté notre partenariat de coentreprise et nous avons invité les gens à participer au processus de planification. Nous encourageons le CSF à continuer à participer au processus afin que la ville dispose des renseignements nécessaires pour l'appuyer dans ses réflexions sur la planification.

Nos travaux ne se limitent pas à ceux accomplis par rapport aux terrains de la rue Heather. En juillet 2016, nous avons rencontré des représentants du ministère de l'Éducation de la Colombie-Britannique et du CSF pour évaluer plusieurs sites en

information to assist with the evaluation of the opportunity on our Heather Street Lands and will continue to make ourselves available to assist that process.

The decision whether to locate a school on these lands must take into account many factors. The mix of land uses and public benefits will be determined by the city through the fullness of the comprehensive planning process. The joint venture partners will endeavour to work with the city and the community and will explore new opportunities to deliver community benefit while preparing a viable plan. It will be city council that ultimately decides on the proposed policy statement for the lands.

I hope this information has been helpful. Thank you for the opportunity to provide these remarks. We would be pleased to answer any questions you may have.

The Chair: Thank you, Mr. McBain and Ms. Grinnell.

The first question will be asked by Senator Gagné.

[*Translation*]

Senator Gagné: Thank you for your presentation. I am delighted to hear you say that the Canada Lands Company is subject to the Official Languages Act, but in your opinion, does it meet its responsibilities under parts IV, V, VI and VII of the Official Languages Act?

[*English*]

Mr. McBain: We believe in continuous improvement, so we can always do better.

In terms of Parts IV, V and VI, we are confident in what we do and how we conduct our business. In the case of this property, Part VII is a challenge. It's a complex planning environment, to be sure. I think you heard from Ms. Grinnell how many competing interests we have for the same properties.

The purchase and sale agreement with the government when we purchased the land included the requirement to consider our obligations for schools and for the Official Languages Act. In that regard, by engaging as we have with the CSF and explaining our process, I believe we are meeting our obligation.

[*Translation*]

Senator Gagné: When we examine the status report on official languages published in 2014-2015, we see that what you have just said is well reflected there, which is that you are committed to respecting parts IV, V and VI. However, you also say that part

vue de la création d'une nouvelle école de langue française à Vancouver. Nous leur avons transmis de l'information pour les aider à évaluer les possibilités offertes par nos terrains de la rue Heather et nous demeurerons à leur disposition pour les appuyer dans leurs démarches.

La décision d'établir une école sur ces terrains doit tenir compte de nombreux facteurs. La ville décidera de la combinaison des usages des terrains et des avantages pour le public au moyen de son processus de planification exhaustif. Les partenaires de coentreprise s'efforceront de travailler avec la ville et la collectivité, et ils exploreront de nouvelles possibilités pour apporter des bienfaits à la collectivité tout en préparant un plan réalisable. Au final, ce sera le conseil municipal qui arrêtera l'énoncé de politique proposé pour les terrains.

J'espère que ces renseignements vous seront utiles. Je vous remercie de nous avoir permis de vous les présenter. Nous serons ravis de répondre à vos questions.

La présidente : Merci, monsieur McBain, merci, madame Grinnell.

La sénatrice Gagné posera la première question.

[*Français*]

La sénatrice Gagné : Je vous remercie pour votre présentation. Je suis ravie de vous entendre dire que vous constatez que la Société immobilière du Canada est assujettie à la Loi sur les langues officielles, mais, selon vous, s'acquitte-t-elle de ses responsabilités en ce qui a trait aux parties IV, V, VI et VII de la Loi sur les langues officielles?

[*Traduction*]

M. McBain : Nous croyons à l'amélioration continue; nous pouvons donc toujours faire mieux.

Concernant les parties IV, V et VI, nous sommes sûrs de bien travailler et de bien diriger nos activités. Dans le cas de la propriété en question, la partie VII pose un défi. Le contexte dans lequel la planification se fait est certainement complexe. Je pense que vous avez entendu Mme Grinnell parler des différents groupes qui ont des intérêts divergents dans les mêmes propriétés.

L'entente d'achat et de vente conclue avec le gouvernement au moment de l'achat des terrains comprenait l'exigence de tenir compte de nos obligations à l'égard des écoles et de la Loi sur les langues officielles. Sur ce plan, en travaillant comme nous l'avons fait avec le CSF et en expliquant notre processus, d'après moi, nous respectons notre obligation.

[*Français*]

La sénatrice Gagné : Lorsqu'on examine le bilan sur les langues officielles qui a été publié en 2014-2015, on constate que ce que vous venez de dire y est bien reflété, c'est-à-dire que vous vous êtes engagés à respecter les parties IV, V et VI. Cependant, vous dites

VII of the Official Languages Act does not apply to your organization. I find that a bit strange. Could you explain that?

Regarding the development of official language minority communities and the promotion of French and English in Canadian society, you mentioned that you had no results or initiatives that show that you respect part VII of the Official Languages Act. That is why I wondered why the organization does not see itself as subject to part VII of the act.

[English]

Mr. McBain: If I can clarify, we do consider that we are subject to Part VII of the act. To be clear on that, there were some aspects of that evaluation that we feel did not apply to us, but not Part VII. We feel Part VII does apply to us.

Our work in support of, for example, the CSF in Vancouver is continuing.

[Translation]

And that is despite the difference that exists between the deadlines of the French School Board and the Canada Lands Company Limited. There is a large gap between the two deadlines, unfortunately.

[English]

I think you heard Deana explain that we have no choice but to follow the City of Vancouver's municipal planning process. We are engaging with the CSF and are encouraging them to participate, and we have asked for some of their studies to help support their argument. However, it is part of a process that we do not control that is run by the city. In terms of promoting that as a viable and reasonable request, we are fully there.

[Translation]

Senator Gagné: According to the Directive on the Sale or Transfer of Surplus Real Property, the Canada Lands Company is obliged to take into account, and I quote:

[. . .] consideration of the interests of communities, including official language minority communities, and other levels of government [. . .];

How long have you known that the French School Board of British Columbia needed to expand its schools?

également que la partie VII de la Loi sur les langues officielles ne s'applique pas dans le contexte de votre institution. Je trouve cela un peu curieux. Pouvez-vous me donner des explications?

Au sujet du développement des communautés de langue officielle en situation minoritaire et de la promotion du français et de l'anglais dans la société canadienne, vous avez mentionné que vous n'aviez pas de résultats ou d'initiatives qui démontreraient justement que vous respectiez la partie VII de la Loi sur les langues officielles. C'est la raison pour laquelle je me suis demandé pourquoi l'institution ne se voyait pas comme étant assujettie à la partie VII de la Loi sur les langues officielles.

[Traduction]

M. McBain : Pour préciser, en fait, nous nous voyons comme étant assujettis à la partie VII de la loi. Nous étions d'avis que certains aspects de l'évaluation ne s'appliquaient pas à nous, mais la partie VII n'en était pas un. Nous nous considérons comme étant assujettis à la partie VII.

Par exemple, nous continuons à prendre des mesures pour appuyer le CSF à Vancouver.

[Français]

Et ce, malgré la différence qui existe entre les échéances du CSF et de la Société immobilière du Canada Limitée. Il y a un grand écart entre les deux échéances, malheureusement.

[Traduction]

Vous avez probablement entendu Deana expliquer que nous sommes dans l'obligation de suivre le processus de planification de la Ville de Vancouver. Nous collaborons avec le CSF, nous l'encourageons à jouer un rôle et nous lui avons demandé de nous fournir certaines de ses études pour étayer ses arguments. Or, cela fait partie d'un processus dirigé par la ville et non par nous. Nous sommes tout à fait prêts à considérer la demande comme étant réalisable et raisonnable, et à la promouvoir.

[Français]

La sénatrice Gagné : Lorsqu'on lit la Directive sur la vente ou le transfert des biens immobiliers excédentaires, la Société immobilière du Canada Limitée a l'obligation de tenir compte, et je cite :

[...] des intérêts des collectivités, incluant les communautés en situation de langue officielle minoritaire et des autres paliers gouvernementaux;

Depuis quand savez-vous que la Commission scolaire francophone de la Colombie-Britannique a besoin d'agrandir ses écoles?

[English]

Mr. McBain: I believe our initial contact was back in August of 2015. We had eight or nine exchanges with them at the time, but when we took title to the property, the early days were spent with our partners putting our teams together and getting our establishment.

We have now formally engaged the city, which is their process, and now started the consultation. In that respect, we've made sure to invite the CSF to be part of that and engaged throughout.

[Translation]

Senator Gagné: According to what the school board tells us, the province and the school board expressed the need to expand the school in 2007. When this transfer from the Government of Canada to the company took place, was all of the information concerning this need provided to your corporation?

[English]

Mr. McBain: I wasn't there at the time of the transfer. I know the requirement was understood by us, and there was a mention in the agreement on purchase and sale, but I don't know whether the documentation on the amount of engagement was transferred.

[Translation]

The Chair: I would like to introduce a senator who has just joined us. His tardiness was surely caused by transportation issues. Senator, would you like to introduce yourself?

Senator Mockler: I am Senator Percy Mockler, from New Brunswick.

[English]

The Chair: Before going on to the next senator, I want to ask a follow-up to Senator Gagné's question.

I know that memory is a failing faculty, Mr. McBain, but I have a letter addressed to you, dated November 9, 2011, by Mr. Raymond Ouimet, who was the president of the school board at that time, where he indicates:

As you have been made aware last September, I would like to discuss the acquisition of a portion of either the Fairmont site and/or Jericho Lands that are considered surplus given the re-location of the RCMP and DND headquarters.

He said the Government of British Columbia had already sent a request to the Government of Canada to consider their land needs to provide for new schools and for the purpose of public interest.

So a request was made to you, Mr. McBain, in 2011. What happened?

[Traduction]

M. McBain : Je pense que nous sommes entrés en contact pour la première fois en août 2015. À cette époque, nous avons échangé avec le CSF huit ou neuf fois. Or, lorsque nous avons acquis le titre de propriété, nous avons passé les premiers temps avec nos partenaires, à former nos équipes et à nous établir.

Nous avons maintenant officiellement lancé le processus avec la ville, processus qui relève d'elle, et nous avons commencé les consultations. À cet égard, nous n'avons pas manqué d'inviter le CSF à jouer un rôle tout au long du processus.

[Français]

La sénatrice Gagné : Selon ce que la commission scolaire nous dit, la province et la commission scolaire ont exprimé le besoin d'agrandir l'école, et ce, depuis 2007. Au moment du transfert du gouvernement canadien à la société immobilière, est-ce que toute l'information concernant l'expression de ce besoin avait été transférée à votre corporation?

[Traduction]

M. McBain : Je n'étais pas là au moment du transfert. Je sais que nous comprenions le besoin et qu'il était mentionné dans l'entente d'achat et de vente, mais j'ignore si la documentation concernant l'ampleur du besoin a été transférée.

[Français]

La présidente : J'aimerais vous présenter un sénateur qui vient tout juste de se joindre à nous. Son retard est sûrement lié à des difficultés de transport. Sénateur, voulez-vous vous présenter?

Le sénateur Mockler : Je suis le sénateur Percy Mockler, du Nouveau-Brunswick.

[Traduction]

La présidente : Avant de donner la parole au prochain sénateur, j'aimerais poser une question complémentaire à celle de la sénatrice Gagné.

Je sais que la mémoire nous fait parfois défaut, monsieur McBain, mais j'ai une lettre adressée à vous, datée du 9 novembre 2011 et signée par M. Raymond Ouimet, qui était président du conseil scolaire à l'époque. Il y est écrit :

Comme on vous en a informés en septembre dernier, j'aimerais discuter de l'acquisition d'une portion du site Fairmont ou des terrains Jericho, qui sont considérés comme excédentaires étant donné le déménagement des quartiers généraux de la GRC et du MDN.

Il a déclaré que le gouvernement de la Colombie-Britannique avait déjà demandé au gouvernement du Canada de tenir compte des besoins du conseil scolaire en matière de terrains pour fournir de nouvelles écoles et pour apporter des bienfaits au public.

Une demande vous a donc été présentée en 2011, monsieur McBain. Qu'est-il arrivé?

Mr. McBain: That letter was addressed to me specifically?

The Chair: Yes, it was addressed to Mr. John McBain, Assistant Deputy Minister, Department of Public Works and Government Services Canada.

Mr. McBain: Yes, in my previous role as an assistant deputy minister.

At that time we would have taken that question into consideration, but I think because the government was planning to dispose of those properties and was in negotiation — I don't have the benefit, I'm sorry, of the response that would have been sent, but because the government was considering the disposal of those properties, they would have simply, as I said, indicated in the agreement for purchase and sale that came from, at that time Public Works, which was the owner of the Heather Street site, the requirement to consider this in the future use of the property.

The Chair: Was there consultation with the school board at that time, in recognition of the duty to consult as part of Part VII of the Official Languages Act?

Mr. McBain: That could have been done by our region of Public Works in Vancouver. I can't say for certain.

The Chair: You could always send that information to us.

Senator McIntyre: Thank you for your presentation.

I note that your company is a commercial Crown corporation and, as you have indicated, Mr. McBain, reports to Public Services and Procurement Canada. Let me remind you, as Senator Gagné has noted, that your company has obligations under the Official Languages Act, namely, Parts IV, V, VI and VII of the act. In addition, let me remind you as well that your company has obligations under the Directive on the Sale or Transfer of Surplus Real Property that requires it to consider the francophone community's interest when selling or transferring real property."

The reason I mention this is because this fall this committee heard the frustrations of the British Columbia francophones trying to acquire land so that they could expand the delivery of French-language education in the province.

After listening to your presentation, it seems to me you are suggesting that you have considered your obligations under Part VII of the act regarding the Heather Street Lands.

Let us talk about the Heather Street Lands. I understand it's located near École Rose-des-vents, contains 21 acres, was previously occupied by the RCMP, was acquired by your company and First Nations in 2014, and on the land there is a building formerly used as a school. At the moment, that building is for rent, and the school board representing École Rose-des-vents needs three to four acres to build a school, so that the rest of the land would remain with your company's development.

M. McBain : La lettre était adressée à moi personnellement?

La présidente : Oui, elle était adressée à M. John McBain, sous-ministre adjoint, ministère des Travaux publics et des Services gouvernementaux du Canada.

M. McBain : Oui, dans mon ancien rôle de sous-ministre adjoint.

À l'époque, nous aurions tenu compte de cette question, mais je crois que parce que le gouvernement prévoyait se dessaisir de ces propriétés et qu'il était dans un processus de négociations... Je n'ai pas la réponse qui a été fournie — et j'en suis désolé —, mais parce que le gouvernement envisageait de s'en dessaisir, il aurait simplement, comme je l'ai dit, indiqué dans l'entente d'achat et de vente provenant, à l'époque, de Travaux publics, qui était le propriétaire du site de la rue Heather, l'obligation d'en tenir compte pour l'utilisation future de la propriété.

La présidente : Est-ce que des consultations ont été menées auprès du conseil scolaire à l'époque, compte tenu de l'obligation en ce sens qui est prévue dans la partie VII de la Loi sur les langues officielles?

M. McBain : Cela aurait pu être fait par notre division régionale de Travaux publics, à Vancouver. Je ne saurais dire avec certitude.

La présidente : Vous pourriez toujours nous envoyer cette information.

Le sénateur McIntyre : Je vous remercie de votre exposé.

Je constate que votre société est une société d'État commerciale qui, comme vous l'avez indiqué, monsieur McBain, relève de Services publics et Approvisionnement Canada. Laissez-moi vous rappeler que, comme l'a indiqué la sénatrice Gagné, votre société a des obligations à respecter en vertu de la Loi sur les langues officielles, à savoir les parties IV, V, VI et VII de la loi. De plus, je vous rappelle également qu'aux termes de la Directive sur la vente ou le transfert des biens immobiliers excédentaires, votre société doit tenir compte des intérêts des collectivités francophones pour la vente ou le transfert de biens immobiliers.

Si je le mentionne, c'est parce qu'au cours de l'automne, les francophones de la Colombie-Britannique nous ont fait part de leurs frustrations; ils essaient d'acquérir un terrain afin de pouvoir accroître l'accès à l'enseignement en français dans la province.

Après avoir écouté votre exposé, j'ai l'impression que vous avez tenu compte de vos obligations aux termes de la partie VII de la loi concernant les terrains de la rue Heather.

Parlons de ces terrains. Je crois comprendre qu'ils se trouvent près de l'École Rose-des-vents, qu'ils couvrent une superficie de 21 acres et qu'ils étaient occupés par la GRC auparavant. Ils ont été acquis par votre société et les Premières Nations en 2014, et un bâtiment qui était utilisé auparavant comme établissement scolaire s'y trouve. À l'heure actuelle, ce bâtiment est à louer, et le conseil scolaire qui représente l'École Rose-des-vents a besoin de trois à quatre acres pour construire une école, de sorte que le reste du terrain servirait au développement par votre société.

My understanding is that your company is refusing to rent or lease it to the school board. Why is it not possible to immediately lease one of the Heather Street Lands buildings to École Rose-des-vents so that it can be renovated and accommodate students? Why is it not possible to sever part of the lands to build the school? Please explain that to me.

Mr. McBain: Thank you for the question. There are many aspects of your question I would like to respond to.

First, we fully acknowledge and accept and embrace our requirements and our obligations under Part VII. At no point would I want to leave the impression that we don't consider those to be completely pertinent to us and a key part of how we engage.

Second, with respect to the Treasury Board directive, that applies to federal government departments. It does not apply to us. It guides their decision making in terms of how they dispose of properties, but the Treasury Board directive does not apply to us as a non-agent Crown corporation.

We work with what is processed through it, but it does not apply to us. That's a technicality. But it doesn't change the fact that we do respect our obligations and will work with groups that are interested in the use of our property.

With respect to the properties that you have identified, at no time has any of the buildings on that property ever been used as a school. So there is a major point of departure between your question to me and my response, senator.

The properties we have there are an operations building, an administration building, the academy, portable offices and an RCMP forensics laboratory.

The particular issue with those buildings on site is that they do not meet the code requirements for schools or schoolchildren. The zoning for the site does not allow for a school use.

If we were to suggest that the school lease that property, they would need to get the building up to code for a school, and they would need to get an amendment to zoning. That is at least an 18-month process just for the zoning change. The City of Vancouver informed us that because the land is part of a comprehensive land planning study, they would not entertain an interim zoning change until the comprehensive land planning process is complete.

Senator McIntyre: I want to follow up a little bit on this. Your company is one of the federal institutions required to submit, as you know, an annual review on official languages for the application not only under Part VII but under Parts IV, V and VI of the Official Languages Act. I know that the 2014-15 review of your company states the following — and it is not very

Je crois comprendre que votre société refuse de louer le bâtiment au conseil scolaire. Pourquoi est-il impossible de louer immédiatement l'un des bâtiments situés sur les terrains de la rue Heather à l'École Rose-des-vents, de sorte qu'il puisse être rénové et accueillir des élèves? Pourquoi ne peut-on pas séparer une partie des terrains pour la construction de l'école? J'aimerais que vous me l'expliquiez, s'il vous plaît.

M. McBain : Je vous remercie de la question. Votre question comporte plusieurs éléments sur lesquels j'aimerais intervenir.

Tout d'abord, nous connaissons et acceptons pleinement les obligations que nous devons respecter aux termes de la partie VII. En aucun cas je ne voudrais donner l'impression que nous pensons qu'elles ne s'appliquent pas pleinement à nous et ne constituent pas un élément essentiel de notre processus.

Ensuite, en ce qui a trait à la directive du Conseil du Trésor, elle s'applique aux ministères fédéraux, et non à nous. Elle les oriente dans les décisions qu'ils prennent sur l'aliénation de biens, mais elle ne s'applique pas à nous, à notre société d'État non mandataire.

Nous travaillons dans ce cadre, mais elle ne s'applique pas à nous. Il s'agit d'un aspect technique. Or, cela ne change rien au fait que nous respectons nos obligations et que nous collaborerons avec les groupes qui aimeraient utiliser notre propriété.

Concernant les biens dont vous avez parlé, à aucun moment les bâtiments situés sur ce terrain n'ont servi d'école. Il y a donc une différence majeure entre votre question et la réponse que je vous donne, sénateur.

Les biens que nous avons à cet endroit comprennent un immeuble des opérations, un centre administratif, l'académie, des bureaux portables et un laboratoire judiciaire de la GRC.

Le problème concernant ces bâtiments, c'est qu'ils ne sont pas conformes aux exigences du code pour les écoles. Le zonage pour le lieu ne convient pas à cet égard.

Si nous devons dire que l'école loue ce bien, il faudrait que des mesures soient prises pour le rendre conforme au code pour une école et pour qu'une modification au zonage soit apportée. Le processus, pour le changement de zonage seulement, dure 18 mois. La Ville de Vancouver nous a dit que parce que le terrain fait l'objet d'une étude sur la planification exhaustive de l'utilisation des terres, elle n'examinerait pas la possibilité d'un changement de zonage provisoire tant que ce processus ne serait pas terminé.

Le sénateur McIntyre : Je veux poursuivre un peu là-dessus. Comme vous le savez, votre société est l'une des institutions fédérales tenues de soumettre un bilan annuel sur les langues officielles pour l'application non seulement de la partie VII, mais également des parties IV, V et VI de la Loi sur les langues officielles. Je sais que selon le bilan que votre société a soumis en

impressive. It says that the obligations — and we're talking about your company — under Parts IV, V, VI and VII of the act are almost never on a senior management committee's agenda.

Second, there are no mechanisms in place to regularly monitor the implementation of Parts IV, V, VI and VII of the act and to inform the deputy head of the results.

Third, no activities are carried out to measure the availability or quality of services offered in both official languages. That's not Part VII, that's Part IV.

No measures are taken to ensure that the institution remains systematically informed of official language minority communities' priorities, Part VII, nor are there any mechanisms in place to determine and document the impact of the institution's decisions on the implementations of Parts IV, V, VI and VII of the act, such as adopting or reviewing a policy, creating or abolishing a program or establishing or eliminating a service point.

There are no follow-up measures to evaluate the extent to which official language obligations are implemented. No initiatives were taken to contribute to the development of official language minority communities or to the promotion of English and French in Canadian society, Part VII.

Finally, although the institution has an internal — we're talking about your company — official languages policy, it focuses essentially on matters relating to communications with and services to the public. It does not make any reference to the agency's obligations under Part VII of the act.

As to public consultations, the policy states that they are to be conducted in the official language of the majority outside of Montreal and Ottawa. Under the current policy, the consultations held in British Columbia are conducted in English only.

This comes from the 2014-15 review. What do you have to say about that?

Mr. McBain: I think that you need to consider the context of what we do. In that regard, we acquire properties, we explore, we engage. As I said earlier, community engagement and consultation is our hallmark. To get official development plans for Rockcliffe or for Calgary-Currie approved without objection in record time, approved by city councils, means that we do our work in advance to make sure we take into account what the community is saying about our projects.

2014-2015 — qui n'est guère reluisant —, les obligations — et nous parlons de votre société — découlant des parties IV, V, VI et VII de la loi sont rarement à l'ordre du jour du Comité de la haute direction de l'institution.

Ensuite, il est indiqué qu'il n'y a pas de mécanismes en place pour assurer un suivi régulier de la mise en œuvre des parties IV, V, VI et VII de la loi et pour informer l'administrateur général des résultats.

De plus, toujours selon le bilan, aucune activité n'est menée pour mesurer la disponibilité et la qualité des services offerts dans les deux langues officielles. Et il s'agit ici de la partie IV, et non de la partie VII.

Il n'y a pas de mesures prises pour s'assurer que l'institution est systématiquement au fait des priorités des communautés de langue officielle en situation minoritaire — partie VII —, ni de mécanismes en place pour déterminer et documenter l'impact des décisions prises par l'institution sur la mise en œuvre des parties IV, V, VI et VII de la loi, comme des décisions ayant trait à l'adoption ou à la révision d'une politique, à la création ou à l'abolition d'un programme, ou à la mise en place ou à l'élimination d'un point de service.

Il n'y a pas de suivi fait pour évaluer le degré d'application des exigences en matière de langues officielles. Le bilan ne souligne aucune initiative ayant contribué au développement des communautés de langue officielle en situation minoritaire ou à la promotion du français et de l'anglais dans la société canadienne — partie VII.

Finalement, bien que l'institution — votre société — possède une politique interne en matière de langues officielles, celle-ci se concentre essentiellement sur les questions touchant les communications et les services destinés au public. Elle ne comporte aucune mention au sujet des obligations qui lui incombent à l'égard de la partie VII de la loi.

En ce qui concerne les consultations publiques, la politique mentionne que ces dernières seront effectuées dans la langue de la majorité en dehors de Montréal et d'Ottawa. Selon la politique en vigueur, les consultations qui ont lieu en Colombie-Britannique ne se tiennent donc qu'en anglais seulement.

Tout cela provient du bilan de 2014-2015. Qu'avez-vous à dire là-dessus?

M. McBain : Je crois que vous devez tenir compte du contexte de nos activités. À cet égard, nous acquérons des propriétés, nous faisons un examen des choses. Comme je l'ai déjà dit, notre processus de consultation auprès de la collectivité est notre sceau. Pour que les conseils municipaux approuvent à l'unanimité des plans d'aménagement officiels en un temps record, qu'il s'agisse de l'ancienne base Rockcliffe ou encore du projet Currie à Calgary, nous réalisons des travaux à l'avance pour nous assurer que nous prenons en compte le point de vue de la collectivité sur nos projets.

We acquire properties across the country, we do the development, and then we move on. So with each project, the considerations are taken in and of themselves. We are very conscious of our offer of services at our other facilities, such as the Vieux-Port de Montréal or the CN Tower. Yes, I suppose, as I said earlier, we would always look for continuous improvement. We could put a standing item on our management committee to talk about where we are with respect to official languages.

Senator McIntyre: But relevant feedback we've been receiving from the B.C. francophone community is that you have not consulted them since these lands were acquired in 2014. That's the bottom line right there, and we've heard a lot of that.

Mr. McBain: We have eight instances of exchanges with them.

Senator McIntyre: What was said?

Mr. McBain: We asked for information. They have not provided —

Senator McIntyre: They provided you the information.

Mr. McBain: No, they haven't.

Senator McIntyre: They have been providing you with the information all along.

Mr. McBain: Sir, I must disagree with you. They have provided us some information. We know they are in possession of a study to —

Senator McIntyre: Would you undertake to provide to us in writing the information that was exchanged between the two groups, between your company and the French B.C. community?

Mr. McBain: Certainly.

Senator McIntyre: You undertake to do that? Very well. I would like to go on the next round.

[Translation]

Senator Maltais: British Columbia joined Confederation in 1871, as you may recall. Did you know that? What do you do with all of that land in the City of Vancouver? Why do you have so much land in that city?

[English]

Mr. McBain: Because three federal custodian departments determined that their holdings were surplus to their program requirements and declared them surplus. Consistent with the Treasury Board directive that applies to those departments, they sold them to Canada Lands in 2014. So we are now joint venture owners, partners in owning those lands, with three First Nations, and that's lands at Heather Street, Jericho, and Marine Drive in West Vancouver. So it's relatively recently that we have come into possession of these lands.

Nous achetons des propriétés partout au pays, nous nous occupons de l'aménagement, et cetera. Dans le cadre de chaque projet, nous prenons en compte des aspects à part entière. Nous sommes très conscients de notre offre de services concernant nos autres installations, comme pour le Vieux-Port de Montréal ou la Tour CN. Oui, comme je l'ai dit plus tôt, nous voulons améliorer constamment les choses. Nous pourrions inscrire un point permanent à l'ordre du jour de notre comité afin de discuter de la situation dans laquelle nous nous trouvons sur le plan des langues officielles.

Le sénateur McIntyre : Or, ce que nous disent les membres de la collectivité francophone de la Colombie-Britannique, c'est que vous ne les avez pas consultés depuis l'acquisition de ces terrains en 2014. C'est ce qu'il faut retenir, et nous en avons beaucoup entendu parler.

M. McBain : Nous avons eu des échanges avec eux à huit reprises.

Le sénateur McIntyre : Qu'est-ce qui a été dit?

M. McBain : Nous leur avons demandé de l'information. Ils n'ont pas fourni...

Le sénateur McIntyre : Ils vous ont fourni l'information.

M. McBain : Non, ils ne l'ont pas fait.

Le sénateur McIntyre : Ils vous en fournissent depuis le début.

M. McBain : Monsieur, je ne suis pas d'accord avec vous. Ils nous ont fourni quelques renseignements. Nous savons qu'ils ont une étude...

Le sénateur McIntyre : Vous engageriez-vous à nous fournir par écrit l'information que se sont échangée les deux groupes, soit votre société et la collectivité francophone de la Colombie-Britannique?

M. McBain : Certainement.

Le sénateur McIntyre : Vous vous engagez à le faire? Très bien. J'aimerais intervenir au prochain tour.

[Français]

Le sénateur Maltais : La Colombie-Britannique est entrée dans la Confédération en 1871, vous en souvenez-vous? Vous le savez? Que faites-vous avec autant de terrain dans la ville de Vancouver? Pourquoi avez-vous autant de terrain à l'intérieur de cette ville?

[Traduction]

M. McBain : Parce que trois ministères fédéraux gardiens ont déterminé que leurs terrains étaient excédentaires par rapport aux exigences de leur programme et les ont déclarés comme tels. Conformément à la directive du Conseil du Trésor qui s'applique à ces ministères, ils les ont vendus à la Société immobilière du Canada en 2014. Nous sommes donc les propriétaires de ces terrains en partenariat avec trois Premières Nations, et il s'agit des terrains de la rue Heather, de Jericho et de la promenade Marine, à West Vancouver. Cette acquisition est assez récente.

[Translation]

Senator Maltais: What do you do with those lands, aside from three or four associations with aboriginal people, and so on? Are you building residences, schools, hospitals, hotels, bars? What are you doing with them?

[English]

Mr. McBain: We have started a very complex planning process that is governed by the City of Vancouver. They lead the consultation and planning process. They determine density and what they want to see on those properties. We are participating in that process and at the same time are identifying stakeholder groups that have identified a desire. As Deana Grinnell indicated, we have the Vancouver hospital, the Vancouver School Board, the CSF, the Vancouver Police Department, an arts and day care group that have all indicated a desire to use some or part of our property for their purposes.

[Translation]

Senator Maltais: Have you visited this day care?

[English]

Mr. McBain: No, I haven't.

[Translation]

Senator Maltais: The grounds of the day care are smaller than this table, and you have hundreds of square metres all around it. You could be generous and give a little. It took less time to cede the land where the National Assembly of Quebec is, and that was eight months of negotiation with the government. The land has belonged to them since 1863.

The Plains of Abraham is one of the largest urban parks, and this is where the Quebec City armory will be built. It was destroyed by fire. Exchanges take place with a small English-language school and a small English-language church of some denomination. It is about 200 kilometres square. Canada's first military base is in Valcartier. I did the trip by helicopter and Jeep. Agreements were struck with the indigenous peoples, with the Government of Quebec, and it is taking some time.

I understand that I am not a lawyer. You are governed by many laws, and there are about fifty officials working on this file. However, there is not much going on. Why is it difficult to sell 200 square metres of land to Vancouver's francophones? Give me some explanations because, logically, it makes no sense. From a legal perspective, you may have explanations, legislation, agreements with the city, with the urbanism committees, with the indigenous communities. I understand all of that, but it is not very complicated to give away a few hundred square metres of land when everyone is willing to do so.

[Français]

Le sénateur Maltais : Que faites-vous avec ces terrains, à l'exception des trois ou quatre associations avec les Autochtones, et cetera? Bâissez-vous des résidences, des écoles, des hôpitaux, des hôtels, des bars? Qu'est-ce que vous en faites?

[Traduction]

M. McBain : Nous avons commencé un processus de planification très complexe qui est dirigé par la Ville de Vancouver. Elle gère le processus de consultation et de planification. Elle détermine la densité et ce qu'elle veut voir sur ces propriétés. Nous participons à ce processus et, en même temps, nous indiquons les groupes d'intervenants qui se sont montrés intéressés. Comme l'a indiqué Deana Grinnell, l'hôpital de Vancouver, le conseil scolaire de Vancouver, le CSF, le service de police de Vancouver, un groupe d'arts et une garderie se sont tous montrés intéressés à utiliser une partie de notre propriété à leurs fins.

[Français]

Le sénateur Maltais : Avez-vous visité cette garderie?

[Traduction]

M. McBain : Non.

[Français]

Le sénateur Maltais : Le terrain de la garderie est moins grand que cette table, et vous disposez de centaines de mètres carrés tout autour. Vous pourriez être généreux et en donner un peu. Il a fallu moins de temps pour céder le terrain où se trouve l'Assemblée nationale du Québec, soit huit mois de négociation avec le gouvernement. Le terrain lui appartenait depuis 1863.

Les Plains d'Abraham forment l'un des plus grands parcs urbains, et c'est là où sera aménagé le Manège militaire de Québec qui a été détruit par un incendie. Des échanges ont lieu avec une petite école anglaise et une petite église de quelque confession. Il s'agit d'environ 200 kilomètres carrés. Or, la première base militaire du Canada se trouve à Valcartier. J'ai fait le trajet en hélicoptère et en Jeep. Des ententes sont conclues avec les Autochtones, avec le gouvernement du Québec, et cela prend un certain temps.

Je comprends que je ne suis pas avocat. Vous êtes régi par de nombreuses lois, et une cinquantaine de fonctionnaires s'occupent du dossier. Cependant, il ne se passe pas grand-chose. Pourquoi est-il difficile de céder 200 mètres carrés de terrain aux francophones de Vancouver? Donnez-moi des explications, parce que, logiquement, c'est incompréhensible. Sur le plan juridique, vous avez peut-être explications, des lois, des ententes avec la ville, avec les comités d'urbanisme, avec les comités autochtones. Je comprends tout cela, mais il n'est pas très compliqué de céder quelques centaines de mètres carrés de terrain quand tout le monde y met de la bonne volonté.

I understand that education falls under provincial jurisdiction, but you have the land. If you ever decide to sell them this land, I hope the price will be zero. It would be unacceptable, particularly as part of the celebrations for the 150th anniversary of the Confederation of Canada, for the CLC to sell land even for only \$5 to full-fledged Canadians. The government has no right to deprive them of a living space. I'm not talking about people my age. I am talking about children aged 18, 24 and 30 months. This day care does not have a square inch of grass. Not an inch. I am generous when I say our table is larger than their backyard. Twenty-eight children attend the day care. Yet Canada is one of the largest countries in the world. I am not talking about the legal point of view; I am speaking from the perspective of compassion. We are not asking for charity, just land. Why? Not to speculate or make money, but to give the children a yard with some grass.

I believe that senior officials should look beyond the law and be compassionate. I invite you to visit this day care centre, Mr. McBain. I am sure you are a good person. You probably have children or grandchildren. I warn you: I have four years left in the Senate, and I will not let you go. I will be dogging you every day, here and in the House, until the day you send me an email saying, "Senator Maltais, we gave them a few square metres, planted four inches of lawn and a small maple." I await your comments.

[English]

Mr. McBain: Thank you for your questions and your comments. I want to be really clear at the start. At no point of this response have we said no to the CSF. The really unfortunate thing here is the deadlines and the timetables that each is operating under. We have no choice but to follow the City of Vancouver's planning process. That is not optional for us. It's mandatory. We are not the Crown. We don't have the primacy of the federal government. So we must follow their process. We have not said no to the CSF.

We know the particulars of the buildings on that site. We know the zoning of that site, and we know that there are issues that would prevent it from being used today for a school. But we invite them to be part of that process.

Equally, in the province of British Columbia, the province is the authority for education. We have the Vancouver School Board asking for a site, and we have the CSF asking for a school site from our property. At some point, the City of Vancouver will let us know what they want on that property. To be able to say yes right now, to say "use this land," would require a zoning change. The city has told us they will not entertain an interim zoning change when that land is being considered as part of a comprehensive development plan.

Je comprends que l'éducation relève des compétences des provinces, mais vous avez le terrain. Si jamais vous décidez de leur vendre ce terrain, j'espère que le prix sera de zéro. Il serait inadmissible, particulièrement dans le cadre des célébrations du 150^e anniversaire de la Confédération du Canada, que la SIC vende un terrain ne serait-ce que pour la somme de 5 \$ à des Canadiens et à des Canadiennes à part entière. Le gouvernement n'a pas le droit de les priver d'un espace vital. Je ne parle pas des gens de mon âge. Je parle d'enfants âgés de 18, 24 et 30 mois. Cette garderie n'a pas un pouce carré de gazon. Pas un pouce. Je suis généreux quand je dis que notre table est plus grande que leur cour. Vingt-huit enfants fréquentent cette garderie. Pourtant, le Canada est l'un des pays les plus grands au monde. Je ne parle pas du point de vue juridique; je parle du point de vue de la compassion. On ne demande pas la charité, simplement du terrain. Pourquoi? Non pas pour spéculer ou faire de l'argent, mais pour donner aux enfants une cour avec du gazon.

Je crois que les cadres supérieurs devraient regarder au-delà de la loi et faire preuve de compassion. Je vous invite à aller visiter cette garderie, monsieur McBain. Vous êtes une bonne personne, j'en suis certain. Vous avez sans doute des enfants ou des petits-enfants. Au-delà de la question juridique, il y a la compassion. Ce n'est pas facile pour les parents de ces enfants. Je vous fais une petite mise en garde : il me reste quatre ans au Sénat, et je ne vous lâcherai pas. Je serai sur vos talons tous les jours, ici et en Chambre, jusqu'au jour où vous m'enverrez un courriel en me disant : « Sénateur Maltais, on leur a donné quelques mètres carrés, on a planté quatre pouces de pelouse et un petit érable. » J'attends vos commentaires.

[Traduction]

M. McBain : Je vous remercie de vos questions et de vos observations. Je veux être très clair dès le départ. À aucun moment nous n'avons répondu « non » au CSF. Ce qui est vraiment malheureux, ce sont les délais et les calendriers dans le cadre desquels les intervenants travaillent. Nous n'avons pas le choix de suivre le processus de planification de la Ville de Vancouver. Nous n'avons pas l'option, mais bien l'obligation de le faire. Nous ne sommes pas la Couronne et nous n'avons pas la primauté. Nous devons donc suivre son processus. Nous n'avons pas répondu « non » au CSF.

Nous connaissons les renseignements détaillés sur les bâtiments et le zonage du site. De plus, nous savons que des aspects empêcheraient une école de les utiliser. Or, nous invitons ces gens à participer au processus.

Également, en Colombie-Britannique, l'éducation relève de la compétence de la province. Le conseil scolaire de Vancouver nous demande un site et le CSF fait de même. À un moment donné, la Ville de Vancouver nous fera part de sa décision sur cette propriété. À l'heure actuelle, pour qu'ils puissent utiliser ce terrain, il faudrait qu'il y ait un changement de zonage. La ville nous a dit qu'elle n'envisagerait pas de faire un changement de zonage provisoire pendant que ce terrain est examiné dans le cadre d'un plan de développement global.

[Translation]

Senator Maltais: Has the Canada Lands Company Limited asked the City of Vancouver to rezone part of the land? Do you intend to sell it to the francophone community? The price will be discussed later.

[English]

Mr. McBain: We asked them if they would consider rezoning for an alternative use such as the school, and their answer was no. We have indicated our support, and I think the CSF has written a letter to the city, which is in the possession of the committee. It indicated CLC's support for a school in the development.

[Translation]

Senator Maltais: If I understand correctly, the City of Vancouver does not want to rezone the land to make a small day care school zone for 25 or 30 francophone students. However, it is willing to buy the land from the Canada Lands Company Limited for industrial or residential development.

[English]

Mr. McBain: No. What they are conducting is their normal process of planning engagement, consultation, and then planned development. The requirement of the CSF for a school site will be considered by the city along with all of the other requests. The Province of British Columbia and the Ministry of Education will ultimately decide, because we have two requests for school sites there, which school site they are prepared to support.

[Translation]

Senator Maltais: Madam Chair, I will conclude by saying that it is more complicated to give a few hundred square metres to a francophone school in Vancouver than to a dictator to invade Poland. It's incredibly complicated, and it cannot be explained in a democratic country like Canada. I am looking at the situation coldly, and I am not blaming anyone. I am from northern Quebec, and when we need 100 feet of land, we listen to each other and make a decision. We have never had a problem.

I do not understand why a community and its children are being prevented from growing and living in acceptable conditions. If you could see the day care, I am sure that you would not enrol your children there. I hope that this situation will be resolved as soon as possible.

The Chair: Several senators still wish to ask questions. Mr. McBain and Ms. Grinnell, as you know, the Ministry of Education supports the efforts of the francophone school board to purchase land. I have in my possession letters sent to you indicating this support. You know that there is support from the province and that it has an obligation to respect children who, under section 23 of the Charter, are entitled to education in

[Français]

Le sénateur Maltais : Avez-vous, à la Société immobilière du Canada Limitée, demandé à la ville de Vancouver de dézoner une partie du terrain? Avez-vous l'intention de la vendre à la communauté francophone? Le prix sera sujet à une discussion plus tard.

[Traduction]

M. McBain : Nous lui avons demandé si elle envisagerait de faire un changement de zonage pour une autre utilisation, comme pour une école, et elle nous a répondu par la négative. Nous avons manifesté notre appui, et je pense que le CSF a écrit une lettre — que votre comité a reçue — dans laquelle il indique à la ville que la SIC appuie sa démarche concernant l'école.

[Français]

Le sénateur Maltais : Si je comprends bien, la Ville de Vancouver ne désire pas dézoner le terrain pour en faire une petite zone scolaire de garderie pour 25 ou 30 enfants francophones. Par contre, elle est prête à acheter le terrain de la Société immobilière du Canada Limitée pour en faire du développement industriel ou résidentiel.

[Traduction]

M. McBain : Non. Elle mène son processus normal de planification, de consultation et de développement organisé qui vient ensuite. Le besoin qu'a le CSF d'avoir un emplacement scolaire sera examiné par la ville en même temps que toutes les autres demandes. C'est la province de la Colombie-Britannique et le ministère de l'Éducation qui, au bout du compte, décideront — car nous avons deux demandes d'emplacement scolaire —, laquelle des deux demandes ils sont prêts à appuyer.

[Français]

Le sénateur Maltais : Madame la présidente, je terminerai en disant que c'est plus compliqué de céder quelques centaines de mètres carrés à une école francophone dans la ville de Vancouver qu'à un dictateur d'envahir la Pologne. C'est incroyablement compliqué, et ça ne s'explique pas dans un pays démocratique tel que le Canada. Je ne blâme personne, je regarde la situation froidement. Je viens du Nord de Québec et, lorsque nous avons besoin de 100 pieds de terrain, nous nous entendons ensemble et nous prenons une décision. Nous n'avons jamais eu de problème.

Je ne comprends pas qu'on empêche une communauté et leurs enfants de s'épanouir et de vivre dans des conditions acceptables. Si vous pouviez voir la garderie, je suis sûr que vous n'y inscririez pas vos enfants. Je souhaite qu'on trouve un dénouement à cette situation le plus rapidement possible.

La présidente : Il y a plusieurs sénateurs qui veulent encore poser des questions. Monsieur McBain et madame Grinnell, vous le savez, le ministère de l'Éducation appuie les démarches du Conseil scolaire francophone en ce qui concerne l'achat de terrains. J'ai en ma possession des lettres qui vous ont été envoyées indiquant cet appui. Vous savez qu'il y a un appui de la part de la province et qu'elle a l'obligation de respecter les enfants

French. In this sense, the federal government has an obligation, the Canada Lands Company Limited has an obligation and, of course, so does the province.

[English]

Senator Fraser: I was riveted by the 2014 review: no measurement, no monitoring, no regular meetings, almost never discussed at a senior level, no significant accomplishments of note this year. Then, when we turn to the section of the review concerning Part VII of the act, I was glad to hear you say, Mr. McBain, that you fully accept and embrace your obligations. But in answer to each of the three questions put about what specifically have you done, the answer is “not applicable.”

I would like you to tell me that I'm wrong when I say that, reading this, I came away with the clear impression that the Canada Lands Company's approach to its obligations under the Official Languages Act is essentially passive, not to say minimalist.

Mr. McBain: Obviously, I would disagree. I appreciate that that report would paint a picture differently, but, again, if we are working in a community where there is no second-language interest or degree of pursuit of what we are providing, whether it be in Calgary or in Edmonton, then it is difficult for us to respond.

Once we're done with that property, we leave that community and we move on to the next one. This is the most significant engagement we've had from a group that is interested in promoting and furthering minority language rights. In that regard, we are fully engaged. We are very conscious that it is a specific ask.

I don't like a four-year planning process. It consumes an incredible amount of time and resources on our part. But we are subject to what the municipality specifies.

Senator Fraser: I would be willing to bet that in every area where Canada Lands has property, there are minority language communities, and that outside of basically the Montreal-Ottawa, possibly Toronto, belt, those communities are very small, under-resourced and up against sometimes very significant competition. Is it part of your concept, your vision, your ideal planning process to have as part of your regular administration people whose task it is to do outreach to those communities, whether they be francophone outside Quebec or anglophone inside Quebec, to work with them to determine whether there are ways in which you can be of assistance to them? It could be as simple as helping them to understand the local planning process, which is a labyrinth that very few small organizations have the knowledge or the expertise to negotiate.

qui, selon l'article 23 de la Charte, ont droit à une éducation en français. En ce sens, le gouvernement fédéral a une obligation, la Société immobilière du Canada Limitée a une obligation et, bien sûr, la province également.

[Traduction]

La sénatrice Fraser : Le bilan de 2014 m'a fascinée : aucune mesure, aucune surveillance, pas de rencontres régulières, de rares discussions de la haute direction et aucune réussite à noter cette année. Ensuite, concernant le volet portant sur la partie VII de la loi, j'ai été ravie de vous entendre dire, monsieur McBain, que vous connaissez et acceptez pleinement vos obligations. Or, en réponse aux trois questions sur ce que vous avez fait, vous avez répondu que ce n'est pas applicable.

J'aimerais que vous me disiez que je me trompe lorsque je vous dis qu'en lisant cela, j'ai eu la nette impression que l'approche adoptée par la Société immobilière du Canada concernant ses obligations prévues dans la Loi sur les langues officielles est essentiellement passive, pour ne pas dire minimaliste.

M. McBain : Évidemment, je ne suis pas d'accord avec vous. Je comprends que le rapport dresse un tableau différent, mais, je le répète, si nous travaillons dans une collectivité où il n'y a pas d'intérêt à l'égard de la deuxième langue, que ce soit à Calgary ou à Edmonton, il nous est difficile d'agir.

Lorsque nous avons terminé le processus relatif à cette propriété, nous quittons la collectivité et passons à la prochaine. C'est l'engagement le plus important que nous avons eu de la part d'un groupe qui souhaite faire avancer les droits linguistiques des minorités. À cet égard, nous participons pleinement. Nous sommes très conscients qu'il s'agit d'une demande précise.

Je n'aime pas les processus de planification de quatre ans. Cela demande beaucoup de temps et de ressources de notre part. Or, nous sommes assujettis à ce que précise la municipalité.

La sénatrice Fraser : Je serais prête à parier que dans toutes les régions où la Société immobilière du Canada a des propriétés, il y a des communautés linguistiques minoritaires, et qu'en dehors de Montréal, Ottawa et possiblement Toronto, ces communautés sont de très petite taille, manquent de ressources et font face à une concurrence féroce. Dans le cadre de votre concept, de votre vision, de votre processus de planification idéal, est-il prévu de collaborer avec votre personnel administratif régulier, dont la tâche est de venir en aide à ces communautés, que ce soit des communautés francophones en dehors du Québec ou des communautés anglophones au Québec, pour déterminer s'il existe des moyens de les aider? Ce pourrait être aussi simple que de les aider à comprendre le processus de planification local, qui est un labyrinthe que très peu d'organisations de petite taille connaissent ou peuvent négocier.

I realize that you face demands from all kinds of constituencies. You talked about hospitals and I don't know what all. I respect that. But by law, you have particular obligations to minority language communities. Is it not possible for you to take a more proactive approach in light of those obligations?

Mr. McBain: Yes, it is.

Senator Fraser: Will you?

Mr. McBain: We will certainly explore it. To your point, one of the first things we do when we move into a community is to have a very open open house.

When we take ownership of a property, we have no plans. It's a blank slate. But we're Canada Lands, we just took possession of this property, and we would like to develop it to bring it back into the community. I can think of Shannon Park, for example, in Dartmouth.

We have a meeting, and we invite everyone to come. We put ads in the papers and make sure we reach out to groups that we know of. We really want to engage with people. We have what we call an Ideas Fair, where people bring in ideas on how this property and this community can be reintegrated. That's what we've been doing.

To your point, senator, we can engage. We can identify those minority language groups and reach out specifically to them. Who knows? Maybe they missed the ad or didn't see the flyer. We reach out to them and let them know.

I assure you that all of our signage, monuments and work that we do in commemorating either First Nations or military legacies are done in full respect of both official languages. But to your point about engaging with specific groups, we can work harder to identify them to invite them to be part of our process.

Senator Fraser: Before I get dumped on from a great height by Senators McIntyre and Mockler, I should note that New Brunswick, being the only officially bilingual province, has unique circumstances but also needs, I'm sure.

[Translation]

The Chair: This is the perfect transition for Senator Mockler.

Senator Mockler: Mr. McBain, I have already had the opportunity to work closely with the CLC when I was in Fredericton, New Brunswick. The link was with Moncton, but you touched on Fredericton a bit.

Je sais que vous recevez des demandes de toutes sortes de circonscriptions. Vous avez parlé des hôpitaux et d'autres entités. Je respecte cela. Mais en vertu de la loi, vous avez des obligations particulières envers les communautés linguistiques minoritaires. Ne vous est-il pas possible d'adopter une approche plus proactive à la lumière de ces obligations?

M. McBain : Oui, c'est possible.

La sénatrice Fraser : Le ferez-vous?

M. McBain : Nous explorerons certainement cette option. Pour revenir à ce que vous disiez, l'une des premières choses que nous faisons lorsque nous nous rendons dans une communauté est de tenir une séance très publique.

Lorsque nous faisons l'acquisition d'une propriété, nous n'avons aucun plan. Nous avons carte blanche. Nous sommes la Société immobilière du Canada, nous venons d'acquérir cette propriété et nous aimerions l'aménager pour la réintégrer dans la communauté. Je pense à Shannon Park, par exemple, à Dartmouth.

Nous tenons une réunion et nous invitons tout le monde à y assister. Nous plaçons des annonces dans les journaux et nous nous assurons de communiquer avec les groupes que nous connaissons. Nous organisons ce que nous appelons un forum d'idées, où les gens proposent des idées sur la façon dont la propriété et la communauté peuvent être réintégrées. C'est ce que nous faisons.

Pour revenir à ce que vous avez dit, madame la sénatrice, nous pouvons faire notre part. Nous pouvons cibler ces groupes linguistiques minoritaires et communiquer avec eux. Qui sait? Ils n'ont peut-être pas vu l'annonce ou le dépliant. Nous communiquons avec eux pour les informer.

Je vous assure que dans toutes nos affiches, nos monuments et notre travail pour commémorer le patrimoine des Premières Nations et l'héritage militaire, nous veillons à ce que le libellé soit dans les deux langues officielles. Mais pour revenir à ce que vous avez dit sur notre travail avec des groupes précis, nous pouvons redoubler d'efforts pour cibler ces groupes et les inviter à prendre part à notre processus.

La sénatrice Fraser : Avant de me faire rabrouer vertement par les sénateurs McIntyre et Mockler, je tiens à signaler que le Nouveau-Brunswick, qui est la seule province officiellement bilingue, a des circonstances particulières, mais également des besoins particuliers, j'en suis certaine.

[Français]

La présidente : C'est la transition parfaite pour le sénateur Mockler.

Le sénateur Mockler : Monsieur McBain, j'ai déjà eu l'occasion de travailler en étroite collaboration avec la SIC lorsque j'étais à Fredericton, au Nouveau-Brunswick. Le rapport était avec Moncton, mais vous avez touché un peu à Fredericton.

I would like to come back to Senator Fraser's question. You said, "We can engage". Can we hope to receive from you this evening the commitment that, by the end of January 2017, you will try to gather information from the francophone community to understand the urgency and the need to serve this community?

[English]

You're a professional. We don't question your professionalism, sir, but I have a hard time accepting — and that's probably because I had the opportunity to work with Canada Lands in the Moncton area — when you said, in response to Senator Fraser, "We can engage."

I'd like you to formally say not only that you will engage, but that you will do something in the context so that you can be debriefed and have better information on this alarming situation that is persisting.

I will come back to being at the table with the City of Vancouver.

Mr. McBain: May I have a question of clarification? When you talk about the alarming situation, you're talking about the CSF in Vancouver?

Senator Mockler: Absolutely.

Mr. McBain: We have every intention to engage. If you would like a commitment, we will re-engage. Deana meets with them on a regular basis and has asked them to engage as part of our planning and consultation process.

Senator Mockler: Thank you. Do you have a time frame, a date for that? The time is urgent here.

Ms. Grinnell: For our next engagement, I expect that we'll be working with the community in the new year, again, for further consultation.

Senator Mockler: Madam chair, I don't know if this question is proper: When you do meet with them, can you then send information to the chair of our committee so that we know exactly, following the meeting you've had with us, where we're going?

Mr. McBain: We can, but again, I repeat, and I'm sorry to sound like a broken record, this is a process that is controlled by the City of Vancouver. We can't change, as much as we'd like to.

Senator Mockler: Now I'll come to the City of Vancouver and compare that to the City of Moncton. There were times I was at the table. My officials were at the table, I would say, all of the time, and that with was the Government of New Brunswick. Canada Lands was also at the table when we

J'aimerais revenir à la question de la sénatrice Fraser. Vous avez dit : « *We can engage*. » Est-ce qu'on peut espérer recevoir de vous, ce soir, l'engagement que, d'ici la fin janvier 2017, vous tenterez de recueillir l'information auprès de la communauté francophone pour comprendre l'urgence et le besoin de servir cette communauté?

[Traduction]

Vous êtes un professionnel. Nous ne remettons pas en question votre professionnalisme, monsieur, mais j'ai du mal à accepter — et c'est probablement parce que j'ai eu l'occasion de travailler avec la Société immobilière du Canada dans la région de Moncton — ce que vous avez dit, en réponse à la question de la sénatrice Fraser, à savoir que « Nous pouvons faire notre part ».

J'aimerais que vous disiez officiellement non seulement que vous ferez votre part, mais aussi que vous ferez quelque chose dans le contexte pour que vous puissiez être informés de la situation et obtenir de meilleurs renseignements sur cette situation alarmante qui persiste.

Je vais revenir aux discussions avec la Ville de Vancouver.

M. McBain : Puis-je demander des éclaircissements? Lorsque vous parlez de la situation alarmante, vous parlez du CSF à Vancouver?

Le sénateur Mockler : Absolument.

M. McBain : Nous avons l'intention de participer. Si vous voulez que nous prenions un engagement à nouveau, nous le ferons. Deana rencontre les responsables régulièrement et leur demande de participer à notre processus de planification et de consultation.

Le sénateur Mockler : Merci. Avez-vous un délai, une date? Le temps presse.

Mme Grinnell : Pour notre prochain engagement, je m'attends à ce que nous travaillerons avec la communauté au cours de la prochaine année pour poursuivre les consultations.

Le sénateur Mockler : Madame la présidente, je ne sais pas si la question suivante est appropriée : lorsque vous les rencontrerez, pouvez-vous envoyer l'information à la présidente de notre comité pour que nous sachions exactement, à la suite de la réunion que vous avez eue avec nous, l'orientation que nous prendrons?

M. McBain : Nous le pouvons, mais je répète, et je suis désolé d'avoir l'air d'un disque rayé, que c'est un processus qui est administré par la Ville de Vancouver. Nous ne pouvons pas apporter autant de changements que nous le souhaiterions.

Le sénateur Mockler : Je vais maintenant parler de la Ville de Vancouver et la comparer avec la Ville de Moncton. J'ai assisté à quelques réunions. Mes fonctionnaires ont assisté à toutes les réunions avec le gouvernement du Nouveau-Brunswick. La Société immobilière du Canada était également présente à la

dispatched that big parcel of land, and we did touch on the business community, community activities and school activities.

When you talk about the City of Vancouver, to negotiate, you need at least two people. Were you there, or who was there if you were not, Mr. McBain? Who was there to represent Canada Lands for this case in point when you said the City of Vancouver would determine possible stakeholders who would desire to do something with the land? Who was at the table, and was that brought to the attention of Mr. McBain?

Mr. McBain: Both Deana and Bob were at the table with the city. I've been informed about the complexity of the City of Vancouver planning process all the way through. I was aware of this from the letters that were written to me.

I don't know, Deana or Bob, if you want to say anything about that consultation.

Ms. Grinnell: I think I understand the question correctly. We have met with the City of Vancouver, we have met with the CSF, and the CSF has met with the City of Vancouver planning department as well and shared a package of information in regard to their work to secure a new school site and the need.

Senator Mockler: What was the follow-up? Was any correspondence sent between the two groups?

Ms. Grinnell: We've received the information and shared additional correspondence through our normal practices. I'm not sure how the city responded to the CSF.

Senator Mockler: Give us a dry run, Mr. McBain, with your experience with the City of Vancouver and the francophone community of Vancouver, what they should be doing immediately in order to re-sensitize and re-engage that process, have a decision. If they have to go see ministers or responsible community leaders, we should all be at that table. This is urgent. Give me a dry run. What would you do?

Mr. McBain: I will ask Deana because she's intimately familiar with the specifics of the Vancouver planning process. Quite frankly, senator, it is unlike anything I have seen across Canada. It is more complex. I'll ask Deana to explain it.

Ms. Grinnell: First, I want to make a point that was just raised for me. The Ministry of Education is championing the CSF's need for a school right now, as well, and has reached out to us and has also reached out to the city specifically on that to share information. That has occurred. They're continuing to assess the viability of three target sites in Vancouver, one of which is the Heather Street Lands, and there are two other sites as well.

I'm sorry, I forgot the question.

Senator Mockler: The process.

table lorsque nous avons cédé cette grande parcelle de terre, et nous avons abordé la communauté des affaires, les activités communautaires et les activités scolaires.

Lorsque vous parlez de la Ville de Vancouver, pour négocier, vous avez besoin d'au moins deux personnes. Étiez-vous présent, ou qui était là si ce n'était pas vous, monsieur McBain? Qui était là pour représenter la Société immobilière du Canada lorsque la Ville de Vancouver devait déterminer les intervenants possibles qui souhaiteraient aménager le terrain? Qui était à la table, et est-ce que cela a été porté à l'attention de M. McBain?

M. McBain : Deana et Bob étaient à la table avec la ville. On m'a informé de la complexité de l'ensemble du processus de planification de la Ville de Vancouver. J'ai été mis au courant par l'entremise de lettres qui m'ont été envoyées.

Je ne sais pas, Deana ou Bob, si vous voulez intervenir au sujet des consultations.

Mme Grinnell : Je crois que je comprends la question correctement. Nous avons rencontré des représentants de la Ville de Vancouver, ainsi que des représentants du CSF, qui ont rencontré des représentants du service de planification de la Ville de Vancouver, et ils ont échangé des renseignements concernant leur travail pour trouver un nouveau site pour la construction d'une école.

Le sénateur Mockler : Quel suivi a été effectué? Y a-t-il eu de la correspondance entre les deux groupes?

Mme Grinnell : Nous avons reçu des renseignements et échangé des lettres par l'entremise de nos pratiques normales. Je ne sais pas ce que la ville a répondu au CSF.

Le sénateur Mockler : Donnez-nous un aperçu, monsieur McBain, de votre expérience avec la Ville de Vancouver et la communauté francophone de Vancouver, et dites-nous ce qu'ils devraient faire immédiatement pour relancer ce processus, obtenir une décision. S'ils doivent s'adresser à des ministres ou à des dirigeants communautaires responsables, nous devrions tous être à cette table. C'est urgent. Je vous demande de me donner un aperçu de la situation. Que feriez-vous?

M. McBain : Je vais adresser la question à Deana car elle connaît très bien les détails du processus de planification de Vancouver. Bien franchement, sénateur, il ne ressemble en rien à aucun autre processus au Canada. Il est plus complexe. Je vais demander à Deana de fournir une explication.

Mme Grinnell : Premièrement, je veux faire valoir un point qui vient d'être soulevé. Le ministère de l'Éducation fait la promotion de la nécessité du CSF d'avoir une école en ce moment et il s'est adressé à nous et à la ville à ce sujet pour échanger des renseignements. C'est ce qui s'est passé. Ils continuent d'évaluer la viabilité de trois lieux ciblés à Vancouver, dont les terrains de la rue Heather, mais il y a deux autres sites également.

Je suis désolée, mais j'ai oublié la question.

Le sénateur Mockler : Le processus.

Ms. Grinnell: The City of Vancouver process for preparing a land use plan, which they call a policy statement, is typically about a 16- to 18-month process. It is done at the request of the landholder. However, they're certainly in the lead.

Neighbourhood-level planning in the City of Vancouver is very much a city process. In working with them, our requirement is to assist with the procurement of a master planning team and support the development of options for the site. What they do is identify a series of policies that will apply to the lands.

Each policy statement is therefore a little bit custom, as you can imagine. A neighbourhood plan is very context specific. They've got a certain set of obligations which they would like to see achieved on this site, and they've articulated already affordable housing and daycare as two of those uses.

Through the process, they begin a series of stakeholder engagements. They start with a very broad engagement, which is what has just occurred.

In the same kind of spirit of our engagement, they reach out broadly at first to identify who those interests are, and then they begin to specifically target those interest groups to understand their needs, and that is a part of the process that is yet to come.

I know the CSF in particular has reached out to the city to articulate their needs, and the city will certainly be including them as a stakeholder in their engagement work.

Over the course of the next several months, as they start to identify the interests in the plan, they'll start to work up plan options and evaluate those options; and ultimately, I think the land use will be a desire to optimize what the public benefit is within the plan and how to achieve those city objectives that they are working to achieve. Council will ultimately be asked to consider that plan.

It's a bit of a lengthy process. It requires a lot of detail both from interest groups and from the technical team who will be planning those lands in order to identify the right fit for that neighbourhood.

Senator Mockler: I will go on the second round.

The Chair: Thank you because we're kind of running out of time, but we still do have some questions and this is an important issue, so I will continue on this topic for another 10 minutes.

[Translation]

Senator Gagné: My question will be quick because it is actually a request. Given that you are the Canada Lands Company Limited, is it possible for you to communicate with people in

Mme Grinnell : Le processus de la Ville de Vancouver pour préparer un plan d'utilisation des terres, que l'on appelle un énoncé de politique, est un processus d'une durée d'environ 16 à 18 mois. Il est enclenché à la demande du propriétaire foncier. Cependant, ces intervenants sont certainement en tête.

La planification des quartiers à la Ville de Vancouver est essentiellement un processus municipal. En collaboration avec la ville, notre exigence est de contribuer à la mise sur pied d'une équipe de planification de base et d'appuyer l'élaboration d'options pour le site. La ville établit un ensemble de politiques qui s'appliqueront aux terrains.

Chaque énoncé de politique est par conséquent quelque peu taillé sur mesure, comme vous pouvez l'imaginer. Un plan de quartier est élaboré sur mesure. Les promoteurs ont un ensemble d'obligations qu'ils veulent respecter sur le site, et ils ont déjà indiqué que des logements abordables et des garderies y seraient aménagés.

Par l'entremise du processus, ils commencent à mettre en œuvre un ensemble d'engagements pris par les intervenants. Ils commencent avec un engagement très vaste, qui vient d'être mis en œuvre.

Dans le même esprit que notre engagement, ils s'adressent à un vaste éventail d'intervenants afin de connaître ceux qui sont intéressés, puis ils ciblent plus précisément ces groupes d'intérêts pour comprendre leurs besoins, ce qui fait partie du processus à venir.

Je sais que le CSF plus particulièrement a communiqué avec la ville pour lui faire part de ses besoins, et la ville l'inclura certainement comme intervenant dans le cadre de ses travaux de mobilisation.

Au cours des prochains mois, à mesure qu'ils cibleront les groupes d'intérêts, ils commenceront à élaborer des options de plans et à les évaluer. Au final, je pense que l'utilisation des terrains se résumera à optimiser l'intérêt public et la façon d'atteindre les objectifs visés. On demandera au conseil d'examiner le plan.

C'est un processus un peu long. Il requiert beaucoup de détails de la part des groupes d'intérêts et de l'équipe technique qui planifieront l'utilisation de ces terres afin de trouver ce qui convient pour le quartier.

Le sénateur Mockler : Je vais passer à la deuxième série de questions.

La présidente : Merci, car nous manquons de temps, mais nous pourrions entendre d'autres questions, et c'est une question importante, alors je vais continuer sur ce sujet encore 10 minutes.

[Français]

La sénatrice Gagné : Ma question sera brève, car, en fait, il s'agit plutôt d'une demande. Étant donné que vous êtes la Société immobilière du Canada, est-il possible pour vous de

the community in their official language and to ensure that the consultations and meetings you hold with the francophone community take place in French?

Mr. McBain: Certainly.

[English]

Senator McIntyre: I know that Vancouver's francophones have recently received some support for land acquisition. As you know, in September of this year, the B.C. Supreme Court handed down a decision ruling that there was a violation of section 23 of the Charter related to École Rose-des-vents in Vancouver and its difficulty in identifying a school site. That said, the judge didn't order the construction of the new school in the specific case of École Rose-des-vents.

However, the ruling does stipulate that the Province of B.C. must assist the school board in negotiations to acquire the required site. Obviously, to date no progress has been made. My question is this: Did the B.C. government approach your company, the Canada Lands Company, to support the francophone community in its efforts to acquire either Heather Street Lands or Jericho Lands?

Ms. Grinnell: Yes, as mentioned, the agents for the provincial government have been in touch with us to inquire about the possibilities there and sought information about the sites to help them with their due diligence and feasibility. They're certainly aware of the process that we have embarked on with the City of Vancouver as well and recognize that the opportunity to participate in that process exists for the CSF, and they're mindful of our work here.

Senator Mockler: I will bring this to your attention because you will be answering the question that Senator McIntyre asked you previously, and you said you would provide the information to the chair. You're at the table and your mandate specifies that you are at the table. Your mandate says:

Canada Lands Company is a self-financing, federal Crown corporation that specializes in real estate, development and attractions management. The company's goal in all it does is to produce the best possible benefit for Canadian communities and the Government of Canada. Canada Lands Company works to achieve its mandate with industry leading expertise; the company prides itself on its consultation based approach to pursuing community-oriented goals

I think the case in point that this committee is bringing to your attention is very important, and action must be taken. If not, we will continue to pursue this.

Mr. McBain, I'd like to have a commitment from you with your professionalism of knowing how government works on whether there will be a follow-up on what we have done here

communiquer avec les gens de la communauté dans leur langue officielle et de vous assurer que les consultations et les rencontres que vous ferez avec la communauté francophone se dérouleront en français?

M. McBain : Certainement.

[Traduction]

Le sénateur McIntyre : Je sais que les francophones de Vancouver ont récemment reçu du soutien pour l'acquisition de terrains. Comme vous le savez, en septembre de cette année, la Cour suprême de la Colombie-Britannique a rendu une décision selon laquelle il y a eu violation de l'article 23 de la Charte en lien avec l'École Rose-des-vents à Vancouver et sa difficulté à trouver un site pour l'école. Cela dit, le juge n'a pas ordonné la construction de la nouvelle école dans le cas précis de l'École Rose-des-vents.

Cependant, la décision prévoit que la province de la Colombie-Britannique doit aider le conseil scolaire dans les négociations pour acquérir le site. De toute évidence, aucun progrès n'a été fait jusqu'à présent. Ma question est la suivante : le gouvernement de la Colombie-Britannique a-t-il pressenti votre entreprise, la Société immobilière du Canada, pour venir en aide à la communauté francophone dans ses efforts pour acquérir les terrains de la rue Heather ou les terrains de Jericho?

Mme Grinnell : Oui, comme on l'a mentionné, les agents du gouvernement provincial communiquent avec nous pour se renseigner au sujet des politiques et demander de l'information au sujet des sites pour les aider avec leur diligence raisonnable et la faisabilité. Ils connaissent certainement le processus dans lequel nous nous sommes lancés avec la Ville de Vancouver également, reconnaissent que la possibilité de participer à ce processus existe pour le CSF, et sont conscients du travail que nous effectuons.

Le sénateur Mockler : Je vais porter ce point à votre attention, car vous répondrez à la question que le sénateur McIntyre vous a déjà posée, et vous avez dit que vous fournirez l'information à la présidente. Vous êtes à la table et votre mandat le précise. Il prévoit ceci :

La Société immobilière du Canada est une société d'État fédérale autofinancée qui se spécialise en immobilier, en aménagement et en gestion d'attractions. La société a pour objectif de produire les meilleurs avantages possible pour les collectivités canadiennes et pour le gouvernement du Canada, tout en cherchant également à remplir son mandat en faisant preuve de compétences de premier plan. La société est fière de son approche fondée sur la consultation pour atteindre des objectifs axés sur la collectivité [...]

Je pense que l'exemple que ce comité porte à votre attention est très important, et des mesures doivent être prises. Sinon, nous continuerons de faire ce que nous faisons.

Monsieur McBain, j'aimerais que vous vous engagiez, puisque vous êtes au courant de la façon dont le gouvernement fonctionne, à nous dire si un suivi sera assuré sur ce que nous

tonight to sensitize you. You are part of the community base, and you have a say but on Canada Lands a final say if you say yes to what is being proposed or not.

Mr. McBain: I have a say. We have a say. But this is a Vancouver city planning process, and to your point senator, we have 10 school sites on our properties. It's not as though we don't have school sites and we're against school sites.

Senator Mockler: We didn't say that.

Mr. McBain: Our Rockcliffe property has three school sites. There are reservations for three school sites, one separate and two English, one junior and one more senior. We build these sites into our development.

Our point is that in Vancouver it is not solely our call, and the process, the length of it, is frustrating for all but particularly for the CSF that would like an answer now, and we can't give that answer now.

Senator Mockler: Are you giving us the commitment that you will follow it?

Mr. McBain: Of course we will follow it. I made the commitment that we will engage, and we will continue to engage; however, I have to repeat it is not solely our call in terms of what the preferences are for this property.

The Chair: If I can follow up on what has been expressed, it would appear that we're leaving it to the City of Vancouver to control the process. It's as if we're washing our hands and saying, "We can't do anything about it; it's the City of Vancouver."

Are you indicating to the City of Vancouver that you are obligated under the Official Languages Act to look out for the minority language interest, in this case, the francophones, who are asking for something? Is this point being made very clear on your part to the City of Vancouver, that you have obligations and that you have concerns in the way they are moving that you will not be able to respect the obligations that you have under the Official Languages Act?

Mr. McBain: As I said earlier, I have not been engaged directly with the City of Vancouver, so I can't speak from first-hand experience, but I know that part of the agreement with the joint venture partners was that the consideration of our obligations under the Official Languages Act is understood. Deana, I don't know to what extent that has been made, but the representation was made by the CSF to the city which indicated our support for their need.

avons fait ce soir pour vous sensibiliser à la question. Vous faites partie du milieu communautaire, et vous avez voix au chapitre sur la décision finale de la Société immobilière du Canada si vous dites oui au projet.

M. McBain : J'ai mon mot à dire. Nous avons notre mot à dire. Mais c'est un processus de planification municipale de Vancouver, et pour répondre à ce que vous avez dit, sénateur, nous avons 10 sites pour construire une école sur nos propriétés. Ce n'est pas comme si nous n'avons pas de sites pour les écoles et que nous sommes contre ces projets.

Le sénateur Mockler : Nous n'avons pas dit cela.

M. McBain : Notre propriété à Rockcliffe a trois sites pour des écoles. Il y a des réservations pour les trois sites, un pour un projet distinct et deux pour des écoles anglophones, à savoir une école de premier cycle et une école de deuxième cycle. Nous avons inclus ces sites dans notre plan d'aménagement.

Ce que nous faisons valoir, c'est qu'à Vancouver, ce n'est pas seulement notre décision, et il y a aussi le processus et la durée. C'est frustrant pour tous les intervenants, mais plus particulièrement pour le CSF qui aimerait obtenir une réponse, et nous ne pouvons pas fournir cette réponse pour l'instant.

Le sénateur Mockler : Vous engagez-vous à assurer un suivi?

M. McBain : Bien entendu, nous assurerons un suivi. J'ai pris l'engagement que nous participerons et que nous continuerons à le faire. Cependant, je dois répéter que nous ne sommes pas les seuls à avoir notre mot à dire sur les préférences concernant cette propriété.

La présidente : Si je peux faire suite à ce qui a été dit, il semblerait que nous laissons le soin à la Ville de Vancouver de gérer le processus. C'est comme si nous nous en lavons les mains et que nous disons, « Nous ne pouvons rien faire; c'est la Ville de Vancouver qui décide. »

Êtes-vous en train de dire que vous êtes obligés en vertu de la Loi sur les langues officielles de chercher des groupes d'intérêts linguistiques minoritaires, dans ce cas-ci, des francophones, qui demandent quelque chose? Faites-vous très clairement savoir à la Ville de Vancouver que vous avez des obligations et des préoccupations quant à l'orientation qu'elle prend et que vous ne serez pas en mesure de respecter les obligations que vous avez en vertu de la Loi sur les langues officielles?

M. McBain : Comme je l'ai dit plus tôt, je n'ai pas communiqué directement avec la Ville de Vancouver, alors je ne peux pas parler d'expérience, mais je sais que cette partie de l'accord avec les partenaires dans l'entreprise conjointe prévoyait que nos obligations en vertu de la Loi sur les langues officielles doivent être comprises. Deana, je ne sais pas dans quelle mesure cela a été fait, mais la représentation a été effectuée par le CSF à la ville, qui a dit appuyer les besoins.

The Chair: I think you are a major player. You have 50 per cent say. What you say is very important, and in that sense, your support would be a positive measure and a contribution that you would make under Part VII of the Official Languages Act, that you have engaged with the francophone community and that you are supporting them in their purchase of five acres of land from the Heather Street Lands site and the Jericho Lands.

Will you do that, sir?

Mr. McBain: I can't commit to five acres because I don't know the specifics, but in terms of our support for their request, it is there; we have made that statement.

The Chair: So you will take that positive measure forward?

Mr. McBain: We'll take a positive measure in repeating the CSF's request for a school site.

I've only been engaged specifically about Heather. I don't know if they have made a formal request to us for Jericho. I understand from their previous testimony that they did speak about Jericho. It is farther behind in the planning process than the Heather Street lands, so that's the one that we've been dealing with.

The Chair: There may be an opportunity then to act now if it is further along in the process to make sure those desires are put forward.

Senator McIntyre: Once again, thank you for attending this meeting and answering some of our questions. They have not all been answered, but at least you answered some of them.

I understand that you report to Public Services and Procurement Canada. Let me assure you that this committee will be following this file very closely. We will also be following the file with the minister responsible.

Mr. McBain: We report through the minister. We don't report to that department, just to be clear. We report to the customer as the shareholder's representative.

The Chair: Who is the minister you report to?

Mr. McBain: The Honourable Judy Foote is our minister.

The Chair: Thank you very much.

[Translation]

On behalf of the Standing Senate Committee on Official Languages, we thank you. You have seen just how very important this file is to the senators when it comes to respecting official languages, the vitality of francophone minority communities and, above all, for the vitality of francophones in Vancouver, British Columbia. Thank you very much.

Secondly, we have Jean-Pierre Corbeil, assistant director of the Social and Aboriginal Statistics Division of Statistics Canada, to discuss statistics on the francophonie in British Columbia and

La présidente : Je crois que vous êtes un joueur important. Vous avez 50 p. 100 des voix. Ce que vous dites est très important. Dans ce sens, votre soutien représenterait une mesure positive ainsi qu'une contribution en vertu de la partie VII de la Loi sur les langues officielles, puisque vous vous êtes engagés avec la communauté francophone et que vous les aidez dans l'achat de cinq acres de terrains de la rue Heather et de Jericho.

Allez-vous faire cela, monsieur?

M. McBain : Je ne peux affirmer que ce sont cinq acres, car je ne connais pas les détails, mais nous soutenons leur demande; nous en avons fait la déclaration.

La présidente : Vous allez donc prendre cette mesure positive?

M. McBain : Nous allons prendre une mesure positive en réitérant la demande de terrain du CSF pour une école.

Je n'ai un engagement précis que pour les terrains de la rue Heather. Je ne sais pas s'ils nous ont présenté une demande officielle pour les terrains de Jericho. Le processus de planification n'est pas aussi avancé que pour les terrains de la rue Heather, alors c'est de cela que nous nous occupons.

La présidente : Il serait donc possible d'agir maintenant, si le processus est plus avancé, afin de veiller à ce que ces souhaits soient tenus en compte.

Le sénateur McIntyre : Merci encore de votre présence à cette séance et de vos réponses à nos questions. Il n'y a pas eu de réponses à toutes les questions, mais vous avez répondu à certaines questions au moins.

Si j'ai bien compris, vous relevez de Services publics et Approvisionnement Canada. Permettez-moi de vous assurer que le comité va suivre ce dossier très étroitement. Nous ferons aussi un suivi du dossier avec la ministre responsable.

M. McBain : Nous rendons des comptes par l'entremise de la ministre. Nous ne relevons pas de ce ministère, je le précise. Nous rendons des comptes au client, en tant que représentant des actionnaires.

La présidente : À quel ministre faites-vous rapport?

M. McBain : L'honorable Judy Foote est notre ministre.

La présidente : Merci beaucoup.

[Français]

Au nom du Comité sénatorial des langues officielles, nous vous remercions. Vous avez vu à quel point les sénateurs ont à cœur ce dossier très important pour le respect des langues officielles, pour l'épanouissement des communautés francophones en situation minoritaire et, surtout, pour l'épanouissement des francophones de Vancouver, en Colombie-Britannique. Merci beaucoup.

Nous recevons, dans un deuxième temps, M. Jean-Pierre Corbeil, directeur adjoint de la Division de la statistique sociale et autochtone de Statistique Canada, pour parler des statistiques

to comment on suggestions made by some witnesses on reviewing language questions asked during the census and to hold a new post-census survey on the vitality of official language minority communities.

Welcome, Mr. Corbeil. Go ahead.

Jean-Pierre Corbeil, Assistant Director, Social and Aboriginal Statistics Division, Statistics Canada: I would like to thank the members for inviting Statistics Canada to appear before the committee to contribute to its study on the challenges associated with access to French-language schools and French immersion programs in British Columbia.

My presentation will cover three main topics. I will begin by providing some statistics on enrollment in regular French-as-a-second-language programs, in French immersion programs, and in instructional programs in the official language of the linguistic minority in British Columbia. I will then present statistics on the children of rights-holders, from the Survey on the Vitality of Official-Language Minorities conducted by Statistics Canada in 2006 in collaboration with about 10 federal government departments and agencies. Finally, I will discuss estimating the number of rights-holders using census data.

Statistics Canada conducts the Elementary-Secondary Education Survey to collect data from the provinces and territories on school enrollment. It then publishes the data annually. These data include enrollments in regular French-as-a-second-language, or FSL, programs, in French immersion programs within English schools, and in instructional programs in the first official language of the linguistic minority.

Between the 1997/1998 and 2014/2015 school years, the number of students enrolled in public elementary and secondary schools in British Columbia saw a gradual decline of 12 per cent or around 73,000. In the same period, there was also a parallel decrease of nearly 32 per cent or 79,000 in the number of students enrolled in regular FSL programs.

However, the number of enrollments in French immersion programs within English schools rose from 29,520 students in 1997/1998 to 50,301 students in 2014/2015, or a 70 per cent increase. Similarly, enrollments in instructional programs in the first official language of the linguistic minority went from 2,859 to 5,382 over the same period. This represents an increase of 88 per cent.

If we look at all public school students enrolled in an FSL program, we observe that between 1997/1998 and 2014/2015, the proportion of students enrolled in a regular FSL program or an immersion program fell 4.6 percentage points. This decrease is

sur la francophonie en Colombie-Britannique et pour commenter des suggestions qu'ont faites certains témoins de revoir les questions en matière de langue posées lors du recensement et afin de tenir une nouvelle enquête post-censitaire portant sur la vitalité des communautés de langue officielle en situation minoritaire.

Bienvenue, monsieur Corbeil, vous avez la parole.

Jean-Pierre Corbeil, directeur adjoint, Division de la statistique sociale et autochtone, Statistique Canada : Je remercie les membres du comité d'avoir invité Statistique Canada à comparaître devant eux afin de nourrir leur étude sur les défis liés à l'accès aux écoles françaises et aux programmes d'immersion française de la Colombie-Britannique.

J'aborderai trois points principaux dans ma présentation. D'abord, je présenterai quelques statistiques sur la fréquentation scolaire dans les programmes réguliers de français langue seconde, dans les programmes d'immersion en français et dans les programmes d'enseignement dans la langue officielle de la minorité, en Colombie-Britannique. Ensuite, je proposerai des statistiques sur les enfants d'ayants droit tirées de l'Enquête sur la vitalité des minorités de langues officielles menée par Statistique Canada en 2006, en collaboration avec une dizaine de ministères et d'agences du gouvernement fédéral. Finalement, j'aborderai la question de l'estimation des ayants droit à partir des données de recensement.

Statistique Canada recueille, auprès des provinces et des territoires, des statistiques sur la fréquentation scolaire dans le cadre de son enquête sur l'enseignement primaire et secondaire et diffuse ces données sur une base annuelle. On peut notamment y distinguer les inscriptions dans les programmes réguliers de français langue seconde, dans les programmes d'immersion en français au sein des écoles anglaises, et dans les programmes d'enseignement dans la première langue officielle de la minorité linguistique.

Entre les années scolaires 1997-1998 et 2014-2015, la Colombie-Britannique présente une baisse graduelle de 12 p. 100 du nombre d'élèves inscrits dans ses écoles publiques primaires et secondaires. De même, on y constate une baisse parallèle de près de 32 p. 100 (ou 79 000 élèves) du nombre d'élèves inscrits dans les programmes réguliers de français langue seconde au cours de cette période.

En revanche, le nombre d'inscriptions dans les programmes d'immersion en français dans les écoles de langue anglaise est passé de 29 520 étudiants en 1997-1998 à 50 301 étudiants en 2014-2015. c'est-à-dire une hausse de 70 p. 100. De même, les inscriptions dans les programmes d'enseignement dans la première langue officielle de la minorité linguistique sont passées de 2 859 étudiants à 5 382 étudiants, sur la même période, ce qui équivaut à une hausse de 88 p. 100.

En examinant la proportion de l'ensemble des élèves du secteur public inscrits dans un programme de français langue seconde, on constate qu'entre les années 1997-1998 et 2014-2015, la part des élèves inscrits à un programme régulier d'enseignement du

mostly attributable to a decline in the proportion of students enrolled in regular FSL programs —from 40.7 per cent to 31.6 per cent, — since the proportion of enrollments in French immersion programs rose from 4.8 per cent to 9.3 per cent during this period.

[*English*]

Provincial and territorial statistics on school enrolment collected by Statistics Canada do not contain any information on the mother tongue of children or their parents, nor on the language of instruction of the parents or brothers and sisters of the enrolled students. As a result, the children of rights holders cannot be identified.

While the census enumerates the country's French mother tongue population, the only Statistics Canada data source that can directly estimate the number of rights holders is the Survey on the Vitality of Official-Language Minorities conducted in 2006. The survey also measured the number of children of rights-holder parents who are enrolled in minority schools or in a French immersion program. The Survey on the Vitality of Official-Language Minorities also provides information on the main reasons behind parents' choice of the language of instruction of their children.

According to that Survey on the Vitality of Official-Language Minorities, there were roughly 15,000 school-aged children of rights-holder parents in British Columbia in 2006, and most went to an English school. Specifically, three out of four children of rights holders who attended elementary school were enrolled in an English-language program. At the secondary level, it was almost nine in 10 children.

However, approximately 30 per cent of children of rights holders who went to an English school at either the elementary or the secondary level were enrolled in a French immersion program. In other words, the proportion of children of rights holders enrolled in a French elementary school, 27 per cent, is very similar to the proportion of children enrolled in a French immersion program, 23 per cent.

By comparison, in Canada, outside Quebec, in 2006, 52 per cent of children with at least one rights-holder parent attended French school. Of the children enrolled in elementary school, 56 per cent went to French school, compared with 47 per cent of secondary school students. Lastly, 15 per cent of children of rights-holder parents were enrolled in a French immersion program.

British Columbia's data on enrolments for 2006-07 — that is the same school year as the one for the post-census Survey on the Vitality of Official-Language Minorities — indicated that

français langue seconde a diminué de 4,6 points de pourcentage. Cette baisse est essentiellement attribuable à celle de la proportion des élèves inscrits dans les programmes réguliers de français langue seconde, qui est passée de 40,7 à 31,6 p. 100, puisque la part des inscriptions dans les programmes d'immersion en français, elle, est passée de 4,8 à 9,3 p. 100 au cours de cette période.

[*Traduction*]

Les statistiques provinciales et territoriales sur la fréquentation scolaire colligées par Statistique Canada ne comportent aucune information sur la langue maternelle des enfants ou de leurs parents ni sur la langue de scolarisation des parents ou des frères et sœurs des étudiants inscrits. Elles ne permettent donc pas d'identifier les enfants d'ayants droit.

Bien que le recensement permette de dénombrer la population de langue maternelle française au pays, la seule source de données de Statistique Canada qui permet d'estimer directement le nombre d'ayants droit est l'Enquête sur la vitalité des minorités de langue officielle, qui a été menée en 2006. Cette enquête a également permis de mesurer le nombre d'enfants inscrits dans les écoles de la minorité ou dans un programme d'immersion française, et dont les parents sont des ayants droit. L'Enquête sur la vitalité des minorités de langue officielle comporte également de l'information sur les principales raisons qui expliquent les choix des parents en ce qui a trait à la langue d'instruction de leurs enfants.

L'Enquête sur la vitalité des minorités de langue officielle a permis d'estimer à environ 15 000 le nombre d'enfants d'âge scolaire dont les parents étaient des ayants droit en 2006, en Colombie-Britannique. La plupart d'entre eux fréquentaient une école de langue anglaise. Près de 3 enfants d'ayants droit sur 4 qui fréquentaient une école primaire étaient inscrits dans une école de langue anglaise. Au secondaire, c'était presque 9 enfants sur 10.

Cependant, environ 30 p. 100 des enfants d'ayants droit qui fréquentaient une école de langue anglaise étaient inscrits dans un programme d'immersion en français, et ce tant au primaire qu'au secondaire. Autrement dit, la proportion d'enfants d'ayants droit inscrits à l'école primaire française, 27 p. 100, est très près de la proportion de ceux qui sont inscrits dans un programme d'immersion en français, soit 23 p. 100.

À titre comparatif, dans l'ensemble du Canada hors Québec, 52 p. 100 des enfants dont au moins un parent est un ayant droit fréquentaient une école de langue française en 2006. Au primaire, c'était 56 p. 100 des enfants, alors qu'au secondaire, c'était 47 p. 100 des jeunes. Enfin, 15 p. 100 des enfants d'ayants droit étaient inscrits dans un programme d'immersion en français.

Pour l'année scolaire correspondante de 2006-2007 — la même que celle qui est couverte par l'Enquête sur la vitalité des minorités de langue officielle menée après le recensement —, les

3,816 students at the kindergarten, elementary and secondary levels were enrolled in an instructional program in the first official language of the linguistic minority.

Data on enrolment in French schools collected in the Elementary-Secondary Education Survey conducted by Statistics Canada are consistent with the Survey on the Vitality of Official-Language Minorities estimates, according to which no more than roughly one in four children of rights-holder parents attend a French school.

In the Survey on the Vitality of Official-Language Minorities, parents were asked questions on the reasons why they chose the language of the elementary or secondary school that their child attended.

For children enrolled in a regular English education program in British Columbia, the reasons mentioned most often by parents, in descending order, are the proximity of the school to home, 18 per cent; the quality of the school or the program, 14 per cent; and because English is the mother tongue or best-known language of the parents, mentioned by 12 per cent of the parents, or even main language of the child, mentioned by 7 per cent.

The two main reasons why parents enrolled their child in an immersion program are so that he or she could be bilingual — 25 per cent reported this reason — or learn French — 26 per cent of parents reported this reason.

It is important to mention that the parents of one in two children enrolled in a regular program at an English school reported that they would have preferred that their child go to a French school. The parents of one in three children enrolled in a French immersion program said the same.

[Translation]

Interestingly, of the children in British Columbia in 2011 who had one parent whose mother tongue was French, the other parent of 74 per cent of those children had English as their mother tongue. English was transmitted as the mother tongue to 80 per cent of the children of these parents who form exogamous couples.

The Canadian Census of Population includes a question on mother tongue, or the first language learned in childhood and still understood. However, it does not have any questions on the language of instruction in elementary school or on the language of instruction at the elementary or secondary levels of the child of a Canadian citizen. As a result, the Census of Population cannot directly count the number of rights-holders as defined in subsections 23(1)(b) and 23(2) of the Canadian Charter of Rights and Freedoms.

statistiques de la Colombie-Britannique sur la fréquentation scolaire indiquent que 3 816 élèves de la maternelle, du primaire et du secondaire étaient inscrits dans des programmes d'enseignement dans la première langue officielle de la minorité.

Les statistiques sur la fréquentation des écoles de langue française colligées dans le cadre de l'Enquête sur l'enseignement primaire et secondaire menée par Statistique Canada correspondent aux estimations provenant de l'Enquête sur la vitalité des minorités de langue officielle, qui indiquent que la proportion d'enfants d'ayants droit inscrits à l'école de langue française s'élève tout au plus à environ un enfant sur quatre.

Dans le cadre de l'Enquête sur la vitalité des minorités de langue officielle, on a posé aux parents des questions sur les raisons qui avaient justifié le choix de la langue de l'école primaire ou secondaire que l'enfant fréquente.

Dans le cas des enfants inscrits dans un programme d'enseignement régulier en anglais en Colombie-Britannique, les raisons le plus souvent évoquées par les parents sont, en ordre décroissant : la proximité des écoles, dans 18 p. 100 des cas; la qualité de l'école ou du programme, dans 14 p. 100 des cas; et le fait que l'anglais est la langue maternelle des parents ou celle qu'ils connaissent le mieux, dans 12 p. 100 des cas, ou même la langue principalement parlée par l'enfant, dans 7 p. 100 des cas.

Les deux principales raisons données par les parents ayant plutôt choisi d'inscrire leur enfant dans un programme d'immersion sont le désir que leur enfant soit bilingue, dans 25 p. 100 des cas, ou le désir que leur enfant apprenne le français, dans 26 p. 100 des cas.

Il importe de souligner que les parents d'un enfant sur deux inscrits dans un programme régulier à l'école anglaise ont déclaré qu'ils auraient cependant préféré que leur enfant fréquente une école de langue française. Les parents d'un enfant sur trois inscrits dans un programme d'immersion en français ont affirmé la même chose.

[Français]

Il est utile de souligner que, parmi tous les enfants de la Colombie-Britannique dont l'un des parents était de langue maternelle française en 2011, l'autre parent de 74 p. 100 d'entre eux était de langue maternelle anglaise. Les enfants de ces parents qui forment un couple dit exogame se sont vu transmettre l'anglais comme langue maternelle dans une proportion de 80 p. 100.

Le recensement de la population canadienne comprend une question sur la langue maternelle, soit la première langue apprise dans l'enfance et qui est encore comprise. On n'y retrouve pas de question sur la langue de scolarisation au niveau primaire ni sur la langue dans laquelle l'enfant d'un citoyen canadien a été scolarisé au niveau primaire ou secondaire. Le recensement de la population ne permet donc pas de dénombrer directement les ayants droit en fonction des paragraphes 23(1)(b) et 23(2) de la Charte canadienne des droits et libertés.

The Census of Population enumerates rights-holders only as defined by subsection 23(1)(a). So just how relevant is this one piece of information? The 2006 census enumerated 12,060 school-age children, between 5 and 17 years of age, in British Columbia who had at least one French-mother-tongue parent.

Those 12,060 children between 5 and 17 years of age enumerated in the 2006 census represented close to 80 per cent of the children of rights-holders in the same age group that were estimated by the Survey on the Vitality of Official-Language Minorities, or SVOLM.

The 2006 census enumerated 185,675 children aged 5 to 17 years, throughout Canada outside Quebec, with at least one parent whose mother tongue was French. They represented 88 per cent of the children of rights-holders in the same age group enrolled in an elementary or secondary school estimated by the SVOLM.

These results are consistent with the analyses produced using only SVOLM data. When we consider all children of rights-holders in British Columbia, 91 per cent have at least one parent whose mother tongue is French. This means that the census measures a segment of all rights-holders. Nevertheless, using this comparative analysis we can confirm that what is covered in the census represents the majority of rights-holders.

Thank you. I am more than happy to answer any questions you have on this topic.

Senator McIntyre: Thank you for your presentation, Mr. Corbeil.

Statistics Canada conducted a post-census survey on the vitality of official language minorities in 2006. I understand that it has been of great value. If I am not mistaken, the Canadian Institute for Research on Linguistic Minorities has taken steps to evaluate the possibility of doing another in 2016, but it has run out of time. So my question is this: Do you think there is a need to conduct a new post-census survey on the vitality of official language minorities? When she appeared before the committee in November, the coordinator of the Quebec English-Speaking Communities Research Network made the same suggestion. I would like to hear your thoughts on that.

Mr. Corbeil: My answer will have two parts. It should be noted that one of the reasons — and there are several — why Statistics Canada conducted this survey in 2006, which was made possible by the support of a dozen federal government departments and agencies, is that we had tried to ask questions about language of instruction twice in the past, in the 1993 and 1998 national censuses, tests that are still conducted between two censuses. We had tested questions on language of instruction. For all sorts

Le recensement de la population permet de dénombrer les ayants droit seulement en fonction du paragraphe 23(1)(a), celui qui porte sur la langue maternelle des parents. Dans quelle mesure cette seule information est-elle pertinente? Les données du recensement de 2006 permettent de dénombrer 12 060 enfants d'âge scolaire, soit des enfants âgés de 5 à 17 ans en Colombie-Britannique, dont au moins un parent est de langue maternelle française.

Ces 12 060 enfants âgés de 5 à 17 ans dénombrés grâce au recensement de 2006 représentaient près de 80 p. 100 des enfants d'ayants droit du même groupe d'âge estimés par l'Enquête sur la vitalité des minorités de langue officielle (EVMLO).

Pour l'ensemble du Canada hors Québec, le recensement de 2006 permet de dénombrer 185 675 enfants âgés de 5 à 17 ans dont au moins un parent est de langue maternelle française. Ceux-ci représentaient 88 p. 100 des enfants d'ayants droit du même groupe d'âge inscrits dans une école primaire ou secondaire selon les données de l'EVMLO.

Ces résultats sont cohérents avec les analyses produites uniquement à partir des données de l'EVMLO. En effet, en tenant compte de l'ensemble des enfants d'ayants droit en Colombie-Britannique, on constate que 91 p. 100 d'entre eux ont au moins un parent de langue maternelle française. Ainsi, les données du recensement ne permettent de dénombrer qu'une partie des ayants droit. Les analyses comparatives permettent tout de même d'estimer qu'il s'agit d'une forte majorité des ayants droit.

Je vous remercie, et c'est avec plaisir que je répondrai à vos questions.

Le sénateur McIntyre : Je vous remercie, monsieur Corbeil, pour votre présentation.

Statistique Canada a mené une enquête post-censitaire sur la vitalité des minorités de langue officielle en 2006. Je comprends que cela a été d'une grande valeur. D'ailleurs, si je ne m'abuse, l'Institut canadien de recherche sur les minorités linguistiques avait entrepris des démarches pour évaluer la possibilité d'en faire une autre en 2016, mais il a manqué de temps. Alors, ma question est la suivante : selon vous, y a-t-il lieu de réaliser une nouvelle enquête post-censitaire portant sur la vitalité des communautés de langue officielle en situation minoritaire? Lors de son passage devant le comité en novembre dernier, la coordonnatrice du Réseau de recherche sur les communautés québécoises d'expression anglaise a formulé la même suggestion. J'aimerais entendre vos commentaires à ce sujet.

M. Corbeil : Ma réponse comportera deux parties. Il faut savoir que l'une des raisons — et il y en a plusieurs — pour laquelle Statistique Canada a mené cette enquête en 2006, qui a été rendue possible grâce à l'appui d'une dizaine de ministères et d'agences du gouvernement fédéral, est que nous avons tenté de poser des questions sur la langue d'enseignement à deux reprises, par le passé, c'est-à-dire lors des tests de recensement national de 1993 et de 1998, tests qui sont toujours menés entre deux

of reasons, the results were not very conclusive. This had been an important reason for encouraging and stimulating a vitality survey, with no less than five distinct modules on the language of instruction for official language minorities.

Clearly, the survey is very thorough, making it possible to carry out very rich analyses. That being said, those are the reasons given by the Canadian Institute for Research on Linguistic Minorities. This is a survey that must be prepared at least three years prior to a census. In other words, if we were to do it again, we would have to start in 2018. That's why it could not be done for the 2016 census.

With that in mind, it is clear that no other survey has enabled us to obtain such a comprehensive and detailed picture of official language minorities across the country. As such, from 2010 to 2012, Statistics Canada published no fewer than 11 provincial and territorial portraits of official language minorities, for a total of more than 800 pages. So there was a lot of information about minorities.

Senator McIntyre: Very briefly, as I listened to you earlier, I noted the importance of counting the number of rights holders under section 23 of the Charter. My question is: What question could be asked to determine the number of rights holders under paragraph 23(1)(b) of the Charter?

Mr. Corbeil: In 1993, during the national census test, Statistics Canada tried to obtain results on the language of instruction with only one question. The question read as follows: "Since September 1993, in which language was this person taught most of the courses taken at school, college or university?" The results of the test showed that it was extremely difficult to obtain the information with a single question because of the confusion with the concepts of French immersion and French as a second language instruction in English-language schools and minority schools.

In response to those results, five years later, Statistics Canada attempted to distinguish immersion programs from programs in minority schools by using two questions. Overall, the results were better, but there were still a number of inconsistencies in the responses. Subsequently, we conducted qualitative tests, and the recommendations for improving the question were useful, but it would have been necessary to carry out a major quantitative survey.

It is important to note that this type of census test is conducted with 75,000 people and it was too late to conduct a survey like that in 2016. In addition, whenever we ask a question in a census, it has to have been tested beforehand as part of the national census test. The next one will take place in 2018.

recensements. Nous avons testé des questions sur la langue d'éducation. Pour toutes sortes de raisons, les résultats n'avaient pas été très concluants. Cela avait été un motif important pour encourager et stimuler la réalisation d'une enquête sur la vitalité, dans laquelle on retrouve pas moins de cinq modules distincts sur la langue d'enseignement chez les minorités de langue officielle.

Il est clair que c'est une enquête d'une très grande richesse qui permet d'effectuer des analyses très riches. Cela dit, ce sont les raisons qui ont été évoquées par l'Institut canadien de recherche sur les minorités linguistiques. Il s'agit d'une enquête qui doit se préparer au moins trois ans avant le recensement. Autrement dit, si on devait mener à nouveau une telle enquête, il faudrait commencer dès 2018. C'est la raison pour laquelle il n'était pas possible de la mener pour le recensement de 2016.

Cela dit, il est clair qu'il n'y a aucune autre enquête qui nous a permis d'obtenir un portrait aussi complet et détaillé des minorités de langue officielle à travers le pays. À ce titre, de 2010 à 2012, Statistique Canada a diffusé pas moins de 11 portraits provinciaux et territoriaux sur les minorités de langue officielle, pour un total de plus de 800 pages. Donc, il y avait beaucoup d'information sur les minorités.

Le sénateur McIntyre : Très brièvement, en vous écoutant tout à l'heure, j'ai noté l'importance de mesurer le nombre d'ayants droit en vertu de l'article 23 de la Charte. Ma question est la suivante : quelle pourrait être la question posée pour déterminer le nombre d'ayants droit en vertu de l'alinéa 23(1)b) de la Charte?

M. Corbeil : En 1993, lors du test du recensement national, Statistique Canada avait tenté, à partir d'une seule question, d'obtenir des résultats sur la langue d'enseignement. La question se lisait comme suit : « Depuis septembre 1993, quelle a été la langue d'enseignement de la plupart des cours suivis par cette personne à l'école, au collège ou à l'université? » Les résultats du test ont montré qu'il était extrêmement difficile d'obtenir l'information recherchée à l'aide d'une seule question en raison de la confusion qu'entraînaient les notions de programme d'immersion et d'enseignement du français langue seconde au sein des écoles anglaises et des écoles de la minorité.

À la suite de ces résultats, cinq ans plus tard, Statistique Canada a tenté, par l'entremise de deux questions, de distinguer les programmes d'immersion des programmes offerts dans les écoles de la minorité. Dans l'ensemble, les résultats ont été supérieurs, mais il y avait encore un certain nombre d'incohérences dans les réponses. Par la suite, nous avons fait des tests qualitatifs, et les recommandations pour améliorer la question étaient intéressantes, mais il aurait été nécessaire de mener une enquête d'importance, une enquête quantitative.

Il faut savoir que ce type de test de recensement est mené auprès de 75 000 personnes, et il était trop tard pour mener ce type d'enquête en 2016. Par contre, chaque fois que nous posons une question dans un recensement, il faut qu'elle ait été testée au préalable dans le cadre du test du recensement national. Le prochain aura lieu en 2018.

Senator Gagné: Thank you very much for your presentation. One of the difficulties with counting rights holders, especially with exogamous families, is that the question is asked in relation to the mother tongue. However, there are sometimes several mother tongues.

How would you be able to change or add questions and receive multiple responses? What process is being set up so that the answer can be linked to the mother tongue?

Mr. Corbeil: Statistics Canada does not prevent people from giving multiple responses in the census. For information purposes, if I compare the 2006 census, where the questions were asked through a questionnaire, and the vitality survey, where members of official language minorities were interviewed, the number of multiple responses is roughly the same. This means that, in the entire population, and we are talking about 850,000 people who have at least French as their mother tongue, between 6 and 8 per cent gave multiple answers.

In addition, the census guide provides the following information:

For a person who learned two languages at the same time in early childhood, report the language this person spoke most often at home before starting school. Report two languages only if both languages were used equally often and are still understood by this person.

What you need to know is that multiple responses are extremely unstable from one census to another. In recent years, we have paired files to examine the extent to which people who provided multiple responses in one census provided exactly the same type of response in the next census.

We have concluded that the information over the past 25 or 30 years has been very consistent, as almost 80 p. 100 of respondents who provide multiple responses in one census do not provide the same responses in the next census. This does not mean that those answers are not valid, but Statistics Canada tries to ensure that those who give more than one response have actually learned both languages first; people tend to report more languages than the first language learned, even the languages they use outside the home.

Our goal is to get the best quality possible. However, in all census data, 1.5 to 2.5 per cent of Canadians still provide multiple responses to the mother tongue question.

La sénatrice Gagné : Merci beaucoup de votre présentation. Une des difficultés qui existent quant à la capacité de comptabiliser les ayants droit, surtout dans le contexte des familles exogames, c'est que l'on pose la question par rapport à la langue maternelle. Cependant, il y a parfois plusieurs langues maternelles.

Comment ferait-on pour être en mesure de changer ou d'ajouter des questions et de recevoir des réponses multiples aux questions? Quel processus met-on en œuvre pour être en mesure de qualifier la réponse liée à une question sur la langue maternelle?

M. Corbeil : Statistique Canada n'empêche pas les gens de donner une réponse multiple lors du recensement. À titre d'information, si je fais la comparaison entre le recensement de 2006, où les questions étaient posées par l'entremise d'un questionnaire, et l'enquête sur la vitalité, où ce sont des intervieweurs qui ont interviewé des membres des minorités de langue officielle, le nombre de réponses multiples est à peu près équivalent. C'est-à-dire que, de toute la population, et on parle d'environ 850 000 personnes qui ont au moins le français comme langue maternelle, de 6 à 8 p. 100 des gens ont donné des réponses multiples.

En outre, le guide du recensement précise l'information suivante :

Si une personne a appris deux langues ou plus en même temps dans sa petite enfance, indiquez la langue qu'elle parlait le plus souvent à la maison avant d'aller à l'école. Indiquez deux langues ou plus si la personne les utilisait aussi souvent les unes que les autres et si elle les comprend encore.

Ce qu'il faut savoir, c'est que les réponses multiples sont extrêmement instables d'un recensement à l'autre. Au cours des dernières années, nous avons jumelé des fichiers pour examiner dans quelle mesure les gens qui fournissaient une réponse multiple dans un recensement fournissaient exactement le même type de réponse au recensement suivant.

Nous avons conclu que cette information est très cohérente depuis 25 ou 30 ans, car près de 80 p. 100 des gens qui fournissent une réponse multiple au recensement ne fournissent pas la même réponse au recensement suivant. Cela ne veut pas dire que ces réponses ne sont pas valables, mais Statistique Canada essaie de s'assurer que les personnes qui donnent plus d'une réponse ont effectivement appris ces deux langues en premier, tout simplement parce que les gens ont tendance à déclarer plus de langues que la première langue apprise, c'est-à-dire même les langues qu'ils utilisent à l'extérieur du foyer.

Notre objectif est d'obtenir la meilleure qualité possible. Cependant, à cet égard, il y a tout de même, à tous les recensements, de 1,5 à 2,5 p. 100 de Canadiens qui fournissent une réponse multiple à la question sur la langue maternelle.

Senator Gagné: In terms of the decision-making process on changing questions, adding questions and providing the opportunity for a multiple response, how do you go about it? Do you think it will be possible to change the questionnaire for the next census in 2021?

Mr. Corbeil: We always hold public consultations before each census. It should be noted that developing a census and preparing it for distribution takes about seven years. So in those seven years, of course, we consult with Canadians to get their opinions on various issues. Statistics Canada's mandate is not only to enable the historical comparability of data, but also to adapt to new realities.

So obviously, we are consulting with Canadians on this issue. You should know that, in 1991, as a result of the census tests, we tested different ways of arranging the questions. Since the number of multiple responses to the census was very high and some studies showed that those responses were very unstable, we had to find ways to make sure that people understood the question.

Originally, the mother tongue question appeared at the very beginning of the module on language, and the response rate was close to 3 or 4 per cent for languages spoken at home. When we rearranged the questions and asked the mother tongue question last, the number of multiple responses literally shrank, dropping to 1.3 per cent of the population.

It should be noted that, in the Canadian census, if we include the sub-questions, we ask about seven questions on language, six of which deal with official languages. This is to allow respondents to fully understand what we are looking for as information, namely knowledge of languages, languages spoken at home, the first language learned in childhood, and so on.

That said, when someone wishes or expresses a well-documented willingness to test new questions in a census, Statistics Canada will keep those requests and considerations in mind; they could be tested for the next national census. Clearly, Statistics Canada does not always make the decisions, and that depends on the results we get from that type of test.

Senator Fraser: Thank you very much. I imagine that the post-censal survey covered Quebec as well?

Mr. Corbeil: Of course.

Senator Fraser: As you know, the criteria for the rights holders are not the same. They are more restricted in Quebec because the mother tongue does not count. Did that pose any problems in determining who the rights holders are in Quebec?

La sénatrice Gagné : En ce qui concerne le processus qui est entamé pour prendre la décision de modifier des questions, d'ajouter des questions et d'offrir la possibilité d'une réponse multiple, comment vous y prenez-vous? Croyez-vous qu'il sera possible de modifier le questionnaire pour le prochain recensement en 2021?

M. Corbeil : Nous menons toujours une consultation publique avant la tenue de chaque recensement. Il faut savoir que la période de développement d'un recensement, c'est-à-dire de la préparation à la diffusion, s'étend sur une période d'environ sept années. Donc, durant ces sept ans, évidemment, on aura consulté les Canadiens pour avoir leur avis sur certaines questions. Statistique Canada a pour mandat, non seulement de permettre une comparabilité historique des données, mais de s'adapter aux nouvelles réalités.

Donc, il est clair que nous consultons la population canadienne à cet égard. Ce qu'il faut savoir, c'est qu'en 1991, à la suite des tests de recensement, nous avons testé des façons différentes d'ordonner les questions. Puisque le nombre de réponses multiples au recensement était très élevé et que certaines études ont démontré que ces réponses étaient très instables, nous devons chercher des moyens de faire en sorte que les gens comprennent bien la question.

À l'origine, la question sur la langue maternelle apparaissait au tout début du module linguistique, et le taux de réponse avoisinait les 3 p. 100 ou 4 p. 100 pour les langues parlées à la maison. Lorsque nous avons refait l'ordre des questions et posé la question sur la langue maternelle en dernier, le nombre de réponses multiples a littéralement fondu pour se retrouver à 1,3 p. 100 de la population.

Il faut savoir que, dans le recensement canadien, nous posons, si on inclut les sous-questions, près de sept questions de nature linguistique, dont six portent sur les langues officielles. Il s'agit de permettre aux répondants de bien comprendre ce que nous cherchons comme information, soit la connaissance des langues, les langues parlées à la maison, la première langue apprise dans l'enfance, et cetera.

Cela dit, lorsque toute personne souhaite ou manifeste une volonté bien documentée de tester des questions nouvelles dans un recensement, Statistique Canada tiendra compte de ces demandes et de ces considérations, et elles pourraient faire l'objet d'un test dans le cadre du prochain recensement national. Évidemment, les décisions ne relèvent pas nécessairement de Statistique Canada, et cela dépend des résultats que nous obtenons dans ce type de test.

La sénatrice Fraser : Merci beaucoup. J'imagine que l'enquête post-censitaire couvrait le Québec aussi?

M. Corbeil : Bien sûr.

La sénatrice Fraser : Pour les ayants droit, comme vous le savez, les critères ne sont pas les mêmes. C'est beaucoup plus étroit au Québec, car la langue maternelle ne compte pas. Est-ce que cela a posé des problèmes pour déterminer qui sont les ayants droit au Québec?

Mr. Corbeil: Absolutely. In December 2007, when we distributed information on the first results of this survey — also called “censal”, because the sampling base is from the census — we did not distribute the information on Quebec rights holders because of the number of exceptions. As you mentioned, the issue of mother tongue is not recognized as such.

Senator Fraser: Or we went to elementary school in English and —

Mr. Corbeil: Exactly. All sorts of questions were asked in the survey. We have an approximation. I don't remember the numbers right now, but the challenge was significant. We simply attempted to list the exceptions in Quebec and, ultimately, we realized that there were other questions we should have asked in order to get the full picture. The reality for Quebec's English-speaking communities is very complex.

Senator Fraser: I encourage you to continue your work because it is crucial.

Mr. Corbeil: I agree. As you may know, the 2006 Survey on the Vitality of Official-Language Minorities had a budget of almost \$7.5 million. It is a survey with a sample of close to 50,000 people. The survey would not have been possible without the financial support of 10 or so federal departments and agencies. So it's a big project and, despite all the interest, it takes real will to conduct such a survey.

Senator Fraser: We encourage you to do that.

Senator Mockler: I just have two short questions. My question is not about New Brunswick or British Columbia only, but about all the provinces. Mr. Corbeil, from Statistics Canada's point of view, how do you define the term “assimilation”?

Mr. Corbeil: You are asking some excellent questions this evening. Statistics Canada has always been extremely reluctant to use the term “assimilation”. At the beginning, the term “language transfer,” which had been measured from 1971 onwards, was used to refer to people who spoke another language more often than their mother tongue at home. This information actually reflected the predominant language in the home. This was not necessarily equivalent to what might be called “assimilation” or “anglicization”.

We have received many comments over the years saying that, just because a person does not speak a language most often at home, it doesn't mean that they are assimilated. Some people do not speak a language most often at home, but they use it outside the home. How can we define assimilation? In English, we would say it is multifaceted, or multidimensional. Of course, the term “anglicization” can be used.

M. Corbeil : Absolument. Lorsque nous avons diffusé l'information, en décembre 2007, sur les premiers résultats de cette enquête — par ailleurs, cela s'appelle « censitaire », parce que la base d'échantillonnage est celle du recensement —, nous n'avons pu diffuser l'information sur les ayants droit au Québec en raison du nombre d'exceptions. Vous l'avez mentionné, la question de la langue maternelle n'est pas reconnue à ce titre.

La sénatrice Fraser : Ou bien, on a fait son école primaire en anglais et...

M. Corbeil : Effectivement. On a posé toutes sortes de questions dans le cadre de cette enquête. Nous avons une approximation. Je n'ai pas les chiffres en tête en ce moment, mais le défi était très important. Nous avons simplement tenté d'énumérer la liste des exceptions au Québec et, finalement, nous nous sommes rendu compte qu'il y a d'autres questions que nous aurions dû poser pour arriver à cerner cette dimension. C'est une réalité très complexe pour les communautés anglophones du Québec.

La sénatrice Fraser : Je vous encourage à poursuivre votre travail, car c'est primordial.

M. Corbeil : Je suis d'accord. Comme vous devez le savoir, l'Enquête sur la vitalité des minorités de langue officielle de 2006 disposait d'un budget de près de 7,5 millions de dollars. C'est une enquête dont la base d'échantillonnage comptait près de 50 000 personnes. Cette enquête n'aurait pas été rendue possible sans le soutien financier de cette dizaine de ministères et d'agences du gouvernement fédéral. Donc, c'est un grand projet et, malgré tout l'intérêt, il faut une réelle volonté pour mener une telle enquête.

La sénatrice Fraser : On vous encourage à le faire.

Le sénateur Mockler : J'ai seulement deux petites questions. Ma question ne concerne pas que le Nouveau-Brunswick ou la Colombie-Britannique, mais toutes les provinces. Monsieur Corbeil, du point de vue de Statistique Canada, comment définissez-vous le terme « assimilation »?

M. Corbeil : Vous posez d'excellentes questions ce soir. Statistique Canada a toujours été extrêmement réticent à utiliser le terme « assimilation ». Au tout début, on parlait plutôt du terme « transfert linguistique » qui était mesuré, à partir de 1971, pour désigner les gens qui parlaient le plus souvent à la maison une autre langue que leur langue maternelle. Cette information témoignait en fait de la langue prédominante au foyer. Ce n'était pas nécessairement équivalent à ce qu'on pourrait appeler « assimilation » ou « anglicisation ».

On a reçu beaucoup de commentaires au fil des ans selon lesquels ce n'est pas parce qu'une personne ne parle pas une langue le plus souvent à la maison qu'elle est nécessairement assimilée. Il y a des gens qui ne parlent pas une langue le plus souvent à la maison, mais qui l'utilisent à l'extérieur du foyer. Or, comment définir l'assimilation? En anglais, on dirait qu'elle est « *multifaceted* », donc pluridimensionnelle. Évidemment, on peut utiliser le terme « anglicisation ».

In the vitality survey we talked about, we asked members of official language minorities a question that read as follows: “What is your main language, that is, the language in which you are most at ease when speaking?” We found that almost 38 per cent of the members of the francophone minority outside Quebec listed English as their main language. In that case, the term “anglicization” can probably be used.

Do we use the term “assimilation”? Statistics Canada tends not to use it. Since we are talking about cultural assimilation, linguistic assimilation, is it assimilation at home? This is why, in 2001, there was pressure on Statistics Canada to ask questions about other languages spoken regularly at home, other than the language spoken most often. We were actually able to see that 40 per cent of those who spoke English still used French on a regular basis at home.

So it’s a complex issue, and there’s no simple answer, as you can see.

Senator Mockler: Francophone lawyers and great legal minds often tell us that they have a definition of assimilation. If their definition of assimilation were used, would Statistics Canada be in a better position to identify assimilation issues? What do you think are the assimilation factors affecting our communities?

Mr. Corbeil: What I think is very clear is that it would be very difficult for Statistics Canada to ask a question about it in a census. Even if people were asked in which language they preferred to communicate, I am not sure that the question would cover everyone. However, it is clear that the demographic weight within communities has a direct impact on what could be called the anglicization of those communities.

What we have seen. . . you know that there is a very high number of francophones outside Quebec, regardless of the criterion used to define them, who live in municipalities where their demographic weight is less than 5 per cent of the population. It is clear that, when you represent 5 per cent to 10 per cent of the population of a municipality, anglicization is considerable. The number of mixed couples, linguistically speaking, is very high. Often, the children’s first language is not French and most of them attend English-language schools.

What the vitality survey measured is precisely a set of factors that contribute to the anglicization of those minorities, and it is an extremely complex reality. There are a number of factors to consider, but it is clear that the demographic weight and the availability of services in the language play a major role.

Senator Mockler: Madam Chair, could other factors be identified?

Dans le cadre de l’enquête sur la vitalité dont nous avons parlé, nous avons posé une question aux membres des minorités de langue officielle qui se lisait comme suit : « Quelle est votre langue principale, c’est-à-dire celle dans laquelle vous êtes le plus à l’aise pour communiquer? » Nous avons constaté que près de 38 p. 100 des membres de la minorité francophone à l’extérieur du Québec mentionnaient l’anglais comme langue principale. Dans ce cas, on peut probablement utiliser le terme « anglicisation ».

Utilisons-nous le terme « assimilation »? Statistique Canada a tendance à ne pas l’utiliser. Puisqu’on parle d’assimilation culturelle, d’assimilation linguistique, est-ce que c’est une assimilation au foyer? C’est d’ailleurs la raison pour laquelle, en 2001, il y a eu des pressions pour que Statistique Canada pose des questions sur les autres langues parlées régulièrement à la maison, autre que la langue parlée le plus souvent. En fait, nous avons été en mesure de constater que 40 p. 100 de ceux qui parlaient l’anglais utilisaient néanmoins le français de façon régulière à la maison.

C’est donc une question complexe à laquelle il n’y a pas de réponse simple, comme vous pouvez le constater.

Le sénateur Mockler : Les juristes francophones et les grands juristes nous disent souvent qu’ils ont une définition de l’assimilation. Si on utilisait leur définition de l’assimilation, Statistique Canada serait-elle en meilleure posture pour pouvoir cerner les problèmes de l’assimilation? Quels sont les facteurs d’assimilation qui frappent nos communautés, selon vous?

M. Corbeil : Ce qui est très clair, de toute façon, c’est qu’il serait très difficile pour Statistique Canada de poser une question à ce sujet dans un recensement. Même si on demandait aux gens quelle est la langue dans laquelle ils préfèrent communiquer, je ne suis pas sûr que cela fasse l’unanimité comme question. Cela dit, il est clair que le poids démographique à l’intérieur des communautés a une influence directe sur ce qu’on pourrait appeler l’anglicisation de ces communautés.

Ce que nous avons constaté...vous savez qu’il y a une très forte proportion des francophones à l’extérieur du Québec, peu importe le critère qu’on utilise pour les définir, qui vivent dans des municipalités où leur poids démographique est inférieur à 5 p. 100 de la population. Or, il est clair que, lorsqu’on représente de 5 à 10 p. 100 de la population d’une municipalité, l’anglicisation est importante. Le nombre de couples mixtes, linguistiquement parlant, est très élevé. Souvent, les enfants n’ont pas le français comme langue première et la plupart fréquentent l’école de langue anglaise.

Ce que l’enquête sur la vitalité a permis de mesurer, c’est justement un ensemble de facteurs qui contribuent à l’anglicisation de ces minorités, et c’est une réalité extrêmement complexe. Il y a plusieurs facteurs à considérer, mais il est clair que le poids démographique et la disponibilité des services dans la langue jouent un rôle important.

Le sénateur Mockler : Madame la présidente, je vous pose la question : pourrait-on cerner d’autres facteurs?

The Chair: Who could identify other factors?

Senator Mockler: Demographic weight is certainly a key element.

Mr. Corbeil: Many people factor in exogamy, having a spouse who speaks another language. The link between exogamy and anglicization is not a one-way street.

Again, the results of previous surveys, including the vitality survey, showed that almost 80 per cent of parents in exogamous couples outside Quebec were already anglicized before the age of 18, even before meeting their English-speaking spouse. So it is clear that anglicization is associated with the demographic weight, the visibility of the language and the institutions.

What is also interesting is that, despite the fact that the majority of parents in exogamous couples predominantly pass on English to their children, the transmission of French has increased over time. This is partly —I'm not saying exclusively — because English-speaking spouses attended immersion schools and have a knowledge of French. Those parents, when they are of an age to have children, often choose to enrol their children in minority schools or immersion programs, even if the first language learned is English.

Senator McIntyre: Mr. Corbeil, you mentioned the importance of testing new questions in preparation for the 2021 census. My question is: How long would it take Statistics Canada to design and test new questions?

Mr. Corbeil: Consultations are already under way. They will take place across the country over the next year. The national census test will be prepared very shortly. So consultations have already begun. To have a test in 2018, we need to take action.

Senator McIntyre: My next question is about allophones. Let's take the case of those enrolled in French-language schools in Quebec who subsequently move elsewhere in Canada and who are entitled to receive instruction in French. Is it currently possible to estimate their number?

Mr. Corbeil: We estimated it in the vitality survey. What you should know is that, in that survey, the participants were not only people with French as their mother tongue. To give you an idea, the mother tongue of 69,000 people was a language other than French or English. In addition, 17,000 people reported both French and another language. So, in the survey on the vitality of minorities, roughly 86,000 people are estimated to be francophone minorities outside Quebec. But clearly, we cannot count those rights holders in the census right now.

La présidente : Qui pourrait cerner d'autres facteurs?

Le sénateur Mockler : Le poids démographique est certainement un élément clé.

M. Corbeil : Beaucoup de gens croient que c'est l'exogamie, c'est-à-dire avoir un conjoint qui parle une autre langue. Or, le lien entre l'exogamie et l'anglicisation n'est pas à sens unique.

Encore une fois, les résultats d'enquêtes antérieures, y compris celle sur la vitalité, ont montré que près de 80 p. 100 des parents qui forment un couple dit exogame à l'extérieur du Québec s'étaient déjà anglicisés avant l'âge de 18 ans, avant même de rencontrer leur conjoint de langue anglaise. Donc, il est clair que l'anglicisation est associée au poids démographique, à la visibilité de la langue, aux institutions.

Ce qui est par ailleurs intéressant, c'est que, malgré le fait que la majorité des parents qui forment un couple exogame transmettent, dans une très forte proportion, l'anglais à leurs enfants, la transmission du français s'est accrue au fil du temps. C'est attribuable en partie, je ne dis pas uniquement, au fait que les conjoints de langue anglaise ont fréquenté des écoles d'immersion et ont une connaissance de la langue française. Ces parents, lorsqu'ils sont en âge d'avoir des enfants, souvent, vont choisir d'inscrire leur enfant dans une école de la minorité ou dans un programme d'immersion, même si la première langue apprise est l'anglais.

Le sénateur McIntyre : Monsieur Corbeil, vous avez mentionné l'importance de tester de nouvelles questions en prévision du recensement de 2021. Ma question est la suivante : combien de temps faudrait-il à Statistique Canada pour concevoir et tester de nouvelles questions?

M. Corbeil : La consultation est déjà amorcée. Au cours de la prochaine année, elle se fera à travers le pays. Le test du recensement national sera en préparation très rapidement. Donc, la consultation est déjà amorcée. Pour qu'un test puisse être mené en 2018, il faut agir.

Le sénateur McIntyre : Ma prochaine question concerne les allophones. Prenons le cas de ceux qui étudient en français au Québec et qui, par la suite, déménagent ailleurs au Canada et qui sont titulaires de droits pour l'instruction en français. À l'heure actuelle, est-il possible d'estimer leur nombre?

M. Corbeil : Nous l'avons estimé lors de l'enquête sur la vitalité. Ce qu'il faut savoir, c'est que dans le cadre de cette enquête, les participants n'étaient pas seulement des personnes de langue maternelle française. Pour vous donner une idée, il y avait 69 000 personnes qui avaient une langue maternelle autre que le français ou l'anglais. De plus, il y avait 17 000 personnes qui avaient déclaré à la fois le français et une autre langue. Donc, on estime grosso modo à 86 000 le nombre de ces personnes qui, dans le cadre de l'enquête sur la vitalité des minorités, faisaient partie des minorités francophones à l'extérieur du Québec. Mais dans le cadre du recensement, évidemment, en ce moment, nous ne pouvons pas dénombrer ces ayants droit.

Senator Gagné: Let me stress that it is very important for provincial and territorial governments and for school boards to be able to count the rights holders. Some adjustments will certainly need to be made to the questions in the 2021 census. I get the impression that we may be underestimating the number of rights holders because we do not ask enough questions.

I mentioned that there were multiple responses to the mother tongue question and that there was no question about the education of the parents or their children. In my opinion, those questions could be added in order to provide a better picture that might help the school boards and the ministries of education in the various provinces and territories with their planning.

Mr. Corbeil: Canada is the only country in the world that asks so many language questions in a census. We have seven questions right now, and if we plan to ask questions about the language of instruction, I think that will be a great challenge.

Senator Gagné: We like challenges.

The Chair: We encourage you to take on that challenge, Mr. Corbeil. As Senator Gagné pointed out, information is important to governments and school boards so that they can better estimate the number of rights holders.

When you do your consultations, are communities invited to participate?

Mr. Corbeil: Absolutely.

The Chair: Thank you. Mr. Corbeil, since my colleagues have no further questions, I want to sincerely thank you for taking the time to answer our questions and, most importantly, we thank you for the work that you do. Like any department, you are subject to the Official Languages Act. A positive measure for official language communities would be your consideration of adding some questions to the census.

Mr. Corbeil: Message received and understood.

The Chair: Thank you very much, Mr. Corbeil.

I would like to inform my colleagues that, since the Senate's legislative agenda is very busy and the Senate is sitting at the same time as this committee, this was our last meeting before the holiday season, although we have permission to sit.

I want to thank our analyst from the Library of Parliament, Marie-Ève Hudon, our clerk, Kevin Pittman, and of course, all my colleagues.

(The committee adjourned.)

La sénatrice Gagné : Je souligne le fait qu'il est très important pour les gouvernements provinciaux et territoriaux et pour les commissions scolaires de pouvoir dénombrer les ayants droit. Il y aura certainement des ajustements à faire en ce qui a trait aux questions à poser dans le contexte du recensement de 2021. J'ai l'impression que, étant donné qu'on ne pose pas suffisamment de questions, on pourrait sous-estimer le nombre d'ayants droit.

J'ai mentionné le fait qu'il y avait des réponses multiples à la question sur la langue maternelle et qu'on ne posait aucune question sur la scolarité des parents ou de leurs enfants. À mon avis, ces questions pourraient être ajoutées de façon à dresser un meilleur portrait qui pourrait aider les commissions scolaires et les ministères de l'Éducation des différentes provinces et des territoires dans leur planification.

M. Corbeil : Le Canada est le seul pays dans le monde à poser autant de questions linguistiques dans le cadre d'un recensement. Nous avons sept questions en ce moment, et si on prévoit poser des questions sur la langue d'enseignement, je crois que ce sera un beau défi.

La sénatrice Gagné : On aime les défis.

La présidente : Nous vous encourageons à entreprendre ce défi, monsieur Corbeil. Comme la sénatrice Gagné l'a indiqué, l'information est importante pour les gouvernements et pour les conseils scolaires, afin qu'ils puissent mieux estimer le nombre d'ayants droit.

Lorsque vous faites vos consultations, est-ce que les communautés sont invitées à y participer?

M. Corbeil : Absolument.

La présidente : Merci. Monsieur Corbeil, puisque mes collègues n'ont pas d'autres questions à vous poser, je tiens à vous remercier sincèrement d'avoir pris le temps de répondre à nos questions et, surtout, nous vous remercions du travail que vous faites. Comme tout ministère, vous êtes assujetti à la Loi sur les langues officielles. Une mesure positive pour les communautés de langue officielle serait de songer à ajouter certaines questions au recensement.

M. Corbeil : Le message est entendu.

La présidente : Merci beaucoup, monsieur Corbeil.

J'informe mes collègues que, étant donné que le programme législatif du Sénat est très chargé et que le Sénat siège en même temps que notre comité, c'était notre dernière réunion avant la période des Fêtes, même si nous avons la permission de siéger.

Je tiens à remercier notre analyste de la Bibliothèque du Parlement, Marie-Ève Hudon, notre greffier, Kevin Pittman et, bien sûr, je vous remercie tous, chers collègues.

(La séance est levée.)

WITNESSES

Monday, November 14, 2016

Quebec English-Speaking Communities Research Network:

Lorraine O'Donnell, Coordinator-Researcher;
Patrick Donovan, Associate Coordinator.

Monday, November 21, 2016

Office of the Commissioner of Official Languages:

Graham Fraser, Commissioner of Official Languages;
Mary Donaghy, Assistant Commissioner, Policy and Communications
Branch;
Christine Ruest Norrena, Senior Counsel & Assistant Director.

Monday, November 28, 2016

*Canadian Chapter of the International Association of Conference
Interpreters:*

Jim Thompson, Communications Counsel to AIIC Canada;
Nicole Gagnon, Canada's Lead for Advocacy.

Monday, December 5, 2016

Canada Lands Company Limited:

John McBain, President and Chief Executive Officer;
Deana Grinnell, Senior Director of Real Estate;
Robert Howald, Executive Vice President, Real Estate.

Statistics Canada:

Jean-Pierre Corbeil, Assistant Director, Social and Aboriginal
Statistics Division.

TÉMOINS

Le lundi 14 novembre 2016

*Réseau de recherche sur les communautés québécoises d'expression
anglaise :*

Lorraine O'Donnell, coordonnatrice-chercheuse;
Patrick Donovan, coordonnateur associé.

Le lundi 21 novembre 2016

Commissariat aux langues officielles :

Graham Fraser, commissaire aux langues officielles;
Mary Donaghy, commissaire adjointe, Direction générale des
politiques et des communications;
Christine Ruest Norrena, avocate principale et directrice adjointe.

Le lundi 28 novembre 2016

*Association internationale des interprètes de conférence — Région
Canada :*

Jim Thompson, Conseiller en communications, AIIC (Canada);
Nicole Gagnon, Responsable canadienne pour la défense des
intérêts.

Le lundi 5 décembre 2016

Société immobilière du Canada Limitée :

John McBain, président-directeur général;
Deana Grinnell, directrice principale, Immobilier;
Robert Howald, premier vice-président, Immobilier.

Statistique Canada :

Jean-Pierre Corbeil, directeur adjoint, Division de la statistique
sociale et autochtone.